48

Le Monde

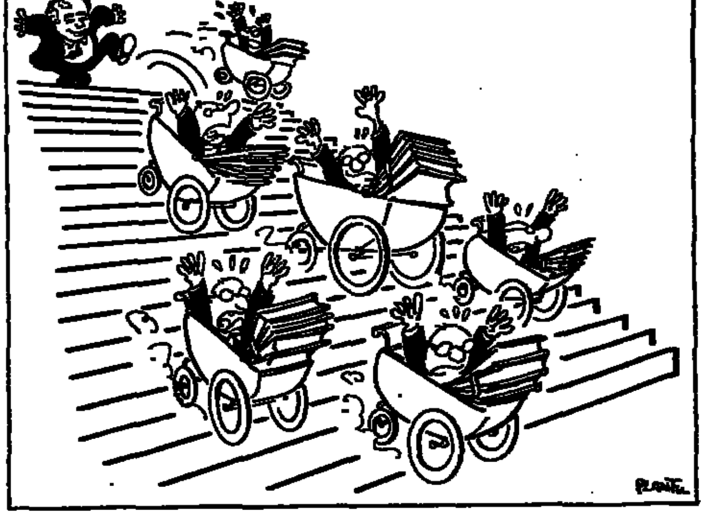


QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13584 **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1988

Réunion à Moscou du « parlement du parti »

La session précipitée du comité central s'annonce décisive pour M. Gorbatchev et ses réformes

M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères et l'un des hommes de confiance de M. Gorbatchev, était attendu jeudi 29 septembre à Moscou, après avoir interrompu ses entretiens à New-York pour répondre à la convocation précipitée d'une séance plénière du comité central. Le ministre de la défense, le général Iazov, en visite en Inde, s'est trouvé dans la même situation. La session, qui doit être consacrée à la restructuration de l'appareil du comité central, s'annonce décisive pour la politique de réformes de M. Gorbatchev.



Lire page 3 les articles de BERNARD GUETTA et MICHEL TATU.

L'heure de vérité

La « transparence » chère à M. Gorbatchev a ses limites : alors qu'aucune réunion *du comité central n'était* attendue avant la fin du mois d'octobre, on a appris mercredi que le « parlement du parti » soviétique était convoqué pour *vendredi 30 septembre*. A l'ordre du jour, une question particulièrement brûlante au pays de la Nomenklatura et qui coûta jadis son poste à Khrouchtchev pour *avoir voulu s'y attaquer* : la réforme de l'appareil du parti.

Officiellement approuvé à la fin du mois de juillet, ce projet de M. Gorbatchev, qui devrait envoyer à la retraite, sinon à l'usine, des millions d'apparatchiks, soulève une formidable résistance, aussi bien à Moscou, où les différents organismes du comité central devraient subir des coupes claires, que dans les différentes Républiques. On peut comprendre ces résistances acharnées, puisqu'il s'agit, dans l'esprit des réformistes, de rompre avec un dogme – la prépondérance du parti sur les gestionnaires – au bénéfice d'un principe totalement révolutionnaire en Union soviétique : la primauté à la compétence.

M. Gorbatchev a-t-il été contraint de soumettre une nouvelle fois sa réforme iconoclaste au comité central par ses adversaires du bureau politique ou a-t-il au contraire choisi de passer à l'offensive pour contraindre les nostalgiques de la stagnation à se dévoiler ? Les deux thèses ont cours à Moscou, mais, quoi qu'il en soit, il est certain que l'heure de vérité a sonné pour le secrétaire général.

Le moment est particulièrement critique pour M. Gorbatchev : jamais, depuis vingt ans, de l'avis général, les conditions de vie des Soviétiques n'avaient été aussi mauvaises. Le secrétaire général a pu en faire l'expérience lors de son récent voyage en Sibérie, lorsqu'il a dû enregistrer sous l'œil complaisant des caméras de télévision les plaintes de nombreux citoyens de base qui affichaient, avec une franchise toute nouvelle au pays du *mensonge déconcertant*, leur scepticisme sur les avantages supposés de la « perestroïka ». C'est que, contrairement à l'intelligentsia, l'« Homo sovieticus » ne vit pas seulement d'articles vengeurs des « Nouvelles » de Moscou ou d'« Ogoniok », les deux phares de la réforme. Les adversaires masqués de M. Gorbatchev l'ont parfaitement compris, qui auraient, dit-on, contribué à aggraver la pénurie.

La situation n'est guère meilleure pour le secrétaire général sur le front des nationalités : la libéralisation a mis au grand jour des frustrations nationalistes, voire des haines ancestrales que le totalitarisme d'hier empêchait de se manifester. Cela est particulièrement vrai dans le Caucase, où la « Pravda » dénonce maintenant le danger d'« insurrection », mais la révolte couve également dans les Républiques d'Asie centrale et en Ukraine, pour ne rien dire des Républiques baltes. Voilà encore des arguments pour les tenants de l'ordre ancien.

Le temps des ruses tactiques est passé pour M. Gorbatchev. Après avoir cru pouvoir apprivoiser ses ennemis et convertir les incrédules, le secrétaire général est contraint de livrer bataille à découvert. Ne disait-il pas dimanche : « Nous perdons du temps, et cela signifie que nous perdons la partie » ? Reste à savoir si son offensive ne va pas se transformer en fuite en avant.

Les Jeux de Séoul

■ **Athlétisme : affaire de famille**
Après l'heptathlon, Jackie Joyner-Kersee remporte la longueur, et sa belle-sœur, Florence Griffith-Joyner, le 100 m et le 200 m. Leur entraîneur commun est Bob Kersee, mari de la première.

■ **Kayak : la sieste éliminatoire**
Philippe Boccara et Pascal Boucherit se sont réveillés trop tard pour leur demi-finale. La course et les médailles sont parties sans eux.

Lire pages 14 et 15

Quand se meurt un empereur

La nation la plus homogène qui soit...

L'état de santé de l'empereur Hirohito est resté stable, a indiqué, le jeudi 29 septembre, le communiqué quotidien de la maison impériale. Les médecins n'ont toutefois pas réussi à maîtriser l'hémorragie interne dont souffre l'empereur. D'autre part, des mesures de sécurité ont été prises contre d'éventuels actes de terrorisme de la part de groupuscules antimonarchistes.

André Fontaine, retour du Japon, évoque les problèmes qui se posent à ce pays au moment où s'achève l'un des plus longs règnes de l'histoire.

par ANDRÉ FONTAINE

Isé. Trombes d'eau qui transforment en serpillières nos dérisoires imperméables européens. Parapluies habitués à se retourner comme des crêpes auxquels on se cramponne au risque de ne plus rien voir. Geysers au passage des voitures. Nuages fondant dans une même grisaille les collines boisées et la mer où elles s'enfoncent ; il faut venir au Japon pour comprendre ce que pluie veut dire. A en croire la météo, il ne s'agit pourtant en ce sombre dimanche que du lointain effet d'un typhon « petit et faible » s'approchant à pas comptés d'Okinawa...

Par un temps aussi canin, personne, en France, ne mettrait le nez dehors qui n'y soit obligé. Ici, on est tellement habitué à la pluie qu'elle paraît non seulement ne déranger mais n'attrister personne. C'est par milliers que touristes et pèlerins, souvent séparés par sexe et tranches d'âge, se pressent sous le déluge dans la forêt d'Isé.

Endroit singulier, préservé par son caractère sacré des habituels saccageurs de l'environnement, que cette montagne de 50 000 hectares où la nation nippone voit son berceau. C'est le paradis des cryptomères, conifères gigantesques et pluricentenaires, dont les fûts droits comme les colonnes du Parthénon servent tout naturellement à l'édification des deux sanctuaires du lieu. Un rite immémorial prescrit leur reconstruction tous les vingt ans, sans la moindre modification par rapport au modèle initial, lequel remonte à plus de deux millénaires. En contraste total avec les lignes incurvées chères aux temples bouddhistes, leurs toits reposent sur des charpentes en X, dont les extrémités prolongées et recouvertes d'or pointent vers le ciel avec la sauvage beauté d'une force primitive, plus océanienne qu'asiatique.

(Lire la suite page 5.)

Audiovisuel, prisons, hôpitaux

La révolte des obscurs

par Bruno Frappat

Derrière les murs des hôpitaux, il n'y a pas seulement des malades et des médecins, il y a aussi des infirmières. Derrière les murs des prisons, il n'y a pas seulement des détenus, condamnés ou prévenus, il y a aussi des gardiens, les « matons ». Derrière les belles façades et le miroitement prestigieux des écrans de télévision, il n'y a pas seulement des stars ou même des vedettes, il y a le petit peuple des coulisses.

On ne saurait dire si c'est seulement le hasard qui veut qu'aujourd'hui, par une synchronie étrange, ces catégories sociales montent au créneau pour affirmer leur existence, réclamer considération et rémunération. Le fait est là : cet automne social, le premier qu'affronte la gauche socialiste revenue aux affaires, démarre par la révolte des obscurs, les gens de l'ombre. Ombre des prisons où la société délègue à quelques milliers d'hommes – et de femmes – le soin de surveiller les punis. Ombre des hôpitaux et des nuits de veille où les bien-portants, forcément, laissent à d'autres le soin des soins et des tâches sans gloire. Ombre de la planète médias où les « coulissiers » ont pour quotidienne mission de garantir l'éclat des étoiles surpayées.

Sur le plan des traitements, c'est-à-dire des salaires, on ne saurait associer dans une même compassion le sort des techniciens et administratifs de l'audiovisuel et celui des infirmières. Sur celui des responsabilités et des conditions de travail non plus. De même qu'on ne saurait mettre sur le même plan les conditions de travail des gardiens des Baumettes et ceux des salariés de la rue Cognacq-Jay. Ce qui unit les trois mouvements en cours est d'un ordre moins syndical, moins matériel. On peut le résumer par le besoin de considération, l'exigence d'être regardé – par les supérieurs hiérarchiques, les administrations, les politiques, les usagers et la nation tout entière – comme un élément déterminant du corps social.

(Lire la suite page 12.)

« Hôtel Terminus », de Marcel Ophuls

Pour en finir avec Klaus Barbie

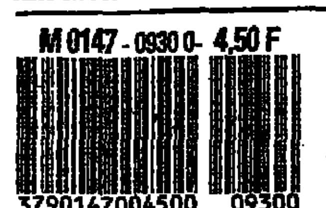
Après « le Chagrin et la Pitié », Marcel Ophuls poursuit son enquête sur les ravages de l'idéologie nazie et reconstitue à travers documents et témoignages la carrière d'un SS ordinaire, Klaus Barbie.

Plus qu'un film, une œuvre. Pour peu qu'on y réfléchisse, *Hôtel Terminus*, très classiquement sous-titré : *Klaus Barbie, sa vie et son temps*, ne relève pas du cinéma au sens, fût-il le meilleur, de ce mot et de sa magie. Il ne relève pas davantage du reportage, de l'enquête journalistique, bien que le reportage et l'enquête y aient chacun leur part. Il porte la signature de Marcel Ophuls et c'est dire déjà qu'il requiert l'attention particulière que l'on doit à l'auteur d'un « genre » qui, sans même le vouloir, est vraisemblablement unique dans l'univers des *chasseurs d'images et de propos* qui ne sont pas là pour épater leur monde. Il est vrai qu'un regard trop superficiel tout comme l'annonce si tranquille d'une durée de projection de quatre heures et vingt-sept minutes portent d'emblée à se poser des questions et à exprimer ce qu'il faut bien appeler des inquiétudes. Ou bien, pense-t-on à bon droit, pour qui s'intéresse à Barbie, à sa vie et à son temps, pour qui a lu et écouté ce qui précéda, accompagna et suivit un procès de près de deux mois, que peut-on bien venir chercher dans une salle obscure qui puisse encore être neuf ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 28.)

M 0147 - 0930 0- 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

Débats

MÉDIAS

Vraie et fausse dévotion à l'information

par ALFRED GROSSER

IL est juste, il est bon qu'on ait le culte de l'information ! Comment ne pas se réjouir de toute conversion d'un journal ou d'un journaliste à la religion du « professionnalisme » dans la presse ? Si, toutefois, il s'agit du respect de quelques règles d'honnêteté élémentaire et non de l'illusion mystificatrice qu'il *pourrait exister une vénérable* « information pure ».

Ne pas être unilatéral en donnant la parole aux uns et pas aux autres et, d'une façon plus générale, ne pas commenter un texte qu'on ne donne pas au lecteur. Surveiller son vocabulaire pour ne pas dire que tel crime a été commis par un immigré, tel autre non par un Lorrain ou par un Auvergnat, mais par Jean Dupont ou Pierre Martin. Imiter le *New York Times* en période de campagne présidentielle : l'éditorial prend clairement position, mais l'information est égale pour les deux adversaires, sans référence pour l'un ni dérision pour l'autre. Ne pas solliciter les faits, fût-ce par le titrage et la mise en page, pour louer constamment un camp et déprécier l'autre. Respecter ceux qu'on n'aime pas, garder l'esprit critique en éveil à l'égard de ceux qu'on aime, ce qui suppose déjà qu'on ne s'imagine pas être parvenu à une impassibilité aussi impossible que peu souhaitable.

Peu souhaitable parce qu'il faut bien disposer de critères de sélection pour choisir parmi les milliers d'informations et de critères de jugement pour la présentation de celles qu'on a retenues dans la masse écrasante des dépêches, communiqués, coups de téléphone, sollicitations reçus.

∴

Il s'agit de ne pas prendre pour argent comptant la vieille, séduisante et fausse formule dudit *New York Times : « All the news that fit to print »* — toutes informations propres à l'impression. Comme s'il n'y avait pas lieu de se demander sans cesse au nom de quoi on estime que ceci « va » (« *fit* ») et cela non ! Comme si le journaliste et son journal pouvaient ne pas privilégier, dans la chasse à l'information (qui va évidemment au-delà du dépouillement des dépêches d'agence), tel ou tel type de recherche ou d'enquête !

Ou même encore ne pas placer la dépêche parvenue à tous dans telle ou telle perspective. Voici près de trente ans, l'excellente revue *Presse-Actualité* partait de cette information fictive de l'AFP : « *M. Joseph Millevin, cultivateur à Castelnau* (Dordogne) *a récolté une citrouille phénomène qui ne pèse pas moins de 150 kilos* », pour imaginer son traitement par les journaux.

Le journal local : « *Sensation au petit village de Castelnau, près de Bergerac... M. Millevin, qui est très fier de cet exploit, est le beau-frère de notre sympatique dépositaire de Castelnau. Nos félicitations.* »

L'Humanité : « Un petit cultivateur de Castelnau (Dordogne) a réussi, à force de travail et de courage, à faire pousser une citrouille de 150 kilos. Sans doute serait-il heureux et pourrait-il nourrir convenablement sa petite famille si la loi inique sur le métayage ne l'obligeait pas à partager avec son propriétaire, un gros industriel de Périgueux, le fruit admirable de son travail... »

Le Monde : « Une citrouille pesant 150 kilos a été récoltée par M. Joseph Millevin, cultivateur à Castelnau (Dordogne). A l'heure où la France prend place dans le Marché commun et au moment où s'ouvre devant son agriculture un avenir incertain, une récolte de ce genre est de nature à faire mesurer aux cultivateurs français les possibilités qui leur sont offertes, en même temps que le chemin qui leur reste à parcourir, après un demi-siècle de malthusianisme, pour que leurs productions deviennent compétitives. »

France-Soir : « Interrogé par notre envoyé spécial permanent à Bergerac, M. Millevin a déclaré : « J'ai envie d'offrir cette citrouille à la princesse Margaret, à l'occasion de son prochain mariage avec le colonel Townsend. »

Plus sérieusement, le *Washington Post*, loué pour avoir enquêté sur le « Watergate », trouve qu'il convient de publier des informations sur la vie privée des hommes politiques. Est-ce du « professionnalisme » ? Oui, il est bon que les Français soient informés sur ce que fut, sur ce qu'a fait, sur ce qu'a dit, le général de Gaulle. Mais se référer constamment au discours de Phnom-Penh sans en donner les extraits qui montrent que le grand homme s'est fortement trompé dans son analyse du Vietnam est-ce respecter *l'information ? Il a fait* comme si le Sud voulait se libérer de la dictature soutenue affreusement par les Américains, comme s'il n'existait aucune volonté de mainmise sur ce Sud par un Nord totalitaire. Le dire, serait-ce pécher contre la neutralité de l'information ?

∴

A Venise, le Prix spécial du jury a été décerné au film du réalisateur sénégalais Sembene Ousmane, *le Camp de Thiaroye*, racontant un massacre perpétré en 1944 par notre armée, les victimes étant des tirailleurs africains de ladite armée, rapatriés à Dakar et révoltés par les discriminations subies. Peut-être l'histoire est-elle exagérée ou même mensongère, mais la religion de l'information demandait qu'on *enquête. Et qu'on commence* d'abord à parler du film de la même façon que si le crime avait été commis par les Allemands ou par les Américains. Or on ne saurait dire que la presse et la télévision françaises aient consacré à cette œuvre la place qu'aurait exigé... le « professionnalisme ».

Ne dramatisons pas trop : le problème le plus difficile, c'est le traitement de l'information quotidienne. Faut-il privilégier l'homme aux cent viols ou les familles démunies aux cent besoins urgents ? Faut-il aller enquêter au lycée Henri-IV, mieux encore à Saint-Louis pour y découvrir les futurs polytechniciens, ou dans le lycée technique banal où se découragent de futurs chômeurs ? Faut-il penser seulement au plaisir du lecteur à fidéliser ou faut-il le respecter en lui présentant l'information qui le dérange, fût-ce par des exemples de couples mariés heureux dans un journal avide de toutes les libérations ? Par comparaison internationale, nos journaux télévisés de 20 heures sont tout à fait honorables. Mais, si l'on se mettait à inventorier les tabous et les non-dits — sur l'Histoire et sur la société bien plus que sur la politique, - on aboutirait à une très longue liste.

Ayons donc tous, fournisseurs et consommateurs d'information, le culte sinon de l'impossible objectivité, du moins de l'élémentaire honnêteté. Mais, de grâce, qu'on nous évite les simplifications caricaturales et les illusions ! Non, deux journaux ou deux télévisions également « professionnels » ne seront jamais tout à fait semblables. Heureusement, car autrement le pluralisme n'aurait plus aucun sens !

MÉDECINE

Hôpital public : état d'urgence

par le docteur FRANCIS PEIGNÉ (*)

IL est une inquiétude que semblent partager, au-delà de *leurs divergences, tous* les acteurs du système de santé hospitalier : c'est la menace d'un déclin de l'hospitalisation publique.

Les directeurs d'hôpitaux sont las d'attendre la modernisation de la gestion de leurs établissements, qui requiert un allégement des tutelles, une plus grande autonomie de financement, le développement d'un système d'évaluation fiable et, surtout, l'assouplissement du budget global, véritable carcan pour toutes les innovations.

Les médecins hospitaliers sont désarçonnés par le va-et-vient des réformes hospitalières et la situation hybride qui en résulte : d'un côté, on prône la départementalisation et, de l'autre, on rétablit l'organisation des services ; on redonne aux praticiens la possibilité d'avoir une activité libérale mais on restreint celle-ci jusqu'à la rendre sans intérêt lucratif ; la carrière hospitalière devient de plus en plus médiocre, sans possibilités de *promotion*, avec des rémunérations insuffisantes, surtout en début de carrière, et se trouve de nouveau bloquée pour les plus jeunes par le rétablissement des chefferies de service.

Les trois scénarios

Aussi beaucoup en tirent-ils la conclusion : ils désertent le service public pour le secteur privé hospitalier ou libéral.

Les personnels paramédicaux sont préoccupés essentiellement par leurs conditions de travail, qui se détériorent, l'insuffisance des effectifs dans nombre de secteurs vitaux ; leurs revenus salariaux, qui sont tout à fait insuffisants compte tenu de leur niveau de formation actuel, de leur compétence et de l'importance des tâches qu'ils assument.

Un livre récent publié par la direction du plan de l'assistance publique de Paris présente dans une perspective hardie les trois scénarios possibles de l'hôpital public du vingt et unième siècle :

— D'abord, la vision la plus optimiste : *l'hôpital des « pros »* (promotion, productivité) : un hôpital dégagé des carcans administratifs, allant au-devant des désirs d'une clientèle faite avant tout *d'actifs, inégalable sur* la qualité des soins dispensés par des services de haute technologie regroupés autour de plateaux techniques performants, prestataires de services (enseignement assisté par ordinateur, banques de données techniques informatisées, réseaux d'information mutuelle ou pour le public, etc.), et articulé avec la médecine libérale (spécialistes ou généralistes de ville). Cet hôpital est plus complémentaire que concurrent du secteur privé, dont il n'a rien à redouter ; il est même susceptible de faire du profit, notamment dans des services « marchands » qui relèvent d'activités privées.

Il est vrai que, à côté de ce scénario optimiste, deux autres sont décrits :

— *L'hôpital « peau de chagrin »* replié sur des services de technologie de pointe ou hyperspécialisés, tandis que l'hébergement médico-social des personnes âgées et des « laissés-pour-compte *de la société » envahit les autres* services (médecine interne, chirurgie générale, spécialité banalisée). Cet hôpital « dual » résiste de plus en plus mal à la concurrence d'un secteur privé qui recueille une population active et dynamique, réclamant des soins rapides et efficaces.

— Une variante de ce scénario est *l'hôpital « charismatique »* où l'hébergement médico-social devient le service « hôpital social », qui fait appel au concours des inactifs, des chômeurs, des retraités, en un vaste élan social de solidarité. Cet hôpital est cogéré avec les collectivités locales. Il repose en grande partie sur le bénévolat. C'est le retour à saint Vincent de Paul...

Ces deux derniers scénarios, pour les auteurs de l'ouvrage, ne peuvent que conduire au déclin de l'hôpital public. Se situant dans la continuité de l'hôpital actuel, ne sont-ils pas pourtant les plus probables ?

Si l'on veut enrayer ce déclin, quel que soit le caractère incontournable des restrictions budgétaires qui vont perdurer, il est essentiel d'arriver à motiver l'ensemble des acteurs de santé hospitaliers dans les perspectives présentées par le premier scénario, même s'il s'agit d'une vision trop idyllique de l'hôpital-entreprise.

Motiver les personnels

Mais comment motiver les personnels d'une entreprise de service public dont les structures sont aussi rigides et cloisonnées, où la hiérarchie est aussi pesante, où la communication n'est le plus souvent qu'un vain mot. On parle d'instaurer la participation et la responsabilisation à tous les niveaux, mais sur le terrain tout est figé par la structure hiérarchique pyramidale. Alors qu'il faudrait assouplir les statuts, prévoir des intéressements collectifs et individuels et peut-être développer les postes contractuels ou temporaires avec des possibilités de passerelles vers le secteur privé, il est compréhensible que les personnels, faute de saisir la véritable portée de réformes mal explicitées et d'y adhérer, continuent de s'abriter derrière les garanties de leur statut.

En réalité, c'est d'un vaste « dessein » qu'a besoin l'hospitalisation publique, comme d'ailleurs d'autres grandes entreprises du secteur public, et non d'une gestion (administrative) au quotidien.

Les pouvoirs publics actuels seraient bien avisés de s'atteler très vite à cette tâche nationale.

Comme l'ont déjà écrit nombre d'auteurs, une véritable course de vitesse est engagée entre la nécessaire mutation de l'hôpital public et le changement des mentalités qui la conditionne.

L'hôpital public a une longue tradition de dévouement et de compétence. L'excellence de la qualité des soins qui y sont prodigués est reconnue par tous, malgré certaines imperfections, notamment dans les domaines de l'accueil, du confort et de la communication. Son image reste très bonne aux yeux des Français, et c'est là son atout principal. Encore faut-il que les acteurs de santé hospitaliers et les pouvoirs publics conjuguent d'urgence leurs efforts pour lui insuffler le dynamisme et l'esprit de modernité qui en feront l'hôpital de l'an 2000 au service de tous.

(*) Médecin de l'hôpital Cochin, à Paris, président de l'Intersyndicale nationale des médecins hospitaliers.

Télé-Parabole

par HENRI MONTANT (*)

IL était une fois un organisme dont la bonne marche était assurée par la cohésion de l'ensemble.

De nouveaux yeux lui furent greffés, brillants, séduisants. Ils obtinrent aussitôt un salaire très élevé : « *C'est normal*, argumentèrent ces stars. *C'est le système qui veut ça. Nous sommes la façade qui attire les contrats.* » *On apprit en même temps que le* front et le menton étaient également très bien payés : tout ce qui brillait valait or. Le foie et la rate, invisibles donc peu rémunérés, en conçurent quelque dépit : ne concouraient-ils pas, eux aussi, à l'œuvre commune ? *Les yeux justifièrent l'argent* gagné : « *Nous avons des frais de représentation : faux cils, maquillage.*

— *Certes,* répondit le foie, *mais mon rôle organique est nettement sous-évalué. Il serait temps de remplacer les hiérarchies de valeur par des hiérarchies de fonction. La rate, discrète, doit-elle rougir devant la bouche orgueilleuse ?* »

En bas de l'échelle, à la soute, les pieds, ces obscurs, ces sans-grade, ne disaient rien mais n'en pensaient pas moins. Malodorants, méprisés, ils avaient pourtant bien besoin de chaussures neuves.

Il décidèrent donc de cesser leurs fonctions subalternes et toute la maison se cassa la figure...

(*) Journaliste indépendant.

Au courrier du Monde

Lettres de Saint-Anthème

Notre reportage à Saint-Anthème (Puy-de-Dôme), intitulé « Chronique d'un bourg obscur et qui entend le rester » (le Monde *du 30 août*), *nous a valu plusieurs lettres. Nous en avons retenu deux, dont nous publions ci-dessous des extraits.*

Après avoir indiqué qu'il était intervenu dès le 16 mai auprès des autorités compétentes pour tenter d'empêcher la fermeture (devenue effective) du collège Saint-Joseph, M. Henri Jury, maire de Saint-Anthème, écrit :

Si, malheureusement, l'image que vous donnez de l'agriculture est assez juste (...), par contre vos propos sur le commerce local laisseraient à penser que les boutiques ferment les unes après les autres. C'est faux, nous ne manquons d'aucun commerce vital et nous avons même, contrairement à ce que vous écrivez, un marchand de chaussures, un marchand de meubles et un nouveau commerce vient encore d'ouvrir (brocante).

Contestant que Saint-Anthème soit « sans attrait culturel », M. Jury poursuit :

Notre commune est classée station touristique estivale et hivernale depuis de nombreuses années et attire de plus en plus d'estivants, à l'exemple de cet été où, au mois d'août, nous avons affiché presque complet (...). Regroupées en syndicat intercommunal, huit communes, dont Saint-Anthème, ont décidé de créer une zone nordique de ski de fond d'intérêt régional. En 1989, cette zone, qui n'aura rien à envier aux autres zones françaises, occupera plus de 8 000 hectares [avec] 100 km de pistes damées et balisées (...). Certes, je ne suis peut-être pas une « personnalité-locomotive », mais enfant du pays, je l'aime, je le défends et y consacre une bonne partie de mon temps.

Le goût des myrtilles

Mme Luce Giqueaux, de Paris, nous écrit de son côté :

J'aime ce coin et je ne veux pas le voir mourir : il est bon de dire les vérités, le journaliste est là pour ça, l'extraordinaire étant le choix de notre petit bourg.

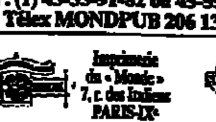
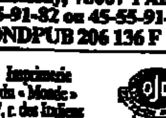
J'ai été prise par la magie des lieux de vent, d'airelles et de bruyère il y a une dizaine d'années. J'ai acheté une maison dans le bourg (...). J'espère que votre article remuera un peu les gens qui pourraient agir. J'espère aussi que vous aurez donné à de nombreux lecteurs le goût des gentianes, des myrtilles, de l'air si pur de Saint-Anthème.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61



Etranger

URSS : la convocation du comité central et les difficultés de M. Gorbatchev

Deux hypothèses pour une réunion improvisée

MOSCOU
de notre correspondant

Crise il y a, et elle porte sur le problème de la restructuration du parti et de sa direction. Crise il y a, mais on ignore encore sa profondeur, ses conséquences et qui en sortira gagnant – si toutefois quelqu'un le peut.

Crise il y a, puisqu'il en fallait évidemment une pour qu'on aille jusqu'à improviser une réunion – vendredi matin 30 septembre – du comité central et que le ministre des affaires étrangères décide de quitter précipitamment New-York pour Moscou, où il était attendu jeudi 29 septembre en milieu de journée.

Signe supplémentaire de l'improvisation du plénum : à l'heure même où sa convocation était annoncée à New-York par le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov, le journal télévisé, lui, n'en soufflait pas mot à Moscou, et jeudi matin encore, la *Pravda* parlait de tout sauf de l'événement du jour.

Un enjeu colossal

C'est que ce plénum n'a pas seulement été précipité, mais qu'il n'était simplement pas prévu du tout dans le calendrier politique. Dimanche dernier encore, M. Gorbatchev avait annoncé devant les responsables de la presse soviétique que le comité central serait réuni au début de l'année prochaine pour examiner les questions agricoles et qu'une autre session plénière sur les problèmes nationaux était en préparation. Le secrétaire général avait également annoncé que les projets de nouvelle loi électorale et d'amendements à la Constitution seraient bientôt publiés, mais il n'avait pas été question d'un plénum sur la restructuration de l'appareil pour la bonne raison qu'il a, en réalité, déjà eu lieu.

Il s'est tenu le 29 juillet dernier, lorsque le comité central a entériné les résolutions adoptées un mois auparavant par la dix-neuvième conférence du parti, en déclarant notamment « *approuver les grandes lignes de la restructuration de l'appareil du parti* (qui devraient être réalisée) *avant la fin de l'année en cours* ». C'était, dès lors, au bureau politique d'entrer en scène pour les modalités pratiques de cette réforme visant à supprimer, à l'échelon central comme à celui des Républiques fédérales, des régions et des villes, toutes les directions du parti créées pour superviser – et de fait remplacer – les organes de gestion de l'État et de l'économie. Il s'agit naturellement là d'une pièce maîtresse dans le dispositif de réformes politiques imaginé par M. Gorbatchev, car l'objectif est tout simplement de rendre le parti matériellement incapable de continuer à se substituer aux assemblées élues, aux exécutifs de l'Etat et aux responsables d'entreprises. Il est en effet certain qu'il n'est pas d'autre vrai moyen que cette opération chirurgicale d'empêcher l'appareil de reprendre tous les leviers à la première occasion ou de les ressaisir insidieusement sous un prétexte puis l'autre.

A travers cette restructuration du parti, c'est donc tout le projet de démocratisation de M. Gorbatchev qui se joue, puisqu'un échec de la première condamnerait la seconde à mourir avant même d'avoir vu le jour. Pour les conservateurs comme pour les modernistes, l'enjeu est colossal ; il l'est, dans le même temps, pour une masse de bureaucrates qui pourraient, à la limite, bien vouloir tout ce qu'on voudra sauf une réduction d'effectifs qui pourrait, disait-on début septembre, atteindre quelque 50 %.

« *Nous nous occupons*, déclarait dimanche M. Gorbatchev, *de la réforme de l'appareil du parti. Nous voudrions la mener à bien dans les meilleurs délais. Nous en avons déjà discuté et il y a une décision prise par le bureau politique.* » C'était dimanche, mais il est apparu mercredi qu'il fallait au préalable convoquer le comité central, et là deux hypothèses sont possibles.

Dans la première, ce serait le secrétaire général lui-même qui aurait souhaité la réunion de ce plénum pour que toute l'autorité des membres du comité central soit engagée dans une affaire qui suscite plus que des grincements : des grippements. Après tout, une telle partie ne serait que relativement risquée pour M. Gorbatchev, puisqu'il serait difficile au comité central de se prononcer contre l'application de réformes décidées par la conférence et dont il a déjà approuvé l'esprit. L'avantage que pourrait en tirer le secrétaire général serait en revanche appréciable, puisque sa propre autorité de chef du parti en sortirait renforcée et que serait ainsi effacée l'impression de flottement donnée depuis sa rentrée par une trop longue tournée en Sibérie, un discours de politique étrangère mal ciblé et des déclarations trop défensives, enfin, dimanche dernier.

« *Vous êtes inquiet ?* » – « *Pas du tout* », répondait, jeudi matin, un haut responsable très engagé dans le processus de réforme. Mais pourquoi alors ce soudain plénum ? Réponse : « *Pour montrer que la démocratisation s'élargit.* » La voix était tranquille, légèrement ironique, et il est vrai que, mercredi soir, M. Gorbatchev semblait parfaitement à l'aise et assuré lorsqu'il réaffirmait la nécessité de réformes politiques audacieuses devant le numéro un est-allemand, M. Honecker, qui n'est pas exactement un « fan » du changement.

Deuxième hypothèse, pourtant : ce plénum n'aurait pas été souhaité par M. Gorbatchev, mais lui aurait été au contraire imposé, tant le malaise de l'appareil était devenu grand. Plusieurs éléments de poids donnent crédit à cette thèse – du raidissement des conservateurs constaté pendant l'été à l'extrême durcissement de ton de la télévision et de la *Pravda* sur l'affaire arménienne. L'une et l'autre s'ingénient en effet depuis plusieurs jours à dénoncer à ce propos la « *mollesse* » des autorités et l'épanouissement de la « *subversion* », et il n'est un secret pour personne à Moscou que la *Pravda* comme la télévision ne sont pas contrôlées par les amis de M. Gorbatchev.

Une nouvelle fois, la partie est serrée et le suspense va durer jusqu'à la fin de la semaine – au moins.

BERNARD GUETTA.

La réforme de l'appareil : plutôt un prétexte

Dans son discours, prononcé il n'y a pas plus d'une semaine, devant les responsables des médias soviétiques, M. Gorbatchev n'annonçait aucun « plénum » du comité central pour ces jours-ci, mais il évoquait la réforme de l'appareil du parti, le sujet porté à l'ordre du jour de la réunion de vendredi, selon le porte-parole soviétique. De quoi s'agit-il ?

Ce que l'on appelle « l'appareil » du comité central du parti n'est, en principe, que la mécanique administrative mise au service du parlement du parti et de son secrétariat, mais il est en fait le véritable gouvernement du pays avec ses vingt services ou départements qui se superposent aux ministères et autres administrations gouvernementales.

Au côté des départements politiques traditionnels tels que les services chargés des cadres, de la propagande, des relations internationales, de la culture, etc., figurent en effet dix services purement économiques avec toutes leurs divisions sectorielles, de l'agriculture à l'industrie militaire en passant par les transports, le bâtiment, l'industrie chimique, le commerce et l'industrie légère, sans oublier un département économique général. Seuls deux services, d'ailleurs non économiques, ont été supprimés depuis Brejnev, et l'on est encore très loin de revenir à l'appareil beaucoup plus réduit qui était celui de Staline (onze départements seulement) et *a fortiori* sous Lénine. Le total se monte aujourd'hui à près de cinq cents cadres dirigeants dûment identifiés aujourd'hui (1), à plus de dix mille personnes si l'on englobe tous les personnels administratifs et subalternes travaillant dans l'énorme complexe de la Vieille-Place à Moscou, siège de l'institution.

Tout le monde est à peu près d'accord pour alléger ce dispositif, non seulement au comité central fédéral, mais dans les innombrables comités du parti qui reproduisent plus ou moins fidèlement le même appareil à l'échelon des républiques, des territoires et des régions. En revanche, les débats de la conférence avaient démontré une tendance des *apparatchiki* – soutenus sur ce point par M. Gorbatchev – à renforcer l'appareil des villes, arrondissements et cantons ruraux, supposés être plus proches des « masses ».

Un parlement-croupion

Mais précisément le consensus assez large déjà constaté sur le principe d'une telle réorganisation – sinon sur les modalités d'application – rend peu crédible l'hypothèse d'un plénum urgent consacré à ce seul sujet. Un remaniement des deux grands organismes qui dirigent cet appareil à Moscou – Politburo et secrétariat – semble beaucoup plus probable, surtout après les signes de tension au sommet enregistrés depuis des mois et jusqu'aux tout derniers jours. Et sur ce point, la grande inconnue de la session à venir est l'attitude de ce parlement-croupion qui comptait déjà une forte proportion de vieux héritiers du régime brejnévien lors de son élection en mars 1986 et qui, pour n'avoir pas été renouvelé lors de la dernière conférence, fait de plus en plus figure d'anomalie par ces temps « révolutionnaires ».

Sur les trois cent six membres titulaires actuels, plus de cinquante ont été mis à la retraite ou n'exercent plus aucune fonction d'importance, tandis que ceux qui ont été promus à leur place, s'ils assistent aux sessions, n'ont pas le droit de vote. Notons que ce parlement est l'un des plus vieux du monde (plus vieux même que sous Brejnev), avec quarante-deux septuagénaires et au total plus d'une moitié de sexagénaires (cent cinquante-cinq), contre vingt-un membres seulement (moins de 7 %) qui sont âgés de moins de cinquante ans... M. Gorbatchev aura besoin de toute sa fougue et de son énergie pour amener une telle assemblée à entonner son chant du cygne.

MICHEL TATU.

(1) Selon l'inventaire présent actuellement dans les banques de données du système SOVT.

● **Vingt arrestations en Lituanie.** – Une vingtaine de personnes ont été arrêtées à Vilnius, capitale de la république balte de Lituanie, lors d'un rassemblement (non autorisé) pour célébrer le quarante-neuvième anniversaire du second protocole secret du pacte germano-soviétique, a annoncé l'agence Tass. Des « *actes de hooliganisme* » ont été commis lorsque, selon Tass, « *plusieurs centaines de personnes ont tenté de se réunir* ». D'après les organisateurs de la Ligue pour la liberté de la Lituanie, « *plusieurs milliers* » de manifestants ont pu néanmoins se réunir après en avoir été empêchés par des groupes spéciaux de la police. – *(AFP.)*

Le ministre chinois des affaires étrangères se rendra à Moscou avant la fin de l'année

Le ministre chinois des affaires étrangères effectuera une visite officielle à Moscou avant la fin de l'année, qui sera suivie en 1989 par celle de son homologue soviétique à Pékin. Cet échange de visites a été décidé au cours d'un entretien entre M. Qian Qichen et M. Chevardnadze mercredi 28 septembre aux Nations unies, en marge de l'Assemblée générale, et annoncé à l'issue de la rencontre par le porte-parole soviétique. Du côté soviétique comme du côté chinois, on qualifie cette rencontre de « *percée* » dans les relations entre les deux pays, après plus d'un quart de siècle de brouille.

Les conversations sino-soviétiques en août à Pékin sur le Cambodge auraient contribué à ce déblocage. Pékin avait à l'époque souligné l'assouplissement de la position du Kremlin sur ce qui reste le principal des « *trois obstacles* » mis par la Chine à une véritable normalisation de ses relations avec l'URSS. Mercredi, le porte-parole soviétique a déclaré que MM. Chevardnadze et Qian « *sont convenus que l'avenir du Cambodge doit être décidé par les Cambodgiens, mais que d'autres pays peuvent aider à créer un environnement favorable à un règlement* ».

IRLANDE DU NORD

Visite surprise de Mme Thatcher

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a effectué, le mercredi 28 septembre en Irlande du Nord, une visite surprise d'une journée. Accompagnée de son mari, Denis, et du ministre à l'Irlande du Nord, M. Tom King, elle s'est notamment rendu dans un centre d'entraînement de la police nord-irlandaise.

Sa visite n'a pas été annoncée à l'avance pour des raisons de sécurité. Mme Thatcher s'était rendue en Ulster en novembre dernier pour assister à un service religieux à la mémoire des onze victimes civiles de l'attentat d'Enniskillen, revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

D'autre part, 500 kg d'explosifs de fabrication artisanale, deux fusils d'assaut, un lance-roquettes ainsi que des munitions ont été découverts dans le comté de Tyrone, a annoncé mardi 27 septembre la police de la province, le Royal Ulster Constabulary (RUC). Cet arsenal était caché dans des fûts en métal soudés et enterrés. Plusieurs personnes ont été interpellées. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE : le gouvernement mis en accusation

En trois jours, onze personnes ont été tuées par la Mafia

L'un des « patrons » de l'Honorable Société sicilienne, Giovanni Bontade, héritier d'une grande « famille » de la Mafia à Palerme, a été tué par balles mercredi 28 septembre ainsi que sa femme, dans leur villa.

Condamné à huit ans de prison au grand procès anti-Mafia en décembre 1987, Giovanni Bontade était sorti récemment de prison. Après avoir purgé une partie de sa peine – couverte par la détention préventive, – il avait obtenu l'assignation à résidence, en attente du procès en appel. Au moment même de l'annonce de son assassinat, un enseignant a été tué près de Messine. Ces trois meurtres portent à onze le nombre de personnes assassinées en Sicile par différents clans de la Mafia en moins de trois jours, depuis le meurtre, dans la nuit de dimanche à lundi, du juge Antonino Saetta (*le Monde* du 27 septembre).

Impuissants, le gouvernement et la classe politique ont été mis publiquement en accusation par la magistrature, l'Eglise et les Siciliens. « *Rome discute tandis qu'on assassine en Sicile* », a lancé l'archevêque de Catane, lors des funérailles du juge Saetta. Devant le chef de l'Etat, M. Francesco Cossiga, qui assistait à la cérémonie, Mgr Luigi Bommarito a ajouté : « *Monsieur le Président, qui sera la prochaine victime ? A Rome, on discute beaucoup, lentement, et parfois sans conviction...* »

Estimant que le pouvoir politique est « vendu », des Siciliens en colère ont lancé des pièces de monnaie sur le cortège officiel. « *Vous avez fait de l'Italie un cloaque mafieux* », ont crié des manifestants, dont certains ont réclamé la démission du ministre de l'intérieur, M. Antonio Gava.

Enfin, le haut-commissaire anti-Mafia, M. Domenico Sica, a lancé un ultimatum au pouvoir. Nommé le 2 août dernier, il attend toujours les *pouvoirs spéciaux qui lui ont été* promis. Le gouvernement s'est engagé à approuver d'ici à la fin de la semaine le projet de loi lui conférant davantage d'hommes et de moyens. « *Si l'Etat nous laisse seuls, la guerre est perdue* », a affirmé à l'occasion des funérailles un président de cour d'appel. – *(AFP.)*

ESPAGNE : accusés d'être des responsables du GAL

Deux policiers sont maintenus en prison

MADRID
de notre correspondant

Le tribunal chargé des délits de terrorisme en Espagne a rejeté mercredi 28 septembre à Madrid une nouvelle demande de mise en liberté provisoire des deux policiers accusés d'« *être les principaux organisateurs* » du Groupe antiterroriste de libération (GAL).

Dans des lettres envoyées à la mi-septembre au ministère espagnol de la justice, trois membres présumés du GAL, actuellement détenus à Lisbonne, avaient disculpé le commissaire adjoint José Amedo et l'inspecteur Michel Dominguez. Revenant sur leurs dépositions antérieures, ils affirmaient avoir été soumis à des pressions pour reconnaître les deux policiers espagnols comme les commanditaires de deux attentats commis à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz, dont ils sont accusés.

Le procureur général de l'Etat, M. Javier Moscoso, avait recommandé au ministère public de ne pas s'opposer à la demande de mise en liberté de deux policiers. Mais, dans son arrêt de mercredi, le tribunal affirme que les lettres mentionnées manquent « *d'authenticité et de valeur de preuve* ». En conséquence, les témoignages, les documents et les preuves apportés par le dossier d'instruction constituent toujours des « *données objectives* » et suffisantes pour maintenir en prison les deux policiers, incarcérés le 13 juillet dernier.

D'après le juge chargé de l'instruction, M. Baltazar Garzon, des fonds secrets du ministère de l'intérieur auraient servi à financer des activités délicteueuses du GAL, notamment des voyages à Lisbonne de José Amedo pour recruter des mercenaires chargés par la suite d'organiser des attentats contre des militants basques espagnols.

(Intérim.)

GRÈCE

Affrontements dans le centre d'Athènes

De violents incidents se sont produits au cours de la soirée du samedi 24 septembre dans le centre d'Athènes entre les forces de l'ordre et deux cents manifestants qui protestaient contre la faible peine infligée la veille à un policier responsable de la mort d'un adolescent en 1985.

Les manifestants ont dressé des barricades près de l'Ecole polytechnique, incendié une voiture et lancé des cocktails Molotov contre des magasins. Ils se sont ensuite réfugiés dans la cour de l'école, et les policiers ont fait usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour les disperser. Plusieurs personnes ont été interpellées.

Les jeunes gens protestaient contre la condamnation, vendredi par un tribunal d'Athènes, à une peine minimale (deux ans et demi d'emprisonnement) d'un policier qui avait tué avec son arme de service, le 17 novembre 1985, Michaelis Kalentzis, âgé de quinze ans. L'adolescent venait de participer à la marche sur l'ambassade des Etats-Unis qui commémore tous les ans la révolte des étudiants contre le régime des colonels (1967-1974), réprimée dans le sang, à l'Ecole polytechnique, le 17 novembre 1973. A la suite de cette affaire, deux ministres avaient donné leur démission. – *(AFP.)*

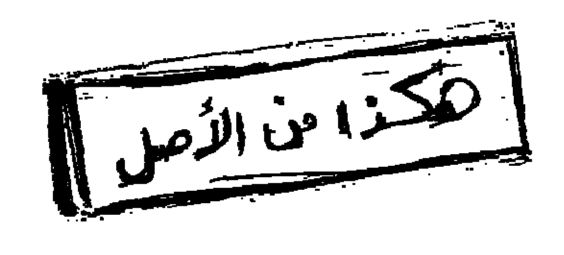
ISLANDE

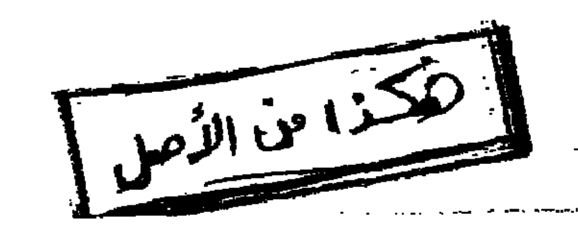
Gouvernement de centre gauche et légère dévaluation

Le nouveau gouvernement islandais, présenté le mercredi 28 septembre, à Reykjavik, est une coalition de centre gauche comprenant des représentants du Parti agrarien, du Parti social-démocrate et de l'Alliance du peuple. Nommé premier ministre, M. Steingrimur Hermannsson (agrarien) occupait les fonctions de ministre des affaires étrangères dans le précédent gouvernement de centre droite qui avait remis sa démission le 17 septembre à la suite de dissensions internes sur la politique économique.

M. Hermannsson, dont la cote de popularité dépasse largement l'audience de son parti, a annoncé une dévaluation timide de 3 % de la couronne, le blocage des salaires jusqu'en février 1989 et un contrôle des prix. Très endetté, le pays est soumis aux cours mondiaux du poisson. Mais, libre de toute alliance économique contraignante, sa marge de manœuvre est finalement plus grande que celle de puissances plus importantes. Le poisson étant un produit pour lequel la demande est supérieure à l'offre.

La nouvelle coalition de centre gauche devrait pratiquer l'antivérité des prix. A l'industrie de transformation du poisson, qui tourne à perte, des subventions massives sont déjà promises, et le coût du crédit sera abaissé de trois points, en dehors de toute logique économique. – *(Corresp.)*





Diplomatie

La France propose une action de l'ONU au Liban pour y faciliter l'élection d'un président

NEW-YORK
de notre correspondant

Les événements se sont précipités le mercredi 28 septembre en raison du rappel à Moscou du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. Alors qu'il devait séjourner à New-York jusqu'au 3 octobre, le ministre soviétique des affaires étrangères a fait savoir, dès mardi soir, à ses collègues étrangers qu'il devait rentrer à Moscou pour participer à une réunion du comité central prévue pour vendredi *et qu'il quitterait* New-York mercredi soir.

Selon le porte-parole soviétique, M. Guerassimov, *« des questions très importantes concernant la réorganisation de l'appareil du parti »* sont à l'ordre du jour. Dans les milieux diplomatiques, on estime que l'importance des changements préparés à Moscou est grande, car M. Chevardnadze — un fidèle de M. Gorbatchev — avait un calendrier très chargé à New-York.

Aussitôt, les représentations diplomatiques ont entrepris un chambardement *des rencontres* prévues : le déjeuner des cinq membres permanents du Conseil de sécurité notamment a été supprimé et remplacé par une séance de travail tenue mercredi soir dans les bureaux du secrétaire général des Nations unies.

En un peu plus d'une heure, les cinq ministres (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne) et le secrétaire général de l'ONU ont procédé à un *« large échange de vues sur les principales questions internationales »*. A la demande de M. Roland Dumas, ils se sont penchés sur la situation au Liban.

« La France souhaiterait que les Nations unies réfléchissent aux moyens d'aider à la tenue de l'élection libre d'un nouveau président libanais », a-t-on appris de source proche des Cinq, où l'on précise que Paris a proposé une *« action matérielle des Nations unies sur place, sous la forme d'une présence neutre destinée à permettre l'organisation effective du scrutin »*, à condition, bien sûr, qu'un accord raisonnable se dégage entre les groupes chrétiens.

La proposition française se heurte à une opposition quasi totale de la part de la Syrie, dont le gouvernement ne semble pas accorder une importance excessive aux menaces de partition qui pèsent sur le Liban.

M. Dumas a rencontré son collègue syrien mardi, sans parvenir à l'intéresser au projet français. En revanche, les autres membres du groupe des Cinq n'ont pas élevé d'objections.

Le secrétaire d'Etat George Shultz a, pour sa part, admis l'échec des tentatives américaines en faveur d'une rapide élection du président du Liban. *(Lire page 6 l'article de Françoise Chipaux sur cette élection au Liban.)*

Apaisement sur l'Afghanistan

Revenant partiellement sur l'impression laissée la veille par ses propos tenus à la tribune de l'Assemblée générale, le ministre soviétique a protesté contre les *« violations des accords de Genève »* sur le retrait de l'armée rouge, sans toutefois recourir à des menaces plus précises. Son intervention devant le groupe n'a soulevé qu'une réplique de M. Shultz. Selon le secrétaire d'Etat, l'armée rouge et les unités du régime de Kaboul ont, à maintes reprises, violé la souveraineté du Pakistan. M. Shultz a invité les organes compétents des Nations unies à entamer une enquête exhaustive sur les différentes violations des accords.

Alors qu'il avait, au début de la réunion, suggéré une prise de position commune des Cinq sur ce sujet, M. Chevardnadze a finalement abandonné sa demande. *« Les Soviétiques nous ont laissé l'impression qu'ils ne remettraient pas en cause le calendrier du retrait »*, a affirmé plus tard le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. Cette impression est partagée par les milieux diplomatiques occidentaux à l'ONU.

Quelques heures plutôt, lors d'une conférence de presse, M. Guerassimov avait également tenté de clarifier la situation en soulignant que *« l'Union soviétique voulait tenir la parole donnée »* en ce qui concerne les accords de Genève. *« Nous demandons simplement que l'autre partie tienne également sa parole »*, avait-t-il ajouté, rappelant que les accords *« interdisent au Pakistan de tenter de renverser le gouvernement de Kaboul »*. *« Or*, a-t-il affirmé, *l'encouragement donné aux prétendus combattants de la liberté de lancer des missiles sur des villes afghanes constitue une violation des accords. »*

Au même moment, à Washington, commentant la récente attaque meurtrière de la résistance sur Kaboul, un porte-parole du département d'Etat affirmait que *« les Etats-Unis ont fait savoir aux résistants afghans qu'il n'était pas dans leur intérêt de mener des actions qui pourraient retarder le retrait des troupes soviétiques »*.

La guerre du Golfe

Le seul conflit régional explicitement évoqué par les Cinq dans leur communiqué est celui du golfe Arabo-Persique. Se félicitant du cessez-le-feu intervenu entre l'Irak et l'Iran le 20 août, les Cinq ont *« exprimé la conviction que les deux parties ont maintenant la possibilité de parvenir à une paix globale, juste, honorable et durable »*.

Les Cinq appellent également l'Irak et l'Iran *« à faire preuve de retenue et de souplesse et à rechercher des solutions mutuellement acceptables »*. Dans son discours devant l'Assemblée générale, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a demandé que les Nations unies mettent sur pied une enquête sur *« l'utilisation des armes chimiques par l'Irak contre les populations kurdes »*. Une telle enquête, demandée déjà par onze autres pays occidentaux, a été refusée par l'Irak et par la Turquie. Ce refus met le secrétaire général de l'ONU dans l'impossibilité de dépêcher des experts sur place.

CHARLES LESCAUT.

M. Mitterrand à l'université de New-York avant de s'adresser aux Nations unies

NEW-YORK
de notre envoyée spéciale

Après le président Reagan, après M. Chevardnadze, M. Mitterrand devait se livrer, jeudi 29 septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies à un vaste tour d'horizon des questions internationales dans lesquelles les relations Est-Ouest et le désarmement devaient avoir la part belle.

On s'attendait que le président de la République s'exprime à cette occasion de façon plus détaillée qu'il ne l'a fait jusque-là à propos d'un domaine où la France est directement partie prenante au processus du désarmement, celui des armes conventionnelles en Europe et des *négociations qui* devraient prochainement s'ouvrir à Vienne. M. Mitterrand devait également insister sur les armes chimiques et réagir positivement à la proposition faite à la même tribune il y a deux jours par le président Reagan de convoquer une conférence internationale. Il devait aussi faire valoir, prévoyait-on, qu'il ne suffit pas d'interdire l'usage de ces armes et qu'il y a urgence à faire aboutir les négociations de Genève visant à en interdire la fabrication.

Plutôt que de lancer des initiatives spectaculaires, le président cherche surtout à convaincre de la cohérence de sa nouvelle approche du désarmement et à en souligner le caractère globalement positif. M. Mitterrand devait aussi passer *en revue un certain nombre* de conflits régionaux en insistant sur ceux pour lesquels la France peut prétendre jouer un rôle particulier, notamment le Cambodge. Il devait enfin, suite à son initiative du mois de juin dernier consistant à annuler une partie de la dette des pays les plus pauvres, lancer quelques *idées* sur l'endettement des pays qu'on appelle à *« revenu intermédiaire »*.

Avant de s'adresser aux Nations unies, M. Mitterrand aura eu une brève rencontre avec M. Dukakis. Tout à sa course à la Maison Blanche, le candidat républicain George Bush ne devait accorder au président que le temps d'un entretien téléphonique.

A son arrivée à New-York mercredi, M. Mitterrand était allé recevoir le titre de docteur *honoris causa* de l'université de New-York, lors d'une cérémonie qui marquait le coup d'envoi aux Etats-Unis de la célébration du bicentenaire de la Révolution française. On avait convoqué dans la bibliothèque de l'université, drapée de pourpre pour l'occasion, la fine fleur de Washington Square, le ban et l'arrière-ban de l'intelligentsia francophile newyorkaise; on avait aussi fait donner une version soprano des hymnes français et américain, des extraits de la version Broadway des *Misérables*, de Victor Hugo, et Louis Malle était venu lire la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Bref, ce fut un grand moment pour la New-York University, soigneusement mis en scène avec ce talent particulier qu'ont les Américains pour marier solennité et music-hall.

On vit donc apparaître le président de la République, augustement vêtu de la toge violette. Mais son bref discours ne fut à la mesure ni du costume ni du sujet : quelques phrases sur la façon dont se sont nourries l'une et l'autre, la France et l'Amérique de la fin du dix-huitième siècle, quelques allusions aux querelles d'historiens, et quelques bonnes paroles sur le devoir de répondre aujourd'hui aux espérances d'hier. Pas de quoi satisfaire sans doute la ferveur des Américains qui travaillent depuis longtemps déjà à la célébration de ce bicentenaire, à commencer par Tom Bishop, responsable du département de civilisation française, le principal organisateur de l'imposant programme de manifestations que propose pour les mois qui viennent l'université de New-York.

CLAIRE TRÉAN.

Accord entre Washington et Madrid sur la présence militaire américaine en Espagne

Les Etats-Unis et l'Espagne ont mis un point final à leurs négociations sur le renouvellement de l'accord de défense fixant les modalités de la présence militaire américaine sur le territoire espagnol. Les derniers problèmes en suspens ont été réglés mercredi 28 septembre à New-York par le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez-Ordonez.

Le principal point de litige entre les deux parties avait été réglé dès le mois de janvier. Washington avait dû se résoudre à accepter le retrait dans un délai de trois ans de ses soixante-douze chasseurs-bombardiers de la base aérienne de Torrejon, près de Madrid. Pour le gouvernement espagnol, la présence des F 16, qui seront ultérieurement déployés en Italie, était davantage liée aux intérêts stratégiques spécifiques des États-Unis qu'à ceux de l'OTAN.

Le nouvel accord porte sur huit ans, au lieu de cinq pour les précédents. Pour la première fois, il ne prévoit aucune contrepartie d'aide militaire ou économique des Etats-Unis à l'Espagne. Par cet accord, Madrid et Washington reconnaissent que leur coopération est dans leur intérêt commun et dans celui de l'ensemble de l'Alliance atlantique, a estimé le porte-parole du département d'Etat, M. Redman.

Les deux parties sont finalement parvenues à un compromis sur la question délicate de la présence d'armes nucléaires sur le territoire espagnol. Tout en maintenant son refus de principe de voir de telles armes introduites dans son pays, le gouvernement espagnol a finalement accepté de ne pas chercher à savoir si les navires américains mouillant dans ses eaux en transportent ou non.

Malgré la restitution de la base de Torrejon, l'accord prévoit le maintien d'une présence militaire américaine *« substantielle »* en Espagne. Les Américains continueront à disposer d'importantes facilités à la base de Rota pour leur marine et à Saragosse et à Moron pour leur armée de l'air. — *(AFP, Reuter.)*

Asie

JAPON : budget militaire en hausse

Le retour des « marchands de canons »

TOKYO
de notre correspondant

Sur le marché hautement spéculatif qu'est la Bourse de Tokyo, il est des valeurs sûres : les actions de Mitsubishi Heavy Industries (MHI), par exemple. Bons dividendes et pas de surprise : *« Ce sera le dernier titre à s'effondrer »*, plaisante un spécialiste. MHI est le premier « marchand de canons » du Japon. Le dernier Livre blanc sur la défense, qui fait état d'un budget militaire en augmentation de 5,2 % par rapport à 1987 (*le Monde* du 25 août), tend à confirmer que l'industrie d'armement a un bel avenir dans un pays qui, par sa Constitution de 1946, a pourtant renoncé à la guerre.

Cette industrie d'armement profite d'un environnement favorable : tout d'abord de l'effet de cinq ans d'une politique de renforcement du potentiel militaire nippon menée par M. Nakasone, qui s'est traduite en 1987 par le dépassement du seuil psychologique de 1 % du PNB consacré à la défense, fixé en 1976 par le gouvernement Miki.

En outre, le pacifisme militant des années 60 et 70 a fait long feu. Les nouvelles générations sont largement dépolitisées et plus sensibles aux arguments gouvernementaux soulignant la *« menace soviétique »* qu'à ceux des partis d'opposition : selon les sondages d'opinion mentionnés par le Livre blanc, 70 % des Japonais sont favorables à la politique de défense actuelle. En fait, par un de ces renversements des rôles que ménage parfois l'histoire, ce sont les Japonais, auxquels les *Etats-Unis imposèrent au lendemain* de la défaite une Constitution pacifique, qui aujourd'hui apparaissent « résister » — jusqu'à un certain point — aux pressions de Washington pour accroître leurs dépenses militaires.

Un tel climat se reflète sur le comportement des industriels de l'armement : le profil bas qu'ils adoptaient encore au début de la décennie n'est plus de mise. Ils font activement et ouvertement du *lobbying* pour obtenir des commandes. Pour l'instant, les exportations leur sont interdites, mais les commandes de l'Agence de défense (1 200 milliards de yens en 1987, en augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente) constituent un marché non négligeable. Surtout, celui-ci est appelé à se développer.

De manière significative, Nissan, le constructeur automobile, a récemment fait approuver par ses actionnaires une modification de ses statuts l'autorisant explicitement à fabriquer des armes : ce que l'entreprise fait au demeurant depuis trente-quatre ans, à une faible échelle (1 % de son chiffre d'affaires). Mais elle s'attend à un accroissement des commandes. De même, Ishikawajima Harima Heavy Industries a fait figurer depuis juin 1987 parmi ses activités la production d'armements. Chez Mitsubishi Heavy Industries, le chiffre d'affaires du département des armements représentera bientôt entre un quart et un tiers du total des ventes de l'entreprise (ce qui est déjà le cas pour Kawasaki Heavy Industries, dont le chiffre d'affaires s'élève à 600 milliards de yens). Au cours de l'année fiscale 1987 (qui s'est achevée le 31 mars dernier), le matériel a représenté 18,3 % des ventes de MHI, soit 311 milliards de yens (une augmentation de 14,9 % par rapport à l'année précédente).

Au cours de 1986 et 1987, MHI a consacré 130 milliards de yens (soit 40 % de ses dépenses en capital) au développement de son usine de Nagoya, où ont été transférés plus d'un millier de ses employés travaillant antérieurement dans la construction navale. Le grand projet dont l'entreprise est le chef de file est la construction, en coopération avec les Américains, d'un nouveau chasseur, baptisé FSX, dont la sortie est prévue en 1993. L'Agence de défense doit acheter cent trente FSX, dont le prix unitaire s'élèvera à 5 milliards de yens.

Ce fut longtemps la technologie militaire qui passait dans le domaine civil. Désormais, c'est le contraire. C'est sans doute dans les armements sophistiqués que les Japonais sont appelés à prendre une place. NEC, par exemple, met sa technologie en matière de télécommunications au service de la construction, en coopération avec Hughes Aircraft, d'un système de transmission des données de radar. Fujitsu et plusieurs autres entreprises électroniques sont pour leur part engagées dans un programme d'équipement et de production au Japon du missile américain Patriot.

Afin de développer la recherche, notamment dans le domaine de l'électronique destinée aux armements, l'Agence japonaise de défense s'est dotée l'année dernière d'un institut de recherches dont le budget est cependant encore limité (2 % du total du budget de défense). La coopération avec les Etats-Unis dans le domaine de la technologie militaire devrait être renforcée par l'accord de protection des secrets de défense signé au début de cette année. Cet accord vise assurément à éviter que se renouvellent les « fuites » dont s'était rendu coupable Toshiba. *Mais il témoigne aussi* de la préoccupation américaine de voir le Japon gagner trop d'indépendance en matière de technologie militaire.

Les Japonais commencent en fait à dire qu'ils devront un jour ou l'autre instituer eux aussi un système de protection de leurs licences. Une mission du département de la défense américain, qui s'est rendue récemment au Japon, souligne, dans un rapport, que l'avance technologique de ce pays dans certains domaines est riche d'applications potentielles à la production d'armement (notamment dans les secteurs des fibres optiques, de la micro-électronique et de l'espace).

PHILIPPE PONS.

● ***Seiji Ozawa et un universitaire français lauréats de la Fondation du Japon.*** — La Fondation du Japon a attribué, jeudi 29 septembre, ses prix pour 1988, qui récompensent les meilleures contributions aux échanges culturels entre le Japon et les autres pays. Les grands prix vont à *M. Xia Yen*, vice-président de la Fédération chinoise de littérature et cercles d'art, et au chef de l'orchestre symphonique de Boston, Seiji Ozawa. Les prix spéciaux ont été décernés au professeur de langue et de littérature japonaises Jean-Jacques Origas, de l'Institut national des langues et civilisations orientales de Paris, spécialiste de littérature moderne, et au Centre culturel nippo-canadien de Toronto, au Canada.

Asie

Japon

La nation la plus homogène qui soit...

(Suite de la première page.)

En dehors des quelques prêtres qui vivent sur place, une seule personne est habilitée à y pénétrer, et cette personne est en train de mourir. C'est que repose ici, sous l'apparence d'un miroir, dans le sanctuaire dit intérieur, le Naiku, l'âme d'Amaterasu, la déesse solaire dont l'empereur du Japon est censé descendre en ligne directe. Parmi tous ces gens qui retrouvent leur groupe grâce à l'uniformité de ses parapluies ou au fanion de son énergique accompagnatrice, combien ont-ils fait le voyage pour prier pour Hirohito ? Bien malin celui qui pourrait le dire avec certitude.

Ils sont nombreux certes à calligraphier leur nom sur les registres de sympathie *(concern)*, disposés à l'entrée, ou à s'incliner devant les autels et à jeter quelques sous sur un caillebotis disposé à cet effet, voire à dire quelques mots devant des micros et des caméras de TV soigneusement entourés de plastique pour les protéger des méfaits de l'humidité ambiante. Ils sont infiniment plus rares à psalmodier des prières. Loin d'avoir, d'une manière générale, l'air par trop affligé, on les voit se photographier et se filmer à qui mieux mieux, rient et sourient à tout propos. Ils paraissent, en un mot, tout au plaisir d'être ensemble. Naturellement personne ne râle, personne ne chahute, personne ne se bouscule. Chacun fait de son mieux pour être aimable et semble s'en bien trouver. *Aucun risque de se* faire voler sac ou portefeuille. Nous sommes au Japon, pas en Europe.

Il n'était pas nécessaire de venir jusque-là pour le constater. A peine a-t-on mis le pied sur le sol nippon que l'on mesure à quel point le tempérament naturel est à l'opposé du nôtre. La France, disait Valéry, est la nation la plus hétérogène qui soit. L'homogénéité est la substance du Japon, sa règle, que seule une minorité met vraiment en cause. dans quel autre pays verrait-on garçons et filles de terminale accepter aussi facilement de porter des uniformes qui paraissent de surcroît toujours lavés et repassés de frais ? Où sent-on un tel soin dans l'habillement des uns et des autres, à se distinguer le moins possible, sans pour autant d'ailleurs se priver des signes extérieures de l'aisance que constitue la possession d'articles de grandes marques ?

Le consensus privilégié

Difficile d'imaginer pays moins individualiste : à vingt ans, vous passez un concours qui vous fait entrer dans une entreprise où vous resterez votre vie durant. A quelques exceptions près, c'est vrai même des journaux : ce n'est pas au Japon que l'on passerait du *Nouvel Observateur* au *Figaro ! Les syndicats sont « maison », l'esprit de contradictin réduit à l'extrême, et le consensus considéré comme le seul moyen honorable de mener une société. Les chefs n'ont pas ici à être charismatiques — et l'ancien premier ministre M. Nakasone a souffert d'avoir quelque peu cette image. Celle d'Hirohito, dieu empereur soudain laïcisé, au comportement d'une discrétion exemplaire, correspondant certainement à cet idéal de respectabilité bourgeoise qui, hors les milieux intellectuels, les contestataires de gauche et les nostalgiques du temps des samouraïs, anime la majeure partie du peuple.*

Napoléon nous l'a appris, la politique des nations est inscrite dans leur géographie. La France, depuis deux mille ans, n'a cessé de mêler son sang à celui de ses envahisseurs. Son identité, qui est forte, est marquée de ce fait d'un sceau d'universalisme et de diversité. Le Japon qui a été envahi pour la première fois en 1945, présente le spectacle d'une unité ethnique et culturelle sans pareille dans le monde d'aujourd'hui. Bien sûr, il a subi lui aussi quelque peu l'influence des iées extérieures, mais bien moins qu'on ne se l'imagine.

S'il a importé du continent asiatique les caractères chinois, il ne les utilise que parmi d'autres, et il n'a pas laissé le boudhisme, quelle que soit la puissance de son emprise sur l'âme nippone, se substituer au shinto, religion limitée à l'archipel et dont le panthéisme et le syncrétisme ne contribuent pas peu à la cohésion nationale. Si, l'empereur Meiji a largement emprunté, à partir de 1868 aux idées et aux techniques de l'Europe, c'était dans le but d'éviter que celle-ci et les Etats-Unis — n'inscrivent l'archipel sur la liste des objectifs de leur impérialisme alors universel. Si le pays peut donner l'impression de s'être, depuis 1945, beaucoup inspiré des Etats-Unis, il suffit d'ouvrir un peu les yeux pour voir la réalité nationale affleurer sous le placage américain, qielle que soit la gravité des ravages que le capitalisme sauvage a infligés au paysage des villes avec sa puvlicité horrible et son indifférence totale à l'urbanisme.

Des contacts singulièrement limités

On mesure vite, au nombre relativement limité de visiteurs étranges au Japon (deux millions par an) et à celui des visiteurs japonais à l'étranger (six millions) à quel point les contacts sont en réalité réduits entre Nippons et non-Nippons. La connaissance des langues est d'autant plus réduite que les mécanismes mentaux dont relèvent les parlers inso-européens d'une part, japonais de l'autre, sont si différents que peu de gens sont capables de passer sans trop de peine de l'un à l'autre. Non seulement les Japonais se sont bien gardés de romaniser leur écriture, comme l'ont fait les Vietnamiens ou les Turcs, mais le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'abusent pas, dans les gares ou sur les routes, des inscriptions en caractères latins, ce qui rend souvent difficile à l'Américain ou à l'Européen de passage de s'y retrouver.

*En revanche, il pourra voir sour*dre prtout, notamment à Tokyo, le Japon de toujours, amoureux de la nature et du tatami : dans cette monstrueuse anarchie de pierre, de béton, de verre et de bois, et d'enseignes lumineuses, enjambée par des *autoroutes qui se font la courte* échelle — on n'en finit pas de découvrir à chaque pas des arbres, des plantes des recoins d'humanité souvent minuscules, miracu leusement sauvegardés. On se demande d'ailleurs à quel prix. Car le coût du *moindre terrain, dans la capitale, se* chiffre par dizaines de millions de nos francs (actuels). Personne ne peut plus acheter et il y a des gens pour dire que les problèmes de la ville ne pourront être réglés après le gros tremblement de terre que chacun attend.

Une bonne manière de voir le Japon à Tokyo est de monter à l'arrière du train qui conduit, en une heure et demie de temps, à travers une banlieue surpeuplée, jusqu'aux abords du mont Fuji d'ailleurs généralement soustrait par les nuages à l'admiration des amateurs d'art et de montagne. La voie a beau être coincée entre les gratte-ciel ou d'assez minables HLM, elle court le plus souvent dans la verdure. C'est aussi l'occasion de contempler un spectacle fascinant : le jeu des innombrables passages à niveau qui subsistent dans la magapole et qui se soulèvent à peine passée la rame. L'alternance se fait au même rythme que celui des feux rouges et verts dans les rues de Paris. Elle suppose de la part de la population y compris de ces jeunes enfants qu'on ne se lasse pas de voir rouler à vélo un parapluie à la main, des réflexes acquis de longue date.

A la vérité, chacun sait dès le berceau que la place est comptée pour lui et que son salut passe par celui de la collectivité. C'est de cette manière que le Japon a surmonté la plus atroce défaite que peuple ait jamais subie et qu'il s'est hissé en quarante ans au rang de deuxième puissance économique du monde, avec un PNB par tête qui, du fait de l'excessive appréciation du yen, excède celui des Etats-Unis, une croissance à 3,8 %, un chômage et une inflation inexistants, d'énormes excédents commerciaux et un taux d'intérêt à 4,50 %. Voyant ces chiffres il ne manque pas de Français pour se dire qu'il n'y a qu'à copier le modèle japonais. Les mêmes exaltaient jadis ou tel autre modèle, américain, allemand ou suédois. Mais celui-là demeure, pour les raisons qu'on a dites, et qui tiennent essentiellement au caractère extraordinairement préservé de l'unité et de l'identité de la nation nippone le plus difficile à imiter.

A la recherche d'un grand dessein

Est-ce à dire que les Japonais en soient pleinement satisfaits ? *« L'homme ne vit pas seulement de pain »*, a rappelé un écrivain soviétique, Doudintsev, tout de suite après la mort de Staline, à une époque où beaucoup de ses compatriotes en manquaient. L'homme ne vit pas non plus seulement d'ordinateurs, d'électronique et de productivité. PLus qu'aucun autre pays sans doute, le Japon s'est considéré au cours de ces dernières années et se considère encore comme une entreprise, *et le parti au pouvoir, qui y est* installé, cas unique dans une démocratie, depuis quarante ans, n'a pas pour habitude de beaucoup contrarier les « desiderata » du grand patronat. Mais il y a le reste. Le culturel, dont l'Etat se lave les mains, comptant sur le mécénat des grands groupes privés, et surtout la politique au sens large du terme, qui, malgré la prospérité du moment, fait indiscutablement problème.

Edgar Morin insistait récemment dans ces colonnes sur la nécessité pour la France d'un grand dessein mobilisateur, qui ne se limite pas à la gestion. Il est plus facile à un pays comme le nôtre, qui a tant contribué à l'histoire des idées, d'imaginer des évolutions, des structures, des mots rassembleurs, qu'au Japon, dont l'élaboration des concepts n'est pas le fort. Or son poids même lui confère des responsabiltés auxquelles il lui faudra bien faire face un jour. Nous vivons en effet une période assez nouvelle de l'histoire du monde dans la mesure où les deux puissances dominantes du moment amorcent un déclin parallèle, encore que d'ampleur inégale selon les moments, sans que se dessine l'émergence d'une nouvelle puissance hégémonique.

Le Japon, nation la plus dynamique sur le plan de l'industrie, de la recherche, et maintenant de l'investissement, nation qui a mené après 1931, la politique la plus hégémonique qui soit, le Japon se refuse toujours aujourd'hui à jouer un rôle diplomatique qui aille au-delà de la défense de sa sécurité et de ses intérêts. Et s'il se réarme, sous la pression américaine, c'est sans beaucoup d'enthousiasme, en ne dépassant qu'à peine ce niveau de 1 % du revenu national qui a longtemps été considéré comme le plafond de son budget militaire, et en écartant comme proprement blasphématoire toute idée de nucléarisation.

Un monde uni

Loin de lui en tout cas l'idée de favoriser, à l'instar de ce qui se passe en Europe, un regroupement de ses voisins. Compte tenu de la différence de poids entre eux et lui, il aurait trop peur d'apparaître comme voulant dominer à nouveau la région qu'il avait jadis entrepris d'asservir. Cette approche contribue d'ailleurs à expliquer ses inquiétudes à l'égard de la construction européenne. Outre qu'il soupçonne les participants de vouloir en faire, selon le mot du premier ministre Takeshita, une « forteresse » protectionniste, il a beaucoup de peine à n'y pas voir un nouvel avatar de l'hégémonisme français. Tout le discours que l'on peut tenir sur la *nécessité* pour les pays de la CEE de conjuguer leurs forces et leurs volontés s'ils veulent continuer à peser dans la politique et l'économie mondiales, se heurte à l'incrédulité d'esprits mal préparés à concilier les deux notions *a priori* il est vrai contradictoires d'unité et de pluralité.

Là, en revanche, où l'on sent les Japonais demandeurs, parce que mal assurés d'eux-mêmes, c'est en ce qui concerne l'organisation mondiale. Comme l'écrivait récemment l'*Economist, « ils sont dans la confusion à propos de la prochaine étape, ils se trouvent soudain en première ligne sans carte du terrain »*. Réconciliés avec la Chine, admettant petit à petit que décidément il y a quelque chose de changé en URSS, même si la clé de l'entente passe pour eux par la restitution intégrale de l'archipel des Kouriles, chipé en douce par Staline à Yalta, ils voient bien qu'a enfin une petite chance de prendre corps ce monde uni, ce *one world* que célébraient les banderoles du stade de *Séoul* le jour de l'ouverture des Jeux.

Ils voient cette perspective avec sympathie. Ils savent qu'ils doivent y jouer un rôle et, malgré la priorité qu'ils sont tentés de donner à de sproblèmes intérieurs comme le logement ou les retraites, à propos desquels il y a énormément à faire, ils sont prêts à coponsentir un effrot important de ce point de vue notamment dans le sens de l'allègement de la dette du tiers-monde. Mais comment vivra le village planétaire ? Sur quelles structures intermédiaires s'articulera-t-il ? Quelle contribution le Japon pourra-t-il y apporter ? Rares sont les Nippons qui y ont réfléchi même si certains commencent à admettre que la question se pose.

Pour un brillant ancien du MIT comme le professeur Takashi inoguchi, de l'université nationale de Tokyo, le pays doit s'habituer à penser par lui-même, á devenir un *« état ordinaire »*. un de ses collègues d'osaka, Nakatani Iwao, ne va-t-il pas jusqu'à écrire : *« Dans les années qui viennent le peuple japonais va se trouver confrotné à la plua grande épreuve de son histoire depuis l'arrivée des bateaux noirs du commodore Perry ? »* (1).

Malgré les données complétement différentes, la France se trouve elle aussi avec la perspective du marché unique de 1992 devant une échéance capitale. Dix jours passés au Japon nous ont surtout montré l'étendue de l'ignorance qui subsiste de part et d'autre. Ils nous ont montré aussi que notre pays conserve là-bas un prestige qui doit plus à sa culture, à sa capacité de lancer des idées, qu'à l'ampleur de son PNB, même si les Japonais sont de plus en plus nombreux à mesurer le bond technologique accompli récemment dans l'hexagone.

Dans un cas comme dans l'uatre, une forte identité nationale, ainsi que le constatait dans son livre à succès sur l'ascension et le déclin des grandes puissances, l'historien américain Paul Kennedy (2), a largement contribué à faire jouer dans le passé à nos deux pays un rôle au-delà de ce qui annoncerait l'étendue de leur territoire et le nomre de leurs habitants.

La nature de ces deux identités, on l'a dit et redit, est très différente. *Mais c'est pour cette raison* précisément qu'ils ont certainement beaucoup à apprendre l'un de l'autre et à confronter leurs idées sur le prochain millénaire.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Cahiers du Japon, nº 35, printemps 1988. Perry est l'officier de marine américain qui força le Japon à ouvrir ses portes, en 1854, aux navires étrangers.

(2) Paul Kennedy, *The Rise and Fall of the Great Powers*, Randon House, New-York, (*le Monde* du 22 avril 1988).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Proche-Orient

ISRAEL

L'enclave de Taba, objet de polémique dans la campagne électorale

La commission d'arbitrage internationale, à laquelle l'Égypte et Israël ont soumis en 1986 leur différend frontalier sur l'enclave de Taba, devait rendre son verdict jeudi 29 septembre à Genève. Selon toutes les indications recueillies de source diplomatique, elle devait accorder à l'Egypte la souveraineté sur ces quelques arpents de plage au bord de la mer Rouge, à quelques kilomètres d'Eilat, qu'Israël s'était refusé à évacuer lors de son retrait du Sinaï en 1982. Ce différend avait lourdement pesé sur les relations israélo-égyptiennes.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Déjà, les insultes ont commencé à fleurir. La classe politique n'a pas attendu le verdict de la commisson d'arbitrage pour polémiquer et exploiter l'affaire à des fins électorales, à quelques semaines du scrutin législatif de novembre.

Chacun considérait depuis quelques jours que les arbitres allaient décider en faveur du Caire et que l'enclave de Taba – un hôtel, et quelques dizaines de mètres de plage sur la mer Rouge, face au golfe d'Akaba – allait devoir être restituée à l'Égypte. Comme c'est un premier ministre travailliste, M. Shimon Pérès, qui accepta, en 1986, de remettre le destin de Taba entre les mains d'une commission d'arbitrage, les premiers coups sont évidemment partis de la droite. Dès mardi, le directeur de la campagne électorale du Likoud, M. Moshe Arens, a tout bonnement accusé le chef travailliste d'avoir *« bradé, vendu »* une partie du pays.

Les travaillistes répliquent que rien n'était inévitable. La mission confiée à la commission d'arbitrage laissait les deux parties libres de trouver ensemble un compromis. On y était presque arrivé cet été et sur une base raisonnable : retour de Taba à la souveraineté égyptienne, Israël conservant la libre disposition des installations touristiques qui s'y trouvent, et les touristes un accès quasi automatique à l'enclave.

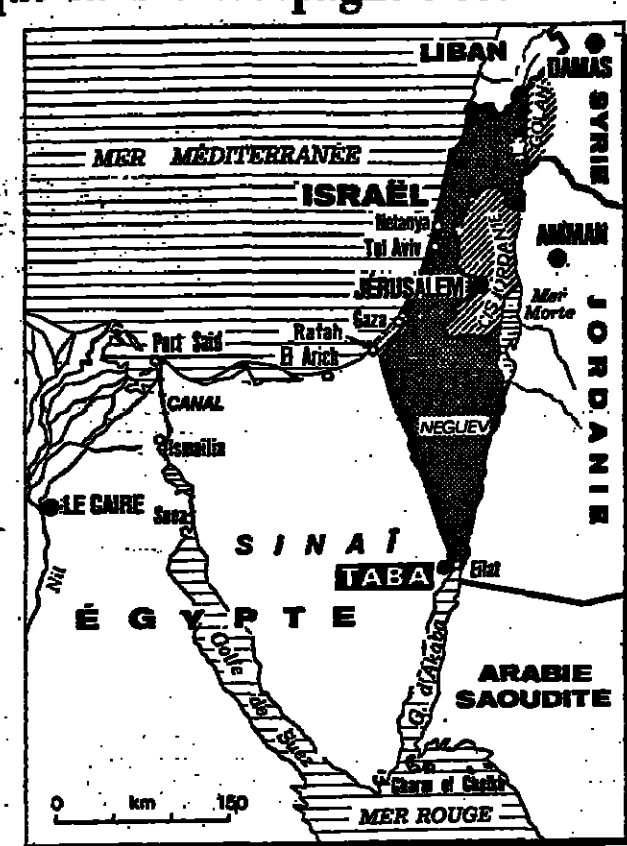
Or le premier ministre, M. Itzhak Shamir, s'est catégoriquement opposé à cette solution. Dans les rangs travaillistes, certains accusent M. Shamir d'avoir agi à dessein. Le chef du Likoud se serait refusé au compromis, tout en sachant que les arbitres décideraient en faveur de l'Egypte ; il serait maintenant à même, en pleine campagne électorale, de stigmatiser les travaillistes : parti du compromis, prêt à toutes les concessions territoriales, disposant avec légèreté du patrimoine... Le registre est connu et bien dans la manière du Likoud.

Le Caire compte sur Israël

Et maintenant ? Reste à appliquer le jugement, et l'affaire peut mettre à rude épreuve les relations entre Jérusalem et le Caire. Le mandat des arbitres est limité : ils se prononcent seulement sur l'emplacement – disputé – de telles bornes frontalières, pas sur le tracé proprement dit de la frontière entre les deux pays.

Le Caire compte sur Israël pour *être fidèle* à l'esprit de la décision arbitrale, c'est-à-dire pour reconnaître pleinement la souveraineté égyptienne sur Taba. Au Likoud, certains sont plus réticents. Interrogé cet été, un des plus proches collaborateurs du premier ministre, M. Ben Aharon, expliquait : *« Le tracé précis de la frontière et l'avenir des installations touristiques resteront à négocier après le jugement des arbitres. »* Comme on lui demandait si *« cela pouvait durer des siècles »*, M. Ben Aharon répliqua : *« Cela peut prendre du temps. »* C'est précisément ce qu'on redoute au Caire, où l'on ne cache pas que toute velléité d'obstruction de la part de Jérusalem refroidirait encore un peu plus, si possible, les relations entre les deux pays.

ALAIN FRACHON.



Nouveaux affrontements en Cisjordanie et à Gaza

Trente-huit Palestiniens ont été blessés, le mercredi 28 septembre et la nuit précédente, dans les territoires occupés, selon un bilan donné de source palestinienne.

La bande de Gaza a été la région de la plus forte tension. Vingt-neuf Palestiniens ont été blessés, dans la nuit de mardi à mercredi et dans la matinée de mercredi, au cours d'affrontements dans les camps de réfugiés de Shatti (Beach Camp) et Jabaliya. L'armée israélienne a imposé le couvre-feu dans ces deux camps ainsi que sur les camps de Bureij et Nuseirat, a annoncé un porte-parole de l'armée israélienne.

En Cisjordanie, l'armée a décrété, mercredi après-midi, la ville palestinienne de Hébron et tout le sud de la Cisjordanie *« zone militaire fermée »*. Cette mesure est destinée à empêcher la tenue du congrès du mouvement israélien d'inspiration raciste Kach, dirigé par le rabbin Meir Kahana, qui devait avoir lieu en plein centre de la ville arabe de Hébron, a indiqué un officier. – *(AFP.)*

L'Iran et l'Irak critiqués pour leur non-respect des droits de l'homme

D'anciens prisonniers de guerre irakiens, libérés par Téhéran il y a quinze jours, ont affirmé, le mercredi 28 septembre, lors d'une conférence de presse organisée à Bagdad par le ministère de l'information, avoir subi des sévices en Iran. De telles pratiques auraient eu lieu, selon eux, dans plusieurs camps de prisonniers iraniens.

A Paris, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques en Iran a accusé les autorités iraniennes d'avoir *« exécuté des centaines de prisonniers politiques iraniens ces dernières semaines »*, estimant que *« la vie d'autres prisonniers est menacée »*. Plusieurs organisations humanitaires ont dénoncé, ces derniers temps, la vague d'exécutions d'opposants qui aurait suivi l'instauration, fin août, du cessez-le-feu avec l'Irak.

A New-York, l'Irak a fait l'objet de critiques devant l'Assemblée générale de l'ONU, de la part du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, qui a déploré *« la détresse des Kurdes, chassés de chez eux (...) par la force brute »*. *« L'accusation portée contre l'Irak d'usage d'armes chimiques contre les Kurdes ajoute à la gravité de la situation »*, a déclaré le chef de la diplomatie britannique, qui a qualifié de « déplorable » le refus de Bagdad d'accepter une enquête.

La Grande-Bretagne et l'Iran sont actuellement engagés dans des négociations en vue de normaliser leurs relations. De son côté, le ministre d'Etat koweïtien aux affaires étrangères, M. Saud Osseimi, a indiqué, dans une interview au *Washington Post*, que, malgré les tirs de missiles et les attentats dont le Koweït a été la cible pendant la guerre irano-irakienne, son pays voulait normaliser ses relations avec Téhéran *« dans les plus brefs délais »*. Des émissaires koweïtiens se trouveraient actuellement en Iran afin de discuter de la réouverture de leur ambassade, selon un responsable koweïtien. – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN : la crise institutionnelle

Un « congrès pour l'unité » réunit à Beyrouth les principales personnalités politiques du pays

Quatre personnes ont été tuées et dix-huit blessées, le mercredi 28 septembre, par l'explosion d'une voiture piégée à Khaldé, au sud de Beyrouth, à un carrefour contrôlé par les services de renseignements militaires syriens. Plusieurs soldats syriens figurent parmi les victimes de cet attentat.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

La plupart des personnalités politiques du secteur musulman de Beyrouth avec à leur tête le chef du gouvernement par intérim, M. Salim Hoss, et le président de la Chambre des députés, M. Hussein Husseini, sont accourues, le mercredi 28 septembre, à l'Hôtel Bristol au cœur de Beyrouth-Ouest, saluer le président Soleimane Frangié, revenu pour la première fois depuis avril 1975 dans cette partie de la capitale libanaise.

Cette présence du chef de file incontesté des maronites du Liban nord et dont la candidature à l'élection présidentielle libanaise a été catégoriquement rejetée par le « camp chrétien », le 18 août dernier, est l'événement marquant du congrès *« pour l'unité du Liban et la fin de la guerre »*, qui devait se réunir, jeudi, à l'appel de M. Husseini. les anciens chefs d'Etat, de gouvernement et du Parlement, les anciens et actuels députés et ministres et certaines personnalités politiques.

Ce congrès, dont l'importance est plus symbolique qu'efficace, se contentera de lancer une invitation pressante à l'organisation prochaine de l'élection présidentielle et un appel à la coexistence islamo-chrétienne en qualifiant de trahison tous les actes susceptibles de conduire à la partition.

Cette réunion donnera l'occasion au président Frangié, qui n'avait pas fait le déplacement de Beyrouth après avoir annoncé sa candidature, de montrer qu'il est et reste candidat avant, et s'il le faut contre, M. Mikhael Daher, dont la candidature, rejetée aussi par la camp chrétien, est née de l'accord syro-américain.

Fidèle allié de Damas, M. Frangié n'a cependant pas apprécié le compromis syrien en faveur de M. Daher. Dans le pays chrétien, certaines voix s'élèvent, timidement certes, pour dire aujourd'hui qu'il vaudrait mieux une candidature de M. Frangié que pas de président du tout. *« Après tout*, nous disait récemment une personnalité chrétienne, *M. Frangié n'est-il pas le plus intransigeant défenseur du droit des maronites, et personne ne peut sérieusement lui reprocher de vouloir livrer le Liban à la Syrie. »*

L'ancien président a du crédit auprès des personnalités musulmanes qui craignent son maronitisme pur et dur, mais apprécient à sa juste valeur, tant le phénomène est rare, le comportement de Damas à son égard. *« C'est le seul qu'ils respectent »*, nous disait mercredi un député musulman visiblement ulcéré des pressions syriennes sur les leaders politiques de Beyrouth-Ouest.

Réuni à l'insistance de la Syrie, ce congrès qui se veut d' *« unité nationale »* ne devrait pas toutefois rassembler beaucoup de personnalités du pays chrétien. Celles-ci seront sans doute empêchées d'y participer, en raison de l'étroite surveillance exercée sur l'unique voie de passage qui réunit les deux secteurs de Beyrouth.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **LIBAN : incident entre « casques bleus » et soldats israéliens.** – Des « casques bleus » norvégiens ont essuyé les tirs de soldats israéliens dans le sud du Liban, le mardi 27 septembre, alors que, déguisés en combattants de la résistance anti-israélienne, ils tournaient un film sur leur mission au Liban.

Afrique

ANGOLA : la prolongation des pourparlers de Brazzaville

Le désengagement progressif des troupes cubaines toujours à l'ordre du jour

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

En raison d'une *« attitude constructive à la table des négociations »*, les médiateurs américains ont décidé de continuer leurs efforts et de prolonger une quatrième journée consécutive, jeudi 29 septembre, les entretiens de Brazzaville entre Angolais, Cubains et Sud-Africains.

Un élément nouveau est intervenu, mercredi soir, lors de la séance plénière qui devait en principe clore, cette nouvelle série de négociations dans la capitale congolaise. Il s'agit de la modification des positions de l'une des délégations. Elle permettra peut-être d'aboutir à un accord.

Le général Antonio Dos Santos Franca, « N'Dalu », chef d'état-major angolais et vice-ministre de la défense, nous a déclaré qu'il espérait que *« l'écart subsistant entre les positions respectives sera comblé lors de cette journée supplémentaire »*.

Tout paraissait pourtant compromis au milieu de la journée lorsque le porte-parole cubain, M. Alcibiades Hidalgo, déclara que les négociations avaient atteint *« un point critique »* en raison de la volonté sud-africaine d'*« établir une relation fixe entre le retrait des troupes cubaines d'Angola et le processus d'indépendance de la Namibie »*. *« Nous considérons*, a-t-il ajouté, *que cette position est contraire au principe de base de ces pourparlers »*. Cette position a été qualifiée d'*« immorale »* par M. Hidalgo, qui s'est déclaré opposé à la signature de *« n'importe quel accord »*, surtout si celui-ci *« a pour base les besoins internes de la politique de l'Afrique du Sud ou en relations avec les élections municipales »*, lesquelles auront lieu le 26 octobre.

Cette volte-face a pris complètement à froid la délégation sud-africaine. Dans un premier temps, ses membres ont manifesté leur surprise, puis ont mis l'attitude angolo-cubaine au compte des inévitables aléas du processus diplomatique. Les négociations ont d'ailleurs continué et se sont même prolongées plus que prévu.

Parallèles et méridiens

On continue donc, selon la formule de M. Neil Van Heerden, chef de la délégation de Pretoria, *« d'adapter et d'ajuster différents points du calendrier du programme de retrait des troupes cubaines »*. *« Il y a des éléments techniques et logistiques que nous devons prendre en compte*, a-t-il fait remarquer. *Retirer cinquante-cinq mille hommes, cela prend du temps. »*

Ce dont on parle, ce sont d'abord des différentes phases de désengagement vers le nord et ensuite du départ définitif. Il faut trouver une formule qui satisfasse toutes les parties prenantes, en tenant compte de la situation interne à l'Angola. M. Van Heerden s'est déclaré convaincu qu'il y a, de part et d'autre, *« une volonté sérieuse d'éviter une situation de blocage total »*.

Les pourparlers continuent donc autour d'un retrait progressif avec pour point de référence les différents parallèles et méridiens du territoire angolais susceptibles de délimiter les futures étapes successives du retrait cubain...

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **CAMEROUN : prêt du FMI.** – Le Fonds monétaire international vient d'octroyer au Cameroun des prêts d'un montant global d'un peu plus de 150 millions de dollars.

● **TCHAD : Tripoli libère cent dix prisonniers.** – Un premier groupe de cent dix prisonniers tchadiens libérés par Tripoli est arrivé, le mardi 27 septembre, à N'Djamena. Les prisonniers ont aussitôt été transférés dans un camp militaire de N'Djamena, le *« camp des martyrs »*. La Libye avait annoncé la libération de ces prisonniers à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Pour N'Djamena, ces prisonniers de guerre sont, en fait, des *« travailleurs immigrés tchadiens qui ont été raflés par l'armée libyenne »*. *« Il n'est, de toute façon, pas question de mettre dans la balance les prisonniers libyens »* détenus au Tchad, a affirmé le ministre tchadien de l'information, M. Adoum Moussa Seif. – *(AFP.)*

● **MAURITANIE : visite de M. Pelletier.** – M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement, était attendu, le jeudi 29 septembre, à Nouakchott, où il présidera la délégation française à une session de la grande commission mixte de coopération franco-mauritanienne. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Manifestations à Lhassa

La police chinoise a dispersé à coups de grenades lacrymogènes des manifestants tibétains à Lhassa, mercredi 28 septembre, a-t-on appris de source étrangère dans la capitale tibétaine. D'autres manifestations auraient eu lieu la veille à l'occasion du premier anniversaire des émeutes anti-chinoises du 27 septembre 1987. D'autre part, le bureau du dalaï-lama à New-Delhi a annoncé que vingt-six jeunes Tibétains qui s'étaient réfugiés au Népal à la suite des émeutes de Lhassa de mars, ont été renvoyés de force au Tibet le 16 septembre par les autorités de Katmandou. Le bureau craint qu'ils ne soient *« condamnés à la prison à vie, sinon exécutés »*. Enfin, le dalaï-lama, arrivé mercredi à Helsinki pour une visite privée, a affirmé qu'il pensait entamer *« assez vite »* des conversations avec le gouvernement de Pékin sur l'avenir du Tibet.

Nouvelle-Zélande

M. Lange et ses relations avec la France

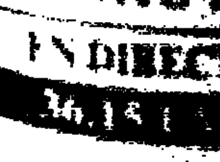
Le premier ministre néo-zélandais a déclaré, le mercredi 28 septembre, à New-York, qu'il s'était efforcé de *« tourner la page »* sur plusieurs années de relations houleuses avec la France, en particulier après l'affaire du *Rainbow-Warrior*. Sur cette affaire, *« nous sommes maintenant dans une phase d'arbitrage* (sous l'égide des Nations unies). *C'est la raison pour laquelle les relations ne sont pas bonnes »*, a ajouté M. Lange, qui demande toujours à Paris de renvoyer dans l'atoll de Hao, en vertu de l'accord signé en 1986 avec M. Chirac, le capitaine Prieur et le commandant Mafart. M. Lange a affirmé que son gouvernement n'avait pas eu la preuve que Mᵐᵉ Prieur était enceinte ou que son père soit mort. Cependant, M. Lange a reconnu que la France avait dans le Pacifique sud *« une position économique à la fois bienvenue et de plus en plus importante »* et qu'*« il aurait fallu être fou pour prolonger nos mauvaises relations avec elle »*. – *(AFP, AP.)*

Yougoslavie

42 nationalistes albanais arrêtés au Kosovo

La police du Kosovo a opéré, le mardi 27 septembre, un vaste coup de filet dans les milieux nationalistes albanais. Quarante-deux personnes, dont vingt-deux étudiants, ont été arrêtées. Cette intervention policière est la plus importante signalée dans cette province autonome, dépendant de la Serbie, depuis les émeutes intercommunautaires de 1981. C'est aussi la première fois que passent à l'action les unités spéciales de la milice fédérale qui ont pour mission d'aider la police locale à mettre fin à l'agitation au sein de la communauté albanaise (largement majoritaire) et de la minorité serbe de cette région.

Dans une déclaration faite à l'agence yougoslave Tanjug, la police du Kosovo annonce avoir confisqué plusieurs armes et munitions, ainsi que du matériel d'imprimerie et des tracts de propagande *« subversifs »* lors de l'arrestation des Albanais. Selon l'agence, les quarante-deux personnes interpellées étaient soupçonnées d'avoir commis *« des actes criminels dictés par le nationalisme et le séparatisme albanais »* et d'avoir incité à *« l'intolérance et à la haine nationaliste, raciste et religieuse »*, termes utilisés par la Yougoslavie pour désigner des groupes accusés de vouloir le rattachement du Kosovo à l'Albanie voisine. – *(Reuter.)*





Amériques

Après l'élection présidentielle et la percée de l'opposition

Fissures mexicaines

MEXICO
de notre envoyé spécial

Depuis le séisme qui a ravagé la capitale, en septembre 1985, le Mexique est régulièrement agité par des secousses qui n'ont plus rien de telluriques. Qu'il s'agisse du mouvement de contestation au sein du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis cinquante-neuf ans, de la création d'une alliance sans précédent entre les partis de gauche, des résultats inespérés de son candidat, Cuauhtemoc Cardenas, à l'élection présidentielle le 6 juillet dernier, ou des bouleversements économiques, ce pays connaît, depuis près de trois ans, de profondes transformations.

Le dernier épisode de ces bouleversements s'est produit lors du discours du président Miguel de La Madrid devant le Congrès, le 1er septembre. Que le chef de l'Etat ait été interrompu pour la première fois – et à de multiples reprises – par l'opposition peut paraître anecdotique. Mais en démythifiant le discours présidentiel, l'opposition a créé un précédent, impensable il y a seulement quelques mois. Au-delà d'une « agitation gestuelle », il s'agit d'une remise en cause du système mexicain essentiellement fondé sur une *organisation pyramidale de la* société où le président est investi de – presque – tous les pouvoirs.

« C'est une révolution culturelle », n'hésite pas à dire Porfirio Munoz Ledo, *sénateur de la nouvelle* gauche (Front démocratique national, FDN). Rafael Segovia, professeur au Colegio de Mexico (l'équivalent de notre Collège de France), souligne, pour sa part, que *« le gouvernement mexicain a réussi la reconstruction de sa capitale après le tremblement de terre, mais il a beaucoup plus de mal avec le pays tout entier »*. Pour résumer la situation actuelle, il cite le de Gaulle de 1959 : *« La gauche est contre l'Etat, la droite contre la nation et le pouvoir aime trop l'argent. »*

Les résultats officiels des dernières élections reflètent bien les bouleversements actuels : le candidat du PRI, Carlos Salinas de Gortari, n'a recueilli que 50,36 % des voix alors que, six ans auparavant, Miguel de La Madrid avait été élu avec 74,4 % des suffrages. Dans l'ensemble des communautés *urbaines du pays, l'addition des voix* de l'opposition de gauche (FDN, 36,5 %) et de droite (Parti d'action nationale, PAN, 21,6 %) dépasse nettement celles obtenues par le PRI (41,9 %). Dans les zones rurales, en revanche, le PRI a obtenu 68,04 % des voix contre 22,42 % pour le FDN et 9,54 % pour le PAN. Mais l'opposition explique cet écart par le moindre contrôle des bureaux de vote dans les régions éloignées et accuse le pouvoir de fraude.

Ce succès relatif de l'opposition, la modification de l'échiquier politique et les multiples « innovations » de ces derniers mois se sont réalisés jusqu'ici en douceur. Même s'il est impensable que le pouvoir admette la révision des résultats électoraux, réclamée par l'opposition, et plus encore l'annulation de la consultation, un certain remodelage s'est déjà traduit dans les instances du pouvoir. L'assemblée dispose pour la première fois d'un nombre de députés *pratiquement également* partagé entre le parti au pouvoir (260) et l'opposition (240, FDN et PAN confondus). Au Sénat, quatre élus de l'opposition apparaissent pour la première fois, faisant face il est vrai à soixante membres du PRI.

« Transparence exemplaire »

Cette tendance devrait être renforcée lors des élections partielles prévues à l'automne. Tout d'abord parce que le futur président souhaite donner à ces scrutins à venir une *« transparence exemplaire »*. L'opposition cherchera, de son côté, à surveiller du plus près possible ces consultations qui devraient lui permettre de conquérir plusieurs postes de gouverneurs d'Etat, une éventualité envisagée – pour la première fois avec sérénité – par le pouvoir.

A l'intérieur même du régime, de nombreuses résistances se font toutefois sentir. Les caciques voient d'un mauvais œil leur hégémonie remise en question, surtout si elle s'accompagne d'une réforme du parti, que le président réclame en *« appelant à un nouveau PRI »*. Mais la population, qui s'est organisée dans des associations en marge du système, reprendra-t-elle le chemin du PRI ? Pour Rafael Segovia, il est clair que *« les pertes électorales du PRI, comme dans la capitale et l'Etat qui l'entoure, risquent d'être définitives »*.

CE N'EST PAS UNE ÉPÉE DE DAMOCLÈS QUI NOUS EMPÊCHERA DE CHANGER!

PANCHO

Cela d'autant plus que le mécontentement est essentiellement dû à la crise économique qui a provoqué une considérable perte du pouvoir d'achat de la population. La mise en œuvre, par le président de La Madrid, d'un plan d'austérité et de rigueur coïncidait mal avec cette transformation de la société, même si ce plan commence aujourd'hui à porter ses fruits. L'inflation, depuis la mise en œuvre du « pacte de solidarité », est pratiquement maîtrisée, mais ses effets ne se font pas encore beaucoup sentir au quotidien, pas plus que les réformes engagées visant à privatiser une grande partie des entreprises publiques. Cela a rendu encore plus précaire la situation d'une main-d'œuvre jusqu'ici peu habituée aux effets du libéralisme, au moment où les syndicats vieillissants, liés pour la plupart au régime, ont de plus en plus de mal à contenir leurs troupes.

Jusqu'où peut aller cette grande turbulence ? Du côté du pouvoir, il ne fait pas de doute que la transformation en cours devrait être poursuivie et amplifiée par le prochain président. Carlos Salinas de Gortari dispose d'atouts non négligeables pour mener à bien cette tâche ardue. Unanimement loué pour son intelligence et sa connaissance des dossiers, il bénéficie, en outre, d'un entourage jeune et compétent qui voit là un défi à relever.

Le refus du populisme

Le nouveau chef de l'État, qui prendra officiellement ses fonctions le 1er décembre, dispose aussi d'appuis importants à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le vote en sa faveur dans le nord industriel du pays, traditionnellement acquis au PAN, est à cet égard significatif. *« Les modernisateurs ont voté pour le moderniste »*, souligne Carlos Salinas de Gortari. Les États-Unis, *très soucieux de la stabilité* d'un pays avec lequel ils ont plusieurs milliers de kilomètres de frontières communes, se sentiront engagés à ses côtés.

Il ne fait donc guère de doute que des dossiers comme celui de la dette extérieure du pays (104 milliards de dollars), des *relations commerciales* ou le problème des travailleurs émigrants qui se rendent aux États-Unis seront examinés avec une certaine bienveillance par Washington, d'autant que le futur président s'est engagé à poursuivre la politique de rigueur de M. de La Madrid. Ce dernier point constitue d'ailleurs une autre petite révolution dans un pays où, traditionnellement, le nouvel élu s'empressait de critiquer son prédécesseur pour vendre une « nouvelle politique ».

Le refus du « populisme », l'autoritarisme de la nouvelle classe de technocrates *au pouvoir et le fait* que cette équipe, souvent formée à l'étranger, soit obnubilée par les nécessaires mutations économiques et le contrôle des grands équilibres risquent toutefois d'amener le nouveau président à négliger les réalités politiques du pays ainsi que l'attente grandissante d'une population lassée par des années d'austérité.

Les partis d'opposition ne disposent certes pas de beaucoup de moyens de pression, et le rapport de forces n'est pas en leur faveur, même si les débats ont déjà été houleux à la Chambre. La droite comme la gauche rencontrent beaucoup de difficultés pour s'organiser en dehors du cadre de l'élection présidentielle. L'alliance entre ces deux forces à l'opposé de l'échiquier politique connaît d'autre part de multi*ples réticences sur le terrain. Enfin*, cette opposition est et sera, comme dans le passé, soumise à un débauchage possible de la part du parti au pouvoir, tant le ressort de la corruption reste présent.

Mais la grande inconnue des changements actuels reste la population elle-même. *« Partout dans le monde il existe des exemples de mobilisation populaire qui ont changé le cours des choses »*, dit Cuauhtemoc Cardenas. Lassés par tant d'années de promesses non tenues, les Mexicains peuvent, par des manifestations et des grèves, *bloquer le processus de modernisa*tion politique et économique et rendre caduque toute réforme. Carlos Payan, directeur du quotidien *La Jornada*, souligne pour sa part l'une des ambiguïtés de la situation : *« Malgré les changements, la puissance de la majorité s'exprime comme avant, alors que la minorité n'est plus la même. »* Le nouveau président devra engager une course de vitesse pour réussir sa *« transition vers la démocratie »* et éviter une lente mais réelle détérioration, qui rendrait encore plus certain le risque d'explosion. Reste à savoir s'il n'est pas déjà trop tard pour mener à bien une telle mutation.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

SALVADOR : campagne xénophobe

Arrestation d'une infirmière française

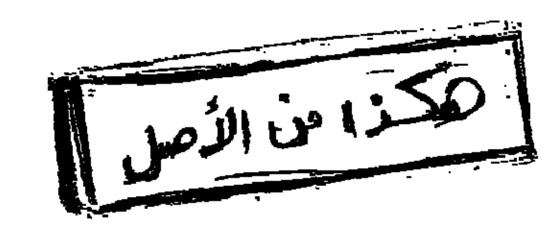
SAN-SALVADOR
de notre correspondant en Amérique centrale

Les autorités salvadoriennes ont annoncé, mercredi 28 septembre, l'arrestation d'une infirmière française, Mme Béatrice Léglise, accusée de *« propagande subversive »*. La jeune femme (trente et un ans), originaire de Fernay-Voltaire (Ain), a été interpellée alors qu'elle s'apprêtait à prendre l'avion pour rentrer en France. Mme Béatrice Léglise a reconnu qu'on lui avait remis à l'université une enveloppe destinée à un journaliste français. Elle n'en connaissait pas le contenu exact, selon les déclarations qu'elle a faites à la télévision locale. A l'intérieur, se trouvaient des photos de manifestations et des enregistrements de la station de radio de la guérilla, Radio-Venceremos : tout ce qu'il y a de plus banal au Salvador.

Tombée dans le piège

L'infirmière vivait depuis deux ans au Salvador où elle avait d'abord travaillé pour Médecins sans frontières avant de se joindre à l'organisation Enfants du Salvador, et il semble qu'elle soit tombée dans un piège tendu par les autorités : celles-ci voudraient prouver que des étrangers collaborent avec le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN). Il n'est pas courant, en effet, que la police fouille les bagages des étrangers en partance. L'arrestation de Mme Béatrice Léglise et la publicité que le gouvernement lui accorde s'inscrivent dans une campagne xénophobe déclenchée dans certains milieux militaires et dans la presse d'extrême droite. La mort suspecte, le 22 août, d'un universitaire suisse, M. Jurg Weis, a fait monter la tension. Le 13 septembre, la présence d'une quinzaine d'étrangers (allemands et japonais, notamment) à une manifestation étudiante à San-Salvador s'est terminée par l'arrestation et l'expulsion de ces *« touristes subversifs »*, selon le titre d'un éditorial virulent publié par *la Prensa*. *« Depuis peu*, écrit le journal, *on voit de plus en plus d'étrangers qui viennent au Salvador sous prétexte de faire du tourisme ou de remplir des missions humanitaires. Le but réel de leur présence, c'est d'appuyer les organisations de gauche. (...) Leur présence est indésirable et illégale. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.



هكذا من الأصل

(Publicité)

LA BEAUTÉ SOUS TOUTES SES FORMES

C'EST la rentrée. C'est toujours la rentrée. Souvenez-vous, avant de partir en vacances, tous les journaux et magazines étaient éclaboussés de maillots de bains et de conseils de beauté présolaires du genre : « Préparez votre peau, soyez la plus belle pour l'été, etc. » Marche arrière à la rentrée, on peut lire partout : « Comment récupérer votre peau abîmée par le soleil, comment assouplir vos cheveux rendus ternes et secs par le vent ? » Bref, toujours une occasion de s'oindre, ici ou là, avec la dernière crème à la mode. Découvrez ici tout ce qui facilitera votre remise en beauté d'automne.

● **Impossible n'est pas Anna Pegova.**

Vous vous désespérez de votre peau à cause d'un masque de grossesse, de séquelles d'acné, de taches pigmentaires, de taches de rousseur ? Des cas difficiles, certes, mais pas impossibles ! Il faut savoir, en *effet*, que c'est à l'institut Anna Pegova qu'il faut s'adresser ! Ici, vous trouverez cinquante-huit ans d'expériences et la proposition d'un véritable rajeunissement, grâce à *leur traitement de douze jours* : un peeling qui rénove les tissus et vous donne un teint lumineux, ce qui est aussi valable pour les hommes, bien sûr ! 346, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. *Tél. 42-60-41-56.*

● **Crème spécial lifting.**

La dernière innovation dans le domaine de la beauté est tellement évidente que l'on se demande pourquoi elle n'existait pas avant ! Il s'agit tout simplement d'une crème réparatrice spécifique des interventions esthétiques : Lipocream I de Bodi. Aujourd'hui, les interventions se font de plus en plus rapides, c'est une bonne chose, mais il y a aussi la cicatrisation et jusqu'à maintenant, personne n'y avait pensé ! Cette crème, mise au point par les chercheurs de la Maytrop Technology, convient à tous les types de peau et elle vous cicatrise, débleuit, dégonfle, etc. pour 210 F le pot.

● **La beauté venue du pays du Soleil-Levant.**

Le Sphingo lipide, substance mystérieuse découverte par les laboratoires Pola au bout de longues années de recherche, est un ciment intercellulaire qui préserve l'hydratation de la peau. Pour en obtenir *4 grammes, une tonne d'une plante* rare est nécessaire ! Moins mystérieux sont les résultats obtenus avec les produits Annayaké dans lesquels vous trouverez cette substance comme, par exemple, le « Principe fluide essentiel » qui prévient le vieillissement en stimulant le métabolisme cellulaire et la cohésion de la peau. Cela n'est qu'un exemple parmi tous les produits de pointe proposés par Annayaké que nous vous conseillons de regarder de près.

● **La beauté en direct et chez vous.**

Laure Saint Val est peut-être *PDG d'une toute jeune société* de beauté, mais quel dynamisme ! Jugez plutôt : elle propose 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 un service de beauté comprenant des soins esthétiques, corps et visage, *avec les* produits phytobiodermie qui sont spécialisés dans la beauté traditionnelle de Chine ! Laure Saint Val propose aussi des maquillages, ainsi que ses propres créations de coiffure. Il suffit de téléphoner au 43-96-51-22 et vous aurez aussitôt une charmante hôtesse qui sonne à votre porte, apportant la beauté aux femmes, aux hommes et aux enfants. Omar Sharif connaît ce numéro par cœur ! Entre 200 F et 800 F selon l'heure et les soins.

● **Un soupçon de caviar.**

Ingrid Millet, vous connaissez ? Eh bien ! ce n'est pas seulement les célèbres produits de soins de beauté à base de caviar... c'est aussi un institut proposant deux formules stars ! La première est un soin spécial hommes : délicieux massage, nettoyage en douceur, masque au collagène, soins des mains et, enfin, shampoing approprié à vos cheveux. 1 h 15 la séance pour 380 F. Pour vous, madame : une séance de 1 h 30 pour un grand soin du corps afin d'être parfaite avant d'aller au soleil, 750 F. 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.
Tél. : 42-66-66-20.

● **Parfum de luxe à prix dérisoires.**

Chez Michel Swiss, on ne rentre pas dans une boutique sur rue, non, on monte au deuxième étage ! Une fois sur place, vous n'allez pas en croire vos yeux ! En effet, il y a là des parfums de toutes les grandes *marques à des prix très compétitifs* et même des parfums tout nouvellement sortis ! Mais encore, vous trouverez des accessoires, tels de superbes foulards dans les coloris de l'automne. Bref, une adresse précieuse depuis près de quarante ans, que les étrangers et visiteurs de province connaissent aussi bien que les Parisiens ! 16, rue de la Paix, Paris 2e.

● **Soignez vos mains.**

Quelle partie de votre corps est la plus exposée aux agressions de l'air et du vent ? Les mains ! Vos mains ! Voici un programme signé Mavala qui va les remettre en état. Et Mavala s'y connaît ! C'est la Rolls des produits de beauté pour les mimines ! Ils testent d'ailleurs leurs produits en Alaska, impossible de trouver pires conditions ! Ce programme comporte trois produits, uniques en leur genre, et le traitement est en deux étapes, dont une de trente jours intensifs, puis une continuité ininterrompue d'entretien. 300 F environ pour ces produits vraiment miraculeux.

● **Le nouvel homme Dior**

La dernière eau de toilette pour hommes de Christian Dior vient de naître. Elle s'adresse à ceux qui sont à la recherche de l'absolu. Voici « FAHRENHEIT » dans un superbe flacon en couleurs dégradées, du rouge profond au jaune d'or. Des senteurs tout à fait nouvelles et originales, pour ne pas dire jamais « senties » : fleuries par l'aubépine et le chèvrefeuille, boisées par le santal et le cèdre, puis *balsamiques, grâce au lentisque* et au styarax. N'est-ce-pas nouveau, tout cela ?
A vous de vous laisser tenter...

● **L'épilation sûre et certaine.**

L'épilation la plus efficace est évidemment électrique, mais, aïe ! parfois cela fait mal ! Aujourd'hui, pourtant, les choses ont changé puisque la clinique Junot propose une nouvelle technique, sans douleur, grâce à une nouvelle aiguille japonaise.

En plus, vous ne risquez ni *repousse, ni cicatrice : voilà qui est* définitif ! Tout de même vous devez savoir qu'il s'agit là d'un acte médical et d'un traitement de longue durée.

Pour tous renseignements : Clinique Junot, 24, avenue Junot. 75018 Paris, tél. : 42-55-46-75.

● **Beau comme un Anglais : Jade.**

Jade, ce superbe espace spécialisé dans la décoration à l'anglaise, consacre une partie de son rez-de-chaussée à l'homme ! Ainsi, à partir du mois d'octobre, tous les hommes qui s'y rendent seront traités comme des lords ! Vous y trouverez de superbes linges de maison et des robes de chambre très British et So nice ! Des objets aussi, typiquement masculins, en palissandre et thuya. N'oublions pas les senteurs divines signées « Crabtree & Evelyn » !
Jade, 71, avenue des Ternes, 75017 Paris, tél. : 40-55-02-19.

● **Deux soins toniques**

Pour le visage, une cure revitalisante et oxygénante ainsi que différents gels spécifiques. Pour le corps, voici un massage toniplastie. Il est raffermissant et tonifiant et à base de... devinez quoi ? D'huiles essentielles, bien sûr ! Que ferait-on sans elles ? On vieillirait plus vite, pardi ! Pour peaufiner ce massage, on propose aussi un gommage corporel suivi d'une douche spécifique. 260 F le visage et 490 F les deux traitements *pour le corps*. Decleor Beauté, tél. : 45-48-30-30.

● **Maigrir en mangeant la mer**

Sans pour autant boire la tasse ! Aujourd'*hui, il y a Distilad'algue*, des ampoules à base d'algues, au goût de citron, spécialement étudiées pour l'amaigrissement. Cette cure stimule la glande thyroïde, cette chaudière de l'organisme. Plus elle est stimulée, moins votre corps a tendance à stocker les graisses ! Donc, tout logiquement, vous maigrissez de 2 à 3 kilos par cure de dix jours, soit 170 F. En pharmacie et boutiques diététiques. Mis au point par les laboratoires Hedephar.

Ça vient de sortir

● ***Le « Kenzo » de Kenzo***

Le plus champêtre des créateurs japonais ne pouvait pas réaliser un parfum autrement que fleuri, c'était évident ! Voilà qui est fait : « Kenzo », absolument fleuri, que dis-je, complètement fleuri ! Même son flacon est un galet blanc en verre dépoli avec un bouchon-fleur ! Tout ce qu'aiment les femmes Kenzo et qui sont nombreuses ! Eau de toilette 50 ml : 220 F.

● ***Instruments à écrire***

Cross, célèbre fabricant de stylos depuis 1846, a étudié les mimines des hommes et des femmes pour, ensuite, concevoir une collection de stylos masculins et une autre féminins. C'est pourquoi les hommes se retrouvent avec des stylos en argent, de ligne épurée, et les femmes avec, par exemple, un stylo plume or rose 14 carats ou alors un autre, à bille, avec une rose finement gravée. C'est pas chou ça ? Vendus dans un écrin capitonné avec, pour les femmes, et en plus, un étui en cuir pour le sac à main ! De 600 F à 1 500 F environ dans les papeteries chics.

● ***Le quart de siècle d'Inno***

Inno fête ses vingt-cinq ans et se porte comme un charme. Cela donne l'occasion de vous rappeler que, dans ces magasins fantastiques, vous trouverez du Cabernet Sauvignon chilien absolument « maravilloso » pour 22 F ! Des chocolats et des bonbons danois dont on rêve la nuit et, pourquoi pas, la théière avec tasse incluse, en forme de mappemonde ! Les quatre coins du monde vus par Inno à Paris, Rennes, Auxerre et Montpellier.

● ***Les secrets du bain***

Plongez donc, Madame, heureuse comme une sirène, dans votre bain, parce que Balahé, le parfum délicieux de Léonard, vous est proposé sous le nom de « Les secrets du Bain », et vous pouvez découvrir, dans des emballages ivoire, un voile pour le corps, un gel, une poudre subtile, un déodorant efficace, un savon sculpté. Chacun dans la fragrance Balahé, bien sûr.

● ***Avant les premiers froids***

Pour le mois de septembre, ça va, mais, quand viendront les grands frissons d'hiver, alors que vous n'avez toujours pas fait votre isolation comme prévu, que faire ? Vous croyez que c'est encombrant et compliqué et tout et tout ? Eh bien, c'est que vous n'y êtes pas ! Voici l'isolant Depron de Quelyd, très léger, très mince (3 ou 6 mm) mais quand même d'une super-efficacité. Génial, je ne vous dis que ça ! 20 ou 35 F le m² selon l'épaisseur.

● ***Retenez l'été dans les placards.***

De la rose pour nos armoires, un peu de Lily of the Valley, comme disent les Anglais pour désigner le muguet, que nous mettrons dans les placards, du myosotis comme parfum d'ambiance peut-être ? Tout cela grâce aux « Woods of Windsor », une ligne de parfums d'intérieur raffinés, en forme de pots-pourris, huiles, papier pour tiroir, bougies, etc. Le tout dans un emballage au charme absolument fou. Dans les parfumeries.

● ***La seconde peau d'Elizabeth Taylor***

Tout comme ses célèbres yeux, le flacon de son parfum est mauve ! Déjà lancé aux Etats-Unis, nous voici désormais dans la possibilité de nous procurer cette « Passion » d'Elizabeth Taylor, aux formes néo-trente, contenant un jus aux divines notes de mandarine, de citron et d'ylang-ylang, avec quelques soupçons de muguet, tubéreuse, santal, musc et ambre comme notes de fond. Ça promet, non ? A partir de 190 F l'eau de toilette.

G.P.



Avant le deuxième tour des élections cantonales

Question de discipline

Le respect de la « discipline républicaine » — c'est-à-dire du désistement en faveur du candidat de gauche le mieux placé — ne va jamais sans mal entre communistes et socialistes. Le second tour des élections cantonales apporte ainsi son lot de bavures, peu nombreuses.

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 28 septembre, a intimé l'ordre à quelques récalcitrants du Pas-de-Calais, de la Loire, de la Haute-Marne et de la Saône-et-Loire de céder la place au candidat communiste arrivé en tête, sous peine d'exclusion. Quatre socialistes — dans un seul canton par département — sont concernés.

Le secrétariat du PCF avait protesté par avance contre l'attitude de ces socialistes qui, selon lui, *« cherchent à se faire élire par la droite et par les hommes de Le Pen »*. Pour sa part, le PS demande que la « discipline républicaine » soit aussi respectée par le PCF dans l'Indre et l'Allier.

En règle générale, les désistements entre communistes et socialistes fonctionnent convenablement. C'est tout ce qui reste de la vieille Union de la gauche. *Les socialistes n'en finissent pas d'assurer* qu'ils n'ont aucune envie de renverser leurs alliances. M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, remarque dans une interview à *Paris-Match* que ses amis n'y auraient aucun intérêt. L'avenir, selon lui, est à une démocratie moderne qui *« fonctionne avec un grand parti conservateur et un grand parti progressiste », et non pas à une « espèce de magma* consensuel ». M. Emmanuelli persiste dans sa critique du *« discours sur l'ouverture »* et de *« l'apologie du consensus »* qui *« pousse à aller à la pêche »* et démobilisent donc, selon lui, les électeurs socialistes.

A droite, on n'en continue pas moins à tenter de jeter le trouble en distinguant le « bon » Rocard des « méchants » socialistes. A propos de l'audiovisuel, M. François Léotard, *secrétaire général* du Parti républicain, affirme dans une interview au *Quotidien de Paris : « Derrière Michel Rocard qui est, je crois, de bonne volonté, il y a les tentations du Parti socialistes. »* Dans *le Figaro*, M. Bernard Stasi attribue l'échec de l'ouverture au comportement d'une *« fraction importante des dirigeants du PS »* qui y seraient *« par essence opposés »* et qui préfèrent l'alliance avec le PCF.

La session parlementaire, qui s'ouvre le lundi 3 octobre, sera de ce point de vue intéressante à observer. Consacrée pour l'essentiel à l'examen du budget de 1989, elle commencera par un débat sur le revenu minimum d'insertion. L'impôt de solidarité sur la fortune *qui* va de pair sera discuté dans le budget. M. Emmanuelli estime que cet impôt *« symbolique »* ne doit pas être *« marchandé »* et souhaite donc qu'il ne soit pas voté par les centristes afin d'apparaître comme un *« véritable impôt socialiste »*.

M. Emmanuelli ne risque pas d'être contredit par M. Barre qui ne voit pas la nécessité de cet impôt dont il parle comme d'un *« archaïsme »*. M. Barre a été reçu le jeudi 29 septembre dans la matinée par le premier ministre. Tout à fait officiellement, cette fois : leur première rencontre, le 13 juin à Matignon, avait été tenue secrète.

Difficultés dans l'application du désistement à gauche

Comme lors des élections législatives, où il avait apporté un soutien sélectif, au second tour, aux candidats désignés par le Parti socialiste, *le Parti communiste veut faire* obstacle à l'ouverture pratiquée par le PS sur sa droite. Le PCF refuse, ainsi, d'appeler à voter le 2 octobre *pour le maire de Lapalisse, dans* l'Allier, candidat apparenté socialiste aux élections cantonales, et pour un autre candidat apparenté socialiste *dans* le *canton* d'Ardentes, dans l'Indre, deux départements où le PS peut espérer une majorité de gauche et la présidence du conseil *général* à l'issue du *second tour*.

En outre, le PCF veut obliger les socialistes de la Drôme à maintenir leur candidat face au *maire* de Portes-lès-Valence, conseiller général sortant arrivé en tête, au premier tour, devant les candidats du PS et du PCF, *mais communiste « rénovateur »* (*le Monde* du 29 septembre).

Les communistes justifient cette attitude, dans les deux premiers cas, en *invoquant le fait* que les candidats désignés par le PS n'appartiendraient pas à la gauche ; dans le troisième, sans autre argument que leur volonté d'éliminer un dissident. *Ils* n'en font pas état nationalement. En revanche, dans une déclaration publiée le mercredi 28 septembre, le secrétariat du *comité central* du PCF a reproché aux socialistes le maintien de leur candidat dans quatre cantons face à un conseiller général sortant communiste arrivé en tête au premier tour : à Saint-Dizier (Haute-Marne), Auchel (Pas-de-Calais), Firminy (Loire) et Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). *« Une telle démarche est lourde de conséquences »*, affirment, menaçants, les dirigeants communistes.

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi soir, a décidé de rappeler à l'ordre ces quatre candidats. *« S'ils se maintenaient*, indique un communiqué du bureau exécutif, [ces candidats] *se retrouveraient en dehors du parti. »* Pour la direction socialiste, *« le candidat du PCF arrivé en tête sera le candidat de toute la gauche »*, au second tour, dans cachun de ces quatre cantons. Inversement, le bureau exécutif a demandé à la fédération socialiste de la Drôme de retirer son candidat face à M. Jean-Guy Pinède, *le communiste rénovateur* de Portes-lès-Valence, en dépit de la menace du PCF de priver les socialistes de ses voix dans d'autres *cantons de ce département*.

« Inadmissible »

Le bureau exécutif s'est, surtout, indigné de ce que la direction communiste *« compromette, par un refus sélectif de désistement, l'espoir de redonner à la gauche les deux départements de l'Allier et de l'Indre »*, attitude que les dirigeants socialistes jugent *« inadmissible »*. M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, qui espère retrouver la présidence du conseil général de l'Indre, a expliqué au bureau exécutif le choix de son candidat dans le canton d'Ardentes — un chef d'entreprise jusqu'à présent non engagé politiquement.

L'application de la consigne du bureau exécutif se heurte à de sérieuses difficultés dans la Drôme, où la direction fédérale socialiste multiplie les prétextes pour justifier le maintien de son candidat contre M. Pinède. En fait, les socialistes de ce *département*, outre la crainte de mesures de rétorsion communistes, ont en vue les élections municipales de mars prochain, pour lesquelles *leur candidat veut prendre date*.

La perspective des élections municipales domine les rapports entre socialistes et communistes. Le PS veut éviter *que le PCF* ne pratique l'ostracisme, l'an prochain, à l'encontre de candidats centristes que les socialistes souhaiteraient *inclure dans leurs listes*.

Les communistes cherchent, au contraire, à imposer une conception « stricte » de l'union de la gauche, limitée aux socialistes, aux radicaux de gauche et à eux-mêmes. Cette épreuve de force s'est engagée dans l'Indre et dans l'Allier. Dans ce dernier département, les socialistes font discrètement valoir que les communistes ont peut-être tort de préjuger du rapport des forces à l'issue du second tour, qui, si la gauche est majoritaire, ne donnera pas forcément la prééminence au PS. L'ouverture, qu'il refuse aujourd'hui, pourrait être, dans ce cas, favorable au PCF...

PATRICK JARREAU.

Les communistes préparent surtout les municipales

Au-delà des cantonales, ce sont les municipales qui intéressent, au premier chef, la direction du PCF. *Encouragé par son résultat électoral* qui, bien qu'inférieur de 2,5 points à la consultation strictement comparable de 1982, semble prolonger le pallier de stabilité atteint aux *législatives* après plusieurs années de recul, le PCF veut préparer les élections municipales de 1989 en signifiant au PS qu'il reste son allié privilégié sans lequel les socialistes ne peuvent pas trouver de salut local.

Il est donc probable que la préparation de cette échéance devienne rapidement la préoccupation principale dans la problématique de la *direction du PCF, et qu'elle prenne* le pas sur la réflexion interne qui avait semblé poindre avant les vacances d'été. Le comité central avait ainsi avalisé la tenue d'une conférence nationale en novembre, précédée d'une tribune de discussion dans *l'Humanité*, pour se pencher sur l'état du parti (*le Monde* du 29 juin).

Certains communistes craignent *que la prochaine réunion du* « parlement » du PCF, les 12 et 13 octobre, prépare d'ores et déjà le terrain d'un changement de destination de cette conférence nationale et réduise la portée de la discussion dans les colonnes de l'organe central du parti. Rien ne permet d'affirmer qu'il en sera effectivement ainsi, même s'il n'est pas interdit de penser que la direction va s'appuyer sur la stabilisation életorale, présentée par elle comme *« un nouveau redressement »*, pour affermir son autorité et laisser peu de champ à ceux qui l'ont implicitement critiquée.

Si le premier tour des cantonales, avec une très faible participation, a fait sortir des urnes un arrêt du déclin électoral accéléré du parti, il a confirmé l'importance de l'enracinement local *communiste*, celui-là même qui avait sauvé la représentation du PCF à l'Assemblée nationale, et dont l'absence, *a contrario*, *explique en partie le* naufrage du Front national. Cette prime donnée aux sortants communistes ne va pas aller sans poser un problème à la direction du parti. L'exemple de M. Jean-Guy Pinède, maire « rénovateur » de Portes-lès-Valence, chef-lieu du canton dont il est le conseiller général sortant, en est un révélateur (*le Monde* du 29 septembre). A cet égard, le maintien du « rénovateur », M. Roger Jouadé à Argentan-est dans l'Orne, face à un socialiste sortant, est-il la réponse du berger à la bergère ?

Composer avec les oppositions ?

Car si les candidats présentés par les ex-comités de soutien à M. Pierre Juquin ne font guère mieux globalement que leur candidat à l'élection présidentielle, à l'exception de quelques cantons (Mongins dans les Alpes-Maritimes, Tulle-Campagne sud en Corrèze, Besançon dans le Doubs, Gerzat dans le Puy-de-Dôme), les rénovateurs communistes *en revanche* tirent leur épingle du jeu. Fort de cinq conseillers sortants, ils font repasser M. Antoine Martinez au premier tour à Bédarieux *dans l'Hérault*, placent les quatre autres en tête de la gauche (MM. André Gallan dans l'Hérault, René Carouge dans la Somme, Jean-Guy Pinède dans la Drôme et José Castelli en Haute-Corse), et peuvent espérer le gain d'un siège en Haute-Corse où leur candidat, M. Jean-Jacques Padovani, est en ballottage difficile contre le sortant UDF-PR.

Dans le Finistère, enfin, M. Louis Aminot remporte son combat contre Mme Sylvie Mayer-Leroux, parlementaire européen récemment *promue au comité central* (6,61 % contre 5,95 % à Brest) tandis que M. Gilles Meurice écrase le représentant du PCF (6,98 % contre 1,48 % à *Landerneau*). *Tous* les autres candidats rénovateurs — une trentaine — sont dominés par les candidats du PCF.

Les opposants internes à la direction, regroupés dans l'appel dit des *« reconstructeurs »*, sortent, eux, avec les honneurs. Ils font un tabac en Haute-Vienne, où six des huit sortants sont dans leurs rangs et en position éligible au second tour, *après que leur chef* de file, M. Marcel Rigout a été réélu dès le premier tour en améliorant de dix points son score de 1982. Outre l'ancien ministre de M. Pierre Mauroy, les « reconstructeurs » font repasser M. Roland Renard dans l'Aisne et prennent un siège aux socialistes grâce à l'élection, au premier tour, de M. Dominique Bucchini en Corse-du-Sud. Ils sont bien placés dans le Doubs pour faire réélire M. Serge Paganelli, dans l'Essone avec M. Jean-Loup Englander, dans le Val-de-Marne avec M. Gaston *Viens et en* Meurthe-et-Moselle avec Mme Colette Gœuriot qui pourrait reprendre un siège détenu par un conseiller général socialiste depuis 1982.

C'est donc une nouvelle donnée qui va intervenir à l'issue de ces élections cantonales : la nécessité pour *le* PCF, qui aura probablement près de cent soixante élus, de composer avec ses différentes oppositions — extérieure pour les « rénovateurs », intérieure pour les « reconstructeurs » — qui profitent désormais d'une certaine reconnaissante par l'ancrage confirmé dont elles ont bénéficié à l'occasion du premier tour de la consultation. Ce paramètre ne sera pas neutre dans la perspective des municipales, les opposants disposant ainsi d'un moyen de pression à l'égard du PCF.

L'Humanité qui, à l'image de son rédacteur en chef, est un journal plein d'humour donnait-elle le ton de sa stratégie quand, dans son édition du mardi 27 septembre, elle attribuait le sigle PCF à M. Paganelli alors même que la direction nationale du parti n'a reconnu aucun des *candidats présentés par la fédération* communiste du Doubs ? L'apaisement et le rassemblement... internes seraient-ils à l'ordre du jour ? Il est vrai que la veille, humour toujours, l'organe central du parti annonçait la réélection des candidats communistes dont celle de M. Pierre Delpech à Decazeville dans l'Aveyron, qui a quitté le parti depuis une dizaine d'années.

OLIVIER BIFFAUD.

Moselle : le test de Metz-3

Metz
de notre correspondant

« Il y a de quoi y perdre son latin ! Qui est qui ? Qui est où ? » Cette réflexion médusée d'un électeur messin résume bien l'effervescence régnant dans le tout Metz politique au lendemain du premier tour. Les empoignades verbales dont le canton de Metz-3 est l'objet, sont d'autant plus rudes qu'elles servent de répétition générale pour les élections municipales de mars prochain, après la redistribution des cartes *politiques engendrée par* l'entrée, *en* juin, du maire centriste de Metz, M. Jean-Marie Rausch, dans le gouvernement Rocard. La focalisation *sur Metz-3 résulte du fait que* depuis trente ans, il est le *« canton du maire »*. Cette année, M. Rausch le quitte en raison de la loi sur le cumul des mandats mais il n'est pas pour autant absent de cette campagne. Il a délégué *« sa candidate »*, Mme Nathalie Griesbeck (UDF).

Avec sept candidats au premier tour, tout était limpide ou presque : Front national, RPR, UDF, PS, PC, Parti ouvrier européen et écologistes avaient chacun pour porte-drapeau l'UDF, tiraillée entre Mme Griesbeck et M. Grosdidier (RPR), pour lequel une de ses composantes (PR) avait une préférence, a tranché en faveur de l'adjoint de M. Ransin dès lors que le PS présentait un candidat.

La surprise du premier tour n'est pas venue de la première place de Mme Griesbeck (30,9 % des suffrages), mais du score du RPR qui améliore de plus de dix points le résultat de M. Chirac au premier *tour* de l'élection présidentielle dans ce canton. M. Grosdidier talonne même sa rivale du second tour avec seulement quatre-vingt-sept voix de retard. *Le Parti socialiste est tombé*, pour sa part, à 24,3 %, perdant sept points par rapport au premier tour de l'élection présidentielle.

Au soir du premier tour, le candidat socialiste, M. Patrick Gerber, a annoncé son désistement en faveur de la *« candidate soutenue par M. Rausch, ministre du gouvernement de Michel Rocard »*. D'accord sur le fond mais pas sur la forme, le premier secrétaire de la fédération départementale du PS, M. Jean-Pierre Masseret a qualifié une telle précipitation d'erreur politique. Mais au terme d'une réunion *extraordinaire du bureau fédéral. Le* PS a confirmé son soutien à Mme Griesbeck, observant que son candidat ne pouvait pas se maintenir.

Le PR apporte, au niveau national, son soutien au candidat RPR. De même que le candidat du Front *national*, qui afirme que M. Grodidier est « proche » de sa formation. Cette candidate, Mme Crespin, a été désavouée par sa fédération départe*mentale*.

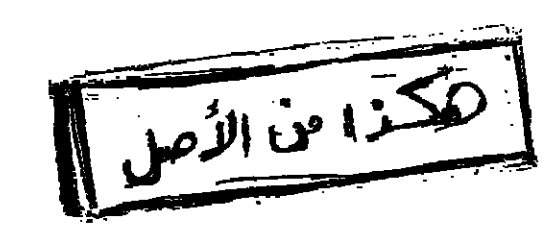
J.-L. THIS.

● **LOIRE-ATLANTIQUE.** — M. Yannick Vaugrenard, conseiller général (PS) sortant de Montoir-de-Bretagne, seul en lice au second tour après le désistement du candidat communiste arrivé en deuxième position, a appelé les électeurs à l'abstention. Comprenant la *« lassitude »* de l'électorat, M. Vaugrenard qui *« sait que ses proches se déplaceront pour qu'il obtienne les voix nécessaires »*, a demandé aux électeurs de *« se reposer »*, le 2 octobre.

● **HAUTE-CORSE.** — M. Jacques Jlyase, médecin interpellé, le lundi 26 septembre, dans le cadre d'une enquête sur des fausses procurations dans les *quatre* cantons renouvelables de Bastia, a été écroué.

● **ARDÈCHE.** — Dans le canton d'Aubenas, une triangulaire oppose le maire d'Aubenas, M. Bernard Hugo (RPR), vice-président du conseil général qui a obtenu 35,7 % des voix au premier tour, un divers droite, M. Pierre Chestanier, fort de ses 21,99 % au premier tour, et un socialiste, M. Robert Eymery, qui a obtenu 25,37 % des suffrages. Ce dernier *bénéficie* du désistement du candidat communiste (9,96 % au premier tour) mais ce sont en définitive les voix du Front national — 6,86 % le 25 septembre — qui pourraient *départager les trois hommes*.

● **SAONE-ET-LOIRE.** — M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, élu socialiste de Saône-et-Loire, *devait participer le jeudi 29 septembre* à un meeting de soutien à M. André Faivre, conseiller général communiste sortant de Montceau Sud. *Dans ce canton, seul le candidat* communiste arrivé en tête et le socialiste, M. Daniel Barraud, pouvaient se maintenir au second tour. En dépit de *l'accord de désistement PC-PS*, M. Barraud a décidé de maintenir sa candidature. Il a été désavoué par la fédération socialiste du département.



هكذا من الأصل

Politique

Le débat sur le regroupement des élections locales

M. Mermaz : tous les six ans, à partir de 1995

Le Monde *a interrogé les présidents des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale à propos de l'éventuel regroupement des élections locales. Après les réponses de l'UDF, du RPR, du PC et de l'UDC* (le Monde *du 27 et du 28 septembre), nous publions aujourd'hui celles de M. Louis Mermaz.*

Le président du groupe socialiste est favorable au regroupement, tous les six ans, à partir de 1995, des élections « municipales, cantonales, voire régionales ».

« Pensez-vous que l'on vote trop souvent en France ?

— *La fréquence des consultations* électorales s'accroît, et l'année 1988 aura connu une sorte de record. Mais la cadence va se maintenir l'année prochaine. Le taux d'abstention enregistré pour les élections cantonales dimanche dernier est un signal d'alarme. Il s'ensuit une banalisation des élections et, au lendemain des grandes consultations — présidentielle et législatives, — l'intérêt s'émousse. Visiblement les Français n'ont pas encore intégré à leur raisonnement et à leur sensibilité la décentralisation. Les élections cantonales les réveillent lorsqu'il s'agit de sanctionner le gouvernement. Comme ce n'est pas leur intention en ce moment, il ne semble y avoir pour beaucoup ni enjeu ni motivation.

» Et pourtant les départements gèrent quelque 130 milliards de francs...

— Dès lors, êtes-vous favorable à un regroupement des élections ?

— Très certainement. Les élections régionales de 1986 ont connu un bon taux de participation parce qu'elles étaient couplées avec les législatives. Mais a-t-on intérêt durablement à procéder le même jour à des élections générales et à des élections locales ?

— Comment feriez-vous ce regroupement ?

— Pourquoi ne pas regrouper les élections municipales, cantonales, voire régionales, à condition d'harmoniser le durée de ces divers mandats. Six ans conviennent parfaitement. Il faut bien sûr une période de transition. Le faire à l'occasion des prochaines élections municipales, ce serait précipité. Pourquoi ne pas commencer en 1995, c'est-à-dire à la date où expireront normalement les mandats des futurs conseil municipaux ? Avant, est-ce possible ?

— Pour y parvenir, est-il possible d'envisager un travail en commun des groupes parlementaires sur le modèle de ce qui a été fait pour le financement des partis politiques ?

— Je pense que nous devrions parvenir, là aussi, à un accord entre les groupes parlementaires. C'est l'intérêt de tout le monde. »

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 28 septembre, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont nous publions les principaux extraits.

● **URBANISME ET AGGLOMÉRATIONS NOUVELLES**

Le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, a présenté un projet de loi portant dispositions diverses en matière d'urbanisme et d'agglomérations nouvelles.

● **ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE**

Le ministre de l'agriculture et de la forêt a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social.

Le projet de loi complète le dispositif arrêté lors du conseil des ministres du 27 *juillet 1988*. Il comporte des mesures favorisant le développement d'exploitations compétitives, notamment sous forme de groupements agricoles d'exploitation en commun et d'exploitations agricoles à responsabilité limitée, et leur transmission.

● **LE STATUT DES MEMBRES DES TRIBUNAUX ASMINISTRATIFS**

Le ministre de l'intérieur a présenté au conseil des ministres un projet de décret portant statut particulier des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Ce décret procède à une refonte du statut antérieur issu du décret du 12 mars 1975 pour tenir compte de la création des cours administratives d'appel de la loi du 31 décem*bre 1987 portant réforme du* contentieux administratif.

● **FMI**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, a rendu compte des réunions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui se sont tenues à Berlin du 24 au 27 septembre 1988.

1) La coopération monétaire entre les pays industrialisés.

La France a réitéré son souhait qu'interviennent dans les délais fixés l'augmentation des quote-parts du Fonds monétaire international et les souscriptions à l'augmentation du capital de la Banque mondiale *actuellement en cours*, pour laquelle la France s'est acquittée d'une première tranche de 6,5 milliards de francs.

2) L'allégement de la dette des pays du tiers-monde.

● **LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT**

Le ministre de l'intérieur a présenté au conseil des ministres une communication relative au bilan de la campagne de lutte contre les feux de forêt. L'efficacité de la lutte contre les feux de forêt repose sur l'attaque et le traitement du feu dans les dix premières minutes.

C'est pourquoi les moyens de prévention sont mobilisés de manière systématique et déployés sur l'ensemble des zones à risques du Sud-Est et de la Corse, notamment en installant les renforts nationaux en hommes et en matériels au plus près des risques.

L'Etat a alloué en 1988 32 millions de francs aux départements du Sud-Est et à la Corse, tandis qu'il a *lui-même consacré 267 millions* de francs au titre des renforts nationaux, aériens et terrestres.

En 1988, la campagne de lutte contre les feux de forêt a bénéficié de circonstances atmosphériques favorables.

Bien que les risques saisonniers n'aient pas encore disparu, les résultats connus à ce jour sont encourageants.

Au 26 septembre, la surface totale parcourue par le feu était de 4 300 hectares, contre 10 300 hectares en 1987.

S'agissant des feux de forêt en *cours depuis plus d'une semaine* dans l'île de la Réunion, le gouvernement met tout en œuvre pour qu'en collaboration avec les autorités de l'île la situation redevienne normale à brefs délais et que les populations touchées bénéficient de la solidarité nationale.

● **AUDIOVISUEL**

(Lire page 25.)

● **ENVIRONNEMENT**

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'environnement, a présenté une communication sur l'action internationale de la France dans le *domaine* de l'environnement.

Dans les relations internationales, des enjeux politiques et économiques de première importance s'attachent à la préservation des équilibres *naturels*.

Il est dès lors souhaitable que la France prenne des engagements plus forts, en particulier vis-à-vis des pays en voie de développement et des pays francophones.

Le gouvernement manifeste cette volonté en déposant au Parlement un projet de loi autorisant la ratification du protocole de Montréal relatif à la protection de la couche d'ozone et en se disposant à signer en octobre prochain à Sofia (Bulgarie) un accord tendant à lutter contre les pluies acides.

Le gouvernement est favorable à la mise en circulation en Europe de « voitures propres ». Pour favoriser l'utilisation de l'essence sans plomb, des mesures de réduction fiscale entraînant une diminution de 35 centimes par litre du prix de ce carburant seront proposées au Parlement.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Jean-Claude Hirel est nommé inspecteur général des finances.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, MM. Olivier Fouquet, Jean Quandalle, Jean-François Verny, maîtres des requêtes au Conseil d'Etat, sont nommés conseillers d'Etat ; M. Jean Beranger est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Sur proposition du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, M. Maurice Allegre, ingénieur des mines, est nommé président du bureau de recherches géologiques et minières.

Selon un sondage de BVA

64 % des Français approuvent le refus du RPR de s'allier au FN

La décision du RPR de refuser toute alliance nationale ou locale avec le Front national est bonne, estiment 64 % des personnes interrogées, dont 71 % d'électeurs du RPR, selon le sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 29 septembre, dans *Paris-Match* (1). Seuls 18 % des interviewés désapprouvent cette position de principe du RPR. Toutefois, ce choix du RPR bénéficie *d'abord*, selon 37 % des sondés, au Parti socialiste, tandis que 33 % considèrent que le mouvement chiraquien va en tirer le plus grand profit. Les électeurs n'assimilent pas les accords entre socialistes et communistes à ceux conclus entre l'opposition UDF-RPR et le FN. 48 % des consultés (dont 49 % de sympathisants du RPR) ne les rangent pas dans la même catégorie, ce que font, en revanche, 28 % des personnes interrogées (dont 43 % de partisans de l'UDF).

D'autre part, M. François Mitterrand bénéficie de la confiance de 53 % des interviewés, tandis que 35 % demeurent sceptiques à son égard. Le premier ministre bénéficie également d'un solde positif en recueillant 51 % d'opinions favorables et 31 % d'avis négatifs.

M. Michel Rocard avait déjà engrangé quelques fruits de sa politique en améliorant de six points en un mois sa cote de popularité mesurée par le baromètre IFOP-*Journal du dimanche*, publié le 25 septembre. Le chef du gouvernement satisfait 47 % des 1 914 sondés, interrogés du 12 au 21 septembre. Parmi eux, 54 % de chefs d'entreprise et de cadres supérieurs expriment une opinion favorable à l'égard du premier ministre. Néanmoins, 24 % des consultés se déclarent mécontents de l'action de M. Rocard, au lieu de 22 % le mois dernier. Le président de la République demeure, pour sa part, stable avec 51 % d'avis positifs.

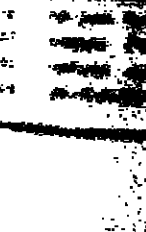
(1) Sondage effectué du 16 au 20 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 012 personnes.

EN BREF

● **Une mission pour développer l'artisanat en Nouvelle-Calédonie.** — MM. Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer, et François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, ont confié à M. Jacques Graindorge une mission en Nouvelle-Calédonie. M. Graindorge, commissaire du gouvernement au Trésor, ancien directeur de l'artisanat, est chargé de définir les axes de développement souhaitables dans les secteurs de l'artisanat, du commerce et des petites entreprises. Trois objectifs sont assignés à sa mission : la création d'emplois qualifiés dans les secteurs du commerce et de l'artisanat dans toutes les régions du territoire ; la réduction de la dépendance économique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, par le développement des productions locales ; l'amélioration des circuits de distribution, en particulier *hors* de Nouméa.

● **Le « oui » de M. Michel Noir.** — L'ancien ministre RPR du commerce extérieur, M. Michel Noir, député du Rhône, s'est prononcé, dans une interview publiée mercredi 28 septembre par *Lyon Matin*, pour le *« oui »* au référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Il estime qu'on n'a *« pas le droit de faire courir au RPCR le risque d'être affaibli par un reniement du RPR national vis-à-vis de la branche calédonienne du RPR ».*

● **L'UDF arrêtera sa position le 14 octobre.** — C'est le 14 octobre que l'UDF réunira son conseil national afin d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. Cette réunion sera précédée, le 10 octobre, d'une séance de travail commune au RPR et à l'UDF. Le porte-parole de l'UDF, M. Alain Lamassoure, a souligné, mercredi 28 septembre, que son mouvement souhaitait *« une position commune de l'UDF et du RPR sur la Nouvelle-Calédonie ».*





Politique

La rentrée parlementaire

Le gouvernement veut éviter la boulimie législative

Les députés et les sénateurs vont retrouver, lundi 3 octobre, le chemin du Parlement. Les députés pénétreront dans un Palais Bourbon propre comme un sou neuf. Ils seront accueillis, à nouveau, par les augustes figures des copies en résine des quatre colossales statues (Sully, d'Aguesseau, de l'Hospital et Colbert) qui avaient été démontées pour cause de pollution.

Après les élections législatives de juin, les élus de la cuvée 1988 n'avaient eu qu'un petit avant-goût de ce qui les attend en matière de travail parlementaire : la session de droit n'avait duré que quinze jours. Les députés socialistes avaient été fort marris de voir le gouvernement se refuser à demander une convocation du Parlement en session extraordinaire. Ils estiment encore aujourd'hui que M. Michel Rocard a alors pris inutilement du retard dans le domaine législatif en adoptant une position « attentiste ».

Le menu de cette session d'automne sera copieux, bien qu'il ait été savamment composé. Comme il est de tradition, le budget constituera le plat de résistance, accompagné d'une garniture : l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Conformément à la circulaire du 25 mai produite par l'Hôtel Matignon, le gouvernement a limité le nombre des *plats législatifs de façon à permettre* au Parlement de ne pas travailler dans la précipitation.

Le Parlement devrait, au cours de cette session, n'être saisi que de 26 textes (16 projets de loi, 10 conventions internationales), contre *une quarantaine l'année* dernière. M. Michel Rocard résistera-t-il aux pressions inflationnistes qui se dessinent toujours en cours de route ? Un premier accrochage illustre la difficulté de tenir un calendrier législatif, quand certains ministres estiment urgent de faire passer leur réforme. Le premier ministre a ainsi fait savoir au garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, qu'une réforme trop lourde de l'instruction n'aurait guère de chance de se frayer un chemin dans une session déjà embouteillée par le poids lourd budgétaire (*le Monde* du 28 septembre). On récuse à l'Hôtel Matignon l'idée selon laquelle le premier ministre voudrait *« freiner »* la réforme Arpaillange. *« Pour qu'un texte ait une chance de passer sans accident majeur, au cours de la session budgétaire, il faut qu'il ne soit ni trop lourd, ni trop conflictuel »*, précise un conseiller de M. Rocard.

C'est au lendemain de la rentrée formelle du 3 octobre que les députés se mettront vraiment au travail en séance publique. Ils plancheront sur le revenu minimum d'insertion (RMI), les 4 et 5 octobre (discussion générale) et les 10, 11 et 12 octobre pour l'examen des articles. Le Parlement ne siégera pas les 6 et 7 octobre pour cause d'élection des présidents des conseils généraux.

Le gouvernement a décidé de demander l'urgence sur le RMI, afin de limiter le nombre des navettes entre les deux Assemblées. Au ministère des relations avec le Parlement, on assure que cette mesure n'est pas destinée à brider l'opposition mais à permettre une mise en place du RMI dès la fin de l'année, conformément aux vœux du chef de l'Etat. En commission, l'opposition s'était abstenue sur ce texte, les socialistes le votant. Les députés auront ensuite à examiner des conventions internationales avant d'aborder, le 18 octobre, la loi de finances pour 1989.

Les huit articles du projet de loi créant un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ont finalement été intégrés au budget. Le gouvernement avait un moment envisagé de soumettre l'ISF et le RMI à une discussion générale commune afin de bien montrer leur étroite corrélation. Le premier ministre a finalement renoncé à tronçonner la discussion de l'ISF. M. Rocard est, d'autre part, tout à fait déterminé à utiliser le 49-3 (engagement de responsabilité sur un texte permettant à celui-ci d'être adopté sans vote,sauf dépôt et adoption d'une motion de censure) sur le budget en cas de difficulté.

Après la discussion budgétaire (18 novembre), les députés examineront le projet de loi sur l'audiovisuel (qui aura été discuté en première lecture au Sénat), le projet de loi relatif à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social, un collectif budgétaire, un texte sur les valeurs mobilières, un projet portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) qui sert traditionnellement de voiture-balai pour toute une série de dispositions sociales qui ne sont *pas* toujours bénignes. D'autre part, après un toilettage de l'héritage législatif du gouvernement de M. Chirac, un certain nombre *de textes techniques seront* également discutés en séance publique.

« Tant que les centristes ne se seront pas libérés... »

Le déroulement de cette session sera l'occasion de voir si les clivages politiques évoluent dans l'hémicycle. Deux tactiques parlementaires coexistent au sein du groupe socialiste. La première (très minoritaire) consiste à tenter de faire voter le plus de textes possible par des majorités débordant largement les deux cent soixante-quinze députés socialistes. C'est la thèse, notamment, de M. Christian Pierret (PS, Vosges), qui souhaite, par exemple, que l'ISF soit voté par d'autres groupes que celui du PS, afin d'éviter les valses législatives auxquelles on assiste à chaque alternance.

L'autre tactique, qui rallie la majorité du groupe, consiste à jouer la carte d'une identité socialiste sans concession, à charge pour les autres de se déterminer par rapport à elle. Pour l'heure, l'ouvertue vers les centristes est fermée. *« Tant qu'ils ne se seront pas libérés totalement, il est inutile de chercher à pècher leurs voix »*, explique-t-on dans l'entourage de M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement. *« Un gouvernement, soutenu par un groupe qui n'a qu'une majorité relative peut très bien durer cinq ans »*, ajoute-t-on, les institutions de la V[e] République étant ainsi faites que, pour renverser un gouvernement, il faut qu'une nouvelle majorité (absolue) se dégage dans l'hémicycle.

Les socialistes estiment, pour l'heure, impossible ce que M. Pierre Bérégovoy appelle une *« conjonction des contraires »* (PCF-UDF-UDC-RPR). D'autre part, pour être déposée, une motion de censure doit être signée par un dixième au moins des membres composant l'Assemblée (*cinquante-huit députés*). C'est dire que le groupe communiste (vingt-cinq élus) ne peut, à lui seul, en déposer une. On voit donc *mal les élus communistes* mêler leur voix à celles de la droite pour le vote d'une motion de censure présentée par l'UDF ou le RPR.

Le suivi du travail parlementaire n'en demandera pas moins une attention soutenue de la part du gouvernement et des présidents socialistes de commission. Les socialistes devront lutter en permanence contre une maladie qui avait fragilisé la majorité UDF-RPR lors de la législature précédente : l'absentéisme. Le président du groupe PS de l'*Assemblée nationale*, M. Louis Mermaz, a pris des dispositions en ce sens. Un « whip » socialiste (une sorte de député « rabatteur ») a été *désigné* dans chaque commission pour veiller à ce que de majoritaires relatifs les députés du PS ne deviennent pas franchement minoritaires.

PIERRE SERVENT.

Veillée d'armes

Après quatre mois de débats sur l'ouverture, l'irruption dans le paysage parlementaire d'un nouveau groupe, l'Union du centre, le consensus partiel qui s'est dessiné autour du référendum sur la Nouvelle-Calédonie, ou sur le revenu minimum d'insertion, quel est, à la veille de la session d'automne, l'état d'esprit des groupes représentés à l'Assemblée nationale ?

Chez les socialistes, observe M. Louis Mermaz, leur président, on a intégré *« la notion de durée »*. L'expérience de la gauche au pouvoir n'est plus considérée comme un accident de l'Histoire, et la « parenthèse » ne borne plus la période 1981-1986, mais les deux ans qui ont éloigné la gauche du pouvoir de 1986 à 1988.

La précipitation qui avait marqué la fin de l'année 1981 ne vaut *donc plus pour la session qui* s'ouvre à l'automne. Aussi le groupe socialiste entend-il *« prendre son temps pour voter des lois »*. Faisant fi des « grognes » de certains députés, ou feignant de ne pas les entendre, M. Mermaz juge que son groupe est *« satisfait »* des priorités dégagées dans le budget, et tout particulièrement de l'éducation nationale, sa *« préoccupation principale »*. Le maire de Vienne précise toutefois que ce domaine est *« le seul où le temps nous est compté »* et qu'il faudra encore *« accentuer l'effort »* dans le budget de 1990.

Côté communiste, à la question sur le « climat » de la rentrée, on répond par une autre interrogation : *« Pourquoi les Français ont-ils élu François Mitterrand le 8 mai ? Pourquoi ont-ils envoyé le 12 juin une majorité de communistes et de socialistes à l'Assemblée nationale ? »*. *« Pour que cela change sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, le droit du travail »*, affirme M. Gorges Hage, vice-président de l'Assemblée, qui ne relève, dans les projets soumis par le gouvernement aux parlementaires, *« aucune velléité de changement. Au contraire*, remarque-t-il, *on ne peut pas ne pas constater une complaisance à l'égard du pouvoir de droite. »* Déclinant quelques-unes des priorités du groupe communiste – la déprivatisation de TF 1, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et celle de la loi Méhaignerie, – M. Hage observe que les socialistes, *« qui se sont opposés au vote de ces mesures sous le gouvernement de M. Chirac, ne les remettent pas en cause aujourd'hui »*.

Mais, pour le vice-président de l'Assemblée, il existe *« une majorité de gauche »*. *« On l'a vu sur la loi d'amnistie et en commission sur le projet d'impôt de solidarité sur la fortune, même si, là encore, le résultat est loin de ce que nous proposions. »*

Redistribution du jeu

Cette « majorité de gauche » existe bel et bien également pour le président du groupe RPR, M. Bernard Pons, et elle devrait, selon lui, se retrouver *« sans difficulté jusqu'aux municipales »*. Quant au RPR, il reste *« fidèle à ses orientations traditionnelles »*, tout en se gardant d'une opposition *« systématique »*. L'ancien ministre souhaite les contacts *« les plus étroits possibles »* avec ses collègues de l'opposition et l'adoption de positions communes *« sur le plus grand nombre de sujets »*. L'irruption du groupe centriste, *« qui est dans l'opposition et n'a pas besoin de le répéter »* est, selon lui, *« une bonne chose, constructive »* qui crée *« une certaine diversité intéressante pour le débat »*. M. Pons a l'*« ardent désir »* de travailler avec les députés de l'UDC, *« qui ont prouvé, lors de l'attribution des présidences de commission, que nous pouvions discuter ensemble »* (1). Reconnaissant que sur les grands dossiers de la rentrée RPR et UDC n'étaient pas souvent arrivés à des positions communes, M. Pons estime qu'il n'y a pas là, pour autant, matière à des *« scènes de ménage »*.

Successivement courtisé ou vilipendé, le groupe de quarante députés présidé par M. Pierre Méhaignerie retient toute l'attention. Il veut pratiquer « l'opposition dans l'indépendance ». *« Notre devoir*, observe M. Méhaignerie, *sera d'avoir, dans certains cas, un vote commun avec les autres groupes de l'opposition sur les grands sujets. Mais dans le respect du pluralisme. »* Ainsi, pour le budget, l'opposition pourrait s'accorder sur le vote global, mais ses composantes « garderaient leur indépendance » sur le revenu minimum d'insertion ou l'impôt de solidarité sur la fortune.

Convaincu que cette redistribution du jeu parlementaire répond à un désir profond des électeurs, M. Méhaignerie souhaite *« peser sur les choix du gouvernement, y compris en lui apportant nos voix »*. Cette légitimité devrait également permettre à l'UDC d'*« entraîner l'opposition vers le centre »*. *« Chacun doit s'obliger à prendre un peu de l'autre »*, note M. Méhaignerie.

PASCALE ROBERT-DIARD.

(1) M. Pons fait allusion au retrait, après de longues hésitations, de la candidature de M. Jacques Barrot, député CDS, à la présidence de la commission des affaires sociales, que les socialistes voulaient offrir à l'opposition (*le Monde* du 30 juin). Le RPR dénonçait le *« piège »* des socialistes, et ceux-ci avaient qualifié de *« chantage »* les pressions du RPR sur les centristes.

Les réformes proposées par M. Fabius sont adoptées par les différents groupes

La réforme du travail parlementaire proposée par M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a été adoptée, mercredi 28 septembre, par les responsables des différents groupes représentés au Palais-Bourbon.

Dès le 11 octobre, M. Fabius déposera une proposition de résolution – qui a reçu l'accord unanime de la conférence des présidents – concernant la publicité de certaines auditions en commission.

Cette mesure nécessite une modification de l'article 46 du règlement, qui précisera désormais que le bureau peut, après contact avec le président de l'Assemblée, *« organiser la publicité, par les moyens de son choix, de tout ou partie de ces auditions »*.

Les présidents de groupe ont également donné leur accord à l'aménagement des questions d'actualité (information préalable et réciproque des groupes pour éviter, le cas échéant, les « doublons », alternance des orateurs à la proportionnelle des groupes – le 5 octobre : 2 RPR, 2 UDF, 1 UDC, 1 PC, 3 PS). Cette mesure *s'appliquera toutefois* dans un premier temps, à titre expérimental.

Toujours à titre expérimental, et pour une *période d'un an, l'ensemble* des groupes ont adopté le droit annuel d'inscription, à l'ordre du jour de l'Assemblée, de la demande de constitution d'une commission d'enquête et de contrôle, quel que soit l'avis de la commission des lois.

Les présidents ne sont, en revanche, pas parvenus à un accord sur la modification de la discussion budgétaire. M. Fabius souhaitait limiter le nombre d'intervenants, tant du côté gouvernemental que parlementaire, et proposait que chaque groupe désigne en son sein un orateur unique. M. André Billardon (PS), vice-président de l'Assemblée, a été chargé d'*obtenir* un rapprochement *« pragmatique »* des différents groupes à ce sujet. On s'oriente vers une solution médiane : la règle serait celle de l'intervenant unique, mais des dérogations pourraient être autorisées.

P. R.-D.

PROPOS ET DÉBATS

M. Emmanuelli

La pêche

« L'apologie du consensus pousse à aller à la pêche. Je constate qu'une partie de notre électorat n'est pas mobilisé par le discours sur l'ouverture », déclare M. Henri Emmanuelli, *numéro deux du PS, dans un entretien à Paris-Match* daté du 8 octobre. *« Une démocratie moderne fonctionne avec un grand parti conservateur et un grand parti progressiste. Le PS a vocation à être un grand parti progressiste. C'est ça l'avenir qu'il faut souhaiter et non* [une] *espèce de magma consensuel »*, ajoute-t-il.

M. Stasi

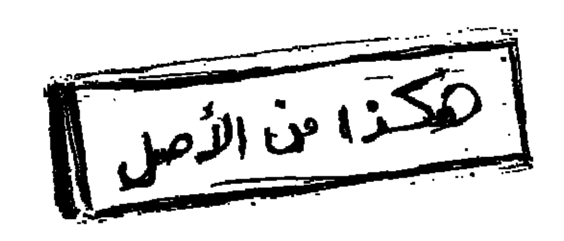
Etat d'esprit

Commentant, dans *le Figaro* du jeudi 29 septembre, le remplacement du président d'Air France, M. Jacques Friedmann, par M. Bernard Attali, M. Bernard Stasi estime que cette mesure relève de *« pratiques contestables »*. *« L'ouverture*, juge le vice-président du CDS, *est un état d'esprit* (...). *Beaucoup de cadres et de militants socialistes n'ont jamais admis le principe même de l'ouverture. Ils saisissent tous les prétextes possibles pour dénoncer celle-ci. S'il y a effectivement échec de l'ouverture, c'est qu'une fraction importante des dirigeants du PS y sont, par essence, opposés et préfèrent l'alliance avec le Parti communiste à toute autre éventualité. »*

M. Léotard

Bonne volonté

S'exprimant dans *le Quotidien de Paris* du jeudi 29 septembre sur la crise de l'audiovisuel, M. François Léotard estime que *« Michel Rocard est un homme de bonne volonté »* qui *« cherche à trouver une approche qui réunisse plutôt qu'une approche qui divise »*. Le secrétaire du PR regrette toutefois *« qu'une majorité du Parti socialiste »* se maintienne dans *« une culture dirigiste »*. *« Il faut parfois résister à des pressions militantes*, constate M. Léotard, *je sais de quoi je parle. Une partie de la droite conservatrice m'a reproché de ne pas faire une épuration de la télévision. Pour ma part, j'ai toujours refusé cette pratique archaïque et profondément inutile. »*



Pour leur grève nationale de jeudi

Les infirmières ont reçu le soutien de plusieurs syndicats de médecins

« J'ai été formé par les infirmières, il est donc normal qu'aujourd'hui je vienne témoigner pour qu'on reconnaisse enfin leur rôle... » « *Solidaire* » des revendications des infirmières, en grève le jeudi 29 septembre, le professeur Milliez assistait la veille, avec les professeurs Minkowski et Schwarzenberg, à une conférence de presse de la coordination des infirmiers et infirmières d'Ile-de-France. *« Sans elles, je n'aurais pas pu faire le travail que j'ai fait. Elles représentent l'ossature du système hospitalier »*, a assuré le professeur Minkowski. Pour l'ancien ministre de la santé, M. Schwarzenberg, il est indispensable de prendre en considération les revendications des grévistes : renforcer leurs effectifs, revoir leurs salaires et leurs conditions de travail, *la qualité des soins des malades dépend de la place que l'on accorde aux infirmières. Il y a urgence. On leur doit plus de considération.* » Tous trois reconnaissent que les médecins portent une part de responsabilité dans le manque de communication avec les infirmières.

La coordination a reçu le soutien de l'Union syndicale des médecins, de la Fédération nationale des hôpitaux généraux, du Syndicat de la médecine hospitalière, et des directeurs d'hôpitaux regroupés au sein de celui-ci. Les messages de solidarité n'ont cessé de se succéder.

Jusqu'à mercredi soir, les membres de coordination, qui veulent rassembler toute la profession, indépendamment des tendances politiques et syndicales, a tenté, en vain, de convaincre les syndicats de faire une manifestation unitaire. C'est donc finalement en ordre dispersé que les infirmières devaient manifester jeudi. Les unes, répondant au mot d'ordre de la coordination, devaient marcher dès 9 h 30 de Montparnasse à l'avenue de Ségur, siège du ministère de la santé (la CFTC, à 10 heures, sur le même parcours), les autres, suivant FO, la CFDT, la CGC, s'étaient donné rendez-vous à 10 heures, devant le ministère de la santé. L'UNASIIF (l'Union nationale des syndicats d'infirmiers), quant à elle, avait décidé de partir à 10 heures du ministère de la santé pour défiler jusqu'à Matignon, où elle prévoyait un *sit-in*, si elle n'était pas reçu par le premier ministre.

La coordination a rappelé qu'elle souhaitait rencontrer personnellement le ministre de la santé, M. Evin, et qu'elle demandait de participer aux négociations, qui s'ouvriront au ministère le 6 octobre. Jeudi 29 septembre, dans l'après-midi, les infirmières de la coordination Ile-de-France, réunies en assemblée générale à Paris, devaient décider de leur organisation au niveau national et de la suite à donner au mouvement.

CH. CH.

Grille de l'Assistance publique de Paris

SITUATION ACTUELLE			REVENDICATIONS DE LA COORDINATION		
Echel.	Durée	Net	Net + 2000 F	Primes revalorisée	Total net à payer
1	1 an	5 931	8 000	1 264	9 264
2	1 an 1/2	6 201	8 201	1 305	9 506
3	1 an 1/2	6 449	8 449	1 324	9 773
4	1 an 1/2	6 744	8 744	1 347	10 091
5	1 an 1/2	6 948	8 948	1 366	10 304
6	2 ans	7 220	9 220	1 391	10 611
7	3 ans	7 538	9 538	1 421	10 959
8	3 ans	7 856	9 856	1 450	11 306
9	3 ans	8 151	10 151	1 477	11 674
10	3 ans	8 651	10 651	1 523	12 174
11	4 ans	9 173	11 173	1 571	12 744
12		9 400	11 400	1 592	12 992

Dans cette grille (1er janvier 1988), la carrière est étalée sur 25 ans, en douze échelons. Les primes revalorisées intègrent la revalorisation de la prime Veil depuis 1973 (indice INSEE) et la revalorisation des treize heures supplémentaires (perte de 10 % environ depuis 1980).

La révolte des obscurs

(Suite de la première page.)

Comme exerçant des tâches qui, pour être obscures, n'en sont pas moins essentielles que celles des dirigeants qui, là-haut, sont aux commandes dans l'empyrée des grands soucis et des gros salaires.

Les agents des besognes sans éclat ne peuvent pas voir sans se poser des questions — qui sont de l'ordre de l'image de soi pour user d'*une formule « psy »* — les vanités lucratives des gens de la passerelle de commandement et des *habitués* du pont des premières classes. L'indécence des inégalités de revenus est particulièrement mise en évidence depuis quelques semaines à la télévision, mais il serait injuste de se limiter à ce secteur de l'activité : chacun sait bien qu'il en va de même dans le domaine de la médecine.

Tout occupé par ses projets et contre-projets d'« ouverture », constamment préoccupé par la préparation de quelque élection à venir — et Dieu sait qu'il n'en manque pas ! — le pouvoir, socialiste faut-il le rappeler, réagit mollement à ces poussées de fièvre qui, si elles se multipliaient, risqueraient de déliter le tissu social.

Il faut, bien sûr, faire la part des arrière-pensées politiques, notamment dans le dossier des gardiens de prison, et celle des pesanteurs corporatistes dans l'*affaire* de l'*audiovisuel*, *mais* le pouvoir aurait tort de ne pas s'inquiéter, de ne pas s'activer, autour de cet automne des sans-grades. La distribution de bonnes paroles aux infirmières — si les éloges valaient de l'or elles seraient richissimes... — ne tient pas lieu de politique. L'observation passive de ce qui se passe dans le service public de l'audiovisuel, sous prétexte de respect de l'autonomie des sociétés, non plus. Quant aux prisons, ainsi que l'enseigne l'histoire récente, l'attentisme y est encore plus risqué qu'ailleurs.

Si la lutte contre les « disparités » — euphémisme inventé pour parler plus technocratiquement des inégalités — devait se limiter à des proclamations faites la main sur le cœur, beaucoup, parmi les gens d'en bas, ne comprendraient pas dans quel dessein les socialistes sont revenus au pouvoir. Ni pourquoi l'hiver de la *rigueur s'installerait durablement* pour eux quand s'annonce l'embellie de l'économie et le triomphe des « gagneurs ». Ou il vaudrait mieux le leur expliquer...

BRUNO FRAPPAT.

La victoire des « anges » britanniques

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher avait promis, au cours de la campagne électorale du printemps 1987, une importante réévaluation du salaire des infirmières, une des catégories sociales les plus mal payées de Grande-Bretagne. La déception a donc été énorme au début de l'hiver dernier lorsque l'augmentation annoncée et tant attendue a été limitée à 4 %.

La colère des cinq cent mille infirmières était d'autant plus grande que le chancelier de l'Echiquier disposait d'un excédent sans précédent, s'en vantait publiquement et préférait procéder à des réductions massives d'impôts, qui ont surtout profité aux contribuables des tranches supérieures. Pour la première fois de leur histoire, les infirmières britanniques observaient, le 3 février, un mouvement de grève *nationale* et manifestaient devant le 10 Downing Street. Il paraissait *acquis jusqu'alors que les infirmières* ne se mettraient jamais en grève, un mode de revendications qui est d'ailleurs interdit à environ la moitié d'entre elles en raison de leur statut.

Mme Thatcher *gardait* le silence, laissant s'empêtrer le ministre chargé de ce dossier, M. John Moore ; celui-ci sortait d'une pneumonie, qu'il avait eu la mauvaise idée de soigner dans un hôpital privé...

Les infirmières ont donc occupé brièvement, en février, la première page des journaux. M. Moore refusait l'augmentation de 20 % qu'elles demandaient ; elles ont finalement obtenu un peu plus de 15 %... Et M. Moore n'est plus leur ministre de tutelle. Le gigantesque ministère de la santé et de la sécurité sociale a été scindé, et la santé a été confiée à une étoile montante du cabinet conservateur, M. Kenneth Clarke.

Mme Thatcher a donc accordé aux infirmières, après avoir laissé passer un « intervalle décent » après la grève, ce qu'elle avait refusé aux mineurs de charbon en 1984-1985. La raison en est sans doute que le mouvement des infirmières était populaire, discipliné (les urgences étaient assurées, de même qu'un service minimum) et très peu politisé.

Le salaire le plus bas est passé de 6 000 F à 7 000 F par mois, et la moyenne est désormais de l'ordre de 8 000 F. Mais le service national de santé, qui gère les hôpitaux publics, est très décentralisé. Certaines autorités locales ont cherché à cette occasion à ouvrir davantage la fourchette des rémunérations *jusqu'ici* très étroite.

Le secteur médical privé est deux fois moins développé en Grande-Bretagne qu'en France. L'immense majorité des infirmières dépend donc du service national de santé, qui emploie au total environ un million de personnes. L'image de ce dernier est quelque peu contradictoire : les usagers affirment à juste titre que l'accueil est déplorable, l'attente considérable et les locaux souvent vétustes et *délabrés, mais les* infirmières sont toujours décrites comme des « *anges* » dans la presse populaire et le principe de la gratuité absolue des soins (il n'y a pas de ticket modérateur), *attaqué par les* idéologues conservateurs, n'a pas encore, pour l'essentiel, était remis en cause. Si les médecins du secteur public n'ont pas très bonne réputation, les infirmières elles, restent intouchables.

DOMINIQUE DHOMBRES.

SCIENCES

Cinq astronautes « professionnels »

Expérience et rigueur : alors que trois des sept astronautes qui ont trouvé la mort à bord de Challenger participaient pour la première fois à un vol spatial, les cinq hommes retenus pour le vol de Discovery sont tous des « professionnels de l'espace », ayant déjà volé à bord des *navettes*.

— *Frederick Hauck*, commandant de mission : quarante-sept ans, capitaine de vaisseau de l'US Navy, 339 heures dans l'espace. Vétéran de la guerre du Vietnam, il a effectué 114 missions de combat. Décoré comme « pilote d'essai exceptionnel », il a volé avec Challenger (1983) et Discovery (1984).

— *Richard Covey*, pilote : quarante-deux ans, colonel de l'armée de l'air, 170 heures dans l'espace. Egalement à son actif : 339 missions de combat en Asie et 4 000 heures de vol aux commandes de vingt-cinq types d'avions différents. Il pilotait Discovery lors de la dernière mission, en août-septembre 1985.

— *John Lounge*, spécialiste de mission : trente-huit ans, ancien technicien de l'Aéronavale spécialisé dans l'interception radar, 170 heures dans l'espace. Sélectionné comme astronaute en 1980, il était également à bord de Discovery lors de son dernier vol, il y a trois ans.

— *David Hilmers*, spécialiste de mission : trente-huit ans, ancien « marine » 98 heures dans l'espace. Il était à bord de la première mission d'Atlantis en octobre 1985, et a travaillé à la mise au point des navettes avant leur premier vol en 1981.

— *George « Pinky » Nelson*, spécialiste de mission : trente-huit ans, titulaire d'un doctorat d'astronomie de l'université de Washington, 314 heures dans l'espace. Lors de son premier vol à bord de Challenger, en avril 1984, il effectua deux sorties dans l'espace pour récupérer et réparer le satellite Solar Maximum Mission (SMM) qui était tombé en panne.

Le lancement de la navette Discovery.

Une mission test pour la NASA

***« Nous avons fait tout ce qu'il fallait, nous n'avons rien laissé de côté... »*, a déclaré M. Tom Utsman, sous-directeur du centre spatial Kennedy (Floride) avant la mise à faire des moteurs de la navette spatiale Discovery, prévue jeudi 29 septembre à 14 h 59 (heure française). Une mission de quatre jours et une heure, au cours de laquelle les cinq membres de l'équipage devaient mettre en orbite un très gros satellite de télécommunications (TDRS-3).**

Pour ce vol attendu après trente-deux mois d'immobilisation forcée, l'Amérique tout entière croisait les doigts, tout comme le million de touristes et les cinq mille journalistes — plus nombreux que lors de certains vols lunaires — venus assister au tir.

Une mission courte, un programme léger effectué par un équipage chevronné, ne davant rester *que quatre jours et une heure dans* l'espace. Soit, selon les normes de la NASA, seulement vingt-quatre ans de plus que la durée minimale d'une mission, la plus longue, effectuée en novembre-décembre 1983 sur Columbia, ayant duré plus de dix jours. Aucune sortie d'un astronaute dans l'espace n'est prévue, sauf problèmes majeurs ; quant aux tâches à effectuer à bord de Discovery, elles seraient, aux dires même du pilote Dick Vovey, *« moins compliquées que ce qui était démandé aux équipages des missions précédentes »*.

Onze expériences scientifiques

« Nous traitons cette mission comme un vol d'essai », a précisé le lancement le commandant de bord, le capitaine de vaisseau Frederick Hauck. Peu de temps donc à consacrer aux loisirs et, pour les membres de l'équipage un programme largement *suffisant* pour les occuper à plein temps pendant quatre jours. A commencer par l'étape fondamentale de la mission : le déploiement du satellite de télécommunication TDRS-3. Un « monstre » de 2,2 tonnes et d'une valeur de 100 millions de dollars, troisième d'une série de satellites relais de transmission de données *dont le largage devrait intervenir six* heures et treize minutes après le tir, lors de la cinquième orbite de la navette.

Conçus pour relayer les communications entre les vaisseaux spatiaux américains et les contrôles au sol — *actuellement* dépendants de multiples stations terrestres de réception installées par la NASA — les *TDRS, qui constituent les plus gros* satellites de télécommunications jamais construits à ce jour, ont commencé leur aventure spatiale sous le signe de la malchance. Embarqué en avril 1983, lors du premier vol de la navette *Challenger*, le premier d'entre eux, TDRS-1, n'avait pu être placé sur orbite géostationnaire qu'après plus de deux mois, au prix d'un sauvetage sans précédent. *Quant au second, TDRS-2, il était* à bord de la navette *Challenger* lorsque celle-ci explosa en janvier 1986.

Voici la procédure arrêtée : à peine plus de six heures après le tir de Discovery, les astronautes, alors à une altitude d'environ 290 kilomètres, éjectent l'impressionnant engin de la soute. En cas de problème technique, l'opération peut encore être effectuée au cours des deux orbites suivantes, voire pendant le deuxième jour de vol, lors des orbites 15, 16 et 17. Environ une heure après le déploiement de TDRS-3, un moteur de transfert accolé au satellite lui permet de rejoindre son orbite géostationnaire finale, à *36 000* kilomètres d'altitude, quelque part au-dessus d'Hawaï, sur une position apparem*ment fixe située par 171° de* longitude ouest.

Une fois cette tâche cruciale achevée, le reste de la mission est consacré, pour l'essentiel, à la réalisation de onze expériences scientifiques. La *plupart* d'entre elles, comme ce fut le cas lors des précédents vols spatiaux, mettant à profit l'état de quasi-apesanteur qui règne *dans la soute. Parmi les plus* prometteuses, la synthèse de cristaux de protéines. Depuis les expériences menées dans Spacelab-1, le premier laboratoire spatial européen embarqué en novembre 1983 par la navette *Columbia*, on sait en effet que les conditions de microgravité, contrairement aux résultats obtenus sur Terre, permettant la croissance de cristaux d'une grande pureté et de bonne taille (de l'ordre du millimètre) dont la structure peut alors être *déterminée par des* techniques de diffraction.

Mise au point par la firme britannique Burroughs Welcome, le principal volet de cette expérience doit ainsi consister à obtenir sous forme cristallisée une *enzyme impliquée*, dans la multiplication du virus du SIDA, la « reverse transcriptase ». L'étude des cristaux protéiques obtenus peut permettre de mieux connaître la structure de cette enzyme et, peut-être, de mettre au point de nouvelles drogues destinées au traitement du SIDA.

Dans une perspective plus technologique, plusieurs manipulations visent également à fabriquer divers matériaux, telle l'expérience baptisée PVTOS (Physical vapor transport of organic solids), menée pour le compte du laboratoire de recherches et d'applications *spatiales de la* firme américaine 3 M. Initiée en août 1985 à bord de Discovery, cette dernière a pour objet la production en apesanteur de films organiques ultra-minces, dont les applications dans les secteurs optiques, électriques et chimiques pourraient être considérables.

Dernière innovation : les murs de *la navette* ont été équipés de six petits récepteurs-émetteurs à infrarouges, que l'équipage sera chargé d'*expérimenter*. L'objectif étant, à terme, de remplacer à bord des vaisseaux spatiaux les ondes radio par des faisceaux *infrarouges*, qui ne traversent pas le verre des hublots et ne peuvent donc pas être interceptés par des appareils d'écoute externes.

CATHERINE VINCENT.

Le 118e vol habité

Le vol de la navette spatiale américaine Discovery est la 118e mission habitée effectuée dans l'espace, si l'on exclut le vol au cours duquel Challenger explosa, et deux missions soviétiques avortées.

A ce jour, 208 astronautes différents — 120 Américains, 66 *Soviétiques et 22* ressortissants d'autres pays — ont participé à ces missions. 120 d'entre *eux n'ont volé qu'une fois*, tandis que 51 autres ont eu la chance de partir deux fois dans l'espace, 25 *trois fois*, quatre fois et un six fois.

Au cours des 24 missions accomplies par la navette, 83 astronautes américains, dont huit femmes, ont participé à ces vols.

REPÈRES

Drogue

Le sabordage d'un voilier danois

Un voilier danois, *Indian-Summer*, a coulé dans la nuit du 25 au 26 septembre au large de Dunkerque alors qu'il venait d'être *pris en chasse par* une vedette des douanes françaises venue de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Le voilier, qui *remontait* du Maroc *via* l'Espagne, faisait l'objet d'une surveillance aérienne depuis le 16 septembre, alors qu'il se dirigeait de Ouessant vers Dunkerque. Comme l'équipage restait sourd aux appels *réglementaires* et *même* à un tir de sommation, les douaniers ont abordé le voilier avec un Zodiac et constaté que la coque était à moitié *remplie* d'eau. Une explosion a aussitôt retenti, blessant l'un des trois passagers du voilier. Les douanes, convaincues d'avoir arrêté des trafiquants de drogue, ont demandé à des plongeurs de la Marine nationale d'inventorier la cargaison du voilier sabordé.

Musées

Regroupement des services éducatifs au MAM

Les diverses activités *pédagogiques* du Musée d'art moderne (MAM) de la ville de Paris vont être regroupées à partir du mois d'octobre. Le Musée des enfants, l'Atelier, la cellule d'animation culturelle, les animations de l'ARC, le service des conférences fusionnent au sein d'un service éducatif unifié sous la responsabilité d'un conservateur, Mme Catherine Huber.

Cette réorganisation n'est pas allée sans difficultés. Mme Colette Banaigs, responsable de l'Atelier, qui permettait aux enfants et aux enseignants de découvrir de manière active l'art contemporain, a été écartée et remise à la disposition de l'éducation nationale. Pour elle, cette restructuration signifie la mort de l'Atelier : « *On anéantit un service dont le succès est indéniable, au mépris de centaines d'enseignants*, dit-elle. *J'ai été mise à l'écart parce que je n'ai pas accepté de démanteler l'Atelier, de partager ce que j'ai créé.* »

Mme Suzanne Pagé, *conservateur* du Musée, explique au contraire que l'Atelier « *sera maintenu, mais qu'un besoin de coordination était nécessaire. Il y avait cinq services pédagogiques dans ce musée, les visiteurs ne s'y retrouvaient plus. Il faut savoir se remettre en cause.* »

Géologie

M. Maurice Allègre président du BRGM

Le conseil des ministres a nommé, le mercredi 28 septembre, M. Maurice Allègre président du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). M. Allègre était directeur général du BRGM, dont la présidence était vacante depuis que M. Gérard Renon était devenu secrétaire d'Etat, chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs.

[Né le 16 février 1933 à Antibes (Alpes-Maritimes), M. Maurice Allègre, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est ingénieur général des mines. Délégué général à l'informatique de 1968 à 1976, il fut ensuite directeur général adjoint de l'Institut français du pétrole, directeur du développement scientifique, technologique et de l'innovation au ministère de la recherche et de la technologie en 1981, enfin directeur général du BRGM en 1984.]

Procréatique

Un « centre » pour cent mille femmes

Le *Journal officiel* daté du 28 septembre publie un arrêté du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale fixant *« l'indice de besoins relatif aux activités de procréation médicalement assistée »*. Cet arrêté fixe *« entre cent mille et cent vingt-cinq mille femmes âgées de vingt à quarante ans »*, la population pour laquelle une structure mettant en œuvre les technique de PMA (procréation médicalement assistée) pourra être utile. Ce texte est la première mesure concrète visant à réglementer le nombre des PMA après la décision de Mme Michèle Barzach, alors ministre délégué chargé de la santé et de la famille, de créer une commission nationale chargée de faire le recensement et l'évaluation des équipes médicales travaillant dans ce domaine (*le Monde* du 2 décembre 1987).

● PRÉCISION. — Après notre article sur un procès concernant la colorisation des films en noir et blanc intitulé *Des goûts, des droits et des couleurs* (*le Monde* du 23 septembre), Me François Pouget, avocat à Paris, nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit, c'est lui-même et non Me Henri Choukroun *« qui a plaidé aux côtés de Me Olivier Carmet le 21 septembre dernier (...) et ce dans l'intérêt de la Société des auteurs, compositeurs dramatiques (SACD) intervenante volontaire aux côtés des héritiers Huston, membres adhérents de cette société »*.

Société

JUSTICE

Dans les prisons

Les mouvements de grève des surveillants se prolongent en dépit de certaines divisions

Le mouvement de protestation engagé depuis une semaine par les personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire et qui touche depuis mercredi 28 septembre une cinquantaine d'établissements, n'a guère évolué depuis vingt-quatre heures. C'est, d'une part, à la prison des Baumettes à Marseille et dans les centres pénitentiaires comme ceux de la région parisienne ainsi qu'à Loos-lès-Lille et, d'une façon sporadique, à Lyon et dans l'Est, que les manifestations de gardiens ont eu des effets divers sur la marche des prisons et, par voie de conséquence, faute de transfert, sur le fonctionnement des juridictions pénales.

Le mouvement lancé par les syndicats FO, CGT, l'UFAP (automne) et le SPI (indépendants) demeure caractérisé par le refus d'extraire les détenus en détention provisoire, en vue des audiences ou des instructions dont ils font l'objet. De même sont bloquées dans certains établissements les levées d'écrou et les venues au parloir pour entretien avec les défenseurs.

A la demande de la Chancellerie, la police est intervenue, d'une part, à la prison des Baumettes, à Marseille, pour permettre l'entrée d'un fourgon cellulaire dans la cour de l'établissement et à celle de Loos-lès-Lille où un groupe de surveillants, qui empêchait un mouvement de détenus, a été dispersé « dans le calme », selon le ministère de la justice. dans cette même prison de Loos, des détenus ont refusé les plateaux de repas pour exprimé leur « solidarité » avec les... surveillants.

En dehors de ces tensions particulières, on a noté, dans la région de Toulouse, une prise de service avec vingt minutes de retard à la centrale de Muret (Haute-Garonne). Dans l'Est, le personnel de la central d'Ensisheim qui fut le théâtre d'une révolte de détenus le 16 avril, a décidé dans sa majorité de se joindre au mouvement pour *« protester contre le laxisme dans les prisons »*. Pour les syndicats FO et CFTC ce *« laxisme »* serait aggravé par l'ouverture de *« parloirs sexuels »*, la présence d'avocats lors des audiences du « prétoire », juridiction interne composée de surveillants pour sanctionner les infractions aux réglements internes de chaque établissement.

A Lyon, en revanche, le mouvement est resté relativement modéré mais le sentiment d'un durcissement prévalait dans la *matinée* du jeudi 29 septembre où les ateliers ne devaient pas fonctionner.

On constate aussi des manifestations diverses dans les prisons de la région bretonne, à la centrale de Saint-Maur (Indre) où les ouvriers qui remettent en état les bâtiments ravagés lors de la mutinerie n'ont pu entrer dans la journée du 28 septembre.

A ces démonstrations sur place s'est ajouté à Marseille un défilé du personnel, des Baumettes jusqu'à la préfecture des Bouches-du-Rhône, au centre de la ville.

A Paris, les intersyndicales des prisons de Fresnes et de la Santé ont adressé au directeur de l'administration pénitentiaire, M. François Bonnelle, un télégramme pour protester contre les menaces d'intervention de la police et l'idée de sanctions disciplinaires possibles.

Il reste que ce mouvement ne fait pas l'unanimité sur le plan syndical, soit en raison de la diversité des objectifs proclamés, soit du fait de la façon dont il se concrétise.

Dans une communiqué publié et diffusé le 28 septembre l'Union générale des syndicats pénitentiaires (CGT) parlent par exemple de *« revendications inventées pour l'occasion par certains »*. Il estime cependant que les personnels *« à une grosse majorité sont favorables aux activités socio-éducatives réalisés en concertation avec eux et avec les moyens nécessaires »*. Mais il ajoute que *« le projet de budget 1989 (...) ne répondra pas aux attentes du personnel »*. Il se prononce en tout cas pour un *« développement de la lutte pour obliger le gouvernement (...) à ouvrir des négociations sérieuses sur le pouvoir d'achat, les conditions de travail et de sécurité, le respect des droits »*.

POLICE

Le projet de budget du ministère de l'intérieur

Priorité à la formation, à l'informatique et à l'immobilier

En revenant place Beauvau, en mai 1988, M. Pierre Joxe assurait avoir la durée avec lui, c'est-à-dire le temps, cette fois, de définir et de mener à son terme une politique de longue haleine. Pourtant, et sans attendre, il a bien fallu préparer un budget. Le projet 1989, auquel les services du ministère de l'intérieur mettent la dernière main, est apparemment un ouvrage de transition. Faute de temps suffisant pour une réflexion achevée, le ministre de l'intérieur a choisi de porter son effort sur quelques points particuliers qui se veulent exemplaires. Quant aux grands axes qui structureront l'activité future de son ministère, ils devraient être précisés dans le courant du mois de novembre, lors de la discussion budgétaire. Le projet de budget pour l'ensemble du ministère s'élève à 61,85 milliards de francs, en augmentation de 2,56 % par rapport à l'année précédente.

Ministre de la police, M. Joxe manque rarement de manifester son désagrément lorsqu'on oublie les autres facettes de ses responsabilités. Et de rappeler que chargé globalement de la sécurité et de l'organisation du territoire, il a également *sous son autorité la sécurité civile*, les collectivités locales, le contentieux administratif, la décentralisation. Le budget 1989 tient évidemment compte de ces différents aspects, avec, notamment, un effort particulier pour remédier à l'engorgement des tribunaux administratifs. De même, les réformes entreprises sous le précédent gouvernement en matière de lutte contre les incendies et de capacité de riposte contre les risques chimiques ou nucléaires seront-elles poursuivies.

Reste que, « volens nolens », M. Joxe demeure le « premier flic de France ». L'oublierait-il que la préoccupation de sécurité manifestée par le président de la République tant dans sa *Lettre à tous les Français* que dans une missive adressée, avant sa réélection, à M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), aurait tôt fait de lui rappeler l'importance de sa police. M. Joxe, tous comptes faits, ne s'en plaint pas, puisque ces lettres valant ticket de priorité lui permettent d'obtenir un peu de ce « blé » que M. Charasse ne distribue qu'avec parcimonie à d'autres de ses collègues.

« Le maximum supportable »

Une fois affectées les grosses masses budgétaires obligées (salaires, poursuite des programmes antérieurs, dépenses diverses automatiques) qui immobilisent la majeure partie des 20 milliards du seul budget de la police nationale, il ne reste finalement que peu de moyens pour innover. Placées sous le terme générique de la modernisation, trois rubriques spécifiques expriment les choix actuels de M. Joxe en matière de police : la formation, l'informatique et les transmissions, l'immobilier. S'y ajoutent un projet d'institut des hautes études de sécurité intérieure, au contenu non encore précisé, mais déjà doté de 10 millions de francs, et un problème toujours en discussion, les mesures catégorielles dont les syndicats entendent bénéficier.

Fixés l'année dernière à 43 millions de francs, les crédit affectés à la formation passeront dans le prochain exercice budgétaire à 61 millions, soit une augmentation de 63 %. C'est, affirme-t-on au ministère, le *« maximum supportable cette année »*. Un rythme d'accroissement analogue, voire supérieur, devrait se poursuivre les années suivante, afin de mieux professionnaliser les fonctionnaires, objectif qui entre dans le cadre d'une prochaine et totale refonte des structures et des carrières.

Les crédits consacrés à l'informatique (+ 23 %) et aux transmissions de la police nationale connaissent un accroissement sensible. S'y ajoutent ceux destinés à l'informatisation des cartes d'identité, programme initié par M. Pasqua dans les Hauts-de-Seine et qui n'apparaît pas comme devant être remis en cause. Deux nouveaux départements, dont un d'outre-mer, seront bientôt choisis pour délivrer la nouvelle carte d'identité.

L'injection d'argent frais servira notamment à la mise en place des gros fichiers de recherche criminelle, à l'extension des réseaux d'interrogation ainsi qu'au développement du système de traitement des empreintes digitales. Après celles de Rouen, en 1987, les voitures des services de police de Seine-Saint-Denis et de l'agglomération lilloise vont, à leur tour, être équipées de terminaux embarqués. Ces nouveaux équipements facilité ront certes le travail de contrôle et de recherche des délinquants. Mais — *et le ministère en parle moins* — ils devraient également permettre un contrôle plus strict de l'activité des personnels suivis automatiquement de la salle de commandement. A signaler également la modernisation des systèmes de transmission de données, celle des liaisons radio — dans les grandes villes le réseau est brouillé par les stations de radio privées, — ainsi que l'étude d'un système d'échanges de données informatiques entre les services de police des Etats européens.

Quant à l'immobilier il représente certainement l'un des plus lourds postes d'équipement du ministère de l'intérieur. La police nationale dispose en effet de 2 300 000 mètres carrés ; 100 000 mètres carrés supplémentaires devraient être livrés cette année, et M. Joxe se fait fort d'en obtenir autant, sinon plus, l'année prochaine.

Le débat sur les mesures catégorielles

Cet ensemble de mesures de modernisation s'accompagne du recrutement de vingt informaticiens, et de la création de quarante-sept emplois destinés à la police scientifique et technique, mesure qui n'est pas pour déplaire à M. Jacques Genthial, ancien sous-directeur de la police scientifique aujourd'hui conseiller technique auprès de M. Joxe. Enfin mille appelés supplémentaires seront incorporés pour faire leur service dans la police nationale, portant l'effectif des policiers auxiliaires à trois mille.

Autant de décisions dont la FASP, le plus important des syndicats de policiers, se félicite, estimant qu'elles sont dans la droite ligne du plan de modernisation qu'elle avait soutenu lors du premier mandat de M. Joxe. M. Deleplace, son secrétaire général, ne s'estime pourtant pas quitte. Depuis plusieurs semaines, une controverse feutrée l'oppose à son ministre sur les mesures catégorielles qu'il réclame avec insistance, au diapason des exigences que manifestent de larges secteurs de la fonction publique. Si, après bien des entrevues, l'on semble s'être mis récemment d'accord sur leur nécessité — la lettre de M. Mitterrand à la FASP parlaient des obligatoires *« mesures de personnels »*, — ni l'ampleur des concessions ni leur éventuelle incidence budgétaire ne sont encore connues. M. Deleplace entendait réunir vendredi, à la Mutualité, ses cadres syndicaux de la région parisienne pour leur faire part de l'évolution des discussions.

GEORGES MARION.

Au tribunal de Paris

M. Caratini gagne son procès contre les éditions Bordas

Roger et Françoise Caratini, auteurs de la *Bordas Encyclopédie*, ont obtenu la condamnation des éditions Bordas et de la SEDG qui devront leur verser un total de 650 000 francs de dommages et intérêts pour avoir publié un autre ouvrage sous le titre *Nouvelle Encyclopédie Bordas*, portant ainsi atteinte, selon les juges, à leurs droits d'auteur (*le Monde* du 5 juillet).

C'est en 1967 que les époux Caratini avaient conclu avec les éditions Bordas un contrat pour la publication d'une encyclopédie en vingt-trois volumes, dont le premier est paru en 1968, et qui fut vendue à trois millions d'exemplaires. En 1985, M. Bordas avait découvert à la foire du livre de Francfort qu'une encyclopédie alphabétique achetée par son éditeur à un Suédois et précédemment intitulée *Focus* était désormais commercialisée sous le nom de *Nouvelle Encyclopédie Bordas*.

Dans son jugement rendu le 22 septembre, la troisième chambre du tribunal civil de Paris, présidée par Mme Lidye Dissler, considère que la *Nouvelle Encyclopédie « se présentait obligatoirement pour le lecteur comme une nouvelle version des livres de Caratini »*. Et les magistrats précisent que Bordas avait la possibilité de publier des œuvres du même genre *« mais le fait qu'elle ait utilisé un titre proche (...) lui ajoutant l'adjectif « nouvelle » fait paraître l'œuvre de M. Caratini comme démodée et moins attractive »*.

M. P.

EN BREF

● ***Un détenu condamné pour viol se pend dans sa cellule à Bois-d'Arcy.*** — Gilbert Roux, trente-cinq ans, condamné mardi 27 septembre par la cour d'assises des Yvelines à dix ans de réclusion criminelle, s'est pendu mercredi avec une rallonge électrique dans sa cellule de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Il avait comparu pour le viol, en octobre 1986, avec arme et menaces de mort, d'une étudiante allemande de vingt ans employée au pair chez un couple du Pecq (Yvelines).

● **Cassation de la condamnation d'un membre du GAL.** — La chambre criminelle de la Cour de cassation a annulé, mardi 27 septembre, l'arrêt rendu le 4 décembre 1987 par *la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques* siégeant sans jurés, qui avait condamné à douze ans de réclusion criminelle Mohand Talbi, trente-cinq ans, membre présumé du GAL, déclaré coupable de l'enlèvement suivi de séquestration d'un ressortissant espagnol résidant en France, M. Segundo Marey, confondu avec un trésorier de l'ETA (*le Monde* daté 6-7 décembre 1987).

L'arrêt relève qu'en posant aux juges une question sur la culpabilité de Talbi qui entraînait une réponse par « oui » ou « non » portant sur le fait de savoir s'il avait *« arbitrairement arrêté ou sequestré »* la victime, le président visait deux infractions qui auraient dû faire l'objet de deux questions distinctes : l'une concernant l'arrestation, l'autre la séquestration. Mohand Talbi devra être jugé de nouveau et comparaîtra cette fois devant la cour d'Assisses sans jurés de Paris.

● ***Le Syndicat de la magistrature et la détention provisoire.*** — Le Syndicat de la magistrature (SM), ainsi que le Syndicat des avocats de France (SAF), situés l'un et l'autre à gauche, viennent d'exprimer d'une manière générale qu'ils approuvaient l'un et l'autre l'*« esprit »* des propositions faites au garde des sceaux par la commission Justice pénale et *droits de l'homme*, en matière de détention provisoire (*le Monde* du 28 septembre).

Dans un communiqué commun, ils déclarent que ces propositions *« limitent les conditions de placement en détention provisoire »* et *« préconisent le développement de mesures alternatives à la prison »*.

DÉFENSE

Après la démission du général de Zélicourt

Le général Dupuy de la Grand'Rive devient inspecteur de l'arme blindée

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 28 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** — Est nommé inspecteur de l'arme blindée et de la cavalerie, le général de division André Dupuy de la Grand'Rive, en remplacement du général de corps d'armée Jacques Julien de Zélicourt.

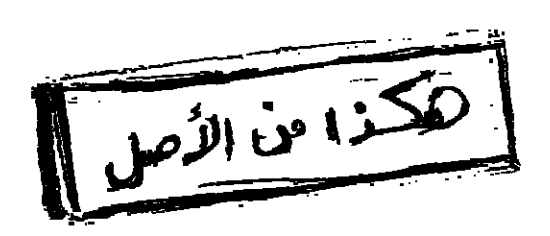
[Officiellement, le général de Zélicourt a été admis, comme le veut le langage administratif, en deuxième section (réserve) du cadre des officiers généraux. En réalité, il a donné sa démission de son poste d'inspecteur de l'arme blindée (*le Monde* du 29 septembre). Le général de Zélicourt quitte donc l'armée de terre le 1er octobre prochain, alors qu'il pouvait y demeurer jusqu'en février 1990.]

Sont promus : général de brigade, les colonels Jean Barthe, Henri Dubouchet et Henri Paris.

● **Air.** — *Sont promus :* général de division aérienne, le général de brigade aérienne Bertrand Gouyon ; général de brigade aérienne, les colonels Yves Gloanec, Bernard Cyssau (nommé sous-chef d'état-major de l'armée de l'air), Yvon Coppin et Guy Manach.

● **Contrôle général des armées.** — Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Jean-Paul Eclache.

● **Service de santé.** — *Sont promus :* médecin général inspecteur, le médecin général, médecin chef des services hors classe Georges Cornand ; médecin général, le médecin chef des services de classe normale Michel Vincent.



Les XXI[es] Jeux olympiques à Séoul

Les protées du stade

Il est un dieu trop oublié dans le culte olympique : Protée. Cruels médias qui n'ont de vénération que pour Mercure, la vitesse, ou Vulcain, la force. Cruelle époque qui ne s'intéresse qu'aux spécialistes, même en médecine : Hippocrate serait aujourd'hui un endocrinologue – surtout à Séoul ! – pas un généraliste.

Protée est bien présent, pourtant, dans le vaisseau olympique, avec ces hommes-orchestres, ces hommes-caméléons, ces Fregoli de l'athlétisme : les décathloniens bien sûr. Fregoli ? Non, la pointure au-dessus encore : des Léonard de la piste, des touche-à-tout du génie musculaire.

Le commun des mortels dit souvent, pour justifier ses faiblesses, qu'il ne peut pas faire dix choses à la fois. Eux si. Ils concilient l'inconciliable : la rapidité dans les courses (100 m, 110 m haies, 400 m), la légèreté dans les sauts (longueur, hauteur, perche), la robustesse dans les lancers (poids, disque, javelot), et le tout, si possible, dans la dernière course qui est aussi la dernière épreuve, leur chemin de croix pour beaucoup : le 1500 mètres.

Même les Anciens ne s'y sont pas risqués : ils en sont restés au pentathlon (cinq épreuves), dont le premier fut organisé durant l'expédition des Argonautes et gagné par Pelée, père du bouillant héros de l'*Iliade*. Toison d'or et talon d'Achille : tous les décathloniens, comme tous les autres athlètes, sont à la conquête de la première ; mais eux seuls redoutent d'avoir le pied fragile à un moment ou à un autre de leurs deux herculéennes journées, car il faut exceller dix fois, obéir sans faiblesse à ces dix commandements de l'athlétisme. Flancher dans une seule épreuve, c'est tout le capital-points qui se dévalue, et, au bout du compte, la victoire qui s'envole.

Les champions du décathlon n'ont pas été assez célébrés dans l'histoire sportive, n'ont jamais reçu de titre de « roi » comme Pelé ou Lewis : sans doute parce qu'ils ne sont que des seigneurs... Qui se souvient aujourd'hui de Jim Thorre, cet extraordinaire Indien vainqueur en 1912, à Stockholm, félicité par le président des Etats-Unis, mais qui a dû ensuite, sur des accusations de professionnalisme, et pour des raisons que l'on a ditesraciales, rendre une médaille d'or obtenue dans la capitale des prix Nobel ? Qui se remémore les noms du Français Ignace Heinrich et de l'Américain Bob Mathias, qui se sont livré un duel véritablement épique aux Jeux de Londres en 1948 ? Ou d'un autre Américain, le fabuleux Rafer Johnson, vainqueur en 1960 à Rome en crevant le plafond des 8 000 points.

Aujourd'hui, il faudrait élever une statue à Daley Thompson, le Britannique recordman du monde avec 8 847 points, médaille d'or à Moscou en 1980 et à Los Angeles en 1984, encore présent à Séoul, capable de courir le 100 mètres en 10 secondes et demie, de bondir à 2 mètres en longueur et de propulser le boulet de fonte à plus de 15 mètres. Mais quelle statue d'un moderne Myron – celle du Discobole ne reflète qu'un seul de leurs dix travaux – pour magnifier ces athlètes, qui méritent, plus que tous les autres d'être appelés dieux du stade ?

MICHEL CASTAING.

ATHLÉTISME : victoires américaines au 200 mètres et au saut en longueur féminins

Mystérieuses gazelles

Quelques heures après le deuxième succès de sa belle-sœur Jackie Joyner-Kersee, championne olympique de l'heptathlon et du saut en longueur, Florence Griffith-Joyner, déjà victorieuse sur 100 mètres, a réussi, jeudi 29 septembre, le doublé dans le 200 mètres en battant le record du monde. Un triomphe pour Bob Kersee, mari de Jackie et entraîneur des deux championnes.

SÉOUL
de nos envoyés spéciaux

C'est beau. Beauté du diable ? Jeudi, le stade olympique a encore dépassé le sublime mais comme *pour s'enfoncer* dans les sables mouvants du doute.

A 13 h 45, l'Américaine Jackie Joyner-Kersee, déjà médaillée d'or de l'heptathlon, boucle son deuxième tour d'honneur, bannière étoilée à bout de bras, rayonnante. Elle vient de gagner le concours de saut en longueur, comme si elle avait chaussé des bottes de sept lieues : 7,40 mètres, vent dans le nez, à rendre ridicule cette grande sauterelle d'Allemande de l'Est, Heike Drechsler et la toute fraîche recorwoman de la *spécialité*, la Soviétique Galina Chistiakova.

A 15 h 05, Florence Griffith-Joyner, déjà championne olympique du 100 mètres, fait tomber par mégarde, en demi-finale, le vieux record du monde de Marita Koch sur 200 mètres : 21 sec 56 contre 21 sec 71 à l'Allemande de l'Est, en *1979*. La veille, en séries, elle l'avait déjà frôlé d'une poignée de centièmes.

« On n'a pas de preuves »

A 16 h 42, Florence Griffith s'agenouille sur la piste du stade, embrassant le revêtement synthétique du couloir numéro 5. A peine plus de quatre-vingt-dix minutes après son premier exploit, elle vient encore d'emputer le record du monde de deux impossibles dizièmes de secondes : 21 sec. 34 contre 21 sec 54. Cela devrait du être du délire dans les tribunes lorsqu'elle saisit le poing de l'Oncle Sam, pancarte symbole des victoires américaines depuis six jours. Ce n'est qu'effarement. Ces deux dizièmes et demi volés au temps en moins de deux heures, ce sont peut-être deux dizièmes de trop.

Il n'y a pas une semaine, Séoul avait pris pour or comptant le 100 mètres fulgurant du Canadien Ben Johnson. Mardi, on réalisait que ce n'était qu'un mirage anabolique. Impossible de ne pas superposer, image contre image, ces deux courses, ces deux sprinters. Ces deux monuments de chair. Johnson et Griffith sont tout en cuisses, comme si leurs fibres musculaires étaient hypertrophiées. Deux boulets. L'un comme l'autre ont pulvérisé les barrières humaines de la vitesse au niveau de la mer.

Alors, après la stupeur, la *rumeur*. Comment ce deuxième record du monde, que l'Américaine s'adjuge en *moins* de deux mois, pourrait-il être naturel ? A percer ainsi le mur du temps, elle a aussi brisé le mur du silence. La curiosité médiatique pour ses ongles-griffes, ses maquillages de théâtre, ses justes au corps sexy n'est plus de mise. Il s'agit désormais de savoir comment cette déflagration, cette explosion du chronomètre a été rendue possible.

AFP.

Florence Griffith Joyner a battu deux fois le record du monde du 200 mètres à deux heures d'intervalle.

Dans le couloir qu'empruntent les finalistes du 200 mètres pour regagner leurs vestiaires, l'Américaine Gwen Torrence qui avait dix mètres de retard sur Griffith à l'arrivée, ne cache pas sa surprise : *« 21 sec 34 pour une fille, cela paraît incroyable. Elle doit avoir quelque chose que les autres n'ont pas. Mais on ne peut rien dire parce qu'on n'a pas de preuves. »* Cet interdit n'embarrasse pas le Brésilien Joachin Cruz, champion olympique 1984 sur 800 mètres, qui affirme sans détour : *« Personne n'ose prononcer le nom, mais moi çà ne me gène pas de dire que Jackie Joyner-Kersee et Florence Griffith-Joyner se dopent. »*

Les deux championnes, Jackie et Florence, étaient les battues de Los Angeles. Quatre ans plus tard, face *à une adversité plus talentueuse*, car les Allemandes de l'Est et les Soviétiques sont à Séoul, l'une et l'autre laminent leurs rivales.

Ce n'est pas leur seul point commun. Elles sont belles soeurs et travaillent , justement depuis quatre ans, sous la conduite de Bob Kersee, mari de Jackie , qui avait fait de Al Joyner, mari de Florence, le champion surprise du triple saut à Los Angeles. Kersee est l'un des entraîneurs vedettes de l'UCLA, l'université pépinière des athlètes américains, à Los Angeles.

On lui prête une formation de biochimiste. Avec ses six poulains, sélectionnés pour Séoul et qui l'ont accompagné en Corée, il est déjà l'alchimiste de cinq médailles d'or, avec celle d'André Philips sur 400 mètres haies. Harcelé par les journalistes depuis que la ressemblance entre les performances de Johnson et de ses deux protégées est devenue suspecte, Bob Kersee expose une ligne de défense qu'il voudrait aussi imprenable que la ligne Maginot : *« Cette polémique sert avant tout à faire vendre des journeaux*, a-t-il déclaré, jeudi, au *Monde, il n'y a pourtant rien de secret dans le succès de Florence et de Jackie. Vous pouvez venir les voir tous les jours. Elles commencent leur entrainement à 6 heures du matin, par de la musculation. Ce sont deux athlètes exceptionnelles. C'est pour cela qu'on les montre du doigt sans aucune preuve. Je n'ai pas l'intention de les faire concourir en dessous de leurs possibilités pour qu'elles ne risquent pas de s'exposer aux critiques. En fait, après les Jeux de Los Angeles, elles ont accepté de poursuivre leur entraînement pendant quatre ans, alors que jusqu'à présent, aux Etats Unis, les femmes arrêtaient l'athlétisme vers vingt ans. Je pense que le meilleur âge pour faire des performances se situe entre vingt sept et trente ans. Personne n'a travaillé autant qu'elles pour s'améliorer et progresser. Notre but est de nous rapprocher le plus possible du record masculin. 10 sec 20 au 100 mètres, cela semble désormais possible pour une femme. Sans prendre de produits interdits. Mes athlètes sont souvent contrôlés. Ils sont sains. La clé de tout est la musculation, toujours plus de musculatin. »*

« Il faudrait que d'autres tombent »

Soulever des tonnes de fonte, alourdir ses muscles sous les barres, le fameux *« Pomping iron »* américain, c'était aussi la réponse de Charlie Francis, l'entraîneur de Ben Johnson quand on s'étonnait du volume de chair du Canadien. Un entraîneur français, Fernand Urtebise, qui a passé quatre mois l'hiver dernier avec ses athlètes à l'UCLA, au contact de Bob Kersee, est sceptique sur le pouvoir de la musculation : *« Florence Colle, sélectionnée ici sur 100 mètres haies, a soulevé autant de poids que Griffith aux séances d'exercice. Ses cuisses n'ont pratiquement pas gonflé, alors que celles de l'Américaine ont bien doublé depuis que, l'année dernière, elle a été battue aux championnats du monde de Rome. »*

Il n'en dit pas plus. Il a vu la différence comme tout le monde. Comme le sprinter jamaicain Don Quarry, très proche de Ben Johnson : *« Ben est tombé. Mais il n'est pas le seul à utiliser des produits. Il faudrait que d'autres tombent aussi maintenant. »*

Le Prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO, devra-t-il annoncer la chute aux enfers d'un autre dieu du stade ? Dans les couloirs de l'hôtel Shilla, siège du CIO pendant les Jeux, circulent des informations désormais invérifiables. Le directeur du laboratoire d'analyses qui a fait tomber *Johnson, le docteur Park*, a reçu des consignes absolues de discrétion. Impossible à joindre. L'importance des intérêts américains à Séoul, leur poids dans les Jeux, ont refermé le couvercle sur la marmite du diable. Il fallait un exemple. C'est chose faite. Un scandale de plus en athlétisme serait-ce un *scandale de trop* ?

Certains champions, en tous cas, souhaiteraient que la lessive du linge sale n'arrête pas là. Dans une déclaration, Rosa Mota, médaille d'or du marathon, Sergei Bubka, médaille d'or de la perche, Edwin Moses, médaille d'argent du 400 mètres haies et Alberto Juantorena, médaille d'or *1976* des 400 mètres et 800 mètres, ont décidé d'apporter leur soutien à tout ce qui est entrepris, depuis l'an dernier, par la fédération internationale, dans la lutte contre le dopage. Ces quatre champions demandent notamment que les dopeurs soient poursuivis comme les dopés.

PHILIPPE BOGGIO et ALAIN GIRAUDO.

JUDO : les Françaises privées d'or

Le genou de Brigitte

SÉOUL
correspondance

Un mouvement amorcé pour déséquilibrer son adversaire, le genou gauche qui se dérobe, et le monde s'écroule autour de Brigitte Deydier. Jeudi matin 29 septembre, la triple championne du monde de judo était sur le point, à près de trente ans, de couronner sa carrière par une médaille d'or, en démonstration *certes*, mais aux Jeux olympiques tout de même.

Affalée sur le tapis, elle a le genou déboîté. La victoire, qu'elle avait cru tenir, ira à la Japonaise Sasaki.

Nouvelle déception pour le judo féminin français, la plus cruelle parce que touchant la plus populaire de ses championnes. A Séoul, la discipline n'était qu'en démonstration : mais cette première rencontre avec la famille olympique avait motivé les trois sélectionnées françaises – *qui jouaient* ainsi les *pionnières* – et participait à la reconnaissance mondiale de leur sport.

Après la deuxième place de Dominique Brun (moins de 52 kilos) lundi dernier, la troisième Catherine Arnaud (moins de 56 kilos) le lendemain, les Françaises étaient persuadées de toucher au but après la victoire de Brigitte Deydier en demi-finale de sa catégorie (moins de 66 kilos) devant la championne du monde en titre, l'Allemande de l'Ouest Schreiber.

Deydier s'était fixé le titre olympique comme dernier objectif de sa carrière, nourrie de neuf titres nationaux, quatre européens et trois mondiaux. Un succès auquel elle tenait d'autant plus que, depuis 1986, elle n'était plus parvenue à s'imposer *dans un championnat, qu'il soit français*, européen ou mondial.

Le clan français essuie quelques larmes quand Brigitte Deydier redescend de la deuxième marche du podium, appuyée sur l'épaule de Sasaki. *« Ça me fait plaisir quand même d'avoir cette médaille d'argent en fin de carrière »*, dit-elle. Mais les sanglots dans sa voix démentent ses propos.

GILLES VAN KOTE.

Au programme

Vendredi 30 septembre

Athlétisme. – 0 h 30 : début des épreuves ; 2 h 40 : arrivée du 50 km marche messieurs ; 4 h : finale de la hauteur dames ; 4 h 10 : finale du 100 m haies dames ; 5 h 20 : finale du 3000 m steeple messieurs ; 6 h 40 : finale du 10000 m dames.

Basket-ball. – 3 h : finale du tournoi messieurs.

Canoë-kayak. – De 0 h à 2 h 30 : finales K1 et K2 messieurs et dames ; C1 et C2 messieurs.

Escrime. – 11 h : finale de l'épée par équipes.

Football. – 10 h : finale pour la troisième place.

Gymnastique. – 9 h : finale de la gymnastique rythmique et sportive.

Hockey sur gazon. – 6 h 15 : finale du tournoi dames.

Judo. – 8 h : finale des moins de 95 kg.

Lutte. – 8 h 30 : finale de la libre en 52,74 et 100 kg.

Natation synchronisée. – 0 h 30 : finale solo.

Tennis. – 2 h : finale simple messieurs et double dames.

Tennis de table. – 11 h : finale du double dames ; 12 h 20 : finale du double messieurs.

Tir à l'arc. – 5 h 30 : finales dames et messieurs.

Volley-ball. – 0 h 45 et 11 h 30 : demi-finales messieurs.

Samedi 1er octobre

Athlétisme. – 3 h 15 : Début des épreuves ; 3 h 25 : Finale du poids dames ; 3 h 45 : Finale du disque messieurs ; 3 h 55 : Finale du 1 500 m dames ; 4 h 10 : Finale du 1 500 m messieurs ; 4 h 30 : Finale du 5000 m messieurs ; 4 h 55 : Finale du 4×100 m dames ; 5 h 15 : Finale du 4×100 m messieurs ; 5 h 35 : Finale du 4×400 m dames ; 6 h : Finale du 4×400 m messieurs.

Boxe. – 1 h : Finales.

Canoë-Kayak. – De 0 h à 2 h 30 : finales K1, K2, K4, C1 et C2 messieurs ; K4 dames.

Football. – 10 h : Finale URSS-Brésil.

Handball. – 8 h 30 : Finale du tournoi messieurs.

Hockey sur gazon. – 6 h 15 : Finale du tournoi messieurs.

Judo. – 8 h : Finale des plus de 95 kg.

Lutte. – 8 h 30 : Finales de la libre en 57, 68, 82 et 130 kg.

Natation synchronisée. – 0 h 30 : Finale duos.

Tennis. – 2 h : Finale du double messieurs et du simple dames.

Tennis de table. – 11 h : Finale du simple dames ; 12 h 30 : Finale du simple messieurs.

Tir à l'arc. – 5 h 30 : Finales par équipes dames et messieurs.

Water-polo. – 10 h : Finale.

BOXE : Laurent Boudouani en finale des poids mi-moyens

La relève du gant français

Le boxeur français Laurent Boudouani s'est qualifié, le jeudi 29 septembre, pour la finale des poids mi-moyens en battant l'Américain Kenneth Gould, champion du monde de la catégorie. C'est la première fois depuis les Jeux de Tokyo, en 1964, qu'un boxeur français accède à la finale olympique. Joseph Gonzales avait alors obtenu une médaille d'argent dans la catégorie des super-welters. Boudouani rencontrera en *finale le Kenyan Robert* Wangila.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

C'est une histoire de mérite et de chance, comme en offrent les Jeux, les jours de contes. Inattendue, comme *les heureuses surprises. Le* mérite d'abord. Laurent Boudouani, boxeur français de la catégorie des mi-moyens (moins de 67 kilos), a battu à la régulière ses deux principaux adversaires à quelques jours de distance. Le Hongrois Backsai et, jeudi, l'Américain Kenneth Gould.

Deux obstacles jusqu'ici infranchissables, deux portes *closes qui*, à écouter la délégation nationale, avaient empêché ce fils de harki adopté par la Savoie de se faire une place au soleil blafard de la boxe. Le Hongrois l'avait sonné, avant de devenir, quelques tours plus tard, champion d'Europe. L'Américain avait lui, emporté la décision à Reno (Nevada), en quarts de finale, avant d'être sacré champion du monde. Fatalité du tirage au sort, explique Laurent Boudouani. Il tombait sur les meilleurs dès les préliminaires.

Cette «scoumoune» a bien failli recommencer à Séoul. Backsai, au premier tour. Cette fois, pourtant, le Français a inversé le pendule. Dans les cordes, le Hongrois. Puis vint le tour du Coréen Kyung Sup-Song, malgré les fureurs du public, dans la salle surchauffée du gymnase de Chamshil. Restait Kenneth Gould. Mais la tension était déjà moins forte. Vainqueur ou défait, Boudouani était assuré de remporter une médaille, de bronze au moins, puisqu'à la boxe, sport le plus décrié de ces Jeux, on avait *l'élégance* de décerner deux lauriers de troisième place.

La lumière ou le retour à l'ombre

Jeudi, le jeune Français de seconde génération, âgé de vingt et un ans, a *déjoué* le sort. Avec calme, la garde haute et trompeuse, pour laisser s'exprimer la fougue de mitrailleuse de l'Américain et mieux le piéger, au corps à corps, par d'impressionnantes séries de coups au foie. Le noble art, aux Jeux, c'est la revanche des immigrés, noirs ou métis même s'ils sont déclarés suédois ou grecs. La poussée de la rue, mal à l'aise dans ces salons courtois de l'olympisme, est pressée d'en finir. On joue gros à la boxe amateur : une carrière ou le renvoi à l'anonymat des banlieues.

Alors, on cogne de toutes ses forces, en des mouvements désordonnés. Séries de coups lâchés dans des cris de rage. Trois reprises de trois minutes, pour la lumière ou le retour à l'ombre. Alors, ça va trop vite, et le public se laisse duper avec délice, par ces poings qui se débattent contre la faim. Le plus désespéré est pris, à tort, pour le plus fort. Lorsque les boxeurs coréens ne sont pas engagés, parce que, là, les règles ne sont plus tout à fait les mêmes, ce sont pourtant les cogneurs froids, méthodiques qui gagnent. La technique l'emporte sur la bagarre éperdue.

Laurent Boudouani, jeudi, n'a pas réglé d'autres comptes que ceux du *sport. Ceux* de Reno, pour tout dire. Le Français avait mangé à sa faim et c'était l'autre qui montrait signe de famine. La première reprise parut interminable, hésitante. *« Lors des championnats du monde*, expliqua plus tard le champion du Mont-Blanc-Club de Sallanches, *il avait constamment refusé le combat en se déplaçant très vite sur ses jambes. Je voulais voir s'il recommencerait.*

Kenneth Gould avait justement choisi le rentre-dedans permanent. Il se cassait brusquement, droite en avant, en d'anachroniques génuflexions. Il envoyait des volées de coups, qui tombaient au petit bonheur. Boudouani esquiva, garda tête claire, la plupart du temps, dans ce jet sans répit. Il boxa en contre, massif, ne frappant que dans la mêlée des bras et des fronts. Il boxa en dessous. Cette élégance retenue fut payante. Le Français fut déclaré vainqueur aux points, à quatre contre un. Seul le juge ougandais préféra la frénésie de l'Américain.

La surprise de voir ce petit gars des vallées hautes, dimanche, en finale tient aussi à la chance. L'autre demi-finale n'eut pas lieu. Le Polonais Jan Dyvak, blessé à l'oeil, ne se présenta pas sur le ring. Comme Boudouani, le Kenyan Robert Wangila, est sûr, déjà, d'empocher une médaille d'argent. Boudouani a découvert l'ambition pendant ce tournoi. Il se serait contenté, avant cette bonne surprise, d'égaler la performance de son compatriote Christophe Tiozzo, médaille de bronze à Los Angeles. Il veut désormais l'or. Ce sera tâche ardue, le Kenyan frappant plus fort que les autres.

Ph. Bo.

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

ATHLÉTISME : avant la neuvième épreuve du décathlon

Plaziat au bout de ses travaux

Après le saut à la perche, huitième épreuve du décathlon disputé mercredi 28 et jeudi 29 septembre, l'Allemand de l'Est Christian Schenk était en tête du classement avec 6 949 points devant le Français Christian Plaziat (6 933 points), l'autre Allemand de l'Est, Torsten Voss (6 910 points), le Britannique Daley Thompson (6 859 points) et le Soviétique Pavel Tarnovetski (6 832 points).

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Christian Plaziat avait fini la première journée à genoux, face contre terre, les poumons brûlés par un 400 mètres en surrégime. Comme d'habitude, il venait de jeter dans le tour de piste ses dernières forces. A la fatigue des cinq premières épreuves (100 mètres, longueur, poids, hauteur, 400 mètres), s'ajoutait une légère déception. Avec 4 375 points, le Lyonnais était en retard sur son tableau de marche. Surtout, il concédait une centaine de points à Christian Schenk, échappé grâce à un superbe saut en hauteur (2,27 mètres).

Quelques points derrière le Français, Daley Thompson, double champion olympique à Moscou et à Los Angeles, et Torsten Voss, champion du monde en titre, rôdaient. Le plus dur était à venir, après une nuit réduite aux dimensions d'une sieste. Dès 4 heures du matin, dans les HLM du village olympique, la lumière brillait aux fenêtres des décathloniens. Pour être à 8 h 20 au départ du 110 mètres haies, dans la solitude glacée d'un stade désert, mieux vaut ne pas traîner au lit.

Pour Plaziat, c'était reparti en 14 sec 18, heureux préambule à une journée interminable. Mais les points repris ici à Schenk allaient fondre aussitôt, avec l'arrivée du soleil sur l'aire de lancer du disque. Au bout de sept épreuves, l'écart était stabilisé : 6 159 points pour Schenk, 6 053 pour Plaziat, 5 979 pour Thompson et 5 969 pour Voss.

Derrière l'étudiant en éducation physique de Rostock, élégant géant de 2,01 mètres pour 93 kilos, ils sont quatre pour les deux médailles encore disponibles. Thompson n'est plus le lion superbe et généreux qui, de 1978 à 1987, écrasait ses adversaires de sa morgue. Mais il rugit encore. La tête plus que jamais rentrée dans ses épaules musculeuses, *l'Anglais est là pour tuer la rumeur* de son déclin. Depuis son échec de Rome, il a emmagasiné pendant un an une grosse réserve de motivation qu'il déverse en vrac au fil des épreuves. Torsten Voss a un standing à défendre. Quant à Pavel Tarnovetski, le Soviétique, il rattrappe généralement son retard du premier jour avec la perche et le javelot.

« J'étais le plus doué »

Entre ces quatre-là, la bagarre est aussi psychologique. Il ne faut rien montrer de ses doutes ou de ses faiblesses pendant les entractes. Notamment à la perche où tous s'observent du coin de l'œil en attendant qu'un concurrent népalais en termine avec son consternant numéro de voltige à... 2,90 mètres.

Sur le sautoir de la perche, le bras de fer a duré près de six heures. Plaziat n'a sauté que 4,90 mètres, contre 5,10 mètres à Voss, 5,20 mètres à Tarnovetski. Coupable défaillance avant de lancer le javelot, son point faible. Ensuite, bien plus tard, devant des tribunes à nouveau désertées, ce serait le 1 500 mètres. A la vie, à la mort.

Une rupture sans scandale

A Séoul, Christian Plaziat aura confirmé son statut de chef de file de l'athlétisme français. Depuis des mois, cet Hercule à panache blond le répétait à l'envi : *« J'ai toujours pensé que j'étais l'athlète le plus doué. »* Simple fanfaronnade de la part d'un garçon au comportement mégalomaniaque notoire ? Pas seulement. Plaziat a apporté la preuve de ce qu'il avançait en établissant par deux fois la meilleure performance mondiale de l'année.

A Gotzis, au mois de juin, il avait battu Schenk et quelques autres. Désormais confiant en ses moyens, il était venu à Séoul en rêvant au titre. La veille de la compétition, sur le petit stade d'entraînement, il se faisait photographier avec ses copains Voss et Schenk, persuadé de tenir ainsi, en avant première, un souvenir du podium olympique.

Depuis sa quatrième place au Mondial de Rome, Christian Plaziat a changé. Naguère ombrageux, écorché vif, il s'est métamorphosé en star affable. Son regard bleu est devenu rieur. Faux dur mais vrai timide, il a toujours voulu se faire aimer sans en prendre les moyens. Désormais, il n'a pas son pareil pour entrer en communion avec le public et faire vibrer un stade (sauf celui de Séoul, mais à l'impossible nul n'est tenu !). Sa carapace de champion revêche, *il l'a laissée à Clamart*, un club qu'il a quitté à l'automne dernier quand son entraîneur d'alors, Carmen Hodos, était au centre d'une affaire de dopage. Rupture sans scandale, mais abrupte, franche et définitive. Un divorce à la Plaziat.

De retour à Lyon, *sa ville natale*, il a retrouvé la sérénité en même temps que le club de ses débuts. C'est là, dans le vieux stade de Pierre-Bénite, au pied d'une usine chimique, qu'il s'est refait une santé. A raison de deux entraînements quotidiens sous la direction de Daniel Aligne, un paisible prof de gym qui l'avait repéré il y a une quinzaine d'années dans l'une de ses sixièmes au collège du Sacré-Coeur d'Ecully.

Le gamin sautait 4,97 mètres en longueur, un bon mètre de plus que les enfants de son âge. Mais une seule spécialité ne pouvait suffire longtemps à l'appétit de cette force de la nature. Très vite le jeune Plaziat a voulu goûter à tout l'athlétisme, mordant goulûment dans ce qui en constitue le plat de résistance : le décathlon. Les futures joutes dans cette discipline mettront sans doute longtemps aux prises Schenk, vingt-trois ans, Voss et Plaziat, vingt-cinq ans. Le prochain objectif de ces jeunes loups, c'est de renverser la barrière mythique des 9 000 points. Un rêve qui trotte déjà dans la tête de Christian Plaziat. Car le moteur de ce décathlonien, c'est l'ambition. A la puissance dix.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

CANOE-KAYAK : la disqualification de Boccara et Boucherit

Coup de canotier !

Sombre journée, jeudi 29 septembre, sur le parcours de régate de la Han, à une quinzaine de kilomètres de Séoul, pour l'équipe de France de canoë-kayak. Philippe Boccara et Pascal Boucherit, deux des prétendants au titre dans la catégorie K2 1 000 mètres ne se sont pas présentés au départ des demi-finales. Une faute d'inattention qui prive l'équipe d'une possible médaille dans cette discipline, et qui entraîne de surcroît l'élimination de Philippe Boccara de la finale du kayak en solitaire.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Une nouvelle fois le soleil est présent en ce matin d'automne coréen. Le long des vergers qui bordent la *rivière Han, autobus et taxis jouent* du klaxon pour atteindre le site olympique. Loin de la ville oppressante, loin des immeubles qui donnent le vertige, cette partie de campagne s'annonce agréable. Le vert des coteaux, le blanc des serres sans fin, reposent un regard continuellement agressé par les façades de béton.

Creusé dans la plaine alluviale, le bassin du parcours de régate allonge ses deux kilomètres d'eau calme. Un endroit charmant, une sorte de gigantesque piscine creusée dans la campagne, avec à *l'extrémité* des couloirs d'eau un deuxième bassin bordé de quais où se dressent des bâtiments discrets. Quelques spectateurs se promènent le long de l'étendue d'eau ridée par un léger vent. Ils regardent les sportifs qui pagaient à genoux dans leurs fins canoës.

Le calme d'un matin d'épreuves de qualification. Tout le monde est là, mais personne ne force trop la cadence. Embarqués sur leur « mulet » les équipages *cherchent* simplement à obtenir une place en finale. Les ténors de la discipline ne se livrent pas de combats acharnés. Une troisième place, agrémentée d'un bon temps, suffit pour franchir les barrages. Philippe Boccara le sait, et il n'en fait pas plus lors de la deuxième demi-finale du kayak en solitaire sur 1 000 mètres.

Le médaillé des Jeux de Los Angeles laisse gagner l'Allemand de l'Est André Wohllebe. En juillet dernier, il l'a battu lors des régates de Brandenburg. Aujourd'hui, son adversaire des rencontres internationales est devant lui. Peu importe puisque le grand jour de la confrontation est fixé à samedi. En attendant *cette nouvelle* lutte, pagaies à la main, où l'Américain Greg Barton risque de venir rappeler sa présence, Philippe Boccara regagne le plan *incliné* qui prolonge le *bâtiment* abritant les Français.

Il souhaite se reposer avant la deuxième épreuve qui l'attend ce jeudi. Avec Pascal Boucherit, son compagnon de l'équipage du kayak deux places, il allonge son grand corps au soleil. Depuis trois jours que durent ces sélections, il a pris l'habitude de se détendre entre les deux courses où il est engagé. Il sait qu'après les kayaks se sont les canoës qui viennent fendre l'eau tranquille. Et puis ensuite il y a encore les séries féminines en kayak. Bref, il estime qu'il a le temps de *« respirer un peu, car ce matin* (je) *ne me sens pas trop bien »*.

Alain Lebas, l'un des entraîneurs nationaux, s'est posté dans les tribunes pour suivre la course de ses protégés. Aux journalistes américains *qui le pressent de questions sur* la condition physique du kayakiste français, maintenant citoyen de Los Angeles, il demande d'attendre la régate qui va avoir lieu. En effet, sur le tableau lumineux s'inscrivent les noms des six équipages engagés dans la première demi-finale du K2.

Le vide de la ligne 4

A la ligne d'eau numéro quatre *doit glisser l'esquif français. La surprise* saisit Alain Lebas lorsqu'il s'aperçoit que l'écran reste vierge en face du chiffre 4, lors du passage des concurrents aux 250 mètres. Quand les embarcations se rapprochent, il peut constater, comme tous les spectateurs, qu'entre les Roumains et les Australiens il n'y a personne. La ligne d'eau numéro quatre est vide.

La panique saisit le camp français. Les postes de radio portatifs lancent des messages de tous côtés. Daniel Cartil, le directeur technique *national, saute sur son vélo, le président* Philippe Lecot cherche à comprendre cette soudaine disparition de *« compétiteurs très sévèrement choisis parmi notre élite »*.

Alain Lebas regrette de ne pas avoir osé s'occuper *« de ces gars matures qui vivent en dehors du groupe »*. Les suppositions les plus folles naissent, avant que l'équipage féminin du K4 n'apporte la bonne réponse : *« On les a croisés en arrivant de notre course, ils partaient seulement. »*

Philippe Boccara et Pascal Boucherit *ont un peu trop traîné avant* de mettre leur kayak à l'eau. Ils n'ont pas réussi à remonter la longueur du bassin assez vite, afin de se présenter au départ. Résultat : ils sont arrivés alors que la course était déjà partie. Une faute d'inattention assez grave pour des sportifs d'une trentaine d'années, rompus aux compétitions, et ambitieux. Philippe Boccara, très déprimé, essayait d'expliquer, par la suite, que sa barre de cale-pieds avait cassé et qu'il avait perdu du temps à la réparer. Une explication de fortune qui n'a même pas convaincu les juges.

En canoë-kayak, les règles sont précises. Les compétiteurs qui ne se présentent pas au départ sont disqualifiés pour toutes les épreuves des régates. Philippe peut donc dire adieu à tous ses espoirs de podium. *« Il s'agit là d'une punition sévère, mais il est vrai que l'on n'a pas l'habitude d'assister à de telles choses avec des sportifs de haut niveau »*, remarque un entraîneur.

Jeudi, sur le bord du bassin, les aventures du duo français ont vraiment surpris. A l'image de ce représentant d'un quotidien de la côte ouest des Etats-Unis qui abordait tous les Français en leur demandant : *« Mais pourquoi ? »*

SERGE BOLLOCH.

Le rachat de Ben Johnson

Le Canadien Ben Johnson, disqualifié pour dopage après la finale du 100 mètres, pourra toujours poursuivre sa carrière sportive dans le football américain ou sa variante canadienne. Plusieurs clubs seraient prêts à l'accueillir *et auraient déjà déposé une* demande d'admission auprès de la ligue canadienne. *« Je pense qu'il attirera des fans. Ils viendraient pour le tuer ou pour l'acclamer »*, estime un responsable des Lions. Le célèbre club des Dallas Cowboys est également intéressé par *« les aptitudes athlétiques et la rapidité »* du Canadien.

A *l'occasion d'une interview* pour la chaîne de télévision Canadian broadcasting corporation (CBC), M. Mario Astaphan, *médecin personnel de Ben Johnson*, a indiqué, mercredi 28 septembre, qu'il lui avait prescrit des cortico-stéroïdes en mai dernier, lorsque le sprinter s'était blessé pour la seconde fois à la jambe gauche. Il a, en revanche, formellement démenti lui avoir administré du stanozolol, le stéroïde anabolisant dont on a retrouvé des traces dans les urines. M. Astaphan a annoncé qu'il allait contester certaines conclusions de la commission médicale du CIO, selon lesquelles l'examen *des urines aurait montré* que Johnson avait pris des stéroïdes de façon répétée.

Le gouvernement canadien a indiqué, le mercredi 28 septembre, qu'il mènerait une enquête sur cette affaire de dopage et que l'athlète et son entourage seraient entendus par les autorités sportives du pays.

● **Le docteur Vrillac confirme son intention de poursuivre le docteur Bellocq.** — Le docteur Vrillac, médecin-chef de la *délégation* française aux Jeux de Séoul, a confirmé sa demande de poursuite contre le docteur français Bellocq pour *« ses propos abusifs, dénigrants et insultants »* contre les médecins du sport, rapportés dans un article sur le dopage paru dans *l'Express* au début du mois de septembre. Dans une lettre adressée au secrétaire d'Etat à la jeunesse et au sport, la commission médicale du CNOSF, présidée par le docteur Vrillac, demande que des poursuites soient engagées contre l'ancien médecin des cycles Peugeot pour des raisons d'éthique sportive et au titre de la déontologie médicale.

« Nous [les médecins du CNOSF] *nous sommes réunis après lecture de l'article et nous avons convenu que le docteur Bellocq était allé trop loin »*, a déclaré le docteur Vrillac. *« Nous avons estimé qu'il devait être poursuivi pour incitation au dopage, avec toutes les indications qu'il donne, et pour insultes envers ses confrères »*, a-t-il ajouté. — *(AFP.)*

Plus de nerf que de muscle

Un entretien avec les responsables techniques de l'équipe de France d'haltérophilie

Le Soviétique Alexandre Kourlovitch a remporté le titre olympique dans la catégorie des plus de 110 kilos, qui a clos, jeudi 29 septembre, les compétitions d'un sport marqué ici par le *doping bulgare, hongrois et* même espagnol. La force est-elle forcément anabolisée ? Réponses d'André Drubigny et Christian Beekhuisen, directeur technique national et entraîneur national de l'haltérophilie en France.

« Comment devient-on fort ?

— Chaque sport fait appel à une force particulière. En haltérophilie, nous avons besoin avant tout de rapidité. Ce que nous appelons la force explosive, qui permet de soulever les barres, d'un seul jet, très rapidement. C'est une force dynamique, qui n'a rien à voir avec *la force statique* d'un culturiste par exemple. A la limite, quand on commence l'haltérophilie, il vaut mieux ne pas être costaud, mais vif, rapide, souple, pour passer en dessous de la barre. Ensuite, le gamin pourra développer ses muscles et sa force. Mais s'il est lent au départ, ce n'est pas la peine. Les lanceurs, en athlétisme, doivent être un peu comme nous. Ou les boxeurs...

— Comment s'entraîne-t-on en France ?

— *Nous travaillons avec les* barres. Et nous pratiquons beaucoup de flexions de jambes, ce sont elles qui permettent de soulever les barres. Un haltérophile pourra avoir des grosses cuisses... Et pas de biceps : ce sont des muscles fléchisseurs, qui nous servent peu. Les triceps, qui lancent la barre, eux, sont travaillés. Les biceps ne servent qu'à rééquilibrer l'ensemble...

— Les haltérophiles sont-ils de « beaux athlètes » ?

— De notre point de vue, ce sont des *gens* bien proportionnés. Ils sont répartis en catégories de poids, avec des limites supérieures. Par conséquent, toute masse superflue est éliminée...

— Il y a quand même de beaux bibendums dans ce sport...

— Dans les super-lourds, les plus de 110 kilos, bien sûr... Mais pour *nous, ils forment une catégorie* à part. Le vrai haltérophile, c'est Naïm Souleymanoglou, le Turc, qui soulève près de trois fois son poids ! Proportionnellement, les super-lourds sont loin de faire aussi bien...

— Mais ce sont eux qui imposent *l'image de l'haltérophilie...*

— C'est vrai que, dans les années 70, le Soviétique Alexeiev a marqué les gens. C'était le descendant des hercules de foire... L'homme le plus fort du monde. Un phénomène. Les plus de 110 kilos, comme leur nom l'indique, n'ont pas de limite. Ils peuvent donc appliquer un principe vieux comme le monde : plus on a de muscle, mieux c'est. Alors, ils font masse. Du muscle, mais aussi de la graisse, pour équilibrer les charges. Ce sont des gros. Ils ont le poids de leur charpente, *très solide. Maintenant, certains* sont quand même de beaux athlètes. Le Soviétique Kourlovitch, par exemple. D'ailleurs l'époque des hercules monstrueux est en train de s'achever, parce que le sport avance. On cultive plus les qualités spécifiques. Plus on est gros, plus on est fort, moins on est rapide. Or la vitesse reste la clé de la réussite pour eux aussi.

— Ces *obèses* seraient donc rapides ?

— Forcément. Alexeiev, tout gigantesque qu'il était, avait été chronométré à 12 secondes sur 100 mètres ! Quant aux haltérophiles « normaux », ils vont très vite. Ils feraient de très bon coureur de 400 mètres !

— La vitesse, les muscles, l'entraînement, cela n'explique pas tout...

— Quand on s'aperçoit qu'il manque quelque chose à un haltérophile, *on lui rééquilibre les épaules*, par exemple, comme on pourrait combler les carences en sels minéraux... Dans le temps, on faisait de la musculation générale à n'en plus finir. On confondait force et vitesse, puissance brute et efficacité. Nous avons changé. Les Bulgares ont montré l'exemple, nous avons suivi.

— Les Bulgares ? Avec les affaires de doping qui ont provoqué *leur retrait de Séoul*, ils devraient être l'exemple à ne pas suivre...

— Les Bulgares sont les meilleurs. Pour la détection, pour l'entraînement, pour la préparation. Et ils se dopent. Mais toutes les grandes nations se dopent. Nous aussi, nous l'avons fait, nous avons arrêté. Nous sommes propres depuis quelques années. Mais voyez notre décalage avec les autres... On prend des anabolisants pour faire du muscle pendant l'entraînement, de la testostérone pour « avoir la pêche » sans prendre trop de poids de corps. *Pour savoir ce que ce sport vaudrait* sans la dope, il faudrait retirer 10 % aux performances actuelles. »

Propos recueillis par
CLAUDE ASKOLOVITCH.

Les résultats

ATHLÉTISME

Dames

200 mètres

1. F. Griffith-Joyner (E-U), 21 s 34 (record du monde, ancien record par elle-même en demi-finale, 21 s 56).
2. *G. Jackson (Jam), 21 s 72.*
3. H. Drechsler (RDA), 21 s 95.
4. M. Ottey (Jam), 21 s 99 ; 5. S. Moeller (RDA), 22 s 09 ; 6. G. Torrence (E-U), 22 s 17 ; 7. M. Azarachvili (URSS), 22 s 33 ; 8. G. Maltchougina (URSS), 22 s 42.

Disque

1. M. Hellmann (RDA), 72,30 m.
2. D. Gansky (RDA), 71,88.
3. T. Hristova (Bul), 69,74.
4. S. Mitkova (Bul), 69,14 ; 5. E. Zvereva (URSS), 68,94 ; 6. Z. Silhava (Tch), 67,84 ; 7. G. Reinsch (RDA), 67,26 ; 8. X. Hou (Chn), 65,94.

Longueur

1. J. Joyner-Kersee (E-U), 7,40 m.
2. H. Drechsler (RDA), 7,22.
3. G. Chistiakova (URSS), 7,11.
4. E. Belevskaia (URSS), 7,04 ; 5. N. Boegman (Aus), 6,73 ; 6. F. May (G-B), 6,62 ; 7. A. Karczmarek (Pol), 6,60 ; 8. S. John (RDA), 6,55.

BASKET

Dames

Finale

Etats-Unis b. Yougoslavie 77-70.

Finale pour la troisième place

URSS b. Australie 68-53.

BOXE

Poids welters

Demi-finales

R. Wangila (Ken.) b. J. Dydak (Pol.) par forfait ; L. Boudouani (Fra.) b. K. Gould (E.-U.) aux points (4-1).

ESCRIME

Dames

Fleuret par équipes

1. RFA (A. Fichtel, Z. Funkenhauser, C. Weber, S. Bau, A. Klug).
2. Italie.
3. Hongrie.
4. URSS ; (...) 7. France (L. Modaine, B. Gaudin, N. Pallet, G. Meygret).

HALTÉROPHILIE

Catégorie des plus de 110 kg

1. A. Kourlovitch (URSS) 462,5 kg
2. M. Nerlinger (RFA) ... 430
3. M. Zawieja (RFA) 415

● **A la suite de la disqualification pour dopage du Hongrois Andor Szanyi, le Roumain Nicu Vlad est devenu médaille d'argent dans la catégorie des 100 kg derrière le Soviétique Pavel Kuznetsov. L'Allemand de l'Ouest Peter Immesberger récupère la médaille de bronze. Le Français Francis Tournefier remonte à la cinquième place.**

HOCKEY SUR GAZON

Messieurs

Demi-finales

RFA b. Pays-Bas 2-1 ; Grande-Bretagne b. Australie 3-2.

JUDO

Catégorie des moins de 78 kilos

1. W. Legien (Pol.).
2. F. Wieneke (Fra.).
3. T. Brechot (RDA) et B. Varaev (URSS).
5. P. Tayot (Fra.).

TENNIS

Dames

Demi-finales du simple

S. Graf (RFA) b. Z. Garrison (E-U), 6-2, 6-0 ; G. Sabatini (Arg.) b. M. Maleeva (Bul.), 6-1, 6-1.

Messieurs

Demi-finales du double

E. Sanchez et S. Casal (Esp.) b. S. Edberg et A. Jarryd (Suè.), 6-4, 1-6, 6-3, 6-2 ; K. Flach et R. Seguso (E-U) b. M. Mecir et M. Srejber (Tch.), 6-2, 6-4, 6-1.

VOLLEY-BALL

Messieurs

Matches de classement

Bulgarie-France 3-0 (15-8, 15-12, 15-11) ; Pays-Bas-Suède 3-2.

Huitième cas de dopage

L'haltérophile hongrois Andor Szanyi, médaillé d'argent dans la catégorie des 100 kg, a été disqualifié, le jeudi 29 septembre, pour dopage. L'analyse de ses urines a révélé la présence de stéroïdes anabolisants (stanozolol). Andor Szanyi est le huitième sportif — le cinquième haltérophile — sanctionné pour dopage depuis le début des Jeux.

● ***L'avis d'un membre du CIO.*** — Un membre du bureau exécutif du Comité olympique international, l'Américain Dick Pound, a estimé, le *jeudi 29 septembre*, que l'haltérophilie devrait être exclue des compétitions olympiques tant qu'elle n'aura pas réglé ses problèmes de dopage. Dick Pound *réagissait* à la disqualification du Hongrois Szanyi, cinquième haltérophile reconnu positif à Séoul après un contrôle anti-dopage. Il a l'intention de présenter son projet lors de la prochaine réunion du bureau exécutif du CIO en décembre à Vienne. — *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

Le crime et le pardon

En analysant, dans* Pour sauver sa vie, *les suppliques de criminels au roi de France, Natalie Davis interroge le statut même de l'écriture historique

L'HISTOIRE est récit. Quelle qu'elle soit. Mais, à la différence de la fable, elle est toujours tributaire d'autres récits, déjà là. Ces récits premiers *ne sont pas le réel* lui-même et, tout comme le texte de l'historien, ils entretiennent avec ce qui a été un rapport complexe, qui est à la fois reconstruction et interprétation.

L'intérêt du livre de l'historienne américaine Natalie Davis, publié l'an dernier en anglais sous le titre *Fiction in Archives*, aujourd'hui traduit (et fort bien) par Christian Cler, tient à ce qu'il traite une catégorie particulière de récits d'archives – les lettres de rémission – comme on l'a fait récemment des récits d'histoire, en leur posant la même question : à quelles conditions ce qui est raconté peut-il être accepté comme énonçant la vérité de ce qui s'est passé ?

Ces textes, où un suppliant fait le récit de son crime dans l'espoir, très généralement comblé, d'obtenir le pardon du roi, ont été choisis pour une double raison. D'une part, les lettres de rémission sont sans doute les seuls documents du seizième siècle qui proposent de véritables récits, *organisés et composés*, émanant de tous les groupes sociaux, y compris les plus humbles.

D'autre part, par leur contrôle, *puisque les récits qu'elles propo*sent sont susceptibles d'être confrontés aux dépositions des témoins lors de l'entérinement de la grâce royale, et par leur contenu, à fleur du quotidien, les lettres de pardon semblent un document de l'authentique par excellence, capable de livrer en toute transparence les réalités de la criminalité ancienne. Les considérer comme des « fictions » est donc faire la *démonstration*, là où elle est la moins attendue, que tout récit d'archive doit être compris d'abord comme une construction, commandée par les effets qu'elle veut produire et les normes auxquelles elle doit se soumettre.

La colère des hommes, l'effroi des femmes

Des lettres de rémission, lues par centaines et dont deux cent six ont été étudiées en profondeur, Natalie Davis fixe d'abord les règles. Les unes tiennent à la procédure de leur délivrance. Rédigées par les notaires et secrétaires royaux ou leurs clercs, examinées par les officiers des chancelleries, signées et scellées au nom du roi, ratifiées par une juridiction royale, les lettres respectent un *protocole fixe dont les légistes et* les scribes sont les gardiens. Les autres obligations leur viennent du droit lui-même. Tous les homicides, en effet, ne sont pas rémissibles. Une mauvaise vie et renommée, une condamnation préalable, une intention malveil*lante, une préméditation avérée* écartent irrémédiablement de la merci du souverain. Ainsi, deux crimes typiquement féminins comme la sorcellerie et l'infanticide ne peuvent être pardonnés, ce qui est la raison majeure du très faible pourcentage (peut-être 1 %) de lettres de rémission produites par des femmes. Les récits adressés au roi s'efforcent donc de concilier ce qui est arrivé et ce qu'il faut dire, l'efficace du récit *et sa vraisemblance.*

Le contraste qui organise le livre oppose les récits masculins et ceux proposés par des femmes. Pour les hommes, l'*excuse tou*jours brandie est la « chaude colle », cette colère soudaine provoquée par l'insulte, l'offense ou *la menace et qui déclenche* une violence irrépressible. Les justifications féminines sont autres, jouant sur un plus large éventail de sentiments et d'émotions : alors que les distinctions d'états et d'occupations différencient les histoires masculines, très dissemblables lorsqu'elles émanent de gentilshommes ou de marchands, de paysans ou d'artisans, ce sont les préoccupations communes à la condition féminine (la brutalité des maris, le patrimoine dilapidé, la pudeur menacée) qui apparentent fortement les suppliques des meurtrières contre leur gré.

ROGER CHARTIER.

(Lire la suite page 22.)



Natalie Davis, vue par Dominique Nabokov.

Yasushi Inoué par lui-même

« Je suis tout entier dans ces pages » : voici comment le grand écrivain japonais présente* Combat de taureaux, *son recueil de nouvelles qui va paraître chez Stock.

MES débuts de romancier remontent à 1949, année où j'ai publié *le Fusil de chasse*. L'œuvre qui a suivi, *Combat de taureaux*, m'a valu le prix Akutagawa, et je suis devenu dès lors un écrivain à part entière. Quand je relis ces textes, indépendamment de leurs qualités *et défauts littéraires, je suis* comme aveuglé par la fougue de débutant qui m'animait alors.

A la publication du *Fusil de chasse* et de *Combat de taureaux*, j'avais quarante-deux ans. Dans une vie d'homme, c'est déjà le seuil de la vieillesse, mais dans la *vie d'écrivain, cette période cor*respond sans aucun doute à l'adolescence, et ces œuvres sont le produit d'un tout jeune romancier.

L'ombre et la célébrité

On dit qu'avec la maturité, les auteurs avancent dans la direction tracée par leurs tout premiers écrits, règle qui, paraît-il, ne souffre aucune exception. Si cela est vrai, alors *le Fusil de chasse* et *Combat de taureaux* portent en eux la maladresse de la jeunesse mais aussi quelque chose de fondamental dont je n'ai jamais pu me libérer. C'est pourquoi je crois que, plus que dans n'importe lequel de mes textes, je suis tout entier dans ces pages.

Depuis, quarante ans se sont écoulés sans que je les voie passer. Cinquante romans plus ou moins longs, cent quatre-vingts nouvelles... Quand je me penche sur ce travail, j'ai un peu l'impression de contempler un jardin à l'abandon. Des amaryllis qui ont poussé à tort et à travers, des roses dont *la tenue laisse à désirer.* Rapportées du désert ou de l'Himalaya, grandes ou petites, les fleurs qui s'y épanouissent appartiennent aux espèces les plus variées. Le tout envahi par les mauvaises herbes. Oui, c'est vraiment un jardin à l'abandon. A chaque fois que je le regarde, il me semble un peu différent. Parfois, sous le soleil, je le trouve plein de clarté. Certains jours, il m'apparaît plongé dans l'ombre, silencieux et lugubre. Mais qu'importe la façon dont je le vois, puisque ce jardin à l'abandon, c'est moi-même. Moi et rien d'autre, moi tout entier.

De même que les hommes naissent sous une bonne ou une mauvaise étoile, les œuvres ont elles aussi plus ou moins de chance. Certaines viennent au monde parfaitement constituées, d'autres sont d'ores et déjà infirmes. Quelques-unes connaissent la célébrité, d'autres doivent rester dans l'ombre, condamnées, leur vie durant, à se faire toutes petites dans un coin. Le succès ou l'insuccès d'une œuvre est quelque chose d'assez capricieux. *Celles que leur auteur trouve* réussies restent ignorées, et inversement. (...).

Or l'attachement d'un auteur à *ses textes n'est pas forcément pro*portionnel à leur succès. Au contraire, il ne peut se défendre du désir de pousser dans le monde *celles de ses œuvres qu'il n'a pu* parfaire, celles qui sont restées incomplètes. Les recueils dont il choisit lui-même la composition reflètent bien sûr ce sentiment. D'ailleurs, c'est peut-être ce qui fait leur principal intérêt.

Il y a quelques années, j'ai rassemblé *dans un recueil vingt-trois* textes : *le Fusil de chasse* et *Combat de taureaux*, les deux œuvres qui sont mon point de départ d'écrivain, et d'autres nouvelles qui, parmi celles écrites au fil des ans, me plaisaient particulièrement. Si le choix avait été confié à des critiques ou à des lecteurs, nul doute que le résultat aurait été différent.

Eh bien, les nouvelles qui paraissent aujourd'hui aux Editions Stock viennent toutes de ce recueil que j'avais composé moi-même. Il s'agit des cinq textes suivants : *Combat de taureaux, le Pic Kobandai, Chemins, les Roseaux* et *les Gants de M. Goodor.* Oserais-je dire que pour une fois, les choses se passent comme je l'entends et que je suis extrêmement heureux ?

YASUSHI INOUÉ.

Lire, aussi, en page 24, l'article d'André Velter sur *Combat de taureaux* et notre ensemble sur les lettres japonaises.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Un siècle, une vie, *de Jean Guitton*

Le crépuscule des maîtres

UNE des formes élaborées de la paresse moderne consiste à décréter, pour évacuer la mauvaise conscience de ne plus rien lire de sérieux, qu'avec Mauriac, Malraux, Sartre, Aron et Foucault ont disparu les derniers penseurs de quelque envergure ; et d'ajouter : *« Voulez-vous me citer un vivant qui les vaille, un seul ?... »* La question tombe mal, cet automne, où paraissent coup sur coup les entretiens de Claude Lévi-Strauss avec Didier Eribon et *Un siècle, une vie*, de Jean Guitton.

Moins connu que François Mauriac parce que moins répandu dans la presse, moins présent à une *actualité elle-même* moins pressante, et défendu par l'aridité du travail philosophique, tandis que l'auteur de *Desqueyroux* bénéficiait de l'aura des romanciers qui vaut curieusement, en France, pour un brevet de pensée, Jean Guitton apporte sur le siècle qu'il a traversé, ses drames, ses découvertes, ses bouleversements, ses acteurs, une réflexion tout aussi pénétrante, féconde, ironique, et littérairement aboutie, que celle des *Bloc-Notes* ou des *Mémoires intérieurs*.

PEUT-ÊTRE va-t-il même plus loin dans la vision qu'un catholique peut prendre de notre époque. Alors que Mauriac se vantait presque de n'avoir pas la tête philosophique, et revendiquait *la foi du charbonnier, ou plutôt celle* de l'adolescence jamais quittée, Jean Guitton s'est efforcé d'éclairer l'une par l'autre sa religion d'adulte et la préoccupation majeure des philosophes contemporains qu'est le Temps. L'éternité trouve-t-elle place dans la durée humaine ? Dans le Temps, ou hors de lui, n'existe-t-il pas une totalité de nos vies, un avenir englobant par avance le présent et préfigurant l'au-delà, un *« point indivisible »* ?

Ce pari pascalien sur une nécessité laissant entière notre liberté substitue à l'*absurdité* des existentialismes la notion, moins définitive et close, de *mystère*. Même si on a peine à y adhérer, on ne peut nier que cette supposition et toutes celles qu'elle autorise quant à une signification providentielle des *moindres événements individuels ou collectifs* enrichissent notre perception du monde et des êtres, singulièrement quand nous croisons des figures d'exception arrivées au terme de leur course. Le sens caché d'une destinée et d'une œuvre se devine mieux chez qui va « rendre sa copie ». L'essentiel se dégage, les scories et les prudences tombent. D'où la prédilection de Jean Guitton pour les dialogues récapitulatifs avec des esprits lumineux, guettés par la nuit. *« J'ai toujours aimé le crépuscule des maîtres »*, dit-il. C'est précisément ce goût de l'échange *sub specie aeternitatis* parce que *in limine mortis* qu'il s'applique aujourd'hui à lui-même et qu'il nous donne à partager, en manière de testament.

J'AI parlé d'*aridité* philosophique. L'expression convient aux ouvrages « techniques » sur le Temps chez Plotin ou la *Monadologie*, non à ces confidences d'honnête homme à honnête homme. Il n'est pas besoin d'être normalien, ni agrégé, pour s'interroger sur les hasards qui nous ont fait naître de telles lignées, à tel endroit, à tel moment. Jean Guitton parle tout simplement de sa naissance (en 1901) à Saint-Etienne, entre les mines et les rubans, sous le signe de l'utile et du futile mêlés. Tout jeune, il montre une sensibilité particulière au Temps, puisque son premier mot d'enfant est de s'exclamer, devant *la Cène* de Vinci : *« Ils ont de la chance ces gens, ils mangent tout le temps ! »*

Le siècle fait le reste. Comment ne pas être sensible aux *évolutions accélérées quand on a connu deux guerres*, la charrette à âne et le Boeing, Mounet-Sully et la télévision, le culte du passé et la manie du futur, sans parler de l'éventualité nouvelle que la religion des ancêtres meure, ainsi que l'humanité *même, comme le pronostiquent Jean Rostand et Claude Lévi-*Strauss !

Si Jean Guitton opte pour le *mystère*, de préférence à l'*absurde*, ce n'est pas sous le coup d'une illumination. Il n'est sûr de rien. Il concède que la foi lui a été donnée par le hasard de la naissance. Mais il ne voit pas pourquoi cette croyance devrait être dépassée comme une séquelle d'enfance. Il espère. Il « attend confirmation ». Et il épie les signes.

Les coïncidences étonnantes, sinon les signes avérés, ne manquent pas. Jean Guitton prend, à les raconter, un plaisir de romancier. Cela n'arrive pas à tout le monde ni tous les jours, comme on dit, de passer l'armistice de 1918 à subir un oral de licence devant Lanson en personne, ou d'être fait prisonnier, en 1940, dans le lycée de Moulins où on a enseigné quelques années plus tôt...

Hasard ? Encore faut-il savoir le forcer, ce hasard, et en tirer du sens. Cet art se mérite, s'il ne s'apprend pas. Jean Guitton aime *provoquer du significatif*, et il y *excelle, notamment* en présence de très grands esprits.

(Lire la suite page 20.)





LA VIE LITTÉRAIRE

● EN POCHE

● Chez Stock, dans la « Bibliothèque cosmopolite », paraît *l'Amour Tardif*, un recueil de dix-sept nouvelles d'Isaac Bashevis Singer, autour du sentiment amoureux chez les personnes âgées. Traduit de l'anglais par Paul Giniewski (nº 95).

● Dans le domaine étranger également, la collection « Points » Seuil inscrit à son catalogue *le Mystère de la crypte ensorcelée*, le premier roman traduit en français en 1982 d'Edouardo Mendoza, l'un des chefs de file de la nouvelle littérature espagnole. Traduit de l'espagnol par Anabel Herbout et d'Edgardo Cozarinsky (nº R334).

● Dans la même collection, paraît *Femmes devant un paysage fluvial*, de Heinrich Böll, roman dialogué paru en Allemagne en 1985, année de la mort de Böll. Traduit de l'allemand par Dominique Dubuy et Claude Riehl (nº R326).

● *Les Déracinés*, de Maurice Barrès, premier volet de la trilogie *le Roman de l'énergie nationale*, sort en « Folio », dans une édition préfacée par Jean Borie (nº 1983).

● En « Folio » également, *Un prix d'excellence*, de Jean-Louis Bory, dont le manuscrit a été retrouvé après le suicide de l'écrivain, qui rassemble récits, portraits, contes, histoires... rédigés au gré de l'humeur et de l'humour (nº 1973).

● Dans la collection « GF »-Flammarion paraît, *la Dernière Harde*, « roman de chasse » de Maurice Genevoix paru en 1944... Edition annotée et présentée par Mireille Sacotte (n º519).

● La même collection reprend *la Duchesse de Langeais*, de Balzac. Préface de Michel Lichtlé (nº 457).

● Toujours chez « GF »-Flammarion, paraîssent les pièces les plus célèbres de Musset, de *Lorenzaccio* à *On ne badine pas avec l'amour*. Préface de Bernard Masson (nº 486).

● Bernard Masson présente de son côté (« GF »-Flammarion, nº 486) plusieurs pièces d'Alfred de Musset, dont son *Lorenzaccio* et *On ne badine pas avec l'amour*.

● « Champs »-Flammarion publie la biographie de *Laval*, de Fred Kupferman, décédé en avril 1988 après avoir obtenu pour ce livre le Grand Prix de l'Histoire (nº 194).

● Dans la même collection, paraissent *les Règles de la méthode sociologique*, de Durkeim, qui inaugurait par ce texte « *les règles du travail scientifique en sociologie* ». Précédé des *Règles de la méthode sociologique ou l'Instauration du raisonnement expérimental en sociologie*, de Jean-Michel Berthelot. Cette édition est complétée par des variantes des deux éditions de 1894 et de 1895 (nº 198).

● Enfin, en Biblio-Essais, le *Vocabulaire philosophique* d'Armand Cuvillier vient compléter le *Cours de philosophie* du même auteur, réédité l'an dernier dans la même collection. Paru en 1956, ce *Vocabulaire* est mis à jour (nº 4096).

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIES

● JEAN ANGLADE : *Pascal, l'Insoumis*. – Auteur de nombreux romans et de plusieurs ouvrages régionalistes portant sur son Auvergne natale, Jean Anglade s'est chaleureusement intéressé à la biographie de cet autre enfant du pays, dont il a voulu raconter l'histoire vivante en inventant des dialogues. (Perrin, 424 p., 145 F.)

● DIANE RIBARDIÈRE : *la Princesse des Ursins. Dame de fer et de velours*. – La vie d'une femme d'Etat parmi les moins connues de l'histoire européenne : la princesse des Ursins, née Marie-Anne de la Trémoille (1642-1722), qui gouverna l'Espagne dans les premières années du dix-huitième siècle. (Perrin, 459 p, 160 F.)

HISTOIRE

● PIERRE GUIRAL et FÉLIX REYNAUD (sous la direction de) : *les Marseillais dans l'histoire*. – Une douzaine d'historiens du Midi ont mis deux millénaires et demi en « fiches individuelles » racontant la plus vieille ville de France à travers ses enfants les plus célèbres, de Pythéas à Pagnol. (Privat, Toulouse, 310 p. avec illustrations, 248 F.)

● FRANÇOIS FEJTO : *Requiem pour un empire défunt. Histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie*. – Tout en retraçant la chute de l'empire des Habsbourg, l'auteur démontre comment la destruction de l'Autriche-Hongrie a entraîné une « *rupture fondamentale* » dans l'histoire et l'identité de l'Europe. (Lieu commun, 436 p., 150 F.)

● JESPER SVENBRO : *Phrasikleia. Anthropologie de la lecture en Grèce ancienne*. – L'auteur étudie les pratiques de lecture qui avaient cours dans la Grèce ancienne et surtout la façon dont l'écriture, destinée à être lue à haute voix, établissait une relation de pouvoir entre le scripteur et le lecteur. Jesper Svenbro, universitaire d'origine suédoise, est chargé de recherche au CNRS. (La Découverte, 266 p., 185 F.)

POLITIQUE

● TURGUT OZAL : *la Turquie en Europe*. – Par l'actuel « homme fort » d'Ankara, un plaidoyer souvent convaincant en faveur de l'adhésion de la Turquie à la Communauté européenne, à la porte de laquelle elle frappe en vain depuis quinze ans. (Préface de Francis Lamand, Plon, 270 p., 90 F.)

● DAVID SHIPLER : *l'Etoile et le Croissant*. – Une nouvelle approche du conflit israélo-palestinien proposée par ce journaliste qui fut correspondant du *New York Times* à Jérusalem de 1979 à 1981. L'ouvrage a été couronné par le prix Pulitzer 1987. Préface d'Albert Memmi. Traduit de l'anglais par Anita Portier. (Presses de la Cité, 462 p., 140 F.)

ROMAN

● MARYSE CONDÉ : *En attendant le bonheur (Heremakonon)*. – Ecrit il y a treize ans, ce premier roman, inspiré par les tragiques événements de 1962 dans la Guinée de Sekou Touré, n'est pas celui d'une militante, mais plutôt la quête d'identité d'une Guadeloupéenne en Afrique. (Seghers, 242 p., 85 F.)

SOCIÉTÉ

● DOMINIQUE CAMUS : *Pouvoirs sorciers*. – Une « *enquête sur les pratiques actuelles de sorcellerie* », menée dans les régions de Rennes et de Dinan. Dominique Camus pénètre dans l'univers fermé et secret des guérisseurs, jeteurs de sorts, désenvoûteurs et autres devins ; de même, il tente d'éclairer les motivations de ceux qui y ont recours. (Imago, diff. PUF, 380 p., 142 F.)

Naples, la France, la littérature et la fête

PLUSIEURS milliers de personnes se bousculaient sur la place Dante, en plein cœur de Naples, samedi soir 24 septembre pour la première « Nuit des Ardents ». On écoutait de la musique, des chansons – en italien et en français, – on dansait, on flirtait... Mais que célébrait-on, au juste ? Tout simplement un roman, *la Danse des Ardents* (1), du plus napolitain des écrivains français, Jean-Noël Schifano – qui vient d'être traduit chez un éditeur de Naples, Tullio Pironti.

« *Comment ne serions-nous pas jaloux de voir les Napolitains réunis, pour un livre, sur la magnifique place Dante, nous Parisiens, qui, désormais, fêtons le livre aux portes de notre ville, entre boulevards périphériques et autoroutes* », devait notamment dire l'éditeur français de Jean-Noël Schifano, M. Antoine Gallimard, invité pour l'occasion, avec plusieurs membres de son équipe, Mme Ulrike Bergweiler, MM. Hector Bianciotti et Yannick Guillou. Si Paris croit – à tort – sa réputation culturelle suffisamment assurée pour se permettre de mépriser la littérature, Naples a envie, au contraire, de redorer son blason littéraire. C'est bien le sens de cette fête des Ardents, due à l'initiative de l'éditeur Pironti et soutenue par la municipalité de Naples, l'office du tourisme et divers organismes régionaux (2).

Pour « aimanter » les Napolitains

« *J'ai voulu réaliser un vieux rêve, présenter un livre sur une place, pour approcher des livres ceux qui en sont très peu familiers, ceux qui n'entrent pas dans les librairies*, nous a expliqué M. Pironti, *et j'ai trouvé le roman qui pouvait « aimanter » les Napolitains.* La Danse des Ardents *se passe à Naples, autour d'un personnage mythique de notre dix-septième siècle, Masaniello. Jean-Noël Schifano a vécu dix ans à Naples, il a porté son amour pour cette ville chez lui, en France. Ses* Chroniques napolitaines (3) *sont très appréciées ici, et son roman, qui n'a eu, à Paris, qu'un succès d'estime, en raison probablement de ses excès napolitains, va, ici, obtenir un succès populaire.* »

La « Nuit des Ardents » s'accompagnera, à partir de 1989, de l'attribution du prix littéraire international des Ardents. « *Cinq éditeurs seront associés à ce prix que je crée*, précise M. Pironti, *un Anglais, un Américain, un Allemand, un Espagnol, un Français – Gallimard. Chacun des cinq présentera chaque année, à un jury italien de neuf personnes, un ouvrage de sa maison, pas nécessairement récent, mais qui n'a jamais été traduit. Le livre vainqueur recevra 40 millions de lires (20 millions pour l'auteur, 20 pour l'éditeur) et l'assurance d'être publié chez les quatre autres éditeurs membres du prix.* » M. Tullio Pironti, grand amateur de littératures étrangères, « découvreur » de jeunes romanciers, américains et français en particulier, a envie de montrer qu'« *un petit éditeur peut organiser des manifestations internationales* » et que sa ville, Naples, peut susciter des célébrations littéraires et populaires. Pour cette première année, il a parfaitement tenu son pari.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Gallimard.

(2) L'Institut culturel italien de Paris s'était joint à eux pour proposer, le vendredi 23 septembre, au théâtre Bracco, un spectacle musical, la *Cantate pour Masaniello* (élaborée par Roberto De Simone à partir de musiques des XVIe et XVIIe siècles), qui sera présenté à Paris le 10 octobre.

(3) Gallimard, et, en Italie, Pironti.



CAGNAT

Le dixième anniversaire du « Livre sur la place »

Nancy aux couleurs de la Révolution

UN air discret de Carmagnole flottait à la fin de la semaine dernière sur la place Stanislas de Nancy, lui faisant un peu perdre de sa royale superbe. Pour son dixième anniversaire, en effet, le « Livre sur la place » s'était mis aux couleurs de la Révolution, anticipant ainsi les commémorations du bicentenaire. Masqués de blanc, quelques jeunes militants d'Action française ne parvenaient pas vraiment à troubler la fête ou les consciences républicaines. La République trouva d'ailleurs, en MM. André Rossinot, maire de Nancy, et Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du bicentenaire, deux avocats éloquents.

Georges Soria, Michel Winock, Michel Vovelle, Pierre Miquel... pour ne citer que quelques-uns, des plus connus, des historiens et des écrivains amateurs d'histoire, étaient venus nombreux signer leurs livres et débattrent sous les magnifiques fresques en trompe-l'œil de l'hôtel de ville.

Mais le « Livre sur la place » ne fut pas seulement tourné vers le passé. La littérature actuelle, en la personne des toujours alertes et itinérants académiciens Goncourt, fut aussi de la fête. Tandis que M. François Nourissier inaugurait en toute simplicité, dans le petit village meusien d'Avocourt, une place à son nom, M. Hervé Bazin faisait don des archives de l'académie Goncourt aux archives municipales (sises rue Henri-Bazin...). Enfin, le Musée des beaux-arts accueille, outre la Bibliothèque idéale (1) conçue par le magazine *Lire* – deux mille quatre cent un ouvrages répartis en quarante-neuf thèmes, proposant les quarante-neuf meilleurs titres dans chaque domaine, – une belle exposition de l'œuvre gravée de Jules de Goncourt (2).

La manifestation nancéenne a également été l'occasion de proclamer le prix Radio-France de la communication, qui a récompensé cette année Dominique Wolton et Michel Wieviorka pour leur livre *Terrorisme à la une* (Gallimard).

L'académie Goncourt, de son côté, a attribué sa bourse de la biographie à Frédéric Vitoux pour son *Céline* (Grasset) et a publié sa sélection d'automne, dont on trouvera par ailleurs la liste très fournie.

P. Ke.

(1) Cette Bibliothèque idéale, dont Pierre Boncenne est le maître d'œuvre, s'est également concrétisée en un volume présenté par Bernard Pivot et publié chez Albin Michel (660 P., 180 F).

(2) Musée des beaux-arts, place Stanislas, Nancy, jusqu'au 16 novembre.

La sélection Goncourt d'automne

Le jury du prix Goncourt a rendu publique, samedi 24 septembre, à Nancy, sa sélection pour le prix qui sera attribué le 14 novembre. Dix-sept ouvrages sont en lice :

L'Arbre sur la rivière, de Pierre Bergounioux (Gallimard) ;

La Statue du commandeur, de Patrick Besson (Albin Michel) ;

L'Objet perdu de l'amour, de Michel Braudeau (Seuil) ;

Qui de nous deux inventa l'autre ?, de Pascal Bruckner (Gallimard) ;

Hors d'atteinte ? d'Emmanuel Carrère (POL) ;

La Sans-Pareille, de Françoise Chandernagor (De Fallois) ;

Hadriana dans tous mes rêves, de René Depestre (Gallimard) ;

La Saison des oracles, de Claude Farragi (Flammarion) ;

Un été dans l'Ouest, de Philippe Labro (Gallimard) ;

Les Derniers Jours de Charles Baudelaire, de Bernard-Henry Lévy (Grasset) ;

L'Exposition coloniale, d'Erik Orsenna (Seuil) ;

L'île bleue, de Jean Raspail (Laffont) ;

La Porte du fond, de Christiane Rochefort (Grasset) ;

La Gare de Wannsee, de François-Olivier Rousseau (Grasset) ;

Adieu, de Danièle Sallenave (POL) ;

Le Silence en héritage, d'Antoine Spire (Robert Laffont) ;

Mari-Barbola, de Pierre Veilletet (Arléa).

George Sand à Palma

Pour marquer le cent cinquantenaire d'*Un hiver à Majorque* (1838-1988), les Éditions de l'Aurore ont organisé un pèlerinage à Palma sur les pas de la « Bonne Dame de Nohant », Aurore Dupin, baronne Dudevant, dite George Sand. Cette promenade dans le passé avait pour cadre la chartreuse de Valldemosa, où la romancière séjourna avec son fils Maurice, sa fille Solange et Frédéric Chopin du 15 décembre 1838 au 11 février 1939, après un mois au village d'Establiments, dans la villa « Son Vent », construite en matériau léger, inconfortable pour la saison, sans chauffage.

C'est au cours de l'été 1838 que George Sand ressentit le désir d'un « *climat plus chaud pour l'hiver* » : elle souffrait de rhumatismes ; la santé de son fils Maurice l'inquiétait, et Chopin lui-même laissait entendre que cela lui ferait du bien d'aller au soleil. Elle avait tout d'abord songé à retourner en Italie, mais, influencée par ses amis Marliani, elle choisit Majorque. Seul Balzac lui déconseillait d'aller en Espagne. C'est ainsi que George Sand quitta Paris avec ses enfants, le 18 octobre 1838. Elle fut rejointe à Perpignan par Chopin, « *frais comme une rose et rose comme un navet* ». La nature du voyage, avec deux enfants, une femme de chambre et Chopin phtisique, ne relevait pas d'une escapade romantique.

Dès l'arrivée à Palma, le 7 novembre, les difficultés de logement, de douane pour le piano de Chopin assaillent les voyageurs. Et le 6 décembre, les pluies diluviennes transforment cet hiver 1838-1839 en « *fiasco épouvantable* ».

Les péripéties du voyage sont relatées par George Sand dans *Un hiver à Majorque*. L'auteur évoque avec une pointe d'humour les mœurs de l'île, et la méfiance des Majorquins envers la phtisie, ce qui lui inspirera une rancune tenace contre les insulaires. George Sand nous fait participer, cependant, aux émotions qu'elle éprouve à la chartreuse de Valldemosa dont les cellules s'ouvrent face aux collines et aux plaines couvertes d'amandiers.

Les Editions de l'Aurore, créées en 1983 par Lydie Braillon, se sont données pour principale vocation de faire revivre l'œuvre romanesque de George Sand : cent neuf titres seront publiés, sous la direction de Jean Courrier. Dix-neuf ont déjà paru. De quoi connaître la « Dame de Nohant » sous toutes ses facettes, et pas seulement par le biais de sa correspondance, dont Georges Lubin a publié, jusqu'à présent, vingt-deux volumes aux Editions Garnier.

SIMONNE CARRIER.

★ UN HIVER A MAJORQUE, de George Sand, texte annoté par J. Mallion et P. Salomon, illustr. Maurice Sand et Jean-Baptiste Laurens, Ed. de l'Aurore (diffusion Glénat 17, rue Brézin, 75014 Paris, 215 p., 87 F.

Le centenaire de T.S. Eliot

Né dans le Missouri en 1888, Thomas Stearns Eliot aurait eu cent ans le 26 septembre. *Plus britannique* que encore que son grand aîné Henry James, T.S. Eliot, s'il reste aux avant-postes de la littérature anglo-saxonne, n'a pas bénéficié, depuis sa mort en 1965, comme par exemple Ezra Pound, d'un regain d'intérêt — ou de curiosité — de ce côté-ci de la Manche et de l'Atlantique.

« Classique en littérature, royaliste en politique, anglo-catholique en religion » : abondamment cité, l'acte de foi que le frais citoyen britannique et surtout le jeune converti posait en 1928 résume assez bien l'attitude d'un homme qui situait son idéal du côté de la tradition et de l'orthodoxie. Lapidaire, la formule présente cependant l'inconvénient d'écarter trop brutalement son auteur de toute référence à la modernité.

The Waste Land — la Terre vaine — le grand poème d'Eliot, paraît en 1922, la même année que l'*Ulysse* (1) de Joyce. Cette longue partition poétique, qui mêle les échos des mythes, des cultures et emprunte à la Bible comme à Dante, inaugurait une esthétique. Le poète subordonnait l'expression de soi à l'objet et son émotion devenait *« purement contemplative », « entièrement évoquée par l'objet de la contemplation ». « Le développement de l'artiste exige le sacrifice continu de lui-même, la suppression continue de sa personnalité »,* affirmait Eliot.

Pour son ami Ezra Pound, Eliot, grand lecteur de Laforgue et de Corbière, était *« l'un des rares poètes qui aient créé un rythme personnel, une qualité reconnaissable de sonorité aussi bien que de style ».* Pound définissait sans doute ainsi l'apport le plus important de l'auteur de *Meurtre dans la cathédrale.*

Prix Nobel de littérature en 1947, T.S. Eliot a conservé dans les pays anglo-saxons une stature et une autorité comparable à celle de Paul Valéry en France. Traduit dans les années 50-60 par Pierre Leyris et Henri Fluchère au Seuil, il a depuis été un peu relégué dans le rayon des « classiques », peu consultés. Les deux journées organisées par le British Council et la BPI du Centre Pompidou (1) seront une occasion de mieux évaluer la « modernité » éventuelle de T.S. Eliot.

P. Ke.

(1) « T.S. Eliot et le modernisme », les 8 et 9 octobre dans la petite salle du Centre Pompidou.

François premier

La Première Fois... ne laissera sans doute aucune trace dans les histoires de la littérature. Faire raconter à des vedettes de l'actualité — comédiens et hommes politiques, présentateurs de télévision et cinéastes, champions de la scène ou des stades — en quelles circonstances ils ont commencé à croquer la pomme est le type même de ces bonnes idées d'éditeur qui font des succès de librairie sans vague et sans histoire. Sauf quand le président de la République — qui passe par ailleurs pour un homme secret et jaloux de sa vie privée — accepte de répondre à l'indiscrète question.

A dire vrai, M. Mitterrand, lorsqu'il avait été contacté, l'an dernier, par la charmante journaliste Catherine Alric, n'avait pas accepté fermement de céder à la confidence. Et les éditions du Rocher avaient déjà tiré vingt mille exemplaires de *la Première Fois* quand l'hôte de l'Elysée consentit à se livrer. Du même coup, les éditions du Rocher ont fait pilonner les ouvrages imprimés afin de ressortir l'ouvrage lesté des évocations présidentielles. Du même coup, le tirage est passé à cinquante mille exemplaires. Un coup de pouce de M. Mitterrand en faveur du livre et de la lecture ?

P.L.

Diderot trop cher ?

« Je n'ai jamais été bien fait que par un pauvre diable appelé Garand, qui m'attrapa comme il arrive à un sot de dire un bon mot, celui qui voit mon portrait par Garand me voit. » Ainsi s'exprimait Diderot dans le Salon de 1767, à propos d'un dessin réalisé sept ans plus tôt chez Mme d'Epinay, à La Chevrette, par un artiste qui ne laissa pas son nom à la postérité. Ce dessin, ainsi qu'un autographe d'une quinzaine de lignes sur l'athéisme authentifiant une citation connue, rapportée par Naigeon, sont inclus dans une édition « truffée » de *Jacques le Fataliste,* n'offrant par elle-même *qu'un faible intérêt bibliophilique,* mise en vente par un libraire parisien (1), au nom d'un collectionneur privé.

La Bibliothèque nationale, dont on aurait pu penser qu'elle était le lieu d'accueil légitime de ces pièces, a estimé le prix proposé par le libraire — 450 000 F — trop élevé, même pour offrir une base de discussion. Le musée de Langres, ville natale de Diderot, ne s'est pas manifesté. Il est à craindre qu'un amateur, privé ou étranger, n'ait pas les mêmes réticences...

P. Ke.

(1) Librairie L'Œil de Mercure, 1, rue Favart, 75002 Paris.

● BANDES DESSINÉES

Classiques ? Non : vivants !

APRÈS une année plutôt creuse, la saison qui s'ouvre devrait nous valoir plusieurs bandes dessinées d'un meilleur cru. En attendant d'en reparler dans cette chronique, jetons pour calmer un légitime appétit quelques noms en pâture : les prochains albums de Baudoin, Bourgeon et Loustal s'annoncent comme les *créations accomplies de ces têtes d'affiche de la BD* moderne ; quant à Frédéric Bézian, Alec Severin et Stanislas, ils figurent au nombre des talents en passe d'être intronisés. Mais chut !... ménageons le suspense.

Pour l'heure, ce sont les classiques qui font l'actualité. Et d'abord ceux de la science-fiction à la française, j'ai nommé Valérian, l'agent spatio-temporel de Christin et Mézières, et son cadet John Difool, créé en 1980 par Moebius et Jodorowsky. Difool a livré le dernier mot de ses aventures en un double album intitulé *la Cinquième Essence. « Les meilleures fins ont une histoire »,* proclame la publicité de l'éditeur. En l'occurrence, elles en auraient même deux : car derrière l'histoire *apparente,* foisonnement de batailles apocalyptiques et de transmutations spectaculaires, se profile, à peine voilée, une parabole. Pour son scénariste, cette série est *« une quête de la pureté, une lutte contre l'ego »,* un plaidoyer pour l'homme maître de son avenir. Bref, une bande dessinée initiatique qui doit amener le lecteur à *« prendre conscience de ses qualités essentielles ».*

Cette ambivalence du cycle de l'Incal explique les sentiments mitigés qu'il suscite. En Jodorowsky, le philosophe ne fait qu'un avec l'enfant amateur de prodiges. D'où la naïveté plus ou moins assumée mais néanmoins gênante d'une symbolique où tout est bon qui fasse image. Heureusement, en Moebius l'enfant domine. Dans ces planches dessinées à l'énergie, avec une spontanéité jamais prise en défaut, la dérision est permanente, le clin d'œil omniprésent. Les aventures de ce héros malgré lui, John Difool l'entremetteur, démontrent brillamment que, sans humour, la science-fiction ne serait pas supportable.

A sa manière, plus discrète, Valérian délivre depuis près de vingt ans la même leçon. Comme le suggère le titre de son nouvel album, il se maintient en permanence *« sur les frontières »* entre cette forme de prêche que constitue le militantisme (pour l'émancipation de la femme et contre tous les pouvoirs absolus, notamment) et cette sorte de fête qu'on nomme l'imagination. Ce treizième tome de ses aventures réserve son comptant de coups de théâtre. Toujours hôte forcé du XXe siècle, Valérian s'y balade d'URSS en Tunisie pour tenter d'empêcher quelque catastrophe nucléaire dont se multiplient les annonces. A cet égard, la structure du scénario se révélera d'ailleurs décevante, car l'enjeu, posé d'abord comme géopolitique et planétaire, se réduit, en fin de compte, aux égarements nostalgiques d'un homme en mal de ses racines. Mais qu'importe puisque, ici encore, toute la saveur réside dans les détails. (On ne dira jamais assez la supériorité pour tout récit d'aventures des albums de soixante-deux pages sur ceux de quarante-six. Seuls les premiers, hélas trop rares, permettent de développer une véritable intrigue en prenant son temps.) Les détails, c'est-à-dire les tentations gastronomiques de M. Albert, ce retraité hédoniste, les changements de costume de Valérian et Laureline, et surtout cette faune extraterrestre cosmopolite dont Jean-Claude Mézières a fait sa spécialité, et qui tire sa drôlerie des éléments d'humanité qu'elle intègre. Un bel album, donc, dans une série qui ne connaît d'ailleurs pas de déchets. *(La Cinquième Essence,* de Moebius et Jodorowsky, Les Humanoïdes associés, deux tomes de 46 p. coul., 45 F chacun ; *Sur les frontières,* de Mézières et Christin, éd. Dargaud, 90 F.)

ET revoici le péril nucléaire, mais à l'échelle d'une pilule ! Quelqu'un a emporté par erreur un flacon de pilules atomiques. Une imprudence qui pourrait être cause de bien des *ravages... Si Tintin, le jeune reporter bien connu,* ne rejoignait *in extremis* le porteur de mort, au terme d'une course-poursuite échevelée. Si vous vous étonnez de ne pas vous souvenir de cette *histoire parmi les vingt-*trois aventures de Tintin qui honorent votre bibliothèque, pas d'inquiétude : il s'agit, en effet, d'un scénario inédit, écrit en 1957 en collaboration avec Greg, et que Hergé renonça finalement à dessiner pour lui préférer *Tintin au Tibet.* Il nous est aujourd'hui révélé parmi d'autres manuscrits dans un passionnant volume de *« projets, croquis, histoires interrompues »,* le sixième de la série L'Univers d'Hergé, éditée par Rombaldi. Deux carnets de notes remontant aux années 30 et un bouquet d'idées consignées en 1976 à propos d'un album qui se serait entièrement déroulé dans un aéroport (*« le lieu où tout arrive et d'où tout part »*) en constituent les morceaux les plus étonnants. Le très haut intérêt de cet ouvrage est pourtant moins dans les regrets qu'il nous donne quant à ces aventures que nous ne lirons jamais que dans les aperçus qu'il nous livre sur la méthode de travail hergéenne. Le système des listes épuisant les variations autour d'un nom ou d'un thème, les schémas arborescents résumant une intrigue, la recherche obstinée d'un équilibre entre l'action et le comique, sont autant de révélations sur lesquelles les tintinologues n'ont pas fini de gloser. (L'univers d'Hergé, tome 6, 232 pages, 298 F, uniquement chez Rombaldi éd., 76047 Rouen Cedex.).

Ill. de Will Eisner.

FINISSONS par un autre maître, américain celui-là, et toujours vert malgré ses soixante-dix ans passés. Le dernier recueil de Will Eisner, puisqu'il s'agit de lui, est une anthologie qui vaut surtout par son plat de résistance, un récit partiellement autobiographique de 46 pages intitulé *le Rêveur.* Le créateur du célèbre *Spirit* y évoque les débuts de l'industrie du comic book dans les années 30, et les difficiles compromis entre l'art et le commerce imposés aux jeunes dessinateurs. Les spécialistes reconnaîtront autour du héros Billy Eyron nombre de personnages à clés, mais les profanes goûteront l'authenticité et la saveur d'un témoignage raconté et dessiné par un authentique auteur. *(Sunshine City,* de Will Eisner, Comics USA, 96 p. NB, 79 F.)

THIERRY GROENSTEEN.

● EN BREF

● Le journaliste et écrivain PIERRE VEILLETET vient de se voir attribuer le troisième prix Jacques Chardonne pour son roman *Mari-Barbola* (éditions Arléa).

● Le 2e prix Alexandra-David-Neel a été décerné à JEAN-MARIE GIBRAL pour son récit *les Génies du fleuve : voyage sur le Niger* (Presses de la Renaissance).

● Le prix du suspense 1988 a récompensé le roman de GILBERT GRELLET et HERVÉ GUILBAUD, *le Souffle austral,* publié chez Flammarion.

● Le prix Paul-Jean-Toulet a été décerné à GILLES GERMAIN pour son ouvrage *le Palais Stroganov,* paru aux éditions Quai Voltaire.

● Le prix de l'Académie des sciences morales et politiques a été décerné à LISA FITTKO pour *le Chemin des Pyrénées* (éditions Maren Sell).

● La Maison de la poésie, à Paris, rend *hommage au poète* LOUIS ARAGON jusqu'au 29 décembre. — Une exposition d'éditions originales, lettres, photographies, manuscrits et une vidéo sur le poète seront présentées dans le cadre *de cette manifestation.* Un spectacle, *le Pari d'Aragon,* sera monté et deux lectures-conférences, avec Charles Dobzynski et Bernard Delvaille, complètent cet hommage. Programme détaillé à la Maison de *la poésie,* 101, rue *Rambuteau,* 75001 Paris.

● « Corps et sexualité en Islam », rencontre-signature avec MALEK CHEBEL, auteur de *l'Esprit de sérail* (éditions Lieu commun), vendredi 30 septembre, à 18 heures. Librairie : Les Mots à la bouche, 6, rue Sainte-Croix-de-La-Bretonnière, 75004 Paris. Tél. : 42-78-88-30.

● Le traditionnel pèlerinage de Médan, organisé chaque année en souvenir d'ÉMILE ZOLA, aura lieu le 2 octobre à 15 heures, dans la célèbre propriété du romancier. Pour se rendre à Médan : par chemin de fer, départ gare Saint-Lazare à 14 h 33 pour la station de Médan, retour à 17 h 37 ; par route, autoroute de Normandie, sortie à Poissy en direction de Villennes et Médan.

● Pour la sixième année consécutive, le PREMIER PRIX récompensera, en 1989, un roman inédit ou un recueil de nouvelles inédites. Le lauréat est publié aux éditions Souffles aux conditions classiques des contrats d'auteur. Les manuscrits sont sélectionnés par des jurys de bibliothécaires, et les finalistes sont ensuite appréciés par un jury constitué des présidents des jurys de sélection et d'écrivains. Clôture des inscriptions : le 1er décembre 1988. Règlement à demander contre enveloppe timbrée à : Fondation David-Kupfermann, 3, rue de l'Harmonie, 75015 Paris.

● Le jury international du onzième CONCOURS PROMÉTHÉE accorde son parrainage à un nouvelliste francophone n'ayant jamais publié. Le recueil de nouvelles primé paraît dans une grande maison d'édition.

De même, le jury du septième concours MAX-POL FOUCHET accorde son parrainage à un poète francophone inconnu ou méconnu. Le manuscrit primé est publié dans une grande maison d'édition.

Renseignements sur ces deux concours : en échange d'une enveloppe timbrée (ou coupon-réponse international) : M. Guy Rouquet, L'Atelier Imaginaire, BP 2, 65290 Juillan.







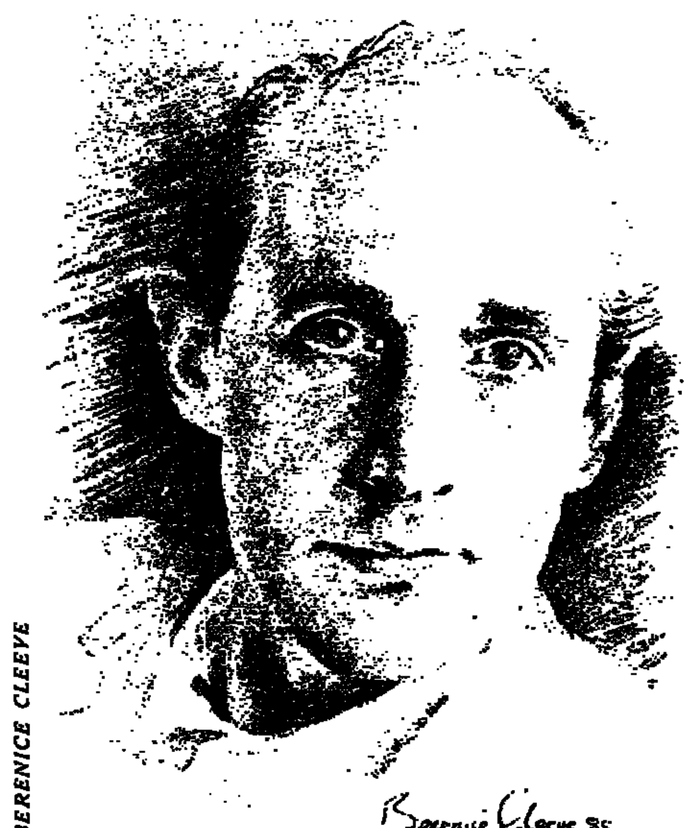
● ROMANS

François-Olivier Rousseau un romancier libre

Le Berlin tumultueux du dernier empereur, un groupe de jeunes peintres, un vieillard qui se souvient... Mais* la Gare de Wannsee *est, bien plus qu'une reconstitution, une vraie création

DÈS qu'elle s'éloigne de la région du nombril, la géographie du roman français décrit des espaces plutôt pauvres et sommaires. Dans la peinture de la réalité, notre veine romanesque nationale est minimaliste et abstraite : peu de paysagistes, peu de vrais peintres d'histoire, entendez de romanciers qui ne se contentent pas de faire enfiler des costumes d'époque à des personnages sans âge. C'est pourquoi François-Olivier Rousseau semble occuper une place marginale et solitaire dans le concert de nos lettres : il ose donner à ses romans un cadre vaste et riche, celui de lieux et de temps disparus.

A première vue, *la Gare de Wannsee* peut paraître comme une nouvelle version du précédent roman de F.-O. Rousseau, *Sébastien Doré*, paru il y a trois ans. Une fois encore, un vieil artiste – il s'agit cette fois d'un peintre et non plus d'un musicien virtuose – qui a traversé le siècle contemple le panorama de sa vie dans cette lumière froide et décapante qui enveloppe le crépuscule des existences. Sébastien Doré vivait dans les derniers frissons du dix-neuvième siècle ; Sven Oxenholm, le narrateur-héros de *la Gare de Wannsee*, a traversé les deux guerres mondiales. Le Paris déliquescent de la « Belle Epoque » tissait sa trame autour de Sébastien Doré, le Berlin tumultueux et inquiétant du dernier empereur et des premiers symptômes de la barbarie est le milieu fascinant et vénéneux dans lequel Oxenholm apprivoise la gloire.



BERENICE CLEEVE

Visionnaires et médiocres

Le parcours est identique, le regard des deux hommes assez semblable dans son ironie cruelle et sa lucidité mordante, mais le seul déplacement des lieux et des époques suffit à changer totalement le rythme, la couleur et la signification du livre. Parce que Rousseau est un romancier, pas un habilleur d'histoires.

La Gare de Wannsee, c'est le nom qu'un groupe de jeunes peintres, rassemblés à Berlin à la fin des années 10, a donné à son mouvement pictural. Cette école n'a évidemment jamais existé avant que F.-O. Rousseau ne l'invente. Il l'a créée de toutes pièces, avec ses artistes venus de toute l'Europe du Nord, ses rapins faméliques, ses visionnaires, ses ratés sublimes, ses médiocres acharnés, ses génies patients et ses talents brisés par le doute ; mais, en même temps, le lecteur a le sentiment que tout est vrai dans les extraordinaires descriptions que fait Rousseau de cette fermentation prussienne, de cet alambic berlinois où la morgue militaire, la vulgarité petite-bourgeoise et la fébrilité maladive des artistes distillent un poison entêtant et mortel.

Le romancier ne fait pas de la reconstitution plus ou moins fidèle, il ne s'échine pas à dessiner un décor vraisemblable qui servira de toile de fond pittoresque à des biographies. C'est parce qu'il *crée* Sven Oxenholm et son compatriote Nils Rydqvist – qui ne sont ni Baudelaire ni Pouchkine – que le romancier est libre, et c'est parce qu'il est libre que son roman est vrai.

Reste, bien sûr, que cette vérité n'a rien à voir avec la réalité photographique. D'un bout à l'autre du livre, le lecteur est comme porté par la puissance originale d'un regard et par la poigne de fer d'une écriture. Le regard est celui d'un vieil homme qui contemple un passé qui ne survit plus qu'à travers le prisme de son souvenir et les traces qu'il a déposées sur ses toiles.

François-Olivier Rousseau dit de manière admirable ce mélange de nostalgie et de haine, de regret éperdu et de mépris brutal qu'un homme, fût-il parvenu au sommet de la gloire, éprouve pour sa propre vie au moment où elle lui échappe pour ne plus appartenir qu'au discours des autres. Ce n'est plus la peine de tricher, de s'illusionner sur soi-même, de réécrire les rôles afin de se donner le meilleur. La lucidité de Sven – qui s'applique d'abord à lui-même – exclut l'apitoiement comme elle dissout les brumes et les douceurs de la mélancolie. Elle peut paraître méchante, désespérée jusqu'au sarcasme, elle a simplement le tranchant cruel des bilans.

Le choix de ce regard de vieillard et de ce regard d'artiste répond évidemment chez Rousseau à l'exigence de vérité romanesque. La résurrection d'un temps et d'un lieu ne cesse d'être un leurre que si ce retour à la vie s'accompagne d'un rappel constant de la mort. Ce même impératif, tout à la fois esthétique et moral, se retrouve dans l'écriture du romancier, dans son ton et dans son style. Les scènes les plus colorées, les tumultes les plus violents, les sentiments les plus vifs et les blessures les plus douloureuses ne tolèrent pas la criaillerie, le laissez-aller démagogique, l'usage de l'effet ou celui des facilités de l'emportement.

Rousseau ne se contente pas de maîtriser l'effervescence de son inspiration, de la faire entrer de force dans le cadre rigoureux d'une langue superbement classique, il prend encore le soin de « glacer » cette langue, de lui donner un léger surcroît d'élégance, un rien de hauteur, un soupçon de préciosité dans l'emploi des temps – de somptueux futurs antérieurs, par exemple – ou dans les virtuosités syntaxiques qui interposent entre le lecteur et le roman une manière de vernis, assurant tout à la fois un rôle de défense, de protection et de distance et d'infinies possibilités de jeux de lumière. Une façon de rappeler qu'un roman n'est pas une entreprise de communication mais une œuvre d'art.

PIERRE LEPAPE.

★ **LA GARE DE WANNSEE, de François-Olivier Rousseau, Grasset, 296 p., 98 F.**

Voyage au bout de la haine

La narratrice de* Danger public *court les routes avec une jeune mongolienne et l'urne contenant les cendres de son père...

« *NOUS nous consolons rarement des grandes humiliations ; nous les oublions* », estimait Vauvenargues. Claude, la narratrice de *Danger public*, n'est pas douée de cette faculté d'amnésie qui fait les vies simples, à défaut d'être heureuses. La haine de soi – et, accessoirement, des autres – est le seul sentiment dont elle accepte la parure. Elle entretient même son acrimonie avec un soin jaloux afin d'en « *recueillir les fruits pleins et juteux* ».

A coups de petites phrases sèches, Dominique Muller mène son second roman (1) à un train d'enfer. On chercherait en vain dans son livre la vulgarité de bon aloi si prisée dans la littérature d'aujourd'hui. Pour tamisée qu'elle soit, la violence d'expression de Dominique Muller prend à la gorge, et l'on pressent qu'elle n'éprouve aucune sympathie pour son héroïne, par trop velléitaire. Claude, il est vrai, profite des événements plutôt qu'elle ne les suscite. C'est ainsi qu'elle a accueilli comme « *une seconde naissance* » le départ de sa mère et que l'annonce du décès de son père lui apparaît aussitôt comme une occasion inespérée de changer le cours de sa vie.

Le visage d'une petite mongolienne – fille d'une ancienne voisine de ses parents – hante ses souvenirs. Aussi, après avoir pris possession du pot contenant les cendres de son père, partira-t-elle à la recherche de cette enfant. Elle la retrouvera, âgée de vingt ans, dans un « *dépotoir* » où aboutissaient les vieillards qui « *renâclent à mourir assez vite* ».

Commence alors un étrange voyage à « trois », dont le terme sera la ville natale de Claude. On ne sait qui, du pot de cendres ou de la jeune mongolienne, encombre le plus la narratrice, car elle leur manifeste une égale indifférence. Les lieux de son enfance ne lui inspireront, eux non plus, aucune émotion particulière. Dominique Muller décrit avec une sombre délectation les us, coutumes et amours des bourgeois de province.

Que faire avec un pot de cendres lorsque l'on n'en a pas un usage domestique ? A défaut de répondre à cette question, la narratrice essaie de s'en défaire en l'oubliant dans un cinéma, une boîte de nuit ou sur le pas de la porte du domicile de sa mère. Mais, chaque fois, poussée par une manière de remords, elle récupère son héritage.

Tous les autres personnages du roman de Dominique Muller sont, eux aussi, des « *humiliés de la vie* » dont les souvenirs ne sont, au mieux, que des « *déchets intimes* »... Tous et toutes se croisent sans jamais vraiment se rencontrer. Et s'ils s'abandonnent parfois dans des bras étrangers après avoir un peu trop bu de champagne tiède, c'est sans espoir de se réveiller autre, enfin du bon côté de la vie. La narratrice repartira comme elle était venue avec son pot de cendres et la mongolienne qu'elle ramènera au « *dépotoir* » dont elle n'aurait jamais dû l'extraire. Les toupies voyagent presque toujours autour d'elles-mêmes...

PIERRE DRACHLINE.

★ **DANGER PUBLIC, de Dominique Muller, Seuil, 190 p., 79 F.**

(1) Le premier, *Brave petite*, a été publié en 1986 au Seuil.

L'émotion de Mireille Best

Une adolescence dans le Nord de la France entre refrains de mort et besoin d'amour

« *MON père est mort, je viens de le tuer.* » « *Les mères auraient dû se tuer.* » Leitmotiv qui ponctuent une adolescence, ce souhait et ce regret sont deux des trois refrains d'un roman d'amour comme il en est peu. Souhait, parce que Camille a souvent tué son père ; regret, parce que « *les mères se suicident très peu* ». Alors, dans la laideur d'un quartier pauvre du nord de la France – ce pourrait être en d'autres lieux de la planète, – les hommes continuent à engrosser les femmes, et les enfants se font leur petit monde mal protégé de l'invasion des adultes grossiers, indifférents ou résignés.

Et voilà en place les ingrédients d'un roman populiste. Or ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Mireille Best ne cherche pas à faire vrai, et son style sans afféteries sait créer une ambiance jusque dans les respirations que signale, discrètement, la typographie, mais surtout dans cet univers sordide où, entre ses deux refrains de mort, elle en chante un troisième, d'amour. Celui de Camille, au prénom aussi symbolique que ceux de sa sœur Ariane et de son frère Abel. Le fil d'Ariane est fragile et le cri : « *Qu'as-tu fait de ton frère ?* » s'imposera.

Sans doute, les deux faces du récit – l'indéfinie misère sans espoir et l'amour comme ouverture sur la vie, affective et culturelle – donnent à cette histoire sa force et son originalité. Encore y fallait-il une exacte délicatesse sans qu'en pâtisse la précision. Là est la parfaite réussite de la romancière.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **CAMILLE EN OCTOBRE, de Mireille Best, Gallimard, 89 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le crépuscule des maîtres

(Suite de la page 17.)

Il est de ceux pour qui la présence physique et la parole échangée ajoutent aux écrits. Il y trouve des joies de peintre – ce qu'il est, à ses heures. Croiser le regard de Pascal aide, selon lui, à relire *les Pensées*. On incline à le croire en retrouvant, sur la couverture de son livre, ses yeux d'examinateur assoiffé d'essentiel, légèrement amusé des pièges qu'il tend, mais espérant beaucoup de l'examiné – enfin, plus que celui-ci ne le craint...

VOICI donc le portraitiste à l'œuvre, attentif en même temps aux apparences et à l'indicible – toujours la mine stéphanoise, sous les rubans ! Voici Bergson fixant la foi chrétienne de son regard de chouette athénienne. Voici le faune Bachelard et sa poésie des petits riens, Heidegger visité à Fribourg en 1956 et avec qui, faute de langue commune, l'échange se fait par gestes et paraboles.

Parfois le dialogue s'étend à trois. C'est *Monsieur Pouget*, le vieux lazariste aveugle et omniscient qu'il a immortalisé, devisant, par son entremise, avec Bergson. Car Jean Guitton aime intercéder. Il le fera pour le Père Lagrange auprès du Saint-Office, auprès de Mgr Lefebvre au nom de Rome, ou auprès de de Gaulle pour la mémoire de Pétain. Et il ne s'offusque pas que ses ambassades échouent, tant il respecte les pensées contraires, sans rien renier des siennes, et tant il sent les volontés humaines, y compris la sienne, tenues par d'autres mains...

Les textes « inspirés » qui parlent de ces mains-là, il a admis, en moderniste, qu'on leur appliquât une critique raisonnée. Il est attentif à la personne humaine du Christ, à sa logique, à sa poétique. Cette « ouverture » le plaçait exceptionnellement pour œuvrer à l'espérance centrale de sa vie : faire cesser le scandale de la séparation des chrétiens, et advenir l'œcuménisme.

Là encore, son sens des rencontres et des intercessions fait merveille, dans la vie puis dans le récit. Témoins, les portraits symétriques de l'aumônier des normaliens, M. Portal, et de lord Halifax, du cardinal Saliège et de Marie Silve. En captivité, où se renouvelle lugubrement son expérience du Temps, d'un temps sans événement, où il n'a plus qu'à être, « *comme les vieux, les montagnes et les plantes* », il fait la connaissance de La Tour du Pin. Au retour, il apercevra Camus, le temps de donner du futur Nobel et de son œuvre l'analyse la plus étincelante qui soit, épinglant sa modestie de vrai pauvre, sa « *spiritualité raréfiée de mystique espagnol* », sa prose de grand vent.

L'ATTENTION à l'unité et à l'unicité des êtres, à l'Etre en eux, aide à prendre la perspective des grands hommes, à les voir sous le meilleur éclairage. C'est le cas lorsque Jean Guitton sollicite de de Gaulle le transfert des cendres de Pétain à Douaumont. L'Histoire, les siècles, l'éternité et le naufrage de toutes choses sont au rendez-vous, malgré le... « canapé jaune » où se déroule l'entretien ; à moins que ce ne soit grâce à lui (les grands peintres ont de ces malices !). Autres jolis portraits en pied de gloires militaires : Foch et Weygand.

Les papes, par leur diversité, offrent aussi de beaux contrastes à celui qui fut leur hôte et même, dans le cas de Paul VI, un intime souvent consulté. Les lecteurs qu'intéresse l'histoire vaticane depuis cinquante ans et la grande aventure du Concile trouveront dans *Un siècle, une vie* un mélange nourri de méditations et d'anecdotes.

Les hommes politiques d'aujourd'hui seraient davantage portés, selon Jean Guitton, vers la métaphysique. Le vrai est que le questionneur, en tête à tête, les y incite fermement. Ainsi apprend-on que Raymond Barre renâcle à parier avec Pascal, au nom des plaisirs de la vie qu'il ne juge pas si « *empestés* » que cela ; et que François Mitterrand, ancien de l'internat catholique du 104, rue de Vaugirard, comme Mauriac et Guitton, demeure fidèle à sa foi et un authentique « mystique ».

Inquiété au retour d'oflag, et interdit quelque temps d'enseignement supérieur, pour avoir trouvé certains mérites à Vichy (comme la plupart des Français et sans avoir bénéficié de la moindre faveur), Jean Guitton est demeuré sensible aux injustices, autant qu'aux mystères du Temps. Il en a conçu une horreur « dreyfusarde » de la raison d'Etat et une passion accrue pour la vérité hors des postulats et des circonstances. Ainsi doivent se comprendre ses réserves devant les « jeux offensants » de 1968, et son amitié pour Louis Althusser.

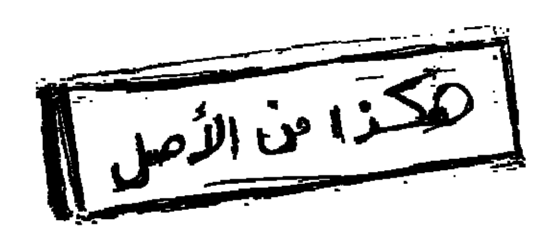
Jean Guitton a eu ce dernier dans sa khâgne de Lyon, avant la guerre. Le futur marxologue cherchait alors l'absolu dans le militantisme catholique. Ils n'ont cessé de correspondre. Peu avant que le cadet étrangle sa femme dans un accès de démence, l'aîné allait lui obtenir une audience au Vatican. Après le drame, il est intervenu pour qu'on adoucisse son sort. Par-delà les divergences de pensée et les écrans de la folie, Jean Guitton pose, à propos de son ancien élève, les questions les plus vastes : qu'est-ce que changer ? Qu'est-ce que rester fidèle à soi-même ?

TOUJOURS cette passion de l'essentiel, à contre-courant. A une époque où les intellectuels ne s'intéressent qu'aux signes et à l'accessoire, Jean Guitton en tient pour la quête éperdue de l'Etre, pour la critique acharnée des postulats admis, pour un approfondissement de la mémoire, et une vigilance frémissante devant l'avenir. Sans pour autant hausser le ton, ni user de grands mots. Rien ne lui est plus étranger que de jouer les prophètes, les gourous, et de polir l'adjectif. Idées, choses et gens sont *cernés, suggérés*, en artiste.

Tout en se retenant de nasarder sans charité, ce dont il serait sûrement capable et qu'il juge trop facile – tous les auteurs catholiques ne se refusent pas cette tentation ! – Jean Guitton ne se départ jamais d'un certain sourire, d'un sens amusé de ce qui vaut ou ne vaut pas qu'on s'y arrête. Cette ironie chaleureuse, on la sait gagée sur une familiarité avec l'histoire universelle de la philosophie, et sur une vraie modestie, sur une candeur non feinte – enfin presque... – d'homme pour qui la vérité ne s'approche qu'à tâtons, comme par inattention, par inadvertance, sous d'indécelables dictées.

★ **UN SIÈCLE, UNE VIE, de Jean Guitton, Robert Laffont édit., 468 p., 120 F.**

Voyage au bout de la haine



● HISTOIRE

A comptes d'éditeur

Archives notariales à l'appui, de l'édition française voici tous les secrets financiers à la Belle Epoque.

DISONS-LE d'emblée, ce livre dense et décapant *ne se lit pas comme les* romans dont il restitue les conditions de publication. Fondé sur les archives notariales (contrats de mariage, inventaires après décès, constitutions de sociétés, déclarations de mutation, états de liquidation ou de partage, etc.), il en a la minutie aride et la grâce un peu raide.

Son sujet ? Explicitement, les mutations qui, en quarante ans, entre 1880 et 1920, modifient profondément le paysage éditorial français dans ses structures (d'anciennes maisons s'effacent, de nouvelles naissent), ses assises financières, de plus en plus dépendantes du capital bancaire, et ses productions, converties aux gros tirages et aux bas prix. Mais *l'Argent et les Lettres* est plus que cela. Les trajectoires d'éditeurs qu'il retrace plongent souvent leurs racines dans les commencements du dix-neuvième siècle, voire auparavant, et elles trouvent leur aboutissement aujourd'hui dans les fusions et rachats qui, périodiquement, secouent le monde du livre. Ainsi, en juxtaposant les monographies, c'est une véritable histoire financière et commerciale de l'édition française en ces deux derniers siècles que propose Mollier, croisant les recherches qui ont récemment défriché un terrain longtemps négligé par les historiens du livre (pensons aux travaux de Frédéric Barbier, Martyn Lyons ou Pascal Fouché) (1).

Pour lui, *la clef des transformations* éditoriales au dix-neuvième siècle tient à un double et, au fond, contradictoire mouvement de capital. D'un côté, les banques, ou du moins certaines d'entre elles comme l'Union générale, le Comptoir d'escompte de Paris ou Paribas, commencent à pénétrer les entreprises de librairie, leur fournissant une partie des fonds nécessaires à leur démarrage ou à leur développement. D'un autre, les éditeurs, ou du moins les plus « modernes » d'entre eux, investissent une fraction considérable de leurs profits hors de l'édition et constituent de confortables portefeuilles mobiliers, gonflés d'obligations et d'actions émises par les compagnies de chemins de fer ou d'assurances, les sociétés minières ou bancaires.

Cette intrication inédite entre la banque, ou la Bourse, et la librairie, si elle ne concerne pas encore tous les éditeurs, n'en est pas moins annonciatrice des changements décisifs. C'est elle qui aide à la constitution d'une réalité neuve, la maison d'édition, qui devient une entreprise comme les autres, dotée d'un personnel important, de directions spécialisées, de stratégies publicitaires. L'entreprise se trouve ainsi progressivement émancipée du modèle familial, à la fois financièrement (avec la séparation du capital *social* et de la *fortune* patrimoniale) et juridiquement (avec la multiplication des sociétés anonymes).



CAGNAT

Mais, parallèlement, l'attrait des placements spéculatifs, de bien meilleur rapport que la librairie, surtout aux temps difficiles de la crise de l'édition à la fin du siècle, a incontestablement limité les investissements des éditeurs dans le secteur d'activité qui était le leur. Du coup, les maisons les mieux installées (par exemple Calmann-Lévy) n'ont pu ni abaisser leurs coûts de production (malgré les innovations technologiques et le travail, sous-payé, des femmes) ni élargir leur marché.

Le classement des « vraies grandeurs » de l'édition, qui place en tête, pour la fortune personnelle, les frères Garnier et Calmann-Lévy, et pour le capital déclaré Hachette, atteste clairement que la réussite financière ne suit pas (ou pas forcément) l'innovation de librairie. En effet, n'y figurent pas certains des éditeurs les plus imaginatifs, inventeurs de formules nouvelles ou défricheurs de marchés inédits : ainsi Charpentier, pourtant héritier de la « Bibliothèque » de petits formats et de gros débit qui a révolutionné le prix du livre, ou Hetzel, pionnier d'une littérature enfantine sans usage scolaire. Minées par les embarras financiers, faute d'un capital suffisant ou d'une gestion prudente, les deux entreprises sont condamnées : en 1896, Charpentier est cédée à Fasquelle et, en 1914, Hachette reprend Hetzel.

Hors ces échecs, et quelques-autres, le monde que décrit *l'Argent et les Lettres* porte beau, bien fourni en propriétaires cossus, qui mènent grand train entre leur hôtel parisien et leur résidence de campagne et qui, souvent, aiment à rassembler de superbes collections (de tableaux, de livres, d'autographes).

A ces réussites, deux raisons majeures. D'abord, pour beaucoup des éditeurs, les profits assurés par les commandes des administrations, les concessions de monopoles (ainsi le marché des kiosques de gare donné à Hachette) ou le contrôle d'un secteur particulier (juridique pour Dalloz, médical pour Baillière et Masson, scolaire pour Hachette et Larousse). Ensuite, pour tous ou presque, les conditions rigoureuses imposées aux auteurs, obligés d'accepter de sévères réductions de leur rémunération, de financer la publicité de leurs œuvres, ou, pis encore, d'en passer par l'édition à compte d'auteur, chère, si l'on peut dire, à Grasset.

Défenseur sourcilleux des droits des auteurs, compatissant devant le sort des écrivains spoliés, Jean-Yves Mollier fustige ceux qui furent trop prompts aux concessions excessives (Zola reçoit une jolie volée de bois vert) et dévoile, justicier posthume, les vilenies commises par les éditeurs rapaces.

Jean-Yves Mollier a la recherche indiscrète et la plume volontiers polémique, mais nul ne s'en plaindra (pas même ses victimes). En pénétrant les secrets financiers mais aussi domestiques des éditeurs du second dix-neuvième siècle, il aide à mieux comprendre comment ceux-ci *ont* affronté, bien ou mal, les exigences nouvelles qui gouvernent l'activité de librairie, à savoir l'impérieuse nécessité d'une rotation rapide du fonds, l'acceptation de formes inédites de distribution (par exemple la vente par courtage et à crédit, expérimentée par le libraire diffuseur de Larousse) ou encore le lien quasi obligé instauré entre la publication d'une revue et la constitution d'un catalogue (pensons à la *NRF* ou au *Mercure de France*).

Son livre est une formidable mine de renseignements et un socle solide pour d'autres enquêtes : sur les politiques éditoriales proprement dites, sur les grandes innovations de librairie ou sur les formes même du livre. L'échafaudage monographique qu'il a patiemment élevé est la promesse, pour bientôt, d'une saisie globale et dynamique des relations et positions des différentes maisons d'édition dans l'espace spécifique de production qui était le leur.

R. C.

★ L'ARGENT ET LES LETTRES. HISTOIRE DU CAPITALISME D'ÉDITION 1880-1920, de Jean-Yves Mollier, Fayard, 549 p., 180 F.

(1) Signalons aussi l'ouvrage remarquablement documenté de Nicole Felkay, *Balzac et ses éditeurs 1822-1837. Essai sur la librairie romantique.* Paris, Promodis/Cercle de la librairie, 1987.

Les mésaventures de Proust

MARCEL PROUST est l'alibi de toutes les officines de publication à compte d'auteur, comme *A la recherche du temps perdu* est l'illustre excuse de tous les éditeurs qui refusent un manuscrit important. Cet aveuglement permet depuis longtemps de *développer un discours désabusé* et inoffensif sur la vanité des jugements littéraires, la méconnaissance dont souffrent les génies et les faiblesses qui peuvent assaillir les meilleurs esprits.

Le premier intérêt du livre de Franck Lhomeau et Alain Coelho, *Marcel Proust à la recherche d'un éditeur,* est de sortir de ces sentiers battus et de ces généralités de salon. Les auteurs possédaient pour cela deux atouts : une bonne connaissance de l'œuvre de Proust et de son temps et une information précise et détaillée sur la situation de l'édition française au début du vingtième siècle. En effet, on ne comprend rien aux mésaventures éditoriales de Proust si l'on omet de décrire le fonctionnement de deux *logiques* et de deux machines. La première de ces machines, c'est celle de Proust. Ce n'est pas celle d'un romancier professionnel qui conçoit un jour la structure d'un grand cycle romanesque, met en chantier le premier ouvrage de ce cycle et en propose le *manuscrit achevé à un éditeur.* Proust jette d'abord les notes, les fragments d'un long article qu'il entreprend contre Sainte-Beuve, son esthétique et sa *manière critique.*

Ce n'est que peu à peu que l'entreprise romanesque va se *révéler* et chasser l'entreprise *critique* ; et cette transformation se fera par des gonflements successifs, des ajouts monumentaux, des digressions innombrables et volumineuses. Si Proust possédait, dès 1909, une vision parfaitement claire de son *idée* romanesque, personne (pas même lui) ne pouvait en soupçonner l'importance et l'ampleur. Ce que Proust désirait de toutes ses forces, en revanche, c'était d'être publié, y compris, comme il le proposa d'emblée au *Mercure de France, en finançant sa publication.*

Le second personnage du drame, c'est l'édition française en 1910. Elle sort d'une crise très grave dans laquelle ont sombré la plupart des pionniers du livre du dix-neuvième siècle. Le compte d'auteur est une pratique courante parmi les écrivains qui ne sont pas assez populaires pour prétendre aux gros tirages désormais indispensables. Or Proust, auteur de quelques articles au *Figaro* et de pastiches littéraires, est surtout connu du maigre public cultivé *comme le traducteur de Ruskin : « Quand les lecteurs, chose rare, m'écrivent au* Figaro *après un article, on envoie les lettres à Marcel Prévost, dont mon nom ne semble être qu'une faute d'impression. »*

C'est dans ce contexte précis qu'il convenait de resituer le dramatique malentendu qui allait jeter pendant dix années Proust dans l'acharnement d'un travail solitaire, l'angoisse et la souffrance. Lhomeau et Coelho, à force de recherches patientes, de confrontation des textes et *des dates, d'exploration des* correspondances et des archives d'édition, sont parvenus à démythologiser le « cas Proust » et à lui rendre, à défaut d'exemplarité, sa vérité humaine et sa grandeur littéraire.

P. L.

★ MARCEL PROUST A LA RECHERCHE D'UN ÉDITEUR, de Franck Lhomeau et Alain Coelho, Olivier Orban, 388 p., 145 F.



Le crime et le pardon

(Suite de la page 17.)

Enfin, si les crimes d'hommes sont souvent mis en scène dans un contexte rituel et festif, survenant lors d'un bal, d'un banquet, d'un mariage, ceux des femmes s'inscrivent dans la routine de la vie ordinaire, brutalement perturbée par une violence inopinée, qui oblige à tuer pour que soient préservés ou la vie ou l'honneur.

Le parallèle, toutefois, ne doit pas induire une fausse symétrie *puisque les deux corpus ne sont* pas égaux, loin de là. Et dans les références littéraires à la procédure de la grâce royale, celle-ci est toujours liée à un meurtre masculin, comme si la violence féminine était d'une autre nature. Les contrastes dans les manières de dire le crime renvoient donc à cette fondamentale différence dans les représentations, qui traduisent mais aussi produisent des gestes homicides très dissemblables.

L'impeccable démonstration de Natalie Davis, appuyée comme à l'ordinaire sur une érudition éblouissante, s'élargit en plusieurs questions fondamentales. Et d'abord, celle des lieux de l'apprentissage et de l'exercice de l'art de raconter dans la société de la Renaissance. Elle en identifie plusieurs : les assemblées d'hommes, à l'atelier ou à la taverne, les sociabilités féminines, propices aux « caquets », les veillées, ou encore la confession, souvant comprise, au grand dam des *clercs, comme l'occasion de narrer* une histoire.

S'il atteste clairement que l'habitude de dire des récits ou de raconter des histoires est bien ancrée dans la culture partagée des hommes et des femmes du seizième siècle, *un tel repérage* livre-t-il les modèles mobilisables et réutilisables pour les lettres de rémission ? Toutes les paroles qu'il inventorie ne sont pas équivalentes : les figures imposées du conte ne permettent pas les mêmes libertés que les commérages de voisinage ou de métier, les échanges d'une discussion vive, qu'un récit adressé à une autorité, cléricale ou monarchique.

Paradoxalement peut-être, *puisque les allusions à la procédure de pardon y sont rares,* ne serait-ce pas dans les récits imprimés, toujours donnés comme véridiques — ainsi ceux des occasionnels ou des « histoires tragiques » — que les meurtriers trouvent les formules propres à persuader de l'authenticité de leur aveu ?

Briser l'arrogance

Natalie Davis inscrit la posture de discours impliquée par la demande de grâce parmi les dispositifs qui progressivement ont imposé le respect de la souveraineté monarchique. Par l'exercice réglé de sa clémence, le souverain brise une double arrogance : celle des *autorités* concurrentes (ecclésiastiques, seigneuriales, judiciaires), privées du droit de gracier, devenu monopole du prince ; celle de ses sujets, obligés d'abandonner toute forfanterie pour solliciter, avec humilité et révérence, sa bienveillance. En ce sens, le scénario de la rémission peut être tenu comme à bon droit comme un *« procès de civilisation ».*

Mais, dans un autre, il l'est sans doute moins puisqu'il postule (dans les déclarations masculines au moins) *l'impérieuse* force des affects, l'impuissance de l'individu à contenir une violence qui le porte hors de lui-même. Pour les auteurs de suppliques comme pour les officiers ou les juges royaux, il y a là une évidence des conduites qui, loin d'être blâmable, peut au contraire excuser les *déportements les plus sanglants.* Or, à partir du modèle donné par la rationalité de cour, c'est justement contre une telle immédiateté des émotions que se construit la nouvelle économie psychologique qui « civilise » les comportements en les bridant.

Pour sauver sa vie reprend et approfondit les questions rencontrées dans la montagne ariégeoise, à l'occasion de la traque du faux et du vrai Martin Guerre (1). Comment une histoire devient-*elle un récit ? Comment les indi*vidus ordinaires construisent-ils leur identité en la racontant ? Pour apporter réponse, Natalie Davis brouille les frontières entre les genres, proposant une lecture « littéraire » de récits sans dignité, ceux des lettres de pardon, et une compréhension « historienne » de chefs-d'œuvre canoniques (en l'occurrence l'*Heptaméron* et *Roméo et Juliette*), qui jouent avec le motif de la merci souveraine. Elle offre ainsi des outils pour penser l'articulation paradoxale entre les fictions d'archives et les récits d'histoire, producteurs de connaissance. Des outils, et aussi un exemple superbe.

ROGER CHARTIER.

★ POUR SAUVER SA VIE, LES RÉCITS DE PARDON AU XVIe SIÈCLE, de Natalie Zemon Davis, traduit de l'américain par Christian Cler. Le Seuil, 281 p., 130 F. Soulignons, parce que ce n'est pas toujours le cas en ces temps de négligences coupables, la grande précision du travail d'édition de cet ouvrage : les 317 notes, véritable livre dans le livre, ont toutes été conservées, sept lettres de rémission sont intégralement publiées en annexe et un index très complet a été dressé.

— Sur la vie judiciaire dans la France de l'Ancien Régime, on lira aussi *la Justice du roi,* d'Arlette Lebigre (Albin Michel, 317 p., 120 F, à paraître à la mi-octobre). Professeur de droit, l'auteur, à qui l'on doit chez le même éditeur *la Révolution des curés* (1980) et *la Princesse Palatine* (1986), étudie, sur la base des textes de loi, de la doctrine et de la jurisprudence, l'évolution du système juridique du Moyen Age au dix-huitième siècle.

(1) Natalie Zemon Davis, Jean-Claude Carrière, Daniel Vigne : *le Retour de Martin Guerre,* Laffont, 1982.

Natalie Davis, l'énergie et l'imagination

PROFESSEUR à *Princeton,* première femme élue président de la puissante American Historical Association, Natalie Zemon Davis est une historienne à l'imagination fulgurante et d'une formidable énergie. Nourris par plusieurs années de recherche dans les archives lyonnaises du seizième siècle, ses premiers articles ont bousculé les certitudes d'une histoire des mentalités à la française, trop souvent tentée par les classements rigides et les *déterminations simplistes.* En montrant que l'articulation entre les différences d'état et de fortune et les choix religieux ou intellectuels était toujours subtile, mobile, Natalie Davis a imposé une manière toute nouvelle de penser la construction des identités et des rapports *sociaux.*

Dans l'ouvrage qui réunit huit de ses essais — remarquablement traduits par une historienne française, Marie-Noëlle Bourguet, et intitulé *les Cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au seizième siècle,* Aubier-Montaigne, 1979 — elle avance une réinterprétation originale, appuyée sur le maniement prudent des modèles anthropologiques, de la fracture entre réformés et catholiques, des relations entre les sexes, des écarts culturels, saisis à la croisée des conquêtes de l'écrit et des habitudes orales et rituelles.

Une question centrale a ensuite organisé toute sa démarche : *comprendre comment les hommes et les femmes du seizième siècle pou*vaient percevoir, construire et dire leur condition et leur destinée. De là, l'aventure du *Retour de Martin Guerre* (Robert Laffont, 1982, avec Jean-Claude Carrière et Daniel Vigne), ce livre sur l'*« histoire admirable d'un faux et supposé mari »* qui devint un film au tournage duquel elle fut étroitement associée. De là, aussi, l'intérêt porté à l'histoire des femmes comprise comme *une histoire* des rôles sexuels et de leurs représentations : c'est ainsi que Natalie Davis codirige avec *Arlette Farge le tome consacré* à l'époque moderne, entre seizième et dix-huitième siècle, de la monumentale *Histoire des femmes* entreprise à l'initiative de l'éditeur italien Laterza. A une érudition intransigeante et pourtant gracieuse, elle allie une infatigable curiosité pour les choses et les gens, l'engagement généreux dans les débats de la cité, et une idée droite du métier d'historien. On ne peut qu'aimer Natalie Davis, à la fois pour l'histoire qu'elle écrit et pour ce qu'elle est.

R. C.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Iossif Brodski, le parasite nobélisé

★ **LOIN DE BYZANCE, de Joseph Brodski, traduit de l'anglais et du russe par Laurence Dyyèvre, Fayard, 440 p., 150 F. (A paraître le 5 octobre ; paru aux Etats-Unis sous le titre *Less than One*, Roger Straus and Giroux).**

★ **BRODSKI OU LE PROCÈS D'UN POÈTE, préface d'Hélène Carrère d'Encausse, commentaires d'Efim Etkind, Le Livre de poche « Biblio », 185 p., 27 F.**

RÉPÉTONS-LE une fois de plus : les poètes sont des mal-aimés, et la poésie, sauf exception, est un mode d'expression obsolète. Chez nous, les jeunes qui veulent écrire commencent par publier un roman, un essai ; rares sont ceux qui font leurs premières armes en publiant un recueil de poèmes. Ce qui n'est pas vrai, aujourd'hui encore, dans les pays anglo-saxons, en Scandinavie, en Amérique latine, en Asie ou dans ce qu'on a appelé les « démocraties populaires ». Un mystère plane cependant en URSS : nul poète ne semble jusqu'à maintenant marquer la « glasnost » comme l'avaient fait les Evtouchenko, Voznessenski, Akhmadoulina, etc., au moment du « dégel » khrouchtchévien. L'ère Gorbatchev, semble-t-il, n'a pas sécrété ses chantres, le public ne se rue pas dans les lieux publics pour écouter sonner, résonner cette superbe langue russe célébrée par les poètes et dont Joseph Brodski ne cesse de louer *« la magnifique flexibilité, capable d'exprimer les nuances les plus subtiles de l'âme humaine »*.

Intitulé en français *Loin de Byzance*, le recueil d'essais, que le poète a écrits directement en anglais, risque, paradoxalement, d'attirer davantage l'attention sur lui que l'œuvre poétique qui, pourtant, lui a valu la consécration du prix Nobel de littérature : la quasi-impossibilité à traduire des vers — réguliers ou non — fait partie des raisons de l'ignorance dans laquelle le public qui lit tient les poètes.

Mais ce n'est pas la seule raison. Et il faut reconnaître que ces essais — écrits pourtant dans une langue avec laquelle il n'est pas né, mais qu'il a dû apprendre pour entamer une vie nouvelle — feront certainement plus pour faire connaître au public ce grand esprit russe, tellement russe !

Cette vie nouvelle pour Brodski passait d'abord par un hommage, un acte d'allégeance. *« Lorsqu'un écrivain a recours à une langue qui n'est pas sa langue maternelle,* explique-t-il dans « Plaire à une ombre », *il le fait soit par nécessité, comme Conrad, soit poussé par une ambition débordante, comme Nabokov, soit encore pour prendre davantage de distance, comme Beckett. Appartenant à une langue différente, l'été 1977, après avoir passé cinq ans aux Etats-Unis, j'achetai à New-York, dans un petit magasin de machines à écrire de la Sixième Avenue, une Lettera 22 portative et me mis à écrire en anglais pour une raison qui n'a pas grand-chose à voir avec celles que j'ai citées. Mon seul but était alors, tout comme aujourd'hui, de me rapprocher le plus possible de l'homme que je tenais pour le grand esprit du XXe siècle : William Hugh Auden. »* A l'époque, Auden, l'homme qui lui avait fait sans doute choisir de venir en Amérique, était déjà mort depuis quatre ans. *« Pourtant, il me semblait qu'écrire en anglais serait le meilleur moyen de me rapprocher de lui... »* On peut rester sidéré, nous qui en France ne connaissons à peu près rien de William Auden, par les raisons profondes invoquées par un jeune poète russe qui, dans les années 60, apprit, dans des anthologies poétiques offertes par des étrangers de passage à Leningrad, à apprécier les vers de cet homme qui *« aimait autant traduire les vérités métaphysiques en prosaïsmes de bon sens que déceler ces vérités dans ces prosaïsmes »* ; ce jeune poète russe pour qui Auden était un idéal, un Horace transatlantique, qu'il connut les dernières années de sa vie et qui, lui aussi, pour d'autres raisons, avait choisi de traverser l'Atlantique pour devenir américain.



Lors de la remise du Nobel.

Dans *Loin de Byzance*, ce recueil d'une vingtaine d'essais choisis — quelque peu augmenté par rapport à l'édition originale américaine, — Iossif devenu Joseph Brodski a réuni des textes tout à fait hétérogènes, des écrits tout à fait personnels, des conférences sur les poètes, des articles de circonstance, qui permettent de mieux connaître, à la fois, le poète et l'homme. Ses goûts, ses poètes russes préférés : un beau portrait d'Anna Akhmatova, la *« muse pleureuse »*, qui en le découvrant lui décerna la première le titre de *« poète »*, (Anna chez qui, *« le son est le centre d'action dans le poème, le fond gris qui lui donne de relief »*, et dont l'orchestration produisait le même effet que *« ce que peut ressentir un homme habitué à avoir un mur devant lui et qui se retrouve brusquement devant l'horizon »* ; un portrait d'Ossip Mandelstam (*« même si la Russie avait emprunté une voie historique différente, je ne pense pas que le destin de Mandelstam en eût été changé,* note-t-il d'une façon qui peut nous surprendre. *Son monde était trop autonome pour se fondre aux autres »*), de Marina Tsvetaïeva, la voix la plus passionnée de la poésie russe du vingtième siècle, qui fut toujours en dehors du courant principal de son temps et qui même, en se tournant vers la prose, resta fidèle à la poésie, abolissant par là même la frontière artificiellement dressée entre les deux genres.

Surtout, nul ne peut rester insensible à l'évocation par le poète de son enfance hantée par l'imagerie léninienne, de sa famille, de son père officier de marine révoqué parce qu'il est juif — pourtant *agnostique*. — de *« Piter », enfin, la ville* à nulle autre pareille, inventée il y a deux cent quatre-vingts ans par un souverain qui, le premier, le seul, voulut ouvrir son pays vers l'Occident. La ville adorée, où les colonnades hellènes ou vaticanesques remplacent les bulbes des églises. « Piter », dont il retrouve la lumière et les canaux à Venise... « Piter », la ville « re-nommée » — de son nom de jeune fille Saint-Pétersbourg — et que Lénine n'habita que quelques mois. « Piter », différente de Moscou, et qui, plus que l'ancienne capitale, sécréta les écrivains et les poètes... Je connais peu de Russes qui ne pleureraient pas à ces souvenirs d'une époque, les logements communautaires, la morgue des nouveaux maîtres, la révolte de ceux qui avaient une âme de poète... ou de bagnard.

Très opportunément, un dossier inédit rassemble, dans le Livre de poche, les éléments de la vie de Brodski et du procès qui le convainquit de partir, avec des commentaires très nourris et très riches d'un autre ex-Léningradois, le professeur Efim Etkind. Un dossier qui complète la prose *gouailleuse et désespérée* de ce voyou qui se dit poète et traducteur, et qui, à vingt-quatre ans, début 1964, est jugé pour parasitisme. On y retrouvera comme un morceau d'anthologie de théâtre de l'absurde les dialogues entre le juge, la camarade Savelieva, et le jeune homme qui avait abandonné l'école à l'âge de quinze ans *pour devenir poète :*

« Qui a décidé que vous étiez poète ?

— Personne. Et qui m'a classé dans le genre humain ?

— Et vous avez étudié à cette fin ?

— A quelle fin ?

— Pour devenir poète ? Vous n'avez pas essayé de faire des études supérieures pour vous préparer..., pour apprendre ?

— Je ne pensais pas que cela pouvait s'apprendre... »

Le parasite, devenu prix Nobel de poésie, a finalement été jugé. Il reste maintenant aux lecteurs à le découvrir.

● ESSAIS

Yves Lacoste ou la géographie dans tous ses états

QUESTIONS de géopolitique réunit six études publiées par Yves Lacoste dans *Hérodote*, la revue de géographie et de géopolitique qu'il a créée en 1976, aux éditions de La Découverte. Depuis douze ans, grâce aux travaux de Lacoste et de son équipe, l'étude de l'espace est parvenue à se faire une place dans les bibliothèques de sciences humaines, après que l'histoire — qui doit tant, dans sa conception moderne, à la géographie — eut longtemps occupé seule l'intérêt du public. *C'est d'abord la géopolitique* qui a bénéficié de ce regain de faveur. Pour des raisons d'actualité d'abord : la multiplication des conflits locaux dans le monde, le redoublement d'un axe antagoniste ancien, Est-Ouest, par un axe Nord-Sud tout aussi porteur de menaces, les conflits israélo-arabes, la crise du pétrole, les séquelles de la décolonisation, tous ces facteurs d'inquiétude ont attiré notre attention sur la géographie de la planète comme espace et comme enjeu des stratégies des Etats.

L'empire d'Alexandre

Assurément, les atlas stratégiques, les descriptions des ressources et des rapports de force entre *les pays*, entre *les blocs* politiques, permettent de mieux comprendre certaines données de la politique internationale, *mais, dans leur généralité*, ils servent souvent à des géopolitiques partisanes qui justifient et donnent une manière de caution « réaliste » à des stratégies d'Etat.

Ce que montre parfaitement *Questions de géopolitique*, c'est que la géographie stratégique, c'est beaucoup plus compliqué que voudraient nous le faire croire les vagues théoriciens de la troisième guerre mondiale *rampante. Les trois premières* études de Lacoste, menées avec une rigueur qui n'exclut ni la clarté pédagogique ni même un goût très vif pour l'élégance littéraire, portent... sur ce qui fut l'empire d'Alexandre : la Méditerranée, l'Orient, l'Afrique, autrement dit la zone de rencontre entre la frontière Est-Ouest, d'une part, et celle de l'Occident et du tiers-monde, d'autre part. Les idées simplistes de ceux qui veulent réduire affrontements et mouvements territoriaux à l'antagonisme des deux grandes puissances et à l'affrontement des blocs s'y trouvent balayées.

Certes, Lacoste, après bien d'autres, répète que *« la géographie, ça sert d'abord à faire la guerre »*, mais cela sert aussi à penser et à comprendre l'espace terrestre. *Pour cela, un* globe terrestre ne suffit pas. La macrostratégie ne vaut rien sans microstratégie : un conflit *qui se déroule sur quelques* kilomètres carrés — voir le Liban — peut être plus dangereux et plus difficile à éteindre qu'une guerre qui s'étale sur un millier de kilomètres. Lacoste manie les cartes à toutes les échelles ; il superpose les données physiques et les données humaines, s'intéresse tout autant aux chemins de pénétration de l'islam qu'à la répartition des populations kurdes et chiites, et à leurs évolutions démographiques.

Dans d'autres essais, le géographe tente aussi de dresser une sorte de nouvelle carte des lieux-clés de la géopolitique. On sera peut-être surpris de constater que, sous des formes *différentes*, ce sont les mêmes qu'au temps de la marine à voile : la mer, les îles et tout particulièrement cette zone, autour de la Terre de Feu et de l'Antarctique, sur laquelle Lacoste apporte des éclairages aussi passionnants qu'inquiétants. Décidément la guerre des Malouines n'était pas du tout ce conflit d'un autre âge qu'on a accueilli en Europe avec une surprise amusée. Ce fut une vraie *guerre*, pas une promenade militaire menée par des nostalgiques de l'Empire. La géopolitique est une science pleine de surprises.

P. L.

★ **QUESTIONS DE GÉOPOLITIQUE, d'Yves Lacoste, Livre de Poche, collection « Biblio-Essais », 254 p.**

L'assassinat comme art de gouvernement

Pour Hélène Carrère d'Encausse, l'histoire russe peut s'analyser comme une histoire continue du meurtre politique

EN 1917, la peine de mort est abolie en Russie. Lénine s'indigne : *« Comment veut-on faire une révolution sans fusiller ? »* Un an plus tard, la peine de mort est rétablie. Le fondateur du régime soviétique s'inscrivait dans une longue tradition dont Hélène Carrère d'Encausse a entrepris, dans *le Malheur russe*, d'écrire l'histoire : celle de l'assassinat, légal ou non, comme mode d'exercice du pouvoir.

Toutes les sociétés, à un moment ou à un autre de leur existence, ont recouru au meurtre, mais la Russie, et l'URSS qui lui a succédé, sont les seules, selon l'auteur, à en avoir fait un usage continu. *« Du moment où se fonde la Russie, au dix-neuvième siècle, et où commence sa christianisation, jusqu'à l'apogée prévue par Tocqueville,* souligne-t-elle, *il n'est guère de génération qui n'y ait assisté, pétrifiée, à l'éternelle liaison entre meurtre et politique. »* Pour entrer dans la *« conscience collective »* du peuple russe, il importe donc de parcourir toutes les étapes de cette succession de tueries et de tenter d'en saisir la signification.

Hélène Carrère d'Encausse relit ainsi l'histoire de la Russie à la lumière de cette *« tradition meurtrière »* dont elle analyse les diverses formes apparues au fil des siècles. Des massacres d'Ivan le Terrible, au seizième siècle, à l'assassinat du tsarévitch Dimitri, qui inaugure le *« temps des troubles »*, du premier régicide, celui de Pierre III en 1762, aux attentats terroristes de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, de la mort grand-guignolesque de Raspoutine aux crimes de Staline, autant d'expressions du *« malheur russe »* qui sont l'occasion pour Hélène Carrère d'Encausse de multiplier récits et portraits et d'engager une réflexion sur l'exercice du pouvoir en Union soviétique.

Son hypothèse principale est que l'*« usage systématique du meurtre »* a été rendu possible par l'isolement de la société politique, faute *« d'un projet commun qui unifie ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui le subissent »* *(1)*. Gorbatchev sera-t-il le premier à rompre avec cette malédiction ? Depuis trente ans, les assassinats physiques ont fait place aux meurtres symboliques, celui de Staline par Khrouchtchev, puis celui de Khrouchtchev par Brejnev, enfin celui de Brejnev par Gorbatchev. Mais, pour échapper à ce cycle fatal, estime à juste titre l'auteur au terme de cet essai fort instructif, une ultime exécution est indispensable, celle de Lénine lui-même, l'idole embaumée qui continue de trôner dans son mausolée de la place Rouge.

THOMAS FERENCZI.

★ ***LE MALHEUR RUSSE*, d'Hélène Carrère d'Encausse, Fayard, 547 p., 130 F.**

(1) Sur ce thème, signalons le livre très documenté, mais d'un accès parfois difficile, de Claudio Sergio Ingerflom, *le Citoyen impossible, les racines russes du léninisme* (Payot, 346 p., 170 F), qui montre que, selon les principaux penseurs russes de l'antidespotisme au dix-neuvième siècle, l'histoire de la Russie a rendu impossible *« la constitution d'un Social extérieur à l'Etat »* et que la construction du parti bolchevique était précisément pour Lénine le moyen de susciter le développement de forces sociales autonomes. Entreprise apparemment vouée à l'échec, puisque, écrit l'auteur à propos des tentatives de Gorbatchev, *« c'est encore l'absence d'un social affanchi qui explique, dans une large mesure, les difficultés éprouvées par la nouvelle direction à établir la base sociale qui rendrait viable son projet réformateur »*.



● LETTRES JAPONAISES

Fugitifs et faussaires

Les personnages d'Inoué hantent des paysages de défaite

L'ŒUVRE de Yasushi Inoué tire sa singularité de son extrême diversité, et aussi d'un art qui allie la concision, la sobriété formelle à l'ampleur du jeu d'ombres où s'exaspèrent les destinées. Qu'il s'agisse de romans historiques ou modernes, de nouvelles intimistes ou de souvenirs personnels, les héros d'Inoué apparaissent comme décalés, à distance du monde et d'eux-mêmes, subissant des aventures qui, à la fois, les concernent et ne les concernent pas. Ils passent en fugitifs ou en faussaires devant des lambeaux de fresques que d'autres prennent pour le décor de l'Histoire.

Dans l'une des plus belles séquences des *Chemins du désert* (1), le jeune Chinois Xingte se retrouve égaré au cœur d'un effroyable combat. Il gravit des dunes, franchit des marais, voit de loin l'affrontement d'armées qu'il n'identifie pas. Il ne sait plus où est son camp : il n'est plus partie prenante de cette fantasmagorie qui risque pourtant de le détruire... « *Xingte se résigna au fait qu'il ne pouvait ni se sauver ni sauver la caravane, alors il ralentit le pas et s'en alla au hasard devant lui. Il décida de marcher tout droit sans essayer de rien éviter, quels que soient les obstacles. Ça ne pouvait pas être pire que de ne rien faire du tout.* »

Mercenaire égaré, chasseur solitaire, journaliste étrangement acharné et indifférent, les personnages d'Inoué hantent des paysages de défaite. Le désastre peut être collectif ou individuel, on peut le nommer guerre ou suicide, ce qui perdure, c'est une sensation de débâcle, de sacrifice absurde, de logique déboussolée. L'enchaînement des effets et des causes connaît quelques ratés, quelques instants d'amnésie et ce sont précisément ces creux, ces absences, ces déroutes de la vie et du sens qui se trouvent ici fouillés, explorés, froidement dépecés.

D'ailleurs l'irruption d'un récit s'impose souvent par mégarde, comme si un coin de voile se levait brusquement sur une intrigue déjà engagée. On prend en marche le train des existences, la ronde des solitudes : on débarque par effraction dans le secret des êtres et le labyrinthe des choses. Avec *le Fusil de chasse* (2), Inoué démontait le mécanisme d'une tragédie privée dont le ressort principal faisait défaut. Trois femmes témoignaient et dessinaient par approches successives un portrait d'homme qui, lui, n'apparaissait jamais au premier plan. Naissait de cette dérobade un vertige sans fin : l'énigme se déplaçait sans cesse, échappant à la trame des faits, des actions, des sentiments pour se mettre tout juste hors de portée.

Le trouble caché des hommes

La traduction en français de *Combat de taureaux*, nouvelle publiée en 1949 au Japon et qui assura d'emblée la renommée de son auteur, permet de saisir non pas la méthode, mais la manière propre à Inoué, cette maîtrise désinvolte, cette minutie désordonnée qui ajoute aux objets et aux gestes une vibration inattendue, un peu de fêlure dans l'harmonie, un peu d'effroi dans la perception lucide. Pour ne pas recadrer le réel ni rompre les lignes de fuite, il doit diaboliquement joindre les contraires, préserver l'inconciliable, traquer les incertitudes du monde visible et le trouble caché des hommes.

Dans Osaka en ruine, que peut inventer un rédacteur en chef entreprenant pour lancer son nouveau journal ? Accepter la proposition d'un maquignon hâbleur dont le projet incongru, démesuré, risqué, est susceptible de frapper les imaginations même par temps de désolation et de désespérance. Tsugami se lance ainsi dans l'organisation d'un gigantesque combat de taureaux parce qu'il se dit : « *Des paris, ça pourrait marcher. Même dans une métropole comme celle d'Osaka-Kôbé, tous les spectateurs parieraient comme les habitants d'une ville de province. Depuis la défaite, il ne restait plus guère aux Japonais que ce genre de chose. Si on leur donnait un prétexte quelconque pour parier, les gens viendraient tout seuls. Dans un stade de base-ball, au beau milieu des ruines, plusieurs dizaines de milliers de spectateurs pariant sur les taureaux, oui cela pouvait marcher. Le base-ball et le football commençaient à reprendre vie, mais il leur faudrait bien deux ou trois ans pour retrouver leur succès d'autrefois. Un combat de taureaux, c'était ce que réclamait l'époque. Organiser le premier combat de taureaux de la région représentait pour le journal une affaire loin d'être mauvaise. En fait, pour* le Nouveau Soir d'Osaka, *on n'aurait pu rêver mieux.* »

Tsugami va donc mettre toute son énergie au service d'une entreprise pleine d'embûches et qui s'apparente à un défi quasi insensé. C'est cet acharnement que décrit Inoué, avec en contrepoint l'insidieuse déchirure d'une liaison amoureuse qui ne fut jamais une histoire d'amour, avec aussi dans les marges l'hébétude, la faillite, la corruption d'un univers à l'abandon.

Sans emphase ni virtuosité apparente, l'écriture de ce court récit se révèle d'une prodigieuse efficacité. Il y a chez Inoué un pouvoir d'envoûtement que rien ne peut expliquer. C'est le mystère de la simplicité, du manque, du dénuement appliqué au romanesque et qui, très vite, le transfigure.

ANDRÉ VELTER.

★ COMBATS DE TAUREAUX, de Yasushi Inoué, traduit du japonais par Catherine Ancelot, Stock, 185 p., 84 F. Le livre sera en librairie le 12 octobre.

---

(1) et (2) Stock.

Une « modern girl » version nippone

Le fascinant portrait de Naomi par Junichirô Tanizaki.

« QUELLE *immense jouissance il y aurait à posséder une âme jeune qui s'épanouit à peine !* », songe le narrateur en observant Naomi, quinze ans, serveuse au Café Diamant, à Tokyo. Nous sommes au début des années 20 et Naomi a pour elle, outre sa jeunesse, un look occidental. Elle incarne ce qui excède le plus les conservateurs japonais : la *modern girl*, scandaleuse, perverse, exhibitionniste, friande de jazz, de flirts et de cinéma américain, à l'opposé de la trop soumise, trop classique femme japonaise.

Mais attention, on ne se méfiera jamais assez des Naomi : lorsqu'elle entre dans la vie du narrateur, célibataire aisé, ingénieur respecté et homme déjà mûr, il est d'abord séduit par son prénom *(« il pourrait être occidental »)* et par son corps, qui lui rappelle celui de l'actrice Mary Pickford. Peu importe qu'il ait recueilli la belle enfant dans les bas-fonds de Tokyo, il saura l'éduquer, la prendre en charge. Dans ses Mémoires, notre Pygmalion confesse qu'il souhaite observer son lent épanouissement « *et après, pour peu que j'en fusse satisfait, l'épouser* ». Dans un premier temps, il ne prétend à rien d'autre avec Naomi qu'à « *jouer à la dînette dans une maison de poupée* ».

Nous assistons donc, médusés, à l'éducation de Naomi. La jeune fille promet. Elle a de longues jambes fines et s'ébat dans l'eau comme les *bathing beauties* de Mack Sennett. Elle se laisse docilement laver par son protecteur, qui, jour après jour, enregistre dans un cahier les progrès de Galatée (il a donné à son journal intime le titre : *Epanouissement de Naomi*). En date du 5 novembre, il écrit : « *Ce soir, nous avons étrenné la baignoire. N'y étant pas habituée, Naomi glissait et dérapait dans l'eau, avec de grands éclats de rire. Comme je la traitais de « grand bébé », elle m'a appelé « papa »*... Nous partageons les plaisirs troubles de « papa » et nous attendons que l'inéluctable se produise. Cela ne tardera guère : après l'épanouissement, l'émancipation. « *C'est très bien,* note l'ingénieur, *de donner à la femme qu'on aime confiance en elle, mais cela se retourne finalement contre vous : vous perdez la vôtre. Dès lors, il est exclu de*



Une réputation d'esthète cynique...

pouvoir vaincre aisément le sentiment qu'elle a de sa supériorité ; et c'est l'origine de catastrophes insoupçonnées. »

Sensuelle et roublarde

Car maintenant Naomi a dix-huit ans : elle sait l'anglais et fréquente les dancings des grands hôtels. Elle estime ne rien devoir à personne et part à la conquête du continent mâle avec la certitude rieuse qu'elle parviendra toujours à faire mordre la poussière à ses soupirants. Sensuelle et roublarde, elle n'a peur de rien et ne cède pas au chantage affectif de « papa » : au terme du roman, elle consent à l'épouser, à la condition toutefois qu'il n'entrave pas sa liberté. Le brave homme, après en avoir bavé, observe avec philosophie que plus Naomi se montre inconstante et égoïste, plus il la trouve adorable. Et puis, quand on a perdu confiance en soi, c'est sans remède...

« *Ici,* conclut-il, *prend fin la chronique de notre vie conjugale. Si la lecture vous en a paru aberrante, riez-en ; si vous l'avez trouvée instructive, voyez-y, s'il vous plaît, un exemple salutaire. Pour moi, follement épris de Naomi, peu m'importe la façon dont vous me jugerez.* »

Cette version nippone de *la Femme et le Pantin* parut à Tokyo en 1924. C'était le premier grand roman de Junichirô Tanizaki (1886-1965). Jusqu'alors, il avait traduit Oscar Wilde, écrit sur le cinéma et publié dans des revues d'avant-garde des textes qui lui valurent la réputation, flatteuse à ses yeux, d'esthète cynique, d'imposteur et de charlatan. On ne lui pardonna pas cet « *amour insensé* », cette fascination masochiste pour une *modern girl* qui incarnait tous les vices, mais aussi toutes les tentations de l'Occident le plus frelaté. Après Naomi, les héroïnes japonaises prirent un coup de vieux. Mené à un rythme endiablé, avec une bonne dose de cruauté et d'ironie, ce roman bouscule les conventions, comme le fit d'ailleurs Tanizaki lui-même, quelques années plus tard, en cédant son épouse à l'un de ses plus proches amis, et en annonçant son divorce et le remariage de sa femme dans un faire-part signé des trois noms.

ROLAND JACCARD.

★ UN AMOUR INSENSÉ, de Junichirô Tanizaki, traduit du japonais par Marc Mécréant, préface d'Alberto Moravia, Gallimard, 263 p., 90 F.

★ SVASTIKA, un autre roman de Tanizaki, vient d'être réédité dans la collection « Folio », chez Gallimard. Traduction de René de Ceccatty et Ryôji Nakamura.

Les dévoilements de Donald Richie

Deux livres – parus seulement en anglais – de l'un des plus fins connaisseurs du Japon

SEUL le talent de l'écriture possède cette vertu : faire surgir de petits faits, d'anecdotes, de rencontres fortuites, bref d'un inopiné qui soudain devient évidence, quelques *vérités sur des êtres,* des situations, des comportements. C'est ce à quoi réussit à merveille Donald Richie, qui vient de publier deux livres. *A Lateral View : Essays on Contemporary Japan,* et *Different People : Portraits of Some Japanese,* plus révélateurs de la société japonaise contemporaine que bien des analyses péremptoires d'un supposé « caractère national ». Richie a le mérite de saisir ce qui leur fait défaut : l'ambivalence de la réalité.

Donald Richie est sans doute l'un des plus fins connaisseurs du Japon. Ni en sociologue, ni en économiste : en amateur. Il ne fait d'ailleurs pas profession de cette connaissance : c'est d'abord un grand critique de cinéma, auteur d'ouvrages devenus des classiques (sur Ozu, traduit en français, ou Kurosawa). Il a également écrit des nouvelles et il vit au Japon depuis une quarantaine d'années. Il ne prétend pas à l'objectivité et encore moins à expliquer les « Japonais », cette entité nébuleuse (comme d'ailleurs les Français ou les Américains) si complaisants aux clichés.

« *Some Japanese* » *(Certains Japonais)*, ce sont d'abord des individus. Quarante-huit portraits de célébrités comme d'inconnus que Richie a fréquentés. Les uns ne sont pas moins attachants que les autres. Richie ayant le don d'écarter furtivement le voile derrière lequel se dissimule le personnage social. Mishima qui s'étudie dans un miroir tout en offrant à l'auteur un adolescent ; Oshima, *le metteur en scène de l'Empire des sens,* ivre à un séminaire qui lui était consacré ; Kurosawa en patriarche vindicatif, ou Kawabata, qui « *de la tristesse connaît le tréfonds et pourtant ne se souvient même pas de ce qu'il a éprouvé en contemplant Tokyo détruit au lendemain de la guerre* », sont quelques-unes des figures célèbres, souvent des intimes, dont Richie laisse entrevoir l'individualité derrière le masque – la sympathie n'épargnant pas la goutte d'acide.

Sans doute l'auteur manifeste-t-il plus d'attrait pour les inconnus, ces hommes et ces femmes anonymes qui se « coltinent » la vie, partage entre le haussement d'épaules du fataliste ou celui du rebelle. Il excelle à les décrire, esquissant un univers sans jamais faire d'une histoire singulière un « cas » sociologique. Dans ces courts récits, qui ont parfois la résonance et la saveur de la nouvelle, Richie laisse filtrer un peu *plus de lui-même.* D'abord, ce qui est peut-être à l'origine de son attirance pour ce pays : un sens de l'immanence, de l'instant, un fatalisme mélancolique qui affleure par exemple dans les films d'Ozu.

Du garçon de courses qui meurt d'amour, du petit gangster humilié, ou du gigolo qui travaille dans un bar pour femmes mûres, au journalier de cette cité du non-retour qu'est le quartier de Sanya à Tokyo en passant par la jeune femme du barbier qui un jour s'évaporera dans la ville, ou par le vieil homme solitaire, même dans *son dernier souffle,* Richie *nous* fait entrevoir des mondes : ceux de bas-fonds, de l'humiliation, de la tyrannie des médiocres, de l'homme qui ploie ou de celui qui refuse. Il sait aussi nous faire partager des coups de cœur et ces sourires embués de gravité qui masquent parfois les larmes.

Le réel et l'ostensible

A Lateral View est un recueil de petits textes fugitifs, éparpillés dans différentes publications au cours de ce dernier quart de siècle. En apparence légers, ils révèlent en réalité une profonde intimité avec la culture japonaise (avec des modes de vie, une conception du rapport aux autres). Porté par le plaisir de lire et aiguillonné par un sens de l'observation au scalpel toujours nuancé d'humour, le lecteur voit s'organiser des cohérences. Richie ne nous révèle aucun « mystère » nippon. Il convie simplement à voir : par exemple, comment « lire » la mode ou déchiffrer le langage des gestes.

De trois esquisses de Tokyo, cité de l'impermanence, à un brillant essai, évocateur mais en rien académique, sur le *nô,* en passant par un article sur le théâtre d'avant-garde ou un autre sur l'« éroduction » (cinéma pornographique), Richie opère par touches, cherchant à faire partager ses impressions, ce qu'il croit comprendre, et surtout à faire sentir qu'au Japon l'apparence est tout, que le réel ne déborde jamais l'ostensible. A propos d'Ozu, Richie écrit : « *En respectant la surface des apparences de la vie, il parvient à suggérer la profondeur au-delà de cette surface.* » Richie fait de même, tombant rarement dans le piège de la généralisation mais n'évitant pas toujours celui de l'aphorisme.

La lecture de Richie offre deux plaisirs : celui d'un style incisif, économe de mots, qui sait pointer les détails et mobiliser les images. Le second tient à ce dessillement des yeux qu'elle nous procure. L'auteur n'a rien à prouver : c'est un flâneur, il butine et il nous suggère de regarder certains traits du Japon contemporain. Sa vision est personnelle. Mais parce qu'elle est intelligente, sensible, faite de rémanences et d'intuitions, et surtout nourrie d'une grande connaissance d'une histoire et d'une culture, elle évite deux travers : la superficialité ou l'idiosyncrasie brillante dont le Japon n'est plus que le prétexte.

PHILIPPE PONS.

★ A LATERAL VIEW : ESSAYS ON CONTEMPORARY JAPAN, by The Japan Times ed. Tokyo, 208 p.

★ DIFFERENT PEOPLE, PICTURES OF SOME JAPANESE. Kodansha International, Tokyo and New-York, 204 p.

Mère grecque, père irlandais, nationalité japonaise

NÉ en Grèce d'une mère grecque et d'un père irlandais, Lafcadio Hearn (1850-1904) passa la majeure partie de son enfance au Pays de Galles où il reçu une éducation sévère. Ensuite, un séjour dans un collège de jésuites en France acheva de le détourner à jamais d'un catholicisme dont il avait éprouvé toutes les rigueurs. A l'âge de seize ans, il quitte sa famille et connut, tant à Londres qu'à New-York, une existence miséreuse. La littérature le sauva alors de la grisaille.

Traducteur en anglais de Flaubert, Maupassant, Anatole France et Théophile Gauthier Lafcadio Hearn s'intéressait aussi bien aux légendes de Chine qu'à celles des Antilles françaises. En 1890, enfin, il s'installa au Japon et y découvrit un pays à la mesure de ses rêveries.

Ayant épousé une jeune fille de famille samouraï, il s'identifia tellement à son pays d'adoption qu'il obtint la nationalité japonaise et prit le nom de Koizumi Yakumo. Grâce à sa femme qui lui contait des légendes et histoires des temps anciens, il allait devenir l'un des « greffiers » de la mémoire japonaise.

Kwaïdan, aujourd'hui traduit en français, est l'un des nombreux ouvrages que Lafcadio Hearn consacra au Japon. Seize histoires « étranges » et trois études sur des insectes composent ce recueil qui fascinera plus d'un lecteur tant les hommes y paraissent délivrés de la « dictature » du temps. Dans le Japon idéalisé de cet écrivain, la mort n'est qu'un passage plus ou moins secret, un travestissement du sommeil ou de l'absence.

Ainsi, à Hôrai, un palais en forme d'île à l'écart du monde, les habitants ne connaissent ni la maladie ni la douleur et l'hiver n'existe pas. Aussi, lorsque les dieux infligent des chagrins à un être, celui-ci se voile la face jusqu'à ce que la tristesse l'ait abandonné. Comme l'un de ses personnages, Lafcadio Hearn était un « *hôte de nuage et d'eau* », un passant qui avait « *le sentiment de sa propre irréalité* ».

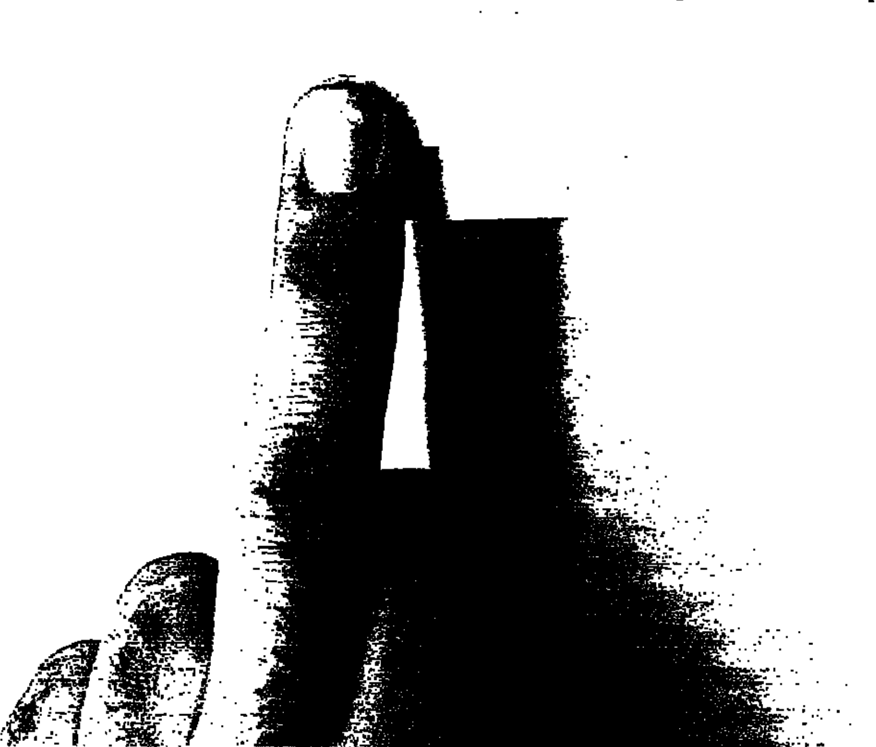
P. Dra.

★ KWAIDAN, de Lafcadio Hearn, traduit de l'anglais par Sabine Boulongne et Jacqueline Lavaud, présenté par Denise Brahimi. Ed. Minerve, 170 p., 76 F.

Autres parutions

● La collection Folio-Gallimard reprend le roman de Seishi Yokomizo : *la Hache, le Koto et le Chrysanthème.* L'auteur est considéré comme le Simenon japonais. Traduction de Vincent Gavaggio.

● Fayard publie la traduction de la monumentale *Histoire du Japon* de l'historien anglais George Sansom (1883-1965). Cette longue chronique du Japon d'autrefois s'étend des origines à 1867, date des « débuts du Japon moderne ». Elle passe pour un classique de la « japonologie ». Traduction d'Eric Diacon, 1 020 p., 390 F.



Communication

La grève de l'audiovisuel public perturbe la diffusion des chaînes privées

Le collège des employeurs a présenté ses « ultimes propositions »

La grève a touché jeudi 29 septembre l'ensemble des sociétés publiques de l'audiovisuel (sauf RFO). Après des assemblées générales le matin à Antenne 2 ou à la Maison de la radio (pour FR 3, Radio-France, RFI, et les personnels de l'INA et de la SFP qui y travaillent), une manifestation devait se dérouler à 15 heures à Paris. La paralysie s'est étendue aux écrans privés. A TF 1, une partie du personnel devait observer une grève à partir de 11 h 30.

Mais c'est la grève de Télédiffusion de France, la société à capitaux publics qui diffuse toutes les chaînes de télévision, qui a le plus de conséquences pour les téléspectateurs. Elle a notamment empêché, jusqu'à 6 heures du matin, TF 1 de diffuser en direct les épreuves des Jeux olympiques. Et elle a perturbé la diffusion de l'ensemble des chaînes, publiques et privées. Dans la matinée, aucune chaîne n'ait diffusée dans le Nord, la Picardie, la région rouennaise, les Savoies, Rhônes-Alpes, l'Auvergne, tout le Sud-Est. La situation était presque normale ailleurs — avec quelques coupures dans la nuit dans le Sud-Ouest — mais pouvait évoluer dans la journée en fonction des effectifs grévistes.

Après une nuit de négociations et une lettre de Mme Catherine Tasca, les organisations syndicales devaient se réunir jeudi 29 septembre et faire part aux personnels des différentes sociétés en grève des dernières propositions du collège des employeurs et du gouvernement. Des propositions présentées comme les *« ultimes concessions possibles »* par M. Xavier Gouyou-Beauchamps, président de ce collège, et qui concernent essentiellement des nouveautés sur le plan de l'emploi et des rémunérations.

C'est sur l'emploi que les concessions sont les plus importantes. Le principe d'une étude sur le mode de détermination des effectifs dans les différentes sociétés publiques, est en effet acquis. Effectifs qui, jusqu'à présent, étaient fixés par les autorités de tutelle société par société. Un « missionnaire » devrait être prochainement désigné pour faire des recommandations sur de nouvelles méthodes plus appropriées à l'environnement concurrentiel dans lequel se trouvent placées les chaînes. En attendant, les entreprises se verront dispensées d'appliquer les suppressions d'emploi initialement prévues par le budget pour 1989. Une concession rendue possible grâce au feu vert bienveillant de la tutelle.

Sur le plan des salaires, en revanche, l'avancée est nettement moindre. Le gouvernement se refuse toujours à toute mesure d'ordre général et de rattrapage du pouvoir d'achat revendiqué par l'ensemble des syndicats, et de façon plus virulente par la CGT. Outre l'avancée au 1er septembre de l'augmentation de 1 % des salaires prévue pour le 1er novembre, le personnel se voit proposer une amélioraton de sa prime de fin d'année. Fixée à l'origine à 7 175 F pour tous les personnels administratifs et techniques, elle sera portée à 9 200 F pour les plus bas salaires (5 600 F) et à 7 600 F pour les salaires compris entre 9 100 et 9 600 F. Une mesure dont devraient bénéficier 38 % des effectifs. D'autre part, des engagements ont été pris sur la révision et l'aménagement de certaines grilles salariales concernant les personnels administratifs.

En ce qui concerne les journalistes, le collège des employeurs s'est engagé — sur un calendrier déterminé — à réduire la disparité de salaire constatées entre les différentes sociétés *(voir tableau ci-contre)*. Une enveloppe de 1 million de francs à partager entre FR 3, Radio-France, Radio-France-Internationale et RFO, devrait permettre d'aller dans ce sens. Les organisations syndicales tiennent en effet beaucoup à effacer ces inégalités. Elles redoutent l'adoption de mesures séparées en faveur des journalistes d'Antenne 2, lesquels avaient déjà obtenu de leur direction quelques satisfactions. La fédération SNJ de l'audiovisuel n'a-t-elle pas déjà accusé les employeurs de *« jouer les 231 journalistes d'Antenne 2 contre leurs 1 366 confrères des autres sociétés »*.

A ces mesures, vient s'ajouter l'offre de concertation faite par le gouvernement, sur l'avenir du service public. Une concertation que Mme Tasca souhaite ouvrir *« dans les meilleurs délais »* et dont elle souhaite pouvoir fixer *« rapidement les modalités en tenant compte des suggestions éventuelles »* des organisations syndicales. Un signe de bonne volonté traduit par la lettre adressée mercredi soir à tous les syndicats et qui dément les rumeurs circulant sur la volonté gouvernementale de laisser « pourrir » le conflit.

Est-ce à dire qu'à l'issue de la vaste journée de grève de ce jeudi, le climat pourrait s'apaiser ? Aucun responsable syndical ne se risque à la moindre prévision. Les différentes organisations syndicales divergent dans leurs appréciations sur les offres qui leur sont faites, la CFDT adoptant un profil nettement plus modéré face à une CGT aux revendications fréquemment décrites comme « maximalistes ».

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY.

Rémunération mensuelle des journalistes dans les différentes sociétés publiques

	– de 10 000 F par mois %	de 10 000 à 12 000 F %	+ de 12 000 à 13 500 F %	de 13 500 à 18 000 F %	+ de 18 000 F %
A2	0,8	7	18	49	23
FR3	7	37	24	22	8
Radio-France	20	41	15	13	9
RFI	16	40	17	15	9
RFO	11	39	19	23	5

● ***Mme Françoise Giroud souhaite une rupture entre l'Etat et la communication.*** — Dans un entretien publié par le quotidien *Libération* du 28 septembre, Mme Françoise Giroud, ancien ministre de la culture, estime *« étrange que le gouvernement ait encore à intervenir en ce qui concerne la publicité, la redevance et le cinéma à la télévision »*. Elle souhaite une rupture entre Etat et communication, après qu'ont été octroyées *« des responsabilités assez vastes »* au futur Haut Conseil, qui devrait seul définir la mission d'un service public.

Mme Giroud, qui faisait partie du comité d'experts chargé de réfléchir à ce Haut Conseil, ne comprendrait pas que le président de la République refuse d'en discuter la composition avec le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale. Mme Giroud juge que *« FR3 est un échec sanglant »*, *« une chaîne sous perfusion, un boulet dont les gouvernements n'osent pas se débarrasser. »* Quant à la Cinq, *« sous sa forme actuelle, cette chaîne court à la faillite »*, et il y aura *« un clash »* car *« la situation est intenable »*.

Fronde dans les stations d'outre-mer

Les syndicats de RFO écrivent au président de la République

A l'appel de leurs syndicats, les personnels de Radio-France outre-mer font grève vendredi 30 septembre. Pour protester contre les disparités salariales, bien sûr ; par solidarité avec leurs homologues des chaînes publiques métropolitaines, certes ; mais surtout pour revendiquer une identité et des missions claires, et demander une télévision *« au service de l'outre-mer »*. Les syndicats de la chaîne ont écrit le 26 septembre au président de la République, qui avait traité leur station de *« Radio-Pinochet »* avant sa réélection et mis vigoureusement en cause la direction de RFO.

« *Les personnels de* « Radio-Pinochet », *ainsi avez-vous surnommé RFO, en appellent à celui que leur société a particulièrement offensé* », écrivent les syndicalistes. *« Humiliés, ces personnels l'ont été, à la hauteur de votre offense. Inquiets, ils l'étaient déjà à la création, souhaitée par eux, de leur société en 1982 : le maintien d'un encadrement issu des « réseaux parallèles » laissait mal augurer de la décentralisation annoncée dans la nouvelle loi. Révoltés, ils le sont devenus en 1986, à l'arrivée des « coupeurs de tête » représentants de l'Etat-parti. Désabusés, ils le sont aujourd'hui à la lecture d'un projet de budget qui reprend à son compte les objectifs et les lacunes des budgets précédents : négation de l'identité des populations d'outre-mer (pas de production locale) et omnipotence du siège parisien (maintien de la fabrication à Paris des journaux nationaux et internationaux). En vous apportant massivement leurs suffrages, les populations d'outre-mer ont approuvé votre projet politique, mais, également, ont avalisé les critiques que vous formuliez à l'égard de RFO.*

» *La création prochaine d'un Haut Conseil de l'audiovisuel et le remplacement nécessaire d'un président qui a failli à sa mission ne sauraient justifier que l'avenir de cette société se réduise à un seul problème d'homme. Il est temps que soient assignés à cette société des objectifs clairs et des moyens adaptés pour offrir aux téléspectateurs d'outre-mer la télévision qu'ils méritent, dans le plus grand respect de leurs cultures et du pluralisme.* »

● **Editions Macmillan : Kohlberg, Kravis, Roberts and Co. surenchérit sur l'offre de M. Maxwell.** — L'éditeur américain Macmillan a annoncé, le mardi 27 septembre, qu'il avait accepté une nouvelle offre d'achat de 2,6 milliards de dollars émanant de la firme d'investissements Kohlberg, Kravis, Roberts and Co. (KKR), ce qui représente 90,05 dollars l'action. Quelques heures auparavant, le patron de presse britannique, M. Robert Maxwell, avait augmenté son offre publique d'achat (OPA). Il proposait 2,47 milliards de dollars, soit 89 dollars l'action, au lieu de 86,80 dollars, chiffre de sa dernière offre. Kohlberg, Kravis, Roberts and Co. est une firme spécialisée dans *« l'effet de levier »* *(leverage buy-out)*, qui permet à des sociétés menacées par des OPA hostiles d'être rachetées par leurs cadres. Mercredi 28 septembre, M. Robert Maxwell envisageait d'intenter une action en justice contre l'acceptation de l'offre de KKR par Macmillan, qui ne lui aurait pas laissé le temps de surenchérir.



هكذا من الأصل

Associations

Roger Bambuck dans la course à l'emploi

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports a décidé de placer la vie associative parmi ses priorités. Il n'envisage pas un bouleversement mais plutôt un aménagement des structures existantes pour faciliter le dialogue entre l'Etat et les associations et aider ces dernières à mieux organiser leur gestion.

L'HEURE serait-elle à une reconnaissance de l'importance de la vie associative ? Avant de partir pour les Jeux olympiques à Séoul, le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck, a tenu à souligner publiquement qu'il n'entendait pas favoriser une de ses fonctions au détriment des autres et qu'il s'occupera, certes des sports, mais aussi de la jeunesse et plus particulièrement de la vie associative. Une preuve ? La vie associative figure en deuxième position parmi les quatre préoccupations prioritaires qu'il s'est données pour 1989.

Qu'on ne rêve pas cependant. La rigueur continue, il n'est toujours pas question que la manne de l'Etat se répande et, la décentralisation n'étant pas en place, l'essentiel des aides publiques aux associations continuera de passer par les instances départementales ou locales.

Cela n'empêche tout de même pas le secrétaire d'Etat, auquel sont rattachées un grand nombre d'associations, de demander pour 1989 une augmentation de son budget : 4,02 % pour la globalité et 8,22 % pour la jeunesse et la vie associative. De même, il prévoit de créer des nouveaux postes FONJEP (postes d'animateurs financés par les ministères).

Ce n'est pas une révolution que le ministre propose mais un réaménagement, une amélioration des structures existantes et la clarification, l'assouplissement de certaines formalités administratives pour faciliter la vie associative.

« Les associations tiennent une place irremplaçable dans l'animation, du corps social, estime M. Bambuck. *Grâce à elles, on peut espérer revitaliser l'éducation populaire, notion en apparence désuète mais correspondant à un besoin toujours profond, car, à l'aube d'un nouveau siècle, c'est de cohésion sociale et de dynamisme qu'un pays moderne a le plus besoin, et les jeunes comme les associations doivent en être le ferment. »*

Facteur d'amélioration des cadres de vie, d'innovation dans les champs sociaux éducatifs et culturels, l'association aux yeux du ministre est aussi *« une école de responsabilité, un lieu de préparation à l'exercice de la citoyenneté et un instrument privilégié de solidarité et de reconstitution du tissu social »*.

Trois axes ont été retenus pour les actions à venir : améliorer le dialogue avec les pouvoirs publics, permettre aux associations d'assurer la dimension économique de leur rôle social et préparer les associations à vivre l'Europe.

Le dialogue

L'amélioration du dialogue avec les pouvoirs publics passe, estime-t-on au secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports, par une classification des règles du jeu sur les modes de financement. Comme ses prédécesseurs, M. Bambuck ne souhaite pas que les aides deviennent des rentes de situation mais comprend, d'un autre côté, les préoccupations des associations dont les actions ne peuvent se mener qu'à moyen terme et qui redoutent l'insécurité des contrats annuels. Son choix se porte sur *« une politique de convention qui définit des objectifs communs à moyen terme et se concrétise sur des projets d'action précis évalués régulièrement »*. Une circulaire qui devrait être publiée prochainement fixera ces conventions à un an avec une double reconductibilité et la possibilité d'obtenir une négociation pour les actions un peu plus longues.

Afin de mieux assurer les échanges entre les pouvoirs publics et les milieux associatifs le secrétaire d'Etat propose de revoir certains organismes existant déjà. C'est le cas notamment du Conseil national de la vie associative (CNVA), dont il demande de *« faire le bilan de six années de fonctionnement et de s'interroger tant sur sa nature que sur son rôle »*. Une étude qui devrait être faite d'ici à mars 1989, date de renouvellement de son second mandat. Créé en 1983 par M. Pierre Mauroy, le CNVA devait être *« l'outil de la promotion et la structure d'un dialogue permanent entre la puissance publique et les représentants du mouvement associatif, saisi dans son pluralisme et sa diversité »*.



Il a reçu pour mission d'établir un bilan annuel de la vie associative ; de faire toutes propositions de réformes susceptibles d'améliorer la vie associative et de conduire des études utiles à son développement.

La dimension économique

Composé à l'origine de cinquante-neuf représentants d'associations, il en compte soixante-douze depuis le 1er janvier 1986. Tous sont nommés par le premier ministre sur désignation des ministres concernés. En fait, depuis sa création, le CNVA n'a pas su réellement faire la preuve de son efficacité et se trouve au centre d'une polémique, notamment au sujet de sa représentativité. Les associations déplorent surtout son manque de moyens, l'absence d'interlocuteur du côté du gouvernement, qui pourrait mettre en place une association interministérielle sur les problèmes généraux de la vie associative, et aussi l'impossibilité d'établir une véritable concertation avec les pouvoirs publics.

Pour ce qui est de sa compétence directe, le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports prévoit de réformer le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse (CNEPJ) et cela toujours dans un souci de meilleure représentabilité et de souplesse de fonctionnement. Créé le 29 janvier 1986, le CNEPJ a succédé au Haut Comité du loisir social, de l'éducation de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports.

C'est avant tout un organe consultatif au sujet des projets de lois et de décrets de caractère général concernant l'éducation populaire ou la jeunesse, mais il peut également faire, dans ces domaines, des propositions. De lui dépendent deux organes consultatifs : la commission des agréments et une section permanente saisie des dossiers des personnes responsables en centres de vacances ayant porté atteinte à la sécurité matérielle et morale des mineurs.

Enfin, l'Institut national de la jeunesse, qui a succédé le 24 décembre 1987 à l'Institut national de l'éducation populaire de Marly-le-Roi, va être doté d'un conseil d'orientation qui fera une large place au secteur associatif.

Si le bénévolat doit conserver une place importante dans les associations il ne faut pas non plus, estime le ministre, négliger le fait que celles-ci s'appuient de plus en plus sur des permanents salariés. Sans compter que l'association peut être créatrice d'emplois, ce qui n'est pas négligeable en période de chômage. Or *« la législation fiscale et les conditions de son application ne paraissent pas toujours adaptées aux caractères spécifiques des activités associatives »*... Le secrétariat d'Etat suggère notamment de prendre en compte le caractère particulier des associations dans le calcul des prélèvements sociaux afin que ces dernières associations ne soient pas défavorisées par rapport à une entreprise classique. *« L'ensemble des problèmes posés aux associations par les prélèvements obligatoires et leur évolution méritent une analyse approfondie »*. A plus court terme, M. Bambuck se propose d'aider au développement des outils et des méthodes de gestion, un des talons d'Achille des responsables d'associations.

Dans cette optique, une banque de données sur la vie associative va être mise en place progressivement à l'INJ. Un effort devrait également être fourni par le Fonds de développement de la vie associative pour la formation des cadres, bénévoles et professionnels, ainsi que par les services du secrétariat pour la formation des formateurs.

L'Europe

« Il importe sans tarder de définir le cadre d'une coopération entre les pouvoirs publics et les associations pour faire face aux évolutions que ne manquera pas de susciter l'entrée en application de mesures prévues par l'Acte unique européen », estime M. Bambuck. Répondant tout de suite à l'inquiétude de nombreux responsables d'associations et à leurs demandes d'informations sur ce qui se passe dans les pays voisins, il propose de centraliser et de systématiser la recherche sur les législations et les réalités de la vie associative dans les pays européens.

Enfin, il souligne la nécessité de mettre en contact les réseaux associatifs afin de développer les échanges comme cela se fait déjà pour les jeunes...

« L'Etat ne peut pas être omniprésent, explique-t-on au ministère. *Les associations en revanche peuvent stimuler certaines actions avec efficacité et générosité. Elles forment un réseau de créativité qu'il faut aider à se développer de façon autonome. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.



...rse à l'emploi

FORUM 8...

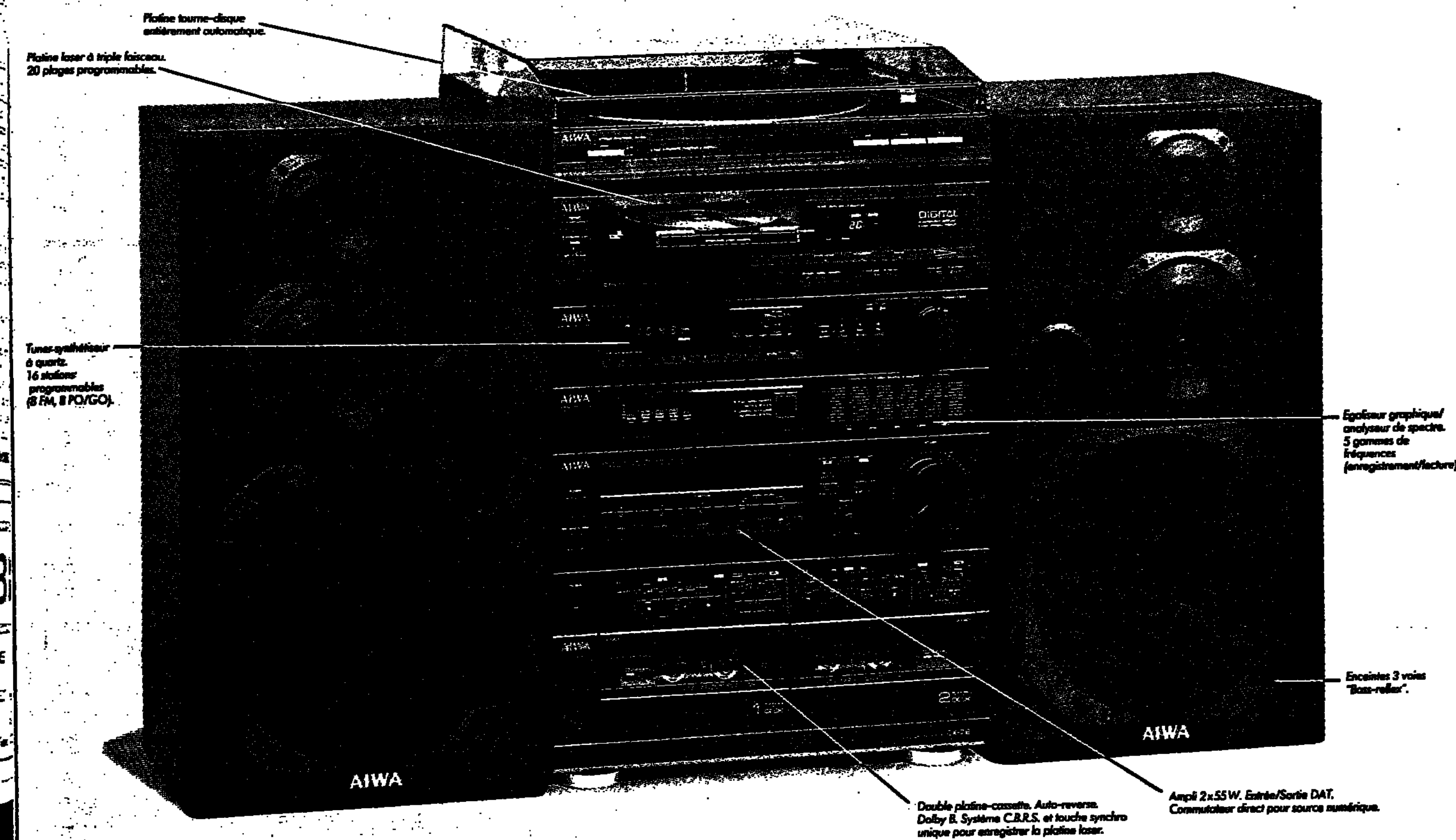
fonda...

Participez avec la fonda et son comité Rhône-Alpes, au colloque

l'association, un défi aux exclusions ?
Bourg-en-Bresse, 19 novembre 1988

pour découvrir des initiatives locales d'insertion, se rencontrer, échanger – pour agir !

– "7.990 F*. Avec platine laser et télécommande. Et c'est une Aïwa ?"



– "Mais oui : c'est la X-78 Aïwa !"

Commande à distance de toutes les fonctions de la chaîne.

X-78 : l'interprète unique de toutes vos sources musicales. Reproduction sonore idéale – à partir du tuner, d'un disque compact ou microsillon, ou d'une cassette – grâce à son égaliseur graphique et à ses enceintes ultra-performantes. Dimensions hors enceintes : 36 (L) x 55,7 (H) x 35 (P) cm.

Voici les 4 autres chaînes AIWA avec platine laser, égaliseur graphique, tuner-synthétiseur à quartz et double platine-cassette Dolby.

VX-C27 : superbe façade miroir, 2x25 W., auto-reverse, Dolby B/C, circuit et enceintes AFBS, commande à distance intégrale, 14.990 F*. V-770 Mk II : 2 x 40 W., auto-reverse, platine tourne-disque entièrement automatique, enceintes "Bass-reflex", commande à distance, 6.990 F*. X-55 : 2 x 20 W., enceintes "Bass-reflex", 4.990 F*. X-44 : 2x12 W., enceintes "Bass-reflex", 4.490 F*.

* Prix public généralement pratiqué

AIWA®
le miracle japonais

AIWA FRANCE S.A. : 117, rue d'Aguesseau – 92100 BOULOGNE – Tél. : (1) 46 04 81 90

Edifrance

هكذا من الأصل

Culture

CINÉMA

« Hôtel Terminus », de Marcel Ophuls

L'intransigeance et la colère

Après *le Chagrin et la Pitié*, chronique de Clermont-Ferrand, ville française, sous l'occupation allemande, après *Souvenirs de justice*, chronique des crimes de guerre nazis et du procès de Nuremberg, Marcel Ophuls a poursuivi son exploration de la mémoire individuelle et collective.

Mais son Hôtel Terminus est le portrait d'un homme et, si la méthode d'investigation reste la même (documents d'époque, interviews, souvenirs), le « documentaire » se moule dans un récit cinématographique où se combinent *les procédés narratifs* d'Orson Welles dans *Citizen Kane* et *Monsieur Arkadin.*

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de mise en scène de la réalité. Tel les personnages de fiction d'Orson Welles, Klaus Barbie a masqué le secret de sa personnalité (l'Allemand bien tranquille devenu un bourreau nazi) et brouillé les pistes de son ignoble passé, après la guerre, dans son exil, depuis son arrestation. Et si Marcel Ophuls — dont il est temps de dire qu'il est un grand cinéaste — emprunte à Orson Welles l'enquête sur le mystère *d'un autre « Rosebud »* et la recherche des témoins et complices (parfois inattendus), c'est pour mettre au jour ce qui paraissait inexplicable, *pour suivre, avec une ténacité d'indien des forêts,* les pistes et les filières du mal, pour faire sortir la vérité des explications officielles, des ronces de l'oubli ou de l'indifférence. *Admirable*, passionnant, bouleversant, le film de Marcel Ophuls est une enquête à travers le temps et l'espace, à partir d'un présent dont il faut aussi déchiffrer les *incertitudes et les ambiguïtés.* L'enquêteur est le cinéaste lui-même, présent à l'image. Il n'est pas partagé entre « le chagrin et la pitié » ; il a choisi l'intransigeance et la colère contre toutes les *mauvaises volontés* et toutes les lâchetés, la justice pour toutes les victimes de Barbie, mortes ou rescapées. Celles qui n'ont pas eu de procès devant l'histoire avant d'être jetées à la torture, au massacre.

JACQUES SICLIER.

Pour en finir avec Klaus Barbie

(Suite de la première page.)

Ou bien, pour celui qui, jusqu'alors, ne s'y est pas intéressé, par snobisme ou par sincère lassitude ou refus du tragique, quelle serait l'étrange idée d'aller passer un après-midi sur pareil sujet qui n'est ni un documentaire ni une histoire.

Oserons-nous avouer après cela qu'il nous a pourtant fallu, selon une expression aujourd'hui en vogue, *« laisser le temps au temps »* pour mesurer toute l'ampleur d'*Hôtel Terminus*, pour en déceler les richesses, en découvrir la plénitude, en goûter l'âpreté et l'ironie, l'insolence et l'humilité. Autant, en 1970, *le Chagrin et la Pitié* s'imposait d'emblée, coup d'épaule colossal *donné à l'image mythique d'une* France de légende sortie sans taches majeures et indélébiles de quatre années d'une occupation nazie, autant la nouvelle réalisation de Marcel Ophuls, produite, soit dit en passant, par des Américains, devait, pour forcer l'attention, faire oublier *tout ou presque de ce qui, jusque-là,* n'avait pas manqué sur le sujet. C'était une gageure. La voilà brillamment tenue.

Que toutes les questions, tous les débats, toutes les irritations qu'a suscités et suscite encore le cas Barbie demeurent les mêmes depuis la détention en France de l'ancien chef de la section IV du SIPO SD de Lyon entre 1942 et 1944, c'est l'évidence même. Comme demeurent les mêmes les personnages vivants ou morts qui ont vu l'homme libre, l'ont combattu ou aidé, défendu ou condamné.

Ce qui donne au regard porté par Marcel Ophuls sur les uns et les autres comme aux questions qu'il *leur pose, aux réponses qu'il en* obtient, une nouvelle dimension, c'est précisément que, pour cet inquisiteur aussi obstiné que cour*tois, curieux que désinvolte, le* temps, en ces instants de quête, ne compte pas. Il ne saurait pour lui être question d'exercer un trafic, *une porte qu'on claque au nez.*

Même si cela lui arrive, car cela lui est arrivé, même si, découvrant la caméra et flairant le questionneur invétéré en ce fouineur insatiable, tel ou tel qui furent dans l'intimité de Barbie ont esquivé, repoussé ou fui le curieux, la façon même dont se déroule cette esquive ou cette fuite, les humeurs dont elles s'accompagnent, apportent une touche supplémentaire. La scène, loin d'être vaine, complète les autres, s'insère à la bonne place. Ces images-là conduisent d'elles-mêmes à compléter le sous-titre : Klaus Barbie, sa vie, son temps, mais aussi le nôtre.

Maintes fois, on se surprend à murmurer : le nôtre d'abord. Ophuls le sait mieux que personne, Barbie, l'affaire Barbie, avec ses vraies horreurs et ses faux mystères, l'intéressent comme ne pouvaient manquer de l'intéresser l'affaire sinon l'énigme Jean Moulin et les personnages fascinants et quelque peu fabuleux que demeurent parmi tant d'autres, d'une part, une Lucie et un Raymond Aubrac, d'autre part, un René Hardy, porteur, celui-là, de secrets qu'il refusa de livrer jusqu'à la mort de grabataire qui fut la sienne, déchéance vécue jusqu'à l'extrême, destin d'un héros perdu et *disparu avant même que l'affaire* Barbie ait connu son échéance judiciaire.

Ceux de la « guerre froide »

Mais que nous proposent les premières images d'*Hôtel Terminus*, du nom de ce palace lyonnais de la gare de Perrache où la SIPO SD avait d'abord établi ses quartiers avant de s'installer à l'école de santé militaire de Lyon et, pour finir, dans l'un des immeubles les plus bourgeois de la place Bellecour ?

Des *Lyonnais* jouent au *billard.* Tout en jouant, en préparant leurs coups, en allant et venant autour des feutres verts dans la poursuite des boules touchées en cascade, ils devisent. De Barbie, précisément. Ce ne sont plus des jeunots. Au temps de la puissance SS, ils avaient un peu plus ou un peu moins de vingt ans. Déjà, les voilà divisés. Gentiment d'ailleurs, sans passion ni colère. Il y a celui qui dit : *« On devrait laisser mourir les vieillards sans les traquer. »* Il y a celui qui répond en écho que ce fut tout de même une bonne chose que d'avoir Klaus Barbie prisonnier à Lyon même.



Le portrait officiel de la SS

Banal ? Sans doute. Mais cette simple phrase, elle, l'est beaucoup moins : *« On savait qu'il se passait des choses, mais on voyait très peu de chose dans les rues. »*

Gêné, un responsable local du Front national dit, pour sa part : *« Barbie enlevé, arrêté pour un jugement aujourd'hui, c'est un anachronisme. »* Il ajoutera : *« On a autre chose à faire. » « C'est avec des histoires comme ça qu'on a vu Kurt Waldheim devenir président en Autriche. »* Marcel Ophuls enregistre sans broncher. Il aime provoquer, c'est une certitude. C'est aussi peut-être une des raisons de sa réussite.

Cette manière d'attirer, mieux que des réponses, des confidences proches de la méditation relève d'un art certain. *Méditation sur la torture* par exemple, l'angoisse de la torture. Peu de mots suffisent, un simple échange : *« Ce qu'il faut,* dit le résistant, *c'est essayer de ne pas parler du tout. — Mais alors, c'est la mort ? — Oui... ou bien ils se lassent... »* Malraux qui, depuis *la Condition humaine,* vécut dans cette hantise faute de n'avoir jamais été en situation de connaître la réponse qu'il aurait pu donner, aurait prisé à sa juste et pudique valeur un dialogue comme celui-là.

La force d'*Hôtel Terminus* est là, complétée par un montage exceptionnel, construction rigoureuse bâtie pour la reconstitution d'un itinéraire qui mène « le môme Klaus », le sage catholique des montagnes de l'Eifel, au nazisme, et d'un nazisme perdu corps et biens dans le printemps berlinois apocalyptique de *1945 au service des Américains* qui, aujourd'hui, reconnaissent sans vergogne, mais sans fierté particulière non plus, qu'à la veille d'une guerre *froide inévitable avec Moscou* s'imposait une utilisation des compétences... Ce ne fut au reste pas le monopole des Américains.

Eh quoi, dira-t-on, est-ce là une révélation ? Qu'avons-nous besoin de Marcel Ophuls quand un rapport Ryan *nous a confirmé depuis* belle lurette, avec excuses à l'appui, que le bourreau de Jean Moulin et de tant d'autres fut un agent choyé du CIC (*Counter Intelligence Corps*) ?

La « filière des rats »

Nous en avons pourtant bien besoin. C'est une chose de lire un rapport, une autre d'en confesser l'auteur. C'est une chose d'entendre à la barre de la cour d'assises du Rhône ou dans les couloirs d'un palais de justice Erhard Dabringhaus dire que, s'il n'avait tenu qu'à lui, ce Barbie, que ses supérieurs refusaient à la France, lui aurait été livré avec jubilation, et une autre que de retrouver le même intarissable témoin en ses pénates américaines, à proximité de sa piscine, cigare à la main, confier que les Français s'y prirent tellement mal pour réclamer Barbie qu'on pouvait croire qu'ils ne tenaient pas du tout à sa livraison.

Voilà pourquoi l'ancien SS, en remerciement de ses bons et loyaux services à l'ennemi de la veille, connut toutes les facilités pour gagner l'Amérique latine par la *« filière des rats »* qui *postait sur le* chemin, pour les asiles les plus sûrs, des prêtres que ne désavouait point le Vatican puisqu'il en était le protecteur. Et voilà le Barbie bolivien, l'homme au petit chapeau installé avec gardes du corps et cour privilégiée dans une nouvelle vie qui fleure son pesant de trafics et de nostalgie pour un III[e] Reich dont on peut seulement trouver une résurrection au service des dictatures locales.

Là encore, la quête est minutieuse. Comme elle l'est dans le long entretien avec Wolfgang Gustman, vétéran SS raide dans son fauteuil, à proximité d'un arbre de Noël somptueux, qui confie sans peine que Barbie lui fit l'effet d'un *« type fantastique »*. Et, non moins naturellement, il enchaîne, sans qu'il soit besoin de questions : *« Mes chiens, par exemple, ça peut paraître simpliste, ils l'adoraient, et les bêtes sont sensibles. Elles savent distinguer le bien du mal. »* les chiens de M. Gustman, en ce temps-là, étaient des teckels.

Simone Lagrange, née Kadosche, comme Lise Lesèvre, en dix-neuf jours d'interrogatoire dans les locaux de la place Bellecour, ont vu un autre Barbie ami des chats. Simone Lagrange était une enfant. Le chat dans les bras de cet homme lui fit penser que Barbie était un être doux. Il la détrompa bien vite.

Simone Lagrange n'est pas grande. Elle parle devant une maison qui fut celle des enfants d'Izieu, dans un paysage de neige. A Marcel Ophuls, qui constate en souriant sa petite taille, elle répond : *« J'ai oublié de grandir à Auschwitz. »*

Pendant qu'elle survivait là-bas à l'horreur, seule de sa famille, la vie continuait à Lyon. *Il y avait déjà* dans la ville des restaurateurs de renom. Ils ont vieilli. Ils ont nourri l'occupant et se le rappellent très *bien.* Ils ne nous diront *pas* exactement que c'était le bon temps. La caméra de Marcel Ophuls tourne, son micro enregistre. Dans les flûtes, le champagne monte en mousse et en bulles. Au temps de Klaus Barbie, il en allait de même...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Sortie mouvementée en France de « la Dernière Tentation du Christ »

Les intégristes français, proches de Mgr Marcel Lefebvre, ont multiplié les manifestations devant les salles de cinéma, le mercredi 28 septembre *dans plusieurs villes de* France, pour protester contre la sortie du film *la Dernière Tentation du Christ*, de Martin Scorsese.

La plus violente a eu lieu dans la soirée, place de l'Odéon à Paris, devant la salle UGC. A l'appel de l'abbé Philippe Laguérie, curé de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, quelques centaines de personnes chantaient des cantiques, récitaient des chapelets et scandaient *« Vive Jésus »*. *« Respectez notre foi »*. Puis la manifestation a dégénéré. Des bombes lacrymogènes ont été lancées devant l'entrée du cinéma. Une centaine de spectateurs a dû quitter la salle. Des manifestants ont même tenté de prendre d'assaut le cinéma. Certains ont été *interpellés et un CRS a été* légèrement blessé.

Un autre rassemblement avait lieu au même moment, place de l'Opéra à Paris, à l'appel de l'AGRIF (Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne), *conduit par un député européen* du Front national, M. Bernard Antony, président des comités Chrétienté-Solidarité.

A Marseille également des gaz lacrymogènes et des boules puantes ont été jeté dans trois salles de cinéma projetant le film de Scorsese. Les spectateurs ont été remboursés ou ont obtenu un billet pour une séance ultérieure. Quatre spectateurs d'une autre salle à Avignon ont, quant à eux, réussi à s'introduire dans la salle de projection et ont déchiré la pellicule du film contesté.

En revanche, d'autres catholiques ont manifesté dans le calme à Laval, à Rennes, à Lyon, à Paris, sous la forme de messes, de processions, de veillées de prières. A l'appel notamment des Associations familiales catholiques (AFC), deux processions ont eu lieu à partir de la gare Saint-Lazare et de la gare de l'Est jusqu'au Sacré-Cœur de Montmartre. Là, *le clergé de la basilique* avait organisé une veillée d'*« adoration et de réparation »*. *« Ceux qui salissent la mémoire du Christ sont pires que ceux qui l'ont crucifié »*, proclamait une pancarte à l'entrée de la basilique, alors qu'une mère de quatre enfants disait : *« Nous n'irons pas voir le film, car nous ne voulons pas donner d'argent à Scorsese. Si nous étions juifs ou arabes, on nous respecterait. »*

A Lyon enfin, le cardinal Decourtray, archevêque, a participé à une réunion de prières organisée à la basilique de Fourvière pour conclure une *manifestation* qui avait conduit mille cinq cents personnes environ de la place Bellecour à la colline de Fourvière. *« Merci d'avoir protesté de votre infini respect et de tout votre amour pour le Christ et pour sa mère »*, a dit Mgr Decourtray. *« Le Christ est le symbole le plus sacré »*, a conclu l'archevêque de Lyon.

« Terre sacrée », d'Emilio Pacull

Vers la source de la vie

Un Chilien exilé revient à Santiago et cherche à retrouver l'âme de son pays. C'est presque l'histoire du réalisateur.

En 1972, Costa Gavras tourne *Etat de siège* au Chili, qui est, alors, un Etat démocratique. Un jeune Chilien, Emilio Pacull, travaille sur le film comme troisième assistant. Au printemps 1973, il arrive à Paris pour faire des études de cinéma à l'IDHEC. En septembre éclate le coup d'Etat militaire à Santiago. Emilio Pacull ne reviendra au Chili que douze ans plus tard. Son père est mort, sa mère partie à l'étranger, tout ce qui appartenait à la famille est dispersé. Il cherche des papiers, de souvenirs, repart pour la France, écrit un projet de *scénario*. Ainsi naîtra *Terre sacrée*, premier film d'Emilio Pacull, tourné au Chili, non sans difficulté d'ailleurs, mais il fallait la présence du *pays natal*.

Ce n'est pas exactement un film autobiographique mais l'auteur y a engagé sa sensibilité, ses blessures affectives, ses racines. Mateo (Joaquim de Almeida), exilé comme lui, revient de France pour revoir son père malade (Julien Guiomar). Ce n'est pas un retour heureux. On sent partout une menace latente. Emilio Pacull a filmé avec une sorte de fièvre cette *atmosphère* du pays natal où l'on vit avec la peur. Mateo se sent un étranger. Même avec Isabel (Isabel Otero), amie d'enfance dont il tombe amoureux et qui lui donne des rendez-vous dans des endroits sordides. Pour se retrouver lui-même, Mateo cherche à comprendre. *Isabel* fait partie d'un groupe d'opposants politiques traqués par la police. Il va basculer de leur côté. Un peu par hasard, mais il faut ce hasard pour dénouer l'angoisse, le désarroi, l'exil. Pour échapper au vide. Et le film, original, attachant *par sa mise* en scène impressionniste, prend un virage vers le voyage initiatique dans les terres du Sud, où Mateo entraîne Isabel. Ils veulent quitter le pays. Interviennent alors la nature, la terre « sacrée ». On sort du réel. C'est très beau, envoûtant.

Isabel Otero semble se soumettre à des forces invisibles, elle qui ne croyait qu'à l'action. Joaquim de Almeida (c'était l'un des *frères de Good Morning Babylone*, on le reverra bientôt dans *Milan noir*, de Ronald Chammah) est remarquable *dans les glissements progressifs* de son personnage, au-delà des combats et des engagements, vers la source de la vie.

J. S.

Culture

MUSIQUES

Rencontre avec Michel Portal

Le veilleur obstiné

A Antibes-Juan-les-Pins, avec Lubat, Michel Portal a fait voler le jazz en éclats. Au Festival de la Côte basque, avec Yuri Bashmet, il vient de donner au Mozart du Trio des quilles une profondeur inconnue. Dimanche il joue Messiaen. Jeudi soir 29 septembre, il ouvre, côté jazz, le cinquième Festival de Marne-la-Vallée.

— Comment les musiciens regardent-ils les Jeux olympiques ?

— Les musiciens, je n'en sais rien. Moi, je regarde le plus possible. La télé apprend beaucoup. Ce qui *me frappe, c'est la puissance*, la préparation et le spectacle immense. Et aussi ces changements qui font que l'esthétique disparaît, ne compte presque plus. Les gazelles ne gagnent pas forcément. On voit des coureurs taillés comme des boxeurs, prêts à tuer, dans un concours d'enjeux et de forces qui dépassent. C'est très bizarre.

— Vous dites du musicien contemporain qu'il doit montrer une vérité, celle de son époque.

— *Oui, j'ai dû le lire quelque* part. Récemment, dans une émission sur la musique brésilienne, j'ai entendu Gilberto Gil défendre très doucement ce mélange de philosophie et d'esthétique qu'est le « tropicalisme ». J'aimerais défendre moi aussi des convictions, mais je ne le sens plus, ça ne se fait plus. Il y a *chez nous* un *défaut d'engagement* et de projet. C'est un moment à passer. Les gens ne sont plus accrochés ensemble et parfois plus accrochés à rien. On entend des chorus isolés, beaucoup de chorus, mais comme perdus dans le vide. Je ne sens pas de courant comme celui qui a pu à d'autres moments circuler dans la musique contemporaine ou dans le jazz. Ce n'est qu'un moment, mais il dure. Comme si quelque chose sommeillait dans le silence. Mais, puisque tout le monde joue, enregistre et se produit, c'est un curieux silence : un silence bruyant qui impressionne...

— Les machines ont-elles remplacé les musiciens ?

— Pas encore, mais c'est en train de devenir étrange, la situation de types qui montent des gammes, qui s'échinent sur la justesse, alors qu'il est possible de faire tout à domicile avec une machine. Les gens ne sortent plus de chez eux. Tout un travail de fond, de base, tout un travail hors concert ne se fait plus, parce que la communication est interrompue. Les musiciens se rencontrent moins : ils s'appellent. Ils s'appellent de loin en loin. Ils s'envoient des sons sous forme de maquettes enregistrées. Mais, physiquement, ils se voient moins souvent, et de moins près.

— C'est un moment de recherche ou de repli ?

— Je n'en sais rien. Je ne sais pas si les gens sont en recherche. J'ai l'impression qu'ils se cherchent comme des fous, ce qui est tout différent. Dans le jazz, si vous demandez à un nouveau musicien ce qu'il *écoute, ce qui l'intéresse, il va répondre*, mettons : Prince. J'entends souvent cette réponse : Prince. Je comprends, d'ailleurs. Mais il est difficile de faire la part des choses. On ne sait plus trop si l'on vous répond « Prince » ingénument ou si c'est parce que Miles Davis répond lui aussi « Prince » quand on l'interroge.

» Personne, en musique, n'est plus dans le temps de l'innocence. Même les chanteurs médiocres, à la télé, parlent avec science : ils disent qu'ils cherchent à comprendre la façon de chanter de Stevie Wonder, par exemple. On regarde de plus en plus l'Atlantique comme un apprentissage. Tout le monde est à la recherche de cette fichue syncope, ce déhanchement que le jazz a marqué le premier, mais comme un devoir, *comme un exercice sous le regard* d'un examinateur.

— Et vous, vous cherchez toujours les zones de turbulences ?

— Je laisse passer le temps, pour voir si quelque chose de nouveau apparaît. Il est essentiel de se préserver. Les ondes viennent de partout. Je crée des rencontres. J'invite des musiciens avec qui je n'ai jamais joué parce qu'ils ont d'autres expériences. Et parfois des expériences impressionnantes. Je m'expose. Je réintroduis le jeu dans la rencontre. C'est risqué, évidemment, mais je n'arrive pas à vivre la musique différemment.

» En un sens, aussi, je n'ai pas le choix. L'espace européen est petit. Les circuits sont restreints. On vous demande à chaque fois de créer un événement. Le jazz n'a de sens *qu'ainsi, comme événement* authentique, spontané, comme irruption de la vie dans le jeu et du jeu dans la vie. En même temps, les possibilités ne sont pas illimitées.

» Je suis parfois stupéfait de ce qu'on attend de l'interprète. Quand je vois un musicien jouer par cœur une œuvre « contemporaine », aujourd'hui qu'a disparu la soudaineté, aujourd'hui où l'académisme est là, de retour au galop, je me demande à quel rôle social cela peut bien répondre au juste...

» On n'est pas des stars. En musique improvisée, en jazz, on n'est ni dans le patronage culturel ni dans ces messes modernes (un peu de religion, un peu de bons sentiments, un peu de jazz, un peu de haute variété, ce qu'il faut d'Afrique, un doigt de gaieté) où les gens se tiennent *par la main : on est simplement* des types qui jouent. On continue de faire de la musique avec les autres. Le courant passe ou ne passe pas. Il faut être de nouveau aventurier. Résolument. Avec toujours cette envie de recommencer à zéro.

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE.

★ Cinquième Festival de Marne-la-Vallée : Swing String System, Portal, Kuhn, Abercrombie, Eskine (30, 21 heures, Noisiel). Micenmacher Malherbe (1er octobre, 17 heures, Torcy). Barney Wilen, Steve Beresford (1er octobre, 20 h 30, Noisiel). Uzeb (2, 16 heures, Noisiel). Hommage à Bill Evans (4, 21 heures, Torcy). Escoudé, Boulou Ferré, Bireli Lagrene (5, 21 heures, Lognes). Lockwood et Sandoval (6, 21 heures, Noisiel). Pifarély Quartet, Quest (7, 21 heures, Noisiel). Sylvain Kassap (8, 17 heures, Val Maubuée). John Hendricks Family (8, 21 heures, Noisiel). Eddy Louiss, Toots Thielmans, Tania Maria (9, 16 heures, Noisiel). Téléphone : 42-55-61-15.

M. Michel Schneider, nouveau directeur de la musique et de la danse

M. Michel Schneider, conseiller référendaire à la Cour des comptes, musicologue et psychanalyste, a été nommé directeur de la musique et de la danse mercredi 28 septembre, par le conseil des ministres, sur proposition de M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication et des grands travaux. Il remplacera M. Marc Bleuse, compositeur et ancien directeur du Conservatoire.

C'est finalement à un gestionnaire qu'échoit la tâche de prendre en main et de rassurer le milieu de la musique et de la danse, particulièrement inquiet après des mois d'interrègne de fait : depuis le retour de M. Jack Lang en mai dernier, M. Bleuse ne faisait plus en effet que régler les affaires courantes (son absence à la Fête de la musique, le 21 juin, avait été particulièrement remarquée) ; simultanément, une certaine effervescence se produisait *dans les institutions* (lyriques ou de recherche) ; la création semblait livrée à elle-même, des arbitrages économiques semblaient de plus en plus s'imposer.

Après de longues années pendant lesquelles la charge de directeur de la musique a traditionnellement *été* confiée à des compositeurs (Marcel Landowski, Jacques Charpentier), M. Lang, en nommant un haut fonctionnaire, choisit l'effet de surprise, comme il l'avait fait lors de son premier mandat avec le journaliste Maurice Fleuret. Mais l'âge, quarante-trois ans, et la diversité des activités de Michel Schneider — musicologue, psychanalyste et, à ses heures, pianiste dilettante — devraient rasséréner ceux qu'inquiéterait son profil de grand commis de l'Etat. Collaborateur régulier du *Monde de la Musique*, membre du comité de rédaction, et adjoint du directeur de la *Nouvelle revue de psychanalyse*, intéressé au même titre par Pessoa, Gould, Schumann, Géricault, invité fréquent de France-Musique, homme sensible, indépendant et intellectuellement brillant, Michel Schneider est peut-être, précisément, l'homme qu'il fallait.

ANNE REY.

[Né le 28 mai 1944 en Seine-et-Marne, Michel Schneider est diplômé d'études supérieures de sciences économiques et licencié en droit. Elève de l'Ecole nationale d'administration, il appartint au bureau d'études fiscales (1973-1975), au groupe de recherches macro-économique (1976-1977), au bureau de l'extérieur (1978-1980), à la direction de la prévision du ministère des finances. Conseiller référendaire à la Cour des comptes depuis 1981, il a été rapporteur adjoint auprès du Conseil constitutionnel en 1986. Il participe enfin en tant que conseiller du directeur, à la Mission « musique » de l'Etablissement public de La Villette (1984-1985).

THÉATRE

« Je ne reviendrai jamais », par Tadeusz Kantor

Désordres de mémoire

Après trois ans d'absence, Kantor, le Polonais acerbe et flegmatique, revient avec un spectacle composé de ses souvenirs.

Avec des gestes à la Charlot, un petit homme en chapeau melon s'agite devant des chaises renversées les unes contre les autres, comme dans un bistrot que l'on est en train de ranger. Sont là, également, une fille rousse en haillons sales, avec *une poitrine démesurée* (la laveuse de vaisselle) et, endormi sur une chaise, un curé en soutane noire. La même soutane usée, la même barrette posée sur les mêmes cheveux blancs, le même curé qui tout au long de *Wielopole, Wielopole* marchait, portant une lourde croix.

Le nouveau spectacle de Kantor, présenté au Centre Georges-Pompidou par le Festival d'automne, s'appelle, *Je ne reviendrai jamais* et se présente comme un pot-pourri où les habituels personnages du Théâtre Cricot 2 se retrouvent, reprennent leurs gestes anciens, s'emmêlent dans un désordre minutieux. Malgré tout, malgré le titre, il ne semble pas s'agir d'un testament. Le thème central est l'angoisse d'un auteur assailli par ses créations passées ; le prétexte à ce déploiement baroque est l'intrusion *dans le bistrot d'une bande de comé*diens ambulants, comme toujours épiés par un Kantor d'allure très mafioso, avec écharpe noire et chapeau à bord rabattu.

Mais il demeure en retrait. Assis en face d'une mariée catatonique, il accompagne d'un mouvement esquissé le texte mi-français mi-polonais qui défile en play-back, puis se tient tranquille sur le devant de la scène. Etant donnée la disposition des gradins, on ne le voit pas, on l'oublie. Le décor est fait d'un mur gris où s'ouvrent de multiples portes. Dans un fouillis obsessionnel, le curé danse, et aussi *les jumeaux comé*diens qui suivent Kantor depuis le début de Cricot, se déguisent en évêques, en rabbins... Les soldats morts, gris autant que leur uniforme, défilent jouant du violon, un vieux musicien tourne la manivelle d'un bizarre instrument... Au tango se subsisme le déchirement d'un vieux chant juif repris par la laveuse de vaisselle, qui répète inlassablement *« Je crois »*. Il est aussi question d'Ulysse, héros du premier spectacle Cricot en 1944.

A la fin, des « messieurs sérieux » en habit et haut-de-forme recouvrent le magma formé par les comédiens et les chaises de linceuls noirs... C'est beau, et dans nombre *de tableaux, on retrouve* la violence sardonique, la grâce funèbre de Kantor. Mais ce sont des tableaux, des images arrêtées, déjà vues, qui se rappellent à la mémoire, procèdent par référence. Quant aux spectateurs qui voient du Kantor pour la première fois, ils visitent son univers à l'accéléré, en touristes. Rien de plus.

COLETTE GODARD.

★ Centre Georges-Pompidou, à 21 heures, jusqu'au 16 octobre.

« Nocturnes » à la Gaîté-Montparnasse

Sans ressort

Il est incontestable que Jacques Weber a *réfléchi* à *l'œuvre et* au temps de Stefan Zweig, travaillé *Amok* et *Lettre d'une inconnue*, deux textes du Viennois cosmopolite, marqué autant par ses prestigieux aînés, *Rilke, Nietzsche et* Freud, que par ses voyages autour du globe, et pris le risque de présenter son travail en un lieu plus habitué aux grosses machines de la comédie « bien ficelée », comme on dit.

Il n'empêche qu'à peine levé le rideau de fer du Théâtre de la Gaîté, sur le pont d'un transatlantique désert, on s'ennuie. Ferme. D'abord parce que, même s'ils sont bien dits, deux textes qui ressortent autant de la littérature se satisfont difficilement d'un traitement scénique ; ensuite, parce que le jeu hésitant d'une jeune fille, Dominique Régnier, dont ce sont les premiers *pas sur scène, ne parvient pas* à nous entraîner très avant dans les méandres d'une histoire torturée ; encore parce que Jacques Weber a tellement peur que l'attention du spectateur vagabonde qu'il en « fait » trop et trop gros ; enfin parce que le ressort dramatique imaginé pour réunir les deux monologues, apparition d'une sorte de Sigmund Freud auquel Luc Alexander ne parvient jamais à donner vie est absolument détendu.

OLIVIER SCHMITT.

★ Gaîté-Montparnasse. A 20 h 45, du mardi au samedi. Matinées samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18.

ARTS

Le 33e Salon de Montrouge

Dernières nouvelles de la jeune peinture

Ces dernières années, le Salon de Montrouge semblait lentement péricliter. Il y avait trop de tableaux dans trop peu d'espace, trop d'œuvres prêtées par des galeries, trop peu de curiosités et d'inconnus. Il y a toujours autant de toiles aujourd'hui, mais la conquête du premier étage de la mairie — aux plafonds peints 1890 pompiérissismes — permet de les répartir mieux et d'éviter les accrochages bord à bord. Il y a moins, beaucoup moins d'œuvres d'artistes célèbres mises là en pension par des galeristes essentiellement soucieux de promotion : le Salon redevient un Salon.

La mode n'a point pour autant perdu toute *autorité*, ne serait-ce que parce que nombre d'invités, peu connus pour la plupart, suivent docilement tel ou tel engouement apparu depuis quatre ou cinq ans. Les « néo-géo » « comme à New-York » côtoient les graffitistes, les post-conceptuels, les néo-abstraits lyriques et quelques surréalistes tardifs.

Tous ont en commun le sérieux et le *savoir-faire. Bons élèves des* écoles d'art, lecteurs attentifs des revues, ces disciples disciplinés démontrent à tout coup une connaissance parfaite de *leur* métier. Parfaite ou trop parfaite : bien des œuvres dégagent un suave parfum d'académisme décoratif. Quelques exceptions cependant : un assemblage de Martinez, une pièce avec néons de Keith Sonnier, une toile du Brésilien Julio Villani, une autre de Hung Rannou.

Montrouge cultivant, comme tout Salon contemporain qui souhaite des visiteurs, le système de l'hommage-attraction, une salle de sculpture et une autre de peinture réunissent quelques « grands anciens ». Fernand Léger voisine avec Bram van Velde, Fougeron avec Vera Pagava. Pourquoi ? Pourquoi pas ? Les Léger ne sont pas tous de premier *ordre*, les van Velde *plutôt* bien choisis.

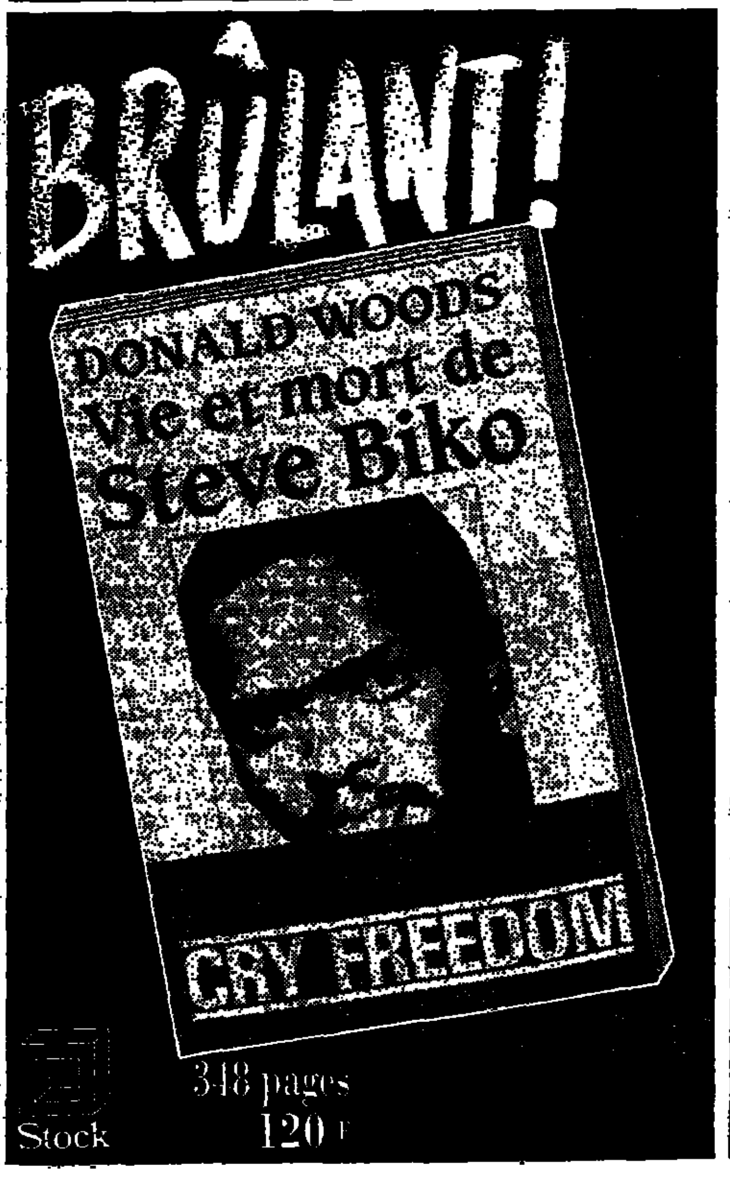
La résurrection de Pierre-Antoine Gallien, peintre abstrait de l'entre-deux-guerres, a de quoi surprendre. Mais saura-t-on pourquoi ses toiles, constructions serpentines merveilleusement équilibrées, font face à quatre Fougeron virulents et pathétiques ? Décidément, à Montrouge, l'éclectisme règne en maître, dans le passé autant que dans le présent.

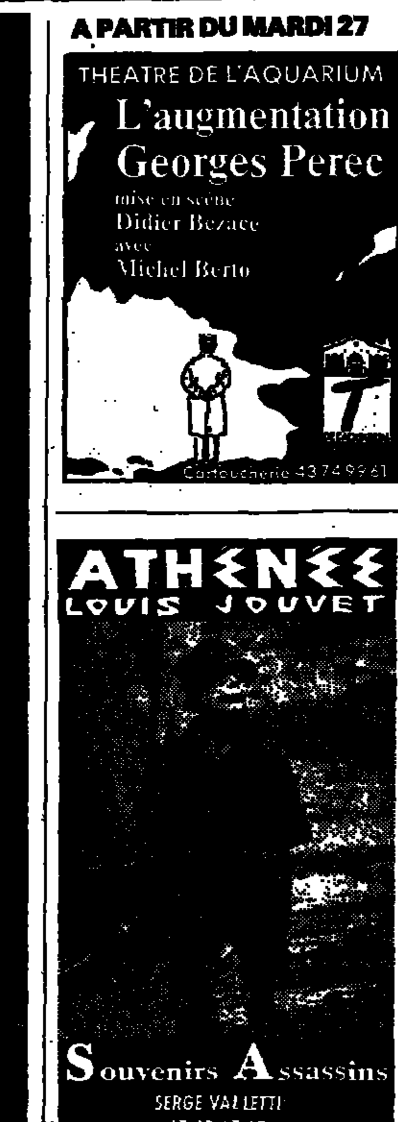
PHILIPPE DAGEN.

★ Salon de Montrouge, jusqu'au 26 octobre.

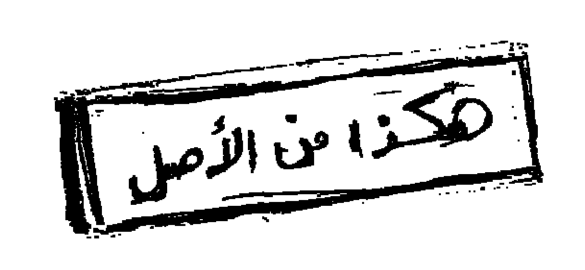
● **Le spectacle de Jacques Martin reporté.** — *La Lune entre les dents*, le spectacle de Jacques Mar*tin qui devait être représenté pour* la première fois samedi 24 septembre au théâtre Marigny est retiré de l'affiche *« en raison*, disent ses producteurs Jacques Martin, Roland Hubert et la direction du théâtre, *des difficultés rencontrées dans le montage du spectacle* ». Il semble que les activités télévisuelles de Jacques Martin n'ont pas facilité ce montage. Les trois producteurs ont affirmé, lundi 26 septembre, que le spectacle était reporté au mois de février, la première représentation pouvant avoir *lieu à Lille*.











Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

BRASSENS, BREL. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90) (dim., lun.), 22 h.

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Œuvre (48-74-42-52) (lun.), 20 h 45.

BULLE OU LA VOIX DE L'OCÉAN. Amandiers de Paris (43-66-42-17) *(dim., lun.), 14 h 30 et 20 h 30.*

LE GARDIEN. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir, lun.), 20 h 30.

NOTES EN DUO. Café de la danse (43-57-05-35) (dim., lun.), 20 h 15.

ONCLE VANIA (en langue russe, loc. d'écouteurs). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), dans le cadre du Festival d'automne.

PAROLES D'OR. Essaïon de Paris, salle II (42-78-46-42) (dim., lun.), 18 h 30.

LA RÉSISTIBLE ASCENSION D'ARTURO UI. Théâtre de l'Est Parisien (43-64-80-80) (lun.).

LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR. Cité internationale universitaire *(la Galerie) (45-89-38-69)* (dim., lun.), 20 h 30.

SOUVENIRS ASSASSINS. Athénée-Louis-Jouvet (salle C.-Bérard) (dim., lun.), 20 h 30.

AUTHENTIQUE MAIS VRAI. Cave du Cloître (42-39-42-42) (dim., lun.), 22 h 30.

LA FEMME A CONTRE-JOUR. Mathurins (42-65-90-00) (lun.), 21 h.

SEPT CONTES CRUELS. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.), 22 h.

SIMPLEMENT COMPLIQUÉ. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27), dans le cadre du Festival d'automne (dim., lun.), 20 h 30.

HORS-PARIS

VINCENNES. Trakiniaï (Cartoucherie-Théâtre du Soleil) (43-74-24-08) (lun.), 20 h 30.

DIJON. Les Occupants (spectacle musical), Théâtre du Parvis Saint-Jean (80-30-12-12), 20 h 30, du mar. au sam.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Le Monologue de Molly Bloom : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Luna : 20 h 15.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Souvenirs assassins : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. ◇ Simplement compliqué Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Le Venin des histoires (La Trilogie du mythe) : 22 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◇ Et vote... la galère !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Je ne reviendrai jamais, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). L'Homme prudent : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ En attendant la fin : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HOTEL GOUTHIÈRE (46-33-39-55). ◇ L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes filles ? : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). Le Buffon des familles : 18 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30. Le Criminel, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). ◇ Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. ◇ Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Aragon et l'Amour Lectures-conférence : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Considérations sur le voyageur : 20 h 30. ◇ Sept Contes cruels : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). La Lune avec les dents : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). ◇ La Femme à contre-jour : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30.

Jeudi 29 septembre

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Toile de fond : 18 h 30.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 10 h, 14 h 30 et 20 h 15.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Jules César : 19 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Lavoir : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SQUARE RÉJANE (43-79-90-90). Baroque II : 20 h 30.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). ◇ Silence écrit : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Marius (Trilogie de Pagnol) : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-71-44-06). ◇ L'Ile des esclaves : 19 h.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Les Eaux et Forêts : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ La Mouette (en langue russe) *(loc. d'écouteurs)* Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. *Barthélémy : 22 h 30.*

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h. ◇ La Femme rompue : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Riffifoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Scandale (1948), de René Le Hénaff, 16 h ; Dawn (1928, v.o.), d'Herbert Wilcox, 19 h ; la Rue de la Honte (v.o.s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 21 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : *Nathalie (1957), de Christian-*Jaque, 14 h 30 ; Bel-Ami (1957), de Louis Daquin, 17 h 30 ; Mon Oncle (1958), de Jacques Tati, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris : un arrondissement par jour : 16e arrondissement : Chez Proust rue Hamelin, le 16e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Celeste (1981, v.o.) de Percy Adlon, 14 h 30 ; Cinémathèque : le Musée du cinéma (1972) de Jacques Scandelari, Cinquantenaire de la cinémathèque (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Lady Arletty (1969) de Jacques Nahum, 16 h 30 ; Chaillot : le Nouveau Théâtre de Chaillot (1976) de Pierre Vattéone, la Folle de *Chaillot (1969, v.o.)* de *Bryan Forbes*, 18 h 30 ; 16e chic : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, les Dames du Bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e.

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; *Cosmos, 6e (45-44-28-80)* ; *Le Triomphe,* 8e (45-62-45-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'INSOUTENABLE *LÉGÈRETÉ* DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

*LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Arc-*en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRESIDIO (A., v.o.) : Gaumont Les *Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TROIS SOEURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).*

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ADA DANS LA JUNGLE. Film français de Gérard Zingg : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST. Film américain de Martin Scorsese, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HOTEL TERMINUS. Film français de Marcel Ophuls, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MIDNIGHT RUN. Film américain de Martin Brest, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

NEON MANIACS. Film américain de Joseph Mangine, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

NICKY ET GINO. Film américain de Robert M. Young, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

« Exposition : Cézanne, les années de jeunesse ». 13 h 15, Musée d'Orsay, rue de Bellechasse, entrée groupes (Arcus).

« Hôtels et cours de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Les jardins du Palais-Royal, berceau de la Révolution », 14 h 30, métro Palais-Royal, place Colette (Dominique Fleuriot).

« *Hôtels et jardins du Marais*, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels et église de la Chaussée d'Antin » 14 h 30, 65, rue Caumartin (Paris pittoresque et insolite).

« Chefs-d'œuvre de David d'Angers au Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les salons de l'Arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully (Didier Bouchard).

« Le curieux Musée de la police », 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Souvenirs napoléoniens au Musée de l'armée », 14 h 45, cour d'honneur des Invalides, devant l'église des soldats.

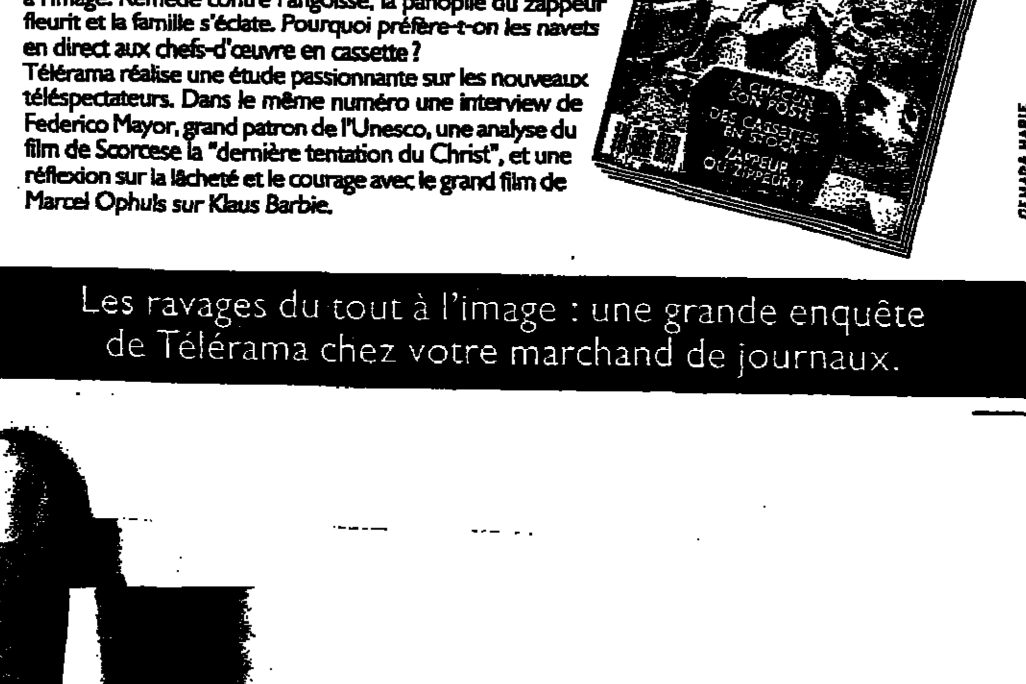
« Le bassin de la Villette : activités portuaires, entrepôts, pont-levant... », 15 heures, métro Stalingrad, sortie angle de la rue de Flandre et du quai de Seine.

« Le Palais-Royal et ses passages », 15 heures, entrée de la Comédie-Française, place Colette.

« Un palais des rois capétiens : la Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge.

CONFÉRENCES

Centre Georges-Pompidou (salle d'animation du CCI), 18 heures : « Années 50 : entre le béton et le rock », débat animé par D. Soutif, avec la participation de F. Burkhardt, J.-H. Martin, J. Nouvel, R. Guidot, etc. (Centre de création industrielle), 11-*bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Karma, clef de la réincarnation » (Loge unie des théosophes).







Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les programmes des chaînes du service public et ceux des chaînes privées sont publiés sous toutes réserves en raison des mouvements de grève (programme minimum, informations, 13 heures et 20 heures. Film à 20 h 30.

Jeudi 29 septembre

TF 1

20.40 Série noire : La louve. De José Giovanni, avec Mimsy Farmer. 22.15 Cinéma : Sous le signe du taureau ■ Film français de Gilles Grangier (1968). Avec Jean Gabin, Suzanne Flon, Colette Deréal. 23.40 Journal, Bourse et Météo. 0.00 Spécial Jeux olympiques.

A 2

20.35 Cinéma : le Lieu du crime ■■. Film français d'André Téchiné (1986). Avec Catherine Deneuve, Wadeck Stanczak, Victor Lanoux, Danielle Darrieux.

FR 3

20.30 Téléfilm : Un dangereux rendez-vous. De David Lowell Rich, avec Richard Basehart, Roy Scheider, Lesley Ann Warren.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Comédie ! ■ Film français de Jacques Doillon (1987). Avec Alain Souchon, Jane Birkin. 21.45 Flash d'informations. 21.55 Téléfilm : Le roi du Texas De Peter Levin, avec Sam Elliott, Michael Beck. 23.55 Cinéma : Onde de choc ■ Film américain de Nico Mastorakis (1983). Avec Joseph Bottoms, Kristie Alley, Lana Clarkson. 1.30 Cinéma : les Durs à cuire ■ Film français de Jack Pinoteau (1964). Avec Jean Poiret, Roger Pierre, Michel Serrault, Stéphane Audran.

LA 5

20.30 Cinéma : Class 84 □ Film américain de Mark Lester (1981). Avec Perry King, Merrie Lynn Ross, Roddy McDowall. 22.20 Cinéma : Grease ■ Film américain de Randal Kleiser (1977). Avec John Travolta, Olivia Newton-John, Stockard Channing. 0.15 Journal de minuit. 0.20 Capitaine Furillo (rediff.). 1.10 Michel Vaillant (rediff.). 1.35 Janique aimée (rediff.). 2.00 Seule à Paris (rediff.). 2.25 Anne, jour après jour (rediff.). 2.50 Voisin, voisine (rediff.). 3.50 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.40 Voisin, voisine.

M 6

20.35 Cinéma : la Vie devant soi ■■ Film français de Moshe Mizrahi (1977). Avec Simone Signoret. 22.10 Série : Le Saint. 23.00 Journal. ▶ 23.15 Magazine : Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. 23.40 Magazine : Club 6. 0.25 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Série : Le Saint. (rediff.). 3.20 Magazine : Adventure (rediff.). 3.45 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 4.10 Magazine : Ondes de choc (rediff.). 5.00 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Le passeport, de Pierre Bourgeade. 21.30 Profils perdus. Adrienne Monnier. 22.40 Nuits magnétiques. Les curés de campagne. 3. Comment être prêtre aujourd'hui. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : *Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 août lors du Festival de Salzbourg) : *Gidon Kremer, violon, Valery Afanassiev, piano.* 22.30 Musique légère. Auber, Genin, Gabaye. 23.07 Club de la musique contemporaine. Les carnets de Bâle. 0.30 Autour de minuit. 1.30 Mélodies. Schubertiade (4).

Vendredi 30 septembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.35 Variétés : La chance aux chansons. 15.00 Feuilleton : Aurore et Victorien. 15.15 Série : Les quatre cents coups de Virginie. 16.15 Jeu : Ordinacœur. 16.45 Club Dorothée après-midi. 17.35 Série : Chips. 18.25 Avis de recherche. 18.40 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.05 Spécial Jeux olympiques. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal. 20.25 *Les Français aux Jeux olympiques.* 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche. ▶ 22.35 Documentaire : Urgences, de Raymond Depardon. 0.00 Journal, Bourse et Météo. 0.15 Série : Les cavaliers. 1.05 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 2.40 Feuilleton : *Les Moineaux et les Pinson.* 3.05 Documentaire : Le bébé est une personne. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.55 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Spécial Jeux olympiques. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 17.55 Série : L'homme qui tombe à pic. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. Avec Jacques Balutin.



20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Feuilleton : La chaîne. De Claude Faraldo, d'après le roman de Michel Drucker. 21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. *Les romancières.* Avec Sophie Avon *(le Silence de Gabrielle)*; Geneviève Bon *(la Saison des bals)*; Nadine Diamant *(Désordre)*, France Huser *(les Lèvres nues)*, Christiane Rochefort *(la Porte du fond)*. 22.55 Journal. 23.10 Cinéma : le Convoi des braves ■ Film américain de John Ford (1950). Avec Ben Johnson, Joanne Dru, Harry Carey Jr (v.o.). 0.35 Spécial Jeux olympiques.

FR 3

18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeu : La classe. 20.27 Champions de légende. 20.29 INC. 20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian. Avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (13e épisode). 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. *Une noire vaut deux blanches ; La pêche au caillou à Taha'a.* 22.15 Journal et Météo. 22.35 Spécial Jeux olympiques. 22.45 Documentaire : La guerre de Corée. D'Hubert Knapp, d'après Max Hastings. 4. Du début 1951 à la fin de la guerre (juillet 1953). 23.50 Musiques, musique. *Horacio Salgan et Ubaldo de Lio.*

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : le Diamant du Nil ■ Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner. 15.10 Court métrage. Le bateau, de Iaco van Dormael. 15.30 Cinéma : Un homme amoureux ■■ Film franco-italien de Diane Kurys (1987). Avec Greta Scacchi, Peter Coyote, Claudia Cardinale. 17.38 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Téléfilm : La maison dans la dune. De Michel Mees, avec Tcheky Karyo, Sylvie Fennec. 21.50 Documentaire : Les ennemis de la Mafia. De Claude Goretta et Marcello Padovani. 2. *La solitude du juge Falcone.* 22.40 Flash d'informations. 22.45 Magazine : Exploits. 23.00 Cinéma : Macadam cowboy ■■ Film américain de John Schlesinger (1969). Avec Dustin Hoffman, John Voight, Sylvia Miles. 0.40 Cinéma : Raging Bull ■■ Film américain de Martin Scorsese (1980). Avec Robert De Niro, Cathy Moriarty (v.o.). 2.45 Cinéma : la Petite Allumeuse ■■ Film français de Danièle Dubroux (1987). Avec Roland Giraud, Alice Papierski, Pierre Arditi. 4.15 Cinéma : Onde de choc ■ Film américain de Nico Mastorakis (1983). Avec Joseph Bottoms. 5.50 Variétés : Juste pour rire.

LA 5

18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Recherche mercenaire. De Don McBrearty, avec Michael Ironside, Helen Shaver. 21.55 Série : L'inspecteur Derrick. 22.55 Amicalement vôtre (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo (rediff.). 1.05 Michel Vaillant (rediff.). 1.35 Janique aimée (rediff.). 2.00 Seule à Paris (rediff.). 2.30 Anne, jour après jour (rediff.). 2.50 Voisin, voisine (rediff.). 3.50 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.40 Voisin, voisine.

M 6

20.35 Feuilleton : Dynastie. Le bracelet. 21.30 Série : Clair de lune. 22.30 Magazine : Charmes. Tie break; La fille au pair; *Jambes et caleçons; La belle du Tyrol; Voitures surprises.* 23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.40 Série : Messieurs les jurés. *L'affaire Lambert.* 1.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Musique : Boulevard des clips. 4.00 Série : Messieurs les jurés. *L'affaire Lambert* (rediff.). 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Belle du Seigneur. 21.30 Musique : Black and blue. Les riches heures du club Saint-Germain. 22.40 Nuits magnétiques. Les curés de campagne. 4. Et demain, quels prêtres pour quelle Eglise ? 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Hermes pour grand orchestre de Rendine; Ruckert-Lieder, de Mahler; Symphonie nº 5 en ut mineur op. 67 de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti; sol. Florence Quivar, alto. 22.20 Premières loges. René Verdière, ténor. Extraits de Der Freischutz de Weber; de Werther et de Hérodiade de Massenet; de Lohengrin de Wagner; de l'Africaine de Meyerbeer; de la Juive de Halévy. 23.07 Club de la musique ancienne. Les carnets de Bâle. 0.30 Poissons d'or. Œuvres de Stockhausen, Pousseur, Berberian, Stockhausen, Niculescu; à 1.30, feuilleton : Arthur Bliss.

Audience TV du 28 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.3	Santa-Barbara 29.6	– –.–	– –.–	Top 50 3.6	Porte magique 3.4	Routes paradis 5.1
19 h 45	58.3	Roue fortune 42.3	– –.–	– –.–	Nulle part 4.5	Boulev. Bouvard 2.9	Routes paradis 6.0
20 h 16	70.9	Journal 46.9	Journal 11.0	– –.–	Nulle part 2.8	Journal 4.7	Cosby show 4.5
20 h 55	73.5	Football 31.8	La Garçonne 22.0	Dames 1.1	Ciné Salles 3.3	Cœur en sursis 10.8	Esclaves noir 5.2
22 h 8	54.1	Football 35.8	– –.–	– –.–	King-Kong II 2.5	Cœur en sursis 11.9	Libre et Change 1.3
22 h 44	26.9	De Gaulle 14.7	– –.–	– –.–	Flash info 2.3	Loi Los Angeles 4.2	Libre et Change 2.3

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 septembre à 0 heure et le vendredi 30 septembre à 24 heures UTC.

Une perturbation achèvera de traverser les régions méridionales demain *matin. Des conditions anticycloniques* s'établiront ensuite pour la fin de la semaine, et donneront un temps frais mais bien ensoleillé sur la plupart des régions.

Vendredi : nuages et ondées se partagent le pays.

Le matin, les nuages seront particulièrement abondants de la Bretagne à la Lorraine et au Nord. Ils laisseront un peu de place aux éclaircies des Pays de la Loire et du Poitou-Charentes au Limousin, à la Bourgogne et à l'Alsace.

Grisaille et ondées parfois orageuses en perspective des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et au Jura.

Les régions méditerranéennes bénéficieront d'un soleil voilé de nuages élevés.

En cours d'après-midi, nuages éclaircies et averses se disputeront le ciel.

Le soleil fera de belles apparitions du Sud de la Bretagne à l'Ouest de l'Aquitaine, ainsi que sur le Languedoc-Roussillon *et la Provence. En revanche,* le ciel restera chargé sur la Haute Normandie, le Nord et les Ardennes.

Partout ailleurs, éclaircies et passages nuageux alterneront. Des averses se produiront par moments du Nord-Est à Rhône-Alpes et Massif Central, ainsi *que sur les Pyrénées,* la *limite pluie et* neige se situant aux environs de 2 000 mètres d'altitude sur les Alpes.

En Corse, les nuages s'accompagneront d'ondées orageuses.

Le vent de nord soufflera modérément, mistral et tramontane se lèveront dans le Sud-Est.

Les températures minimales avoisineront 6 à 8 degrés sur les régions de la moitié Nord, 10 à 13 degrés sur la moitié Sud, 14 à 16 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales, en baisse, seront généralement comprises entre 14 et 17 degrés. Elles atteindront 17 à 19 degrés dans le Sud-Ouest, 20 à 24 degrés dans le Sud-Est.

Samedi 1er octobre : amélioration.

Les brumes et les nuages bas seront encore abondants le matin, puis se dissiperont pour laisser la place à un temps bien ensoleillé. Les nuages resteront plus nombreux de la Manche orientale à l'Alsace, ainsi que sur le relief des Alpes et des Pyrénées, et sur la Corse ou quelques averses se produiront encore.

Température minimales : sur la moitié Nord, 3 à 7 degrés dans l'intérieur jusqu'à 10 degrés près des côtes, 6 à *10 degrés sur la moitié Sud,* dépassant 15 degrés près de la Méditerranée. Maximales de l'ordre de 17 à 20 degrés du Nord au Sud, 14 degrés sur le Nord, 24 degrés près de la Méditerranée.

Dimanche 2 octobre : beau temps.

Après dissipation des brumes matinales le temps bien ensoleillé se maintiendra sur la plupart des régions. Les nuages persisteront le matin sur les Alpes, puis disparaîtront en cours de journée. Le ciel deviendra plus nuageux l'après-midi sur le Sud-Ouest, puis jusqu'aux Pays de la Loire.

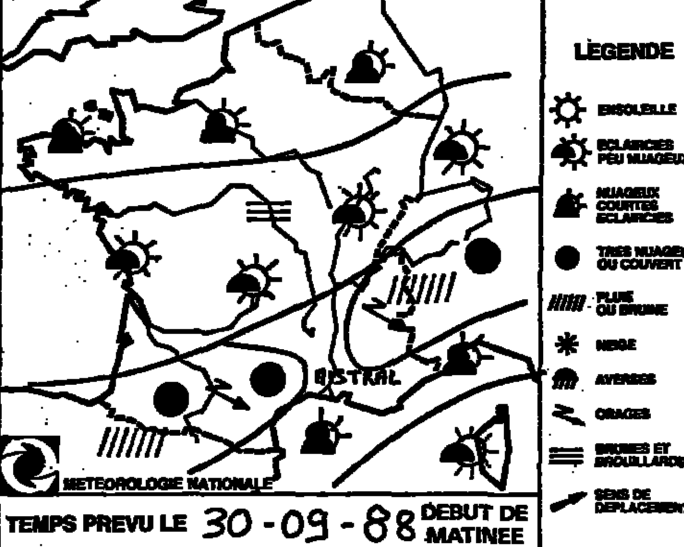
Les températures minimales resteront basses, avec des gelées blanches localement. Les maximales seront en légère hausse.

SITUATION LE 29 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 1er OCTOBRE A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-9-1988 à 6 heures TU et le 29-9-1988 à 6 heures TU — le 29-9-1988

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	31	15	C
BORDEAUX	20	15	P
BOURGES	25	11	P
BREST	13	7	D
CAEN	19	9	P
CHERBOURG	15	10	A
CLERMONT-FERR.	26	14	P
DIJON	27	14	P
GRENOBLE St-M-H	26	11	N
LILLE	19	9	B
LIMOGES	22	11	O
LYON	28	15	C
MARSEILLE-MAR.	24	15	N
NANCY	23	12	P
NANTES	18	9	C
NICE	22	16	N
PARIS-MONTS.	18	10	C
PAU	31	13	C
PERPIGNAN	24	16	D
RENNES	18	7	N
ST-ETIENNE	30	14	C
STRASBOURG	24	15	P
TOURS	20	10	C
TOULOUSE	31	14	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	28	15	D
AMSTERDAM	18	9	H
ATHÈNES	27	18	D
BANGKOK	32	26	P
BARCELONE	26	15	D
BELGRADE	26	12	D
BERLIN	23	12	P
BRUXELLES	17	10	P
LE CAIRE	32	22	D
COPENHAGUE	16	10	H
DAKAR	31	26	N
DELHI	32	23	D
DJERBA	26	20	O
GENÈVE	24	14	C
HONGKONG	28	23	D
ISTANBUL	23	15	D
JÉRUSALEM	26	16	N
LISBONNE	37	28	D
LONDRES	17	7	D
LOS ANGELES	24	14	D
LUXEMBOURG	16	9	A
MADRID	32	12	D
MARRAKECH	38	21	N
MEXICO	25	11	B
MILAN	26	14	B
MONTRÉAL	19	4	D
MOSCOU	15	8	D
NAIROBI	25	11	N
NEW-YORK	26	12	N
OSLO	17	6	D
PALMA-DE-MAJ.	26	14	B
PÉKIN	25	16	D
RIO-DE-JANEIRO	26	20	P
ROME	24	13	B
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	16	10	P
SYDNEY	28	15	D
TOKYO	20	19	P
TUNIS	27	15	D
VARSOVIE	24	11	N
VENISE	24	17	B
VIENNE	23	13	N

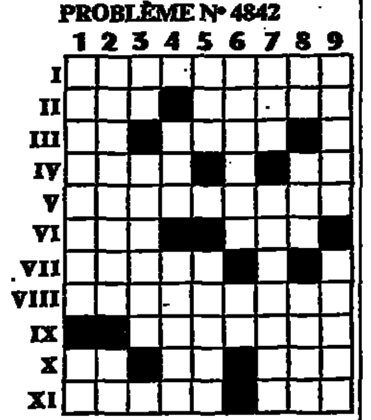
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : *heure légale* moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4842



HORIZONTALEMENT

I. Pour lui, des nuages ne sont pas forcément signes d'orage. – II. Il arrive parfois qu'on le trouve sous un melon et sur une pomme. De quoi avoir des mots avec autrui. – III. Pronom. Ne rend pas malade comme la peste et le choléra. – IV. Est à l'origine de nombreuses prises de bec. Les uns et les autres. – V. Fait éclater. – VI. Dominique ou Victoria. Il faut y piocher si l'on veut faire son trou. – VII. Est tout aussi agréable que l'encens. – *VIII. Il n'est pas rare que des* demoiselles leur tournent autour. – IX. Trouves à redire. – X. N'a pas toujours eu une grosse poitrine. Celui qui reçoit une bonne leçon se souvient de lui. Reçoit souvent des coups de canne. – XI. Armées ou légions. Pour Jacob, n'étaient pas chers et lui rapportèrent gros.

VERTICALEMENT

1. A très souvent l'occasion de prendre un verre. Branché. – 2. Garde en elle tout ce dont les autres ne veulent plus. Conjonction. – 3. N'est pas à dire à n'importe qui. Morceaux de « brioche ». – 4. Nombreux sont ceux qui ne peuvent pas la sentir. Porte toujours un corselet. – 5. C'est du chinois ! Victime du feu. – 6. Fait glisser dans la poche. Eclat de rire. – 7. Femme *exemplaire. A sa venue, il y avait de* quoi être heureux comme un roi. – 8. Facilite la tâche. Fit place nette. Pousser un cri de bête. – 9. Intervient dans une intervention. Permettent à certains d'enlever le morceau.

Solution du problème nº 4841

Horizontalement

I. Rosières. – II. Ecartelés. – III. Tapie. Ere. – IV. Ires. Ici. – V. Ci. Ante. – VI. Entendeur. – VII. Nain. Eus. – VIII. Acres. – IX. Epée. Esse. – X. Soudan. – XI. Ure. Tarn.

Verticalement

1. Réticences. – 2. Ocarina. Pou. – 3. Sape. Tireur. – 4. Iris. En. Ede. – 5. Eté. An. – 6. Ré. Indécent. – 7. Electeurs. – 8. Sérieuses. – 9. S.E. Sein.

GUY BROUTY.

● **Congrès : « Le bouddhisme dans la culture occidentale de nos jours ».** – Tel sera le thème du Congrès international organisé sous l'égide de l'ambassadeur de Sri-Lanka auprès de l'UNESCO, l'Union bouddhiste de France et l'Union bouddhiste d'Europe.

Cette manifestation, qui réunira outre M. F. Mayor, directeur général de l'UNESCO, des personnalités européennes et des représentants des diverses branches du bouddhisme et des grandes religions du monde, aura lieu du 7 au 9 octobre à l'UNESCO, 7, place Fontenoy, 75007 Paris.

★ **Renseignements auprès de l'Union bouddhiste de France, boîte postale 207 R5, 67005 Strasbourg Cedex. Tél. : (16) 88-31-02-04, ou** *auprès du secrétariat du Congrès, délégation* **de Sri-Lanka, M 2.08 UNESCO, 1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-68-30-40.**

Edition

Le groupe Liaisons reprend Jacquemart

Les éditions Jacquemart – *l'Echo de la presse et de la publicité, Sonovision, Sonovision Hebdo, Mots croisés Magazine* et la collection de livres pratiques – sont désormais la propriété du groupe Liaisons. Le tribunal de commerce de Paris a choisi, le mardi 27 septembre, le deuxième groupe français de presse professionnelle (derrière CEP Communication) plutôt que les deux autres candidats, les publications Denis Jacob (groupe de la Cité) et deux éditeurs alliés, MM. Christian Blachas et Alain Lefebvre (*le Monde* daté 25-26 septembre).

« Notre volonté d'entrer dans le secteur de la communication était déjà affirmée », souligne M. Raymond Soubie, ancien conseiller pour les affaires sociales de l'ex-premier ministre M. Raymond Barre, aujourd'hui directeur général du groupe Liaisons. *Le groupe Jacquemart représentait une opportunité. »*

Déjà présent dans sept secteurs (agriculture, transports, tourisme, textile, etc.), le groupe Liaisons, présidé par M. Patrice-Aristide Blank, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 435 millions de francs. Le rachat des éditions Jacquemart lui a coûté 6 millions de francs, auxquels devront se rajouter les indemnités dues aux salariés qui partiront. Liaisons reprend en effet quarante-six d'entre eux (sur cinquante-huit au total). Les deux machines de la petite imprimerie des éditions Jacquemart échoient à un imprimeur, M. Pascal Martinaud.

Il reste maintenant au groupe Liaisons à développer les titres des éditions Jacquemart après les avoir assainis. *Sonovision* ne pose pas de problèmes : *« Ce journal est spécialisé, techniquement bien fait et adapté à son marché,* fait remarquer M. Soubie, *c'est un titre que nous rajoutons simplement à notre trentaine de publications. »*

En revanche, des tests et des études devraient repositionner *l'Echo de la presse et de la publicité*, qui, en dépit de son rôle de pionnier (il avait été fondé après-guerre par M. Noël Jacquemart) a durement subi la concurrence de *Communication-CB News, Médias* et *Stratégies*, les trois titres spécialisés qui existent actuellement sur ce marché. *L'Echo de la presse et de la publicité* pourrait être axé uniquement sur la presse écrite, ses techniques et sa gestion. Mais rien n'est encore fermement défini.

YVES-MARIE LABÉ.

FAITS DIVERS

A Clermont-Ferrand

Une fillette tuée à l'arme blanche

CLERMONT-FERRAND de notre correspondant

Le corps ligoté d'une fillette de neuf ans a été découvert, mercredi 28 septembre, vers 21 heures, dans la cour d'un immeuble de Clermont-Ferrand.

Jeudi matin, les enquêteurs du service de la sûreté et le procureur de la République, M. Alain Foulquié, se refusaient à toute déclaration. On savait seulement que le corps de la fillette – prénommée Ludivine, le nom n'a pas été divulgué – avait été découvert par un membre de la famille dans la cave de l'immeuble, 19, boulevard La Fayette, où est installé le cabinet d'un conseiller juridique qui emploie la mère de Ludivine.

La disparition de cette dernière a été signalée mercredi en fin d'après-midi par la mère qui n'avait pas trouvé l'enfant à son domicile. C'est pour cette raison, alors que la police a été prévenue à 20 heures, que plusieurs membres de la famille avaient entrepris des recherches dans le quartier du boulevard La Fayette.

Ludivine a vraisemblablement été tuée dans la cave où son corps a été retrouvé. Le meurtrier lui avait ligoté les poignets derrière le dos et lui avait également entravé les chevilles. L'enfant, qui avait été déshabillée (les vêtements ont été retrouvés à proximité), portait au ventre une blessure provoquée par une arme blanche. L'autopsie devrait permettre de connaître la cause exacte du décès et établir si la fillette a subi des violences sexuelles.

Mercredi dans la nuit, des proches, mais aussi un témoin étranger à la famille, étaient entendus par les policiers.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Gilles de SAINT BLANQUAT et Mᵐᵉ, née Laure de Guillenchmidt,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Dimitri.

Paris, le 16 septembre 1988.

– Gabriel et Corinne LESSARD, née Paolillo,

laissent à

Cédric

la joie d'annoncer la naissance de son frère,

Hadrien Claude,

le 23 septembre 1988.

C.P. 3000, Berne 6 (Suisse).

– Dominique et Bernard DURUEL LEVY

ont la joie d'annoncer la naissance de

Marion,

le 10 septembre 1988.

1010 tour Eve,
92800 Puteaux.

– Amiens (80). Vitrolles (13). Gourdan-Polignan (31).

Solange BARBAS-BOUTET, Claude BOUTET,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Vincent.

Aix-en-Provence, le 18 septembre 1988.

Mariages

– **Carole VEDRINE de BONA** et **Armand LAPORTE**

ont la joie de faire part de leur récent mariage, célébré dans l'intimité.

5, rue Joubert,
75009 Paris.

– Le conseil d'administration de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF)
a le plaisir d'annoncer le mariage de son président

Dominique LÉVÊQUE avec **Mˡˡᵉ Marie-Hélène THOMASSET.**

Une cérémonie civile sera célébrée dans l'intimité, le samedi 1ᵉʳ octobre 1988, en l'hôtel de ville de Paris-20ᵉ.

42, rue Olivier-Métra,
75020 Paris.

Décès

– Colomb-Béchar, Marseille, Paris.

M. et Mᵐᵉ Gilbert Aboukrat
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ André Bevançon
et leur fille,
M. et Mᵐᵉ Jean-Pierre Dubarry
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ José Azot
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Philippe Moll
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Roger Aboukrat
et leur fils,
M. et Mᵐᵉ Roland Aboukrat
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée mère et grand-mère

Mᵐᵉ veuve Salomon ABOUKRAT, née Fortunée Abecassis,

survenu le 28 septembre 1988, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 septembre 1988.

Réunion à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 14 heures.

17, rue Albert-Bayet,
75013 Paris.

– Paul et Anna Bertrand,
Jean-Pierre Azéma,
Jacques et Jean-Loup Azéma-Bertrand,
et leurs épouses,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Louise BERTRAND,

survenu le 27 septembre 1988, dans sa cent unième année.

62, rue Victor-Hugo,
92270 Bois-Colombes.
72, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
Le Mourre-de-Masque,
83440 Fayence.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 septembre :

UN ARRÊTÉ

● Du 22 septembre 1988 fixant la liste de classement au concours de 1988 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de Cachan (section C : arts, création industrielle).

UN AVIS

● relatif à l'index national Bâtiment « tous corps d'Etat » (symbole BT 01).

CAMPUS

Les vingt ans toulousains de Sup'Aéro

L'Ecole nationale de l'aéronautique et de l'espace (ENSAE), appelée aussi Sup'Aéro, a fêté, le mardi 27 septembre, le vingtième anniversaire de son déménagement à Toulouse. Née en 1909 à Paris, cette école, rattachée à la délégation générale de l'armement, s'est décentralisée dans la capitale de l'aéronautique pour s'agrandir et se diversifier. Les relations étroites entre l'ENSEA et le CERT, le Centre d'études de recherches de Toulouse bâti sur le même campus, lui ont permis d'accueillir les étudiants désireux d'approfondir leur formation par une première expérience de la recherche avancée.

Les sept cents élèves de Sup'Aéro, recrutés essentiellement par le concours commun de huit grandes écoles dont les Mines et les Télécom, reçoivent une formation en trois ans. S'il existe des enseignements spécialisés, débouchant sur un diplôme spécifique de l'ENSAE, un mastère ou un doctorat d'ingénieurs, l'école veut avant tout former des *« ingénieurs généralistes à la dominante aéronautique ayant les bases nécessaires pour apprendre les nouvelles disciplines scientifiques »*, a précisé M. Christian Bayle, adjoint du directeur des études.

Les débouchés témoignent que cet objectif est atteint : 50 % des diplômés entrent dans l'aéronautique, les autres allant aussi bien dans la construction automobile que dans les banques. Chaque élève reçoit en moyenne quatre offres d'emploi à sa sortie.

M. Marc Pelegrin, directeur du CERT et ancien directeur de Sup'Aero, a invité les jeunes ingénieurs *« à entrer dans la compétition internationale en utilisant au mieux les connaissances acquises tout en restant enthousiastes »*. Il faut *« réveiller la France qui somnole »*, a-t-il déclaré.

Th. Bd.

(L'ENSEA, 10, avenue Edouard-Belin, 31 400 Toulouse. Tél. : (16) 61-33-48-48.)

● A l'ESSEC

M. Jean Casterede est nommé directeur général du groupe ESSEC. Il succède à M. Jean-Claude Tournand qui avait démissionné à la suite d'un conflit avec le corps enseignant. Ancien élève d'HEC et de l'ENA, docteur ès sciences économiques, Jean Castarede est délégué général au Groupement national des hypermarchés et vice-président du Conseil supérieur du mécénat culturel.

● Santé

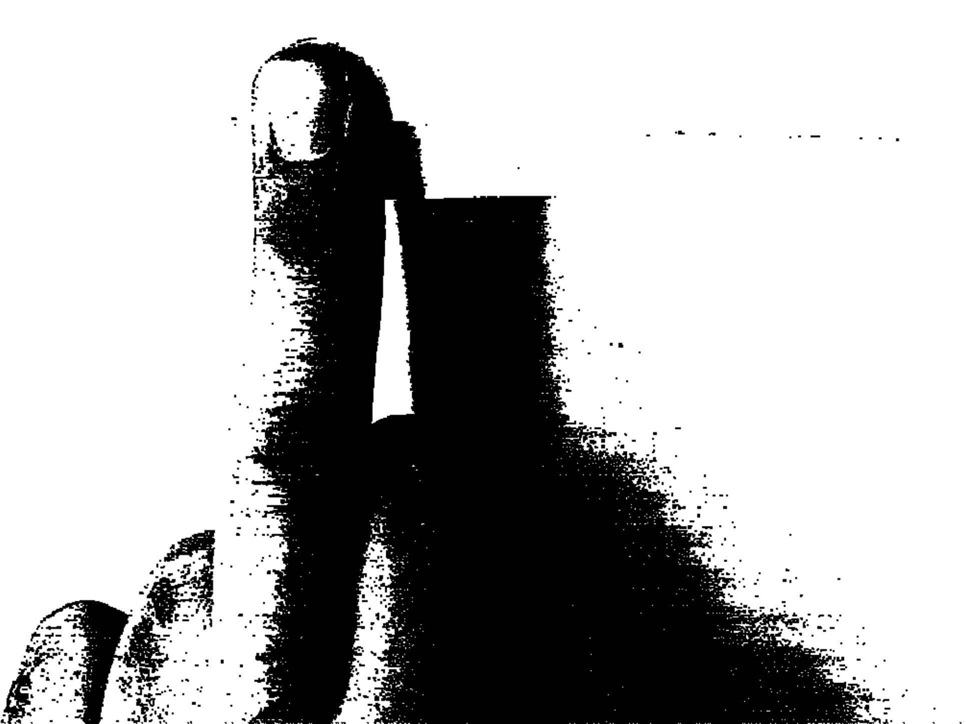
L'université Paris-I organise, le 6 octobre à 16 h 30, une réunion d'information sur la préparation spécialisée aux concours : inspection du travail, direction des hôpitaux et centre national d'études supérieures de la Sécurité sociale.

(Université Paris-I, 12, place du Panthéon, 75005 Paris. Mᵐᵉ Margerido, bureau 415-B. Tél. : 46-34-97-37.)

● Information scientifique

Le premier congrès international sur la communication scientifique aura lieu les 6 et 7 octobre, à Nancy. Thème : « L'information scientifique, sa présentation et l'avenir des publications. »

(Faculté de Médecine, M. Gilbert Faure. Tél. : 83-56-56-56.)



Le Carnet du Monde

– Tours. Paris. Conqueyrac.

Mme Jean Blondelle,
M. et Mme Didier Bonneville
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Xavier Mercat,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe de Bary
et leurs enfants,
Mme Philippe Blondelle
et son fils,
font part du rappel à Dieu de

M. Jean BLONDELLE,

le 25 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation aura lieu le samedi 1er octobre, à 14 heures, à Conqueyrac (Gard).

Un service d'actions de grâce nous réunira le lundi 3 octobre, à 19 heures, au temple de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

« Maintenant, Seigneur, Tu laisses ton serviteur s'en aller en paix selon Ta parole car mes yeux ont vu Ton salut. »

Luc II, 29.

15, rue Henri-Bourrelier,
91370 Verrières-le-Buisson.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges BOUQUET,
inspecteur honoraire
de l'Éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 20 septembre 1988, à La Chinotaie-Cugand (Vendée), dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 22 septembre, à Saint-Médard (Creuse), dans l'intimité familiale.

– Le président de l'université Caen-Basse-Normandie,
Les vice-présidents,
Les membres des conseils de l'Université,
Les enseignants,
Les personnels
Et les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Danielle CHEMTOB,
secrétaire générale de l'université,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 9 septembre 1988.

Université de Caen,
Esplanade de la Paix,
14032 Caen Cedex.

– Sylvie et Antoine CREPY,
Stéphanie et Corinne,
Mme Lucien Crepy,
Mme Jean Essig,
font part de la mort en montagne de

Olivier,

le 6 août 1988, à l'aiguille de Bionnassay.

Une messe sera célébrée à son intention et à celle de son compagnon de cordée

Philippe POULAIN,

le samedi 1er octobre, à 17 heures, en la chapelle Saint-Louis, 83, rue Voltaire, à Suresnes.

28, rue des Chênes,
92150 Suresnes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Nous apprenons le décès, survenu le lundi 26 septembre 1988, à Hautefort (Dordogne), du

général (CR) Maurice DUROSOY,

dont les obsèques sont célébrées le jeudi 29 septembre, à 15 heures, en l'église de Hautefort.

[Né le 20 mai 1898, à *Paris*, et ancien élève de Saint-Cyr, Maurice Durosoy, engagé volontaire à l'âge de dix-sept ans, pour la durée de la première guerre mondiale, a notamment servi comme officier des affaires indigènes au Maroc et, entre 1924 et 1934, comme aide de camp, puis chef de cabinet du maréchal Lyautey, résident général de France au Maroc. Attaché militaire au Brésil en 1939, il rejoint l'Afrique du Nord pendant la seconde guerre mondiale. A la tête du 2e régiment de cuirassiers équipé de chars Sherman, il participe, avec le 3e corps d'armée américain et la Ire armée française, au débarquement de Provence et à la campagne de France. Il entrera à la tête de son régiment dans *la ville d'Ulm*, pendant la campagne d'Allemagne.

Après la guerre, Maurice Durosoy commande notamment l'Ecole de l'arme blindée et de la cavalerie à Saumur. En 1947, il dirige le cabinet militaire du maréchal Juin, résident général au Maroc. Il sera ensuite attaché militaire à Londres, commandant en 1952 de la 6e division blindée et commandant en 1955 de la IIIe région militaire. Il achève sa carrière, avec le rang de général de corps d'armée, comme inspecteur de la défense intérieure du territoire. En 1961, le général Durosoy est élu président du Comité des amitiés africaines et, en 1980, président de l'Académie des sciences d'outre-mer. Il est *l'auteur de plusieurs ouvrages*, consacrés à Lyautey et à l'école de Saumur.

Le général Maurice Durosoy était grand officier de la Légion d'honneur.]

– Jean et Jacqueline Guénin,
Françoise et Jean Tostain,
Monique et Raymond Alcaraz,
Michèle et Michel Guigon,
Chantal et Henri Guillermain,
Odile Guénin-Morel,
Elisabeth et Jean-Marie Burg,
Bruno *Guénin et Brigitte Legrand*,
ses enfants,
Ses vingt-sept petits-enfants
Et ses vingt et un arrière-petits-enfants,
Le colonel et Mme Jean Ruyssen,
M. et Mme Pierre Ruyssen,
M. et Mme Jacques Ruyssen,
ses frères, et belles-sœurs,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Ruyssen, Guénin, Imbert, Leroy, Müller,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Xavier GUÉNIN,
née Madeleine Ruyssen,

le 28 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Saint-Maur
237, avenue de Valbourdin,
83200 Toulon.

– M. et Mme Joseph Halabi
Et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès au Brésil de

Mme Marie MOURAD,

leur sœur, belle-sœur et tante,

survenu à l'âge de cinquante-deux ans, suite à une longue maladie.

Une cérémonie religieuse sera célébrée pour le repos de son âme, le dimanche *2 octobre, à 17 h 30*, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes.

5, rue Saint-Ferdinand,
75017 Paris.

– David et Evelyne Riesman,
ses parents,
Suzanne Riesman,
son épouse,
Amanda et Benjamin,
ses enfants,
Sa famille
Et ses nombreux amis,
font part du décès subit de

Paul RIESMAN,

le 29 juin 1988, dans le Connecticut.

– Mme Alexandre Pebereau,
son épouse,
M. et Mme Georges Pebereau,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Pebereau,
leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Michel Pebereau
et leurs enfants,
Mme Monique Baudry-Pebereau
et son fils,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Marcel Raybaud
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Vignolles
et leurs enfants,
M. Pierre Vignolles
et son fils,
ses beau-frère, belle-sœur, neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre PEBEREAU,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
ancien chef du service du cadastre,

survenu le *27 septembre 1988*, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 30 septembre à 16 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, sa paroisse, *rue Gerbert, Paris-15e*.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Martin-de-Curton (Lot-et-Garonne), le 1er octobre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

314, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Benjamin et Anne-Perrine,
Michel Le Hir,
Odile et Jean Riondet,
Martin, Maïté, Antoine, Frédéric et Anne-Victoire,
Bernadette et Michel Wojnarowicz,
Jean-Michel Cadiot,
Les familles Beuve-Méry, Duchateau, Fiessinger et Greninger,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Christine ROBERT-LE HIR,

le 22 septembre 1988, à l'âge de trente-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 3 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame des Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

25, rue Tourot,
29200 Brest.

(Le Monde du 24 septembre.)

– Mme Yvan Roure,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la profonde tristesse de faire part de la disparition du capitaine de vaisseau

Yvan ROURE,
officier de la Légion d'honneur,

le 24 septembre 1988, dans sa quatre-vingtième année.

Selon son désir, les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité à Sauzon, Belle-Ile-en-Mer.

16, avenue des Minimes,
94300 Vincennes.

– Brive.

M. et Mme Guy Cheymol,
Fabrice et Cyrille,
Mlle Jacqueline Tribier,
M. Marcel Tribier,
M. et Mme Pierre Dutailly,
Géraud (†), Bérengère et Thibaut,
Mlle Lucie Longin,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean TRIBIER,
née Goby,

rappelée à Dieu le *27 septembre 1988*, dans sa *quatre-vingt-douzième année*, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 septembre, à 14 h 30, en la collégiale Saint-Martin de Brive.

Ni fleurs ni couronnes.

2, avenue de Paris,
19100 Brive.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux messages de sympathie et d'amitié qu'ils ont reçus à l'occasion de la disparition de

Bernard HIRSCH,
directeur de l'Ecole nationale
des ponts et chaussées,

Catherine Hirsch,
sa femme,
Ses enfants
Et ses beaux-enfants,
M. Etienne Hirsch,
son père, et Mme Etienne Hirsch,
Mme Robert Pécaut,
sa belle-mère,
Et toute la famille,
adressent à tous ceux qui se sont associés à leur peine l'expression de leurs remerciements émus.

55, rue de la Ronce,
92410 Ville-d'Avray.

– Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées,
La famille de

Agnès SOLA,

prie de trouver ici ses sincères remerciements.

Avis de messes

– Une cérémonie religieuse à la mémoire de

Françoise DOLTO,

sera célébrée le mercredi 12 octobre *1988, à 18 h 30, en la cathédrale* Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e.

– Une messe sera célébrée le lundi 3 octobre 1988, à 18 heures, à l'intention de

Jacqueline PALLEZ,

décédée le 27 août 1987.

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, Paris-5e.

Messes anniversaires

– La messe des artistes du dimanche 2 octobre 1988,

sera célébrée à 11 h 45, en l'église Saint-Roch, Paris-1er,

à la mémoire de

Jeanne BOITEL JAUJARD,
Jacques JAUJARD,
Isa BOITEL COUTAZ.

Communications diverses

– Peuples solidaires. – L'Association Peuples solidaires Paris-XV, organise le 2 octobre 1988, de 11 heures à 19 heures, au C3B, 11, rue Linois, Paris-*15e*, la fête des peuples solidaires CODEP 15, avec la participation de nombreuses associations : Amnesty International, Artisans du monde, Ligue des droits de l'homme, etc. (entrée libre).

Afin de mieux faire connaître en France les réalités du tiers-monde, Peuples solidaires Paris-XV, propose également des soirées-débats, des concerts et invite à passer par Case Graine, boutique et point de rencontres, 31, rue Blomet, Paris-15e.

Peuples solidaires Paris-XV, 28, rue de la Convention, 75015 Paris.

– La galerie Beauvau, 127, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, présentera une très belle collection de peintures de l'artiste **Renée Goldberg**, du 3 au 25 octobre 1988.

Heures d'ouverture : 9 h 45 à 17 heures.

– *Pour le onzième anniversaire* de l'inhumation à Notre-Dame-de-Lorette, du soldat inconnu mort pour la France en Afrique du Nord, les anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, organisent le dimanche 16 octobre 1988, à *18 h 30*, à l'Arc *de triomphe de l'Etoile* à Paris, une cérémonie au cours de laquelle l'Association des anciens combattants de l'Union française, la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, et l'Union nationale des combattants en Afrique du Nord procéderont au ravivage de la flamme.

A cette occasion, ils invitent tous les anciens combattants et la population à se joindre à eux et à participer, dans le recueillement, à cette cérémonie.

Soutenances de thèses

– Université de Paris-I, rue de Tolbiac, ce jeudi 29 septembre, à 14 h 30, M. Song Ha Seong : « Les effets de la politique économique extérieure sur la croissance et la répartition en Corée du Sud, l'approche théorique et l'application à l'économie sud-coréenne ».

– Université Paris-IV, le vendredi 21 octobre, à 14 h 30, salle des actes, centre administratif, M. Alain Guilleux : « Bonheur et politique chez Michel Foucault ».

– Université Paris-IV, le samedi 22 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Vincent Lamarche : « Constance et temporalité selon Platon ».

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 2/07/88)

Le numéro **240558** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille			
040558	640558	gagnent	40 000,00 F
140558	740558		
340558	840558		
440558	940558		
540558			

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
200558	241558	240058	240508	240550	10 000,00 F
210558	242558	240158	240518	240551	
220558	243558	240258	240528	240552	
230558	244558	240358	240538	240553	
250558	245558	240458	240548	240554	
260558	246558	240658	240568	240555	
270558	247558	240758	240578	240556	
280558	248558	240858	240588	240557	
290558	249558	240958	240598	240559	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	0558	4 000,00 F
	558	400,00 F
	58	200,00 F
	8	100,00 F

LOTO N° 39 TIRAGE DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1988

11 19 21 22 30 36 — 1 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 5 ET SAMEDI 8 OCTOBRE 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1988 78e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 23/12/87) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	70	200
	610	400
	1290	2 500
	5970	2 700
	7990	2 500
	95350	15 000
	176550	30 000
1	91	200
	381	400
	431	400
	1801	2 500
	67251	15 000
	077461	30 000
	147621	30 000
2	2012	2 500
	4162	2 500
	66742	15 000
	276792	100 000
3	263	400
	343	400
	763	400
	4013	2 500
	015843	30 000
	108753	30 000
	158253	100 000
3	193493	5 000 000
	228623	30 000
4	4	100
	44	300
	084	500
	7404	2 500
	80354	15 100
	165234	30 100
	171484	100 100
5	105	400
	635	400
	5565	2 500
	06895	15 000
6	6	100
	236	500
	22326	15 100
	31266	15 100
	097716	30 100
7	38417	15 000
	55697	15 000
	89407	15 000
	054757	100 000
8	025158	30 000
	046458	30 000
9	29	200
	7169	2 500
	052129	100 200

88 TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE 77e
TIRAGE DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1988
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO



HOTEL DES VENTES

9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-46-17-11
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 3 OCTOBRE

S. 1. – 21 h, Sculptures modernes et contemporaines. - PARIS AUCTION. M. Perazzone, expert.
S. 2. – Très belles tabatières chinoises 18e, 19e et 20e. - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 3. – Bijoux, argenterie. - Me BOISGIRARD.
S. 7. – Livres illustrés. Histoire héraldique, généalogie, médecine et chirurgie. Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN. M. Blanschong, expert.
S. 8. – Montcassin tablx mod. Me ROBERT.
S. 11. – Tab., bib., mob. - Me LANGLADE.
S. 14. – 14 h 15, bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 15. – Objets d'art et d'ameublement. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 16. – 11 h, Estampes modernes. livres sur les Beaux-Arts. 14 h 15, Tableaux modernes. - Me LOUDMER.

MERCREDI 5 OCTOBRE

S. 1. – 14 h 30, Objets d'art et de bel ameublement des 18e et 19e siècles. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Dillée, expert.
S. 2. – Tableaux, bibelots et mobilier de style ARCOLE. - Mes OGER, *DUMONT*.
S. 4. – Tableaux, meubles. ARCOLE. - Me RENAUD.
S. 5. – 14 h 30 Dessins et peintures du 19e siècle français. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. de Bayser.
S. 7. – Tableaux, bibelots, verrerie 1900, bel ensemble de mobilier *régional, mobilier 18e, 19e et de style, tapis* d'Orient. PARIS AUCTION.
S. 8. – Précieux manuscrits et documents historiques. Importante correspondance adressée à Henri Jeanson. - Mes MILLON, JUTHEAU, MM. Bodin et Sepulchre, experts.
S. 11. – Petits bijoux, meubles de style. - PARIS AUCTION.
S. 13. – Tab., bib., meubles. - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 15. – B.b. Mbles. PARIS CENTRE.

JEUDI 6 OCTOBRE

S. 8. – Livres anciens et modernes. - Mes MILLON, JUTHEAU.

VENDREDI 7 OCTOBRE

S. 2. – La céramique de 1890 à 1930, verreries, bronzes, art nouveau, art déco. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN. J.-P. Camard.
S. 4. – Art nègre. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. M. Roudillon.
S. 7. – Tab., bib., mob. - Me BOISGIRARD.
S. 11. – 14 h 15, Bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
*S. 12. – Cartes postales. - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 14. – Successions et à divers tableaux du 19e, petits bijoux en or, argenterie moderne, objets d'art et d'ameublement, beau mobilier de style. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favard (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LOUDMER, 18, rue de Provence (750009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PARIS AUCTION : G.I.E de commissaires-priseurs, 4, rue Drouot (75009), 42-47-03-99. Etudes de CAGNY, CARDINET - KALCK, DUMOUSSET, HOEBANX-COUTURIER, RIBEYRE.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.



Économie

SOMMAIRE

■ Le Xe Plan, qui couvrira la période 1989-1992, doit permettre à la France d'aborder dans de bonnes conditions le marché unique européen *(lire ci-dessous)*.

■ La succession de M. Bergeron à la tête de FO suscite la rivalité entre deux hommes, MM. Pitous et Blondel *(lire page 35)*.

■ L'action Bouygues a connu, le mercredi 28 septembre, une hausse de 20 % sur le marché parisien. 6 % du capital du groupe ont été négociés *(lire page 40)*.

■ La France et l'Allemagne fédérale ont choisi les industriels qui leur fourniront le radiotéléphone du futur. Alcatel est sélectionné des deux côtés du Rhin (lire page 36).

Lancement des travaux de préparation du Xe Plan

M. Lionel Stoléru a présenté, jeudi 29 septembre, la « première esquisse » du Xe Plan qui doit couvrir la période 1989-1992. L'ordre des priorités a été inversé. C'est le gouvernement qui soumet une première esquisse à l'avis des partenaires sociaux. Ce document « ouvert » est destiné à alimenter la réflexion des commissions qui donneront un avis au gouvernement. Le secrétaire d'Etat au Plan préparera sur cette base une seconde esquisse à partir de laquelle le gouvernement arrêtera, au cours du premier trimestre 1989, le contenu du prochain plan. Ce dernier document sera soumis à nouveau aux commissions chargées d'élaborer le rapport final. Les sept commissions seront présidées par MM. Antoine Riboud (Europe technologique, industrielle et commerciale); Jean Peyrelevade (Europe financière et monétaire); Mme Martine Aubry (relations sociales et emploi); MM. René Teulade (protection sociale); René Rémond (éducation, formation, recherche); Jean-Michel Bloch-Lainé (vie quotidienne et cadre de vie); François de Closets (efficacité de l'Etat). Dans la préface de la première esquisse, M. Michel Rocard insiste sur la nécessité de préserver, voire de retrouver à travers la lutte contre le chômage, une cohésion sociale indispensable à la nation. Cet objectif sera atteint par la maîtrise des coûts salariaux. L'autre priorité fixée à la France est une hausse des prix de détail ne dépassant pas celle du meilleur européen. En clair, la RFA.

Aligner durablement notre hausse des prix sur la meilleure performance européenne

« Le monde est devenu plus imprévisible depuis une vingtaine d'années, note en préambule le document qui est une première esquisse du Xe Plan (1989-1992) approuvée par le gouvernement et remise aux partenaires sociaux.

» Si les Etats ont parfois abandonné toute vision longue et se sont réfugiés dans un pilotage financier à court terme, les entreprises, elles, et notamment les très grandes, ont éprouvé le besoin de se diriger dans la tourmente en élaborant une planification stratégique (...).

» On ne fera pas tout, on ne gagnera pas partout, il faut donc choisir en sachant que la mise en œuvre de ces choix demandera plusieurs années et portera donc sur le moyen terme.

» La question de leur capacité de mettre en œuvre une réponse de nature analogue se pose aux Etats.

» Choisir à moyen terme, tel est bien le sens précis de la démarche de planification. En cette fin de 1988, où la France gère au mieux ses problèmes quotidiens tout en regardant vers l'échéance européenne du 1er janvier 1993, le besoin de choisir à moyen terme se fait encore plus sentir.

» Chaque pays, à chaque époque, peut avoir des objectifs et des stratégies différentes pour sa croissance. L'Allemagne, par exemple, avec un chômage relativement réduit et une population en baisse, peut se contenter d'une croissance modérée. La France de 1989, avec son chômage élevé et sa population active qui augmente, a un objectif de croissance soutenue. Mais cette volonté est contrarié par les obstacles qui entravent son développement : le garrot du déficit extérieur qui étrangle toute relance intérieure ; le garrot du déficit budgétaire qui limite les possibilités d'allègement des impôts ou d'action nouvelle de l'Etat ; les insuffisances de notre formation et de notre recherche, qui grèvent durablement nos capacités productives et créatives. Desserrer ces contraintes pour retrouver la croissance, telle est la stratégie de développement à moyen terme de la France de 1989.

» Cette stratégie générale implique un enchaînement précis de mécanismes et de politiques économiques et sociales. On ne peut courir plusieurs lièvres à la fois et il faut avoir le courage de montrer dans quel ordre se présentent les priorités cohérentes avec une telle stratégie de croissance. »

1) Un objectif central : la reconquête d'un haut niveau d'emploi.

« C'est la cohésion de la Nation toute entière qui est en jeu. Car les individus qui composent une collectivité sont en droit d'attendre d'elle qu'elle lutte résolument contre l'inégalité devant l'emploi ; et une société qui n'aurait à offrir à une grande partie de sa jeunesse que la perspective du chômage serait une société condamnée.

» Dans la France d'aujourd'hui, avec ses besoins de modernisation et son augmentation de la population active, c'est sans doute à partir d'une croissance d'environ 2,5 % par an que, sur la durée, notre économie cesse de détruire des emplois et commence à en créer. Or, plus de deux millions de personnes supplémentaires apparaîtront sur le marché du travail d'ici à l'an 2000, dont un fort pourcentage de femmes.

» L'ampleur du chômage en France, bien supérieure à celle de nos principaux partenaires, nous oblige, à côté de ce traitement économique, à mener une politique spécifique destinée à accroître le contenu en emplois de la croissance. Nous voyons, en effet à travers le monde, que l'emploi peut croître plus ou moins vite pour un même rythme de croissance, et nous devons chercher les modes d'activité les plus riches en emplois, en veillant à prendre en compte toutes les conséquences des automatisations, en particulier la qualité du service rendu. L'arbitrage capital-travail doit se faire en fonction des besoins, non des modes.

» Cette analyse implique tout d'abord de tirer les conséquences du sentiment dominant, chez beaucoup de chefs d'entreprises, d'une tendance constante à l'élévation du coût du travail, comparé à celui des équipements. Il faut donc renverser ces anticipations qui dissuadent les entreprises d'embaucher. En conséquence, l'engagement est pris pour les quatre années à venir de stabiliser – à tout le moins – les cotisations de Sécurité sociale à la charge des entreprises.

» Cela doit conduire également à orienter la demande vers les activités à fort contenu en emploi et faible contenu en importation : le développement des services et notamment du tourisme, ainsi que des activités intermédiaires du secteur quasi-marchand est, à cet égard, un besoin vital si l'on veut résorber le chomage.

(2) Un préalable : la maîtrise de l'inflation

Dans le contexte actuel de la France, la priorité absolue de toute stratégie de croissance à moyen terme est la maîtrise de l'inflation.

L'objectif de stabilité des prix est exprimé en termes relatifs par rapport à nos concurrents. « *Aligner durablement notre rythme de hausse des prix sur la meilleure performance européenne constitue une condition impérative pour une croissance saine de notre pays.* »

***3)* Le passage au grand marché européen.**

« La seconde condition de notre développement à moyen terme, *poursuit le document*, est de réussir, sur la durée du Plan, notre passage à la dimension européenne, en particulier dans les nouveaux domaines couverts par l'Acte unique. (...)

» En ce qui concerne l'industrie, la situation de départ est inégale. Pour les secteurs déjà compétitifs à l'échelle mondiale (aéronautique, spatial, télécommunications, travaux publics), il s'agit de renforcer nos positions et nos parts de marché. Pour les secteurs en redressement et en restructuration (automobile, électronique grand public), il convient d'accélerer les investissements, l'implantation de réseaux commerciaux à l'étranger et l'amélioration des structures financières. Pour les secteurs plus traditionnels dont la balance est déficitaire (textile, jouet, bois), il est nécessaire de renforcer l'innovation et de rechercher les formes nouvelles de spécialisation et de coopération, tout particulièrement dans la filière bois, où l'abondance de la ressource doit nous permettre de réduire le déficit.

» A côté de l'industrie, les services, dont l'importance dans les économies modernes et les échanges internationaux est croissante, méritent une attention accrue.

» Le Plan se fixe donc un double objectif de croissance : une progression de l'investissement deux fois plus rapide que celle de l'économie, et une croissance des exportations permettant de retrouver un solde industriel excédentaire de façon significative à l'horizon 1992 ».

(4) La croissance par l'exportation et l'investissement

» Tant que nous n'avons pas retouvé notre équilibre des paiements courants, une croissance tirée par la consomation est exclue par son coût en devises, qui conduit à des dévaluations en série (...) Nous n'avons pas le choix : notre besoin vital d'investir pour l'avenir doit nous obliger à accepter d'importer les biens d'équipement étrangers nécessaires.

» C'est donc une croissance tirée par l'exportation et par l'investissement qui, dans la situation actuelle de la France, constitue la seule forme saine et durable de la croissance. Elle comporte, à l'extérieur de notre pays, une reconquête pour les produits industriels, de nos parts de marché mondial, inférieure en 1989 à ce qu'elles étaient en 1980 et une amélioration de notre rang de fournisseur sur les marchés des pays industrialisés. Les PMI peuvent jouer à cet égard un rôle croissant.

» Cette reconquête se fera par une améliortion de notre spécialisation internationale, un progrès de notre technologie et une meilleure qualité de nos produits. »

(5) Une cohésion sociale plus forte.

« Le Plan retient comme priorité sociale la mise en place, dans les branches et dans les entreprises, de conditions favorables à un nouveau dialogue sur les conditions de travail, l'introduction des nouvelles technologies, l'aménagement de la durée du travail, l'acquisition des qualifications découlant en particulier du crédit-formation et la définition de systèmes de rémunération plus proches de la réalité de l'entreprise. »

D'autre part, « le Plan se fixe pour objectif de reprendre l'effort interrompu qui nous conduira sous peu d'années à consacrer 0,7 % de notre produit intérieur brut à l'aide publique au développement, comme s'y est engagé le chef de l'Etat dans sa lettre aux Français. »

(6) Les responsabilités de l'Etat

« S'il est évident que les mécanismes du marché ont fait la richesse des pays développés par rapport aux économies *gérées de manière centralisée, il est non* moins évident que le marché a, *lui aussi*, ses limites : les soubresauts sur le dollar, le krach financier, les déréglementations hâtives, les déséquilibres du commerce mondial et la dette du tiers-monde en sont autant d'exemples.

» En bref, l'Etat doit décider moins, décider mieux, et décider vite.

» Ainsi rendra-t-on à l'Etat son rôle essentiel de régulateur et aidera-t-on la société à trouver par elle-même ses propres équilibres. En contrepartie, il revient à la puissance publique d'assurer la surveillance des règles du jeu économique. » Compte tenu de cette volonté de clarification du rôle de la présence publique, la stratégie de croissance précédemment définie implique donc des conséquences précises pour l'action de l'Etat pendant la durée du Plan.

Le document cite six domaines d'action : réduction chaque année du déficit budgétaire ; aménagement de la fiscalité (épargne, TVA, droits d'accise, mais aussi fiscalité sur le revenu et impôts locaux) ; priorités budgétaires (éducation, apprentissage, formation, recherche, solidarité, culture) ; efficacité du service public ; contrats d'objectifs pon de plan sur les entreprises publiques ; poursuite du processus de décentralisation.

Pour l'Europe

Le rapport aborde enfin le problème de l'Europe :

« S'il est indiscutable que la construction européenne impose des disciplines librement consenties à notre stratégie de croissance, il n'est pas exact que nous ne puissions, à notre tour, contribuer à la définition d'une stratégie de croissance pour l'Europe. Nous le pouvons à tout moment, et nous le pourrons en particulier sous la présidence française du second semestre 1989. »

« Pour que la France tire le meilleur parti des processus d'achèvement du marché intérieur européen, elle doit à la fois engager dès maitenant les adaptations qui s'imposent en tout état de cause, et s'interroger, à la faveur de la préparation du Plan, sur la vision du développement communautaire qu'elle entend défendre auprès de ses partenaires dans les prochaines années. »

Concernant la TVA le document notifie que « un rapprochement trop rapide serait excessivement coûteux pour la France si la norme devait être la moyenne des taux actuellement pratiqués par les différents Etats membres.

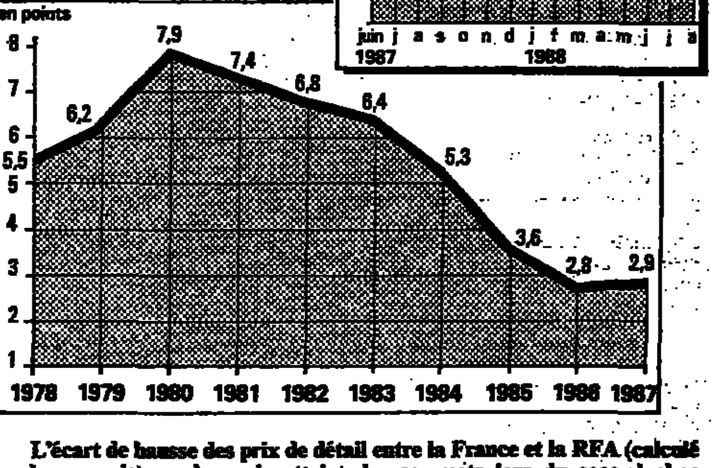
» L'unification du marché intérieur européen expose la Communauté, qui est déjà l'ensemble économique le plus ouvert sur l'extérieur, à une pénétration croissante des produits et services en provenance des pays tiers. La marche délibérée vers un grand marché homogène n'est donc acceptable que si l'Europe se donne les moyens de maîtriser ce facteur de vulnérabilité en définissant fermement sa politique commerciale commune. Cette politique devrait prendre en compte deux préoccupations, d'une part assurer une concurrence à armes égales avec les autres pays développés en plaçant sous le signe de la réciprocité nos relations commerciales ; d'autre part, intensifier la coopération avec les pays en voie de développement. »

Soulignant la mobilité extrême des capitaux, le rapport souligne : « Le risque existe que le capital incorporel, insaisissable, échappe à tout prélèvement fiscal et que seul le travail puisse être taxé. Il y aurait là non seulement une injustice évidente mais aussi le début d'un cercle vicieux fatal : décourager le travailleur, c'est aussi lui enlever les moyens d'épargner et donc assécher le capital. On ne peut donc, au niveau européen, faire preuve de myopie devant la tendance mondiale à la détaxation générale du capital : il faut poser la question du juste équilibre entre les contributions respectives du travail et du capital aux budgets nationaux et aux budgets européens. »

En conclusion, note le rapport : « *il importe d'approfondir la réflexion engagée à l'échelon communautaire en vue de redéfinir les voies moyennes d'une solidarité interrégionale, faute de quoi l'achèvement du marché intérieur européen risquerait d'accentuer les déséquilibres internes au profit des zones déjà les plus prospères.* »

(1) Europe technologique, industrielle et commerciale possible par A. Riboud; Europe financière et monétaire présidée par J. Peyreleuade; relation sociale et emploi présidée par M. Aubry; protection sociale présidée par R. Teulade; éducation, formation, recherche présidée par R. Remond; vie quotidienne et cadre de vie présidée par J.-M. Bloch-Lainé; efficacité de l'Etat présidée par E. de Closets.

ÉCART D'INFLATION FRANCE-RFA



L'écart de hausse des prix de détail entre la France et la RFA (calculé sur douze mois), après avoir atteint des sommets lors du second choc pétrolier, a commencé à se réduire durablement à la suite des plans de rigueur de 1982 et 1983.

« La cohésion sociale est décisive », écrit M. Rocard

« La France, en cette fin du XXe siècle, cherche les voies de son avenir », écrit M. Michel Rocard en préface du Plan, ajoutant que la place du pays dans le monde *« paraît se retrécir »*.

« Et pourtant, au milieu de cette Europe qui a si peu confiance en son avenir qu'elle ne renouvelle plus ses générations et semble accepter un effacement progressif devant les géants qui dominent le monde actuel, la France est aujourd'hui le pays qui a le plus de chances, non seulement de préserver son identité, mais même de contribuer fortement au réveil ou à la renaissance de l'ensemble du continent. »

M. Rocard poursuit : *« Reste à faire usage de toutes ces chances qui, rassemblées, font de notre pays une puissance parmi les grandes. Reste à la France à choisir son destin.*

» Les lignes de force de ce destin s'imposent à l'évidence, et j'en vois deux. La première concerne les Français et leur vie quotidienne ; elle consiste en une maîtrise par les Français de l'évolution de leur société en vue d'assurer à tous la sécurité, l'accès à la qualification, des chances d'emploi raisonnables et un cadre de vie urbain restauré. La seconde consiste, pour une France puisant sa force dans cette cohésion retrouvée, à jouer pleinement son rôle sur la scène internationale pour parfaire l'édification européenne, contribuer à la paix et au développement.

» La première perspective que la société française doit donner à sa volonté collective est celle d'une cohésion sociale consolidée grâce à un mieux-être équitablement réparti. Elle est décisive (...). *Il y a incontestablement un modèle européen d'organisation sociale. La France a beaucoup contribué à sa définition et à sa mise en œuvre* (...).

» Le modèle est notamment bâti sur un haut niveau de protection sociale. Là est l'originalité européenne, le trait particulier du système socio-politique européen qui en fait l'attrait pour ses habitants et le rend enviable pour bien des pays.

» Cet équilibre et cette cohésion sont aujourd'hui remis en question, au moins partiellement. D'une part le coût de la protection sociale augmente plus vite que la production, et de ce fait on ne sait plus financer le système dans ses règles actuelles. D'autre part, les fondements principaux de notre organisation sociale n'ont pas suffi à prévenir l'émergence d'une situation d'incertitudes généralisées (...). *La donnée de fond de ce malaise est le chômage, dont le coût financier direct* (120 milliards de francs d'allocations) *s'aggrave de son coût indirect, cotisations sociales et impôts non perçus.*

A ce fléau national s'en ajoutent d'autres. L'insécurité s'est aggravée depuis trois décennies. Le fait que la France demeure l'un des pays où elle est la plus faible n'enlève rien ni au fait qu'elle est excessive, ni au fait que nos concitoyens sont plus sensibles à ce qui se passe chez eux qu'à ce qui se passe chez les autres. Des enquêtes ont établi aujourd'hui que parmi les composantes du malaise ressenti, de l'inquiétude sur « ce qui peut m'arriver demain » il faut compter les 80 000 tués et blessés graves annuels, piétons compris, des accidents de la route. Il y a là pour les pouvoir publics un devoir spécifique qu'ils prennent en charge avec une attention particulière. Il n'en reste pas moins que la délinquance, dont l'augmentation a été la plus rapide, préoccupe à juste titre le plus les Français. L'agacement, la hantise souvent, le stress toujours que provoquent vols, cambriolages, agressions, tranforment la rue ou le métro en endroits inquiétants, conduisent bien des gens, selon leur âge ou leur lieu de résidence, à limiter leurs déplacements. La France perd de sa convivialité, le repli sur soi s'organise, la méfiance se généralise.

Nous attaquer résolument

» Prévention et répression, soigneusement dosées, peuvent assurément faire beaucoup plus qu'il n'est fait actuellement, poursuit M. Rocard. *L'action est à long terme, elle est entreprise. Elle ne portera de fruits que sous deux conditions impérieuses : que le discours équilibre soigneusement l'une et l'autre, et que l'action conduite tienne largement compte du fait que c'est la prévention qui est la plus en retard dans la pratique actuelle.*

» C'est à nous aujourd'hui de nous attaquer résolument aux causes fondamentales, c'est au Plan d'apporter des réponses cohérentes à des problèmes qui sont interdépendants.

» L'élément le plus apparent, qui d'une certaine façon englobe tous les autres, est sans doute la dégradation de la vie urbaine. Des zones marquées par la fermeture de grandes unités de production et gardant comme des plaies béantes des friches industrielles voient leurs immeubles se dégrader lentement, leurs commerces fermer petit à petit. Dans cet univers gris, le chômage augmente plus qu'ailleurs, la pauvreté fait tache d'huile, la jeunesse est sans perspective. Les conflits ethniques se nourrissent de la misère. Il n'y a plus guère de véritable vie sociale.

» La prise en charge du problème de la ville devient une des grandes urgences de la société française. Mais la seule évocation de ce problème conduit à un constat immédiat : si la puissance publique est organisée de manière sectorielle ou « verticale » — éducation, santé, logement, justice, police, etc. — les problèmes dominants et d'abord celui de la ville — mais il en va de même de celui du chômage — sont horizontaux. Leur traitement appelle une forte cohésion de l'action gouvernementale et une vision à long terme. Il incombe au Plan de jouer un rôle actif à côté des organismes spécialisés et notamment de la mission de coordination interministérielle sur la ville créée récemment.

» Tous ces grands combats à livrer concernent plus que d'autres une couche sociale exposée parce que fragile : la jeunesse. Elle est rétive à tout discours qui lui serait adressé, elle en a trop entendu. Elle espère d'abord un logement, un revenu, une qualification, un emploi. Plus profondément, peut-être chaque jeune en déshérence attend-il secrètement au fond de lui-même d'avoir quelqu'un à qui parler, travailleur social, animateur socio-culturel, conseiller municipal, maire, responsable de l'ANPE, voire délégué syndical, prêtre ou sous-préfet. Lorsque se combinent l'échec scolaire, le manque de qualification, l'absence de soutien familial et l'inexistence de l'embauche, il est avant tout à la recherche d'une stratégie d'insertion qui ouvre enfin la porte de l'avenir.

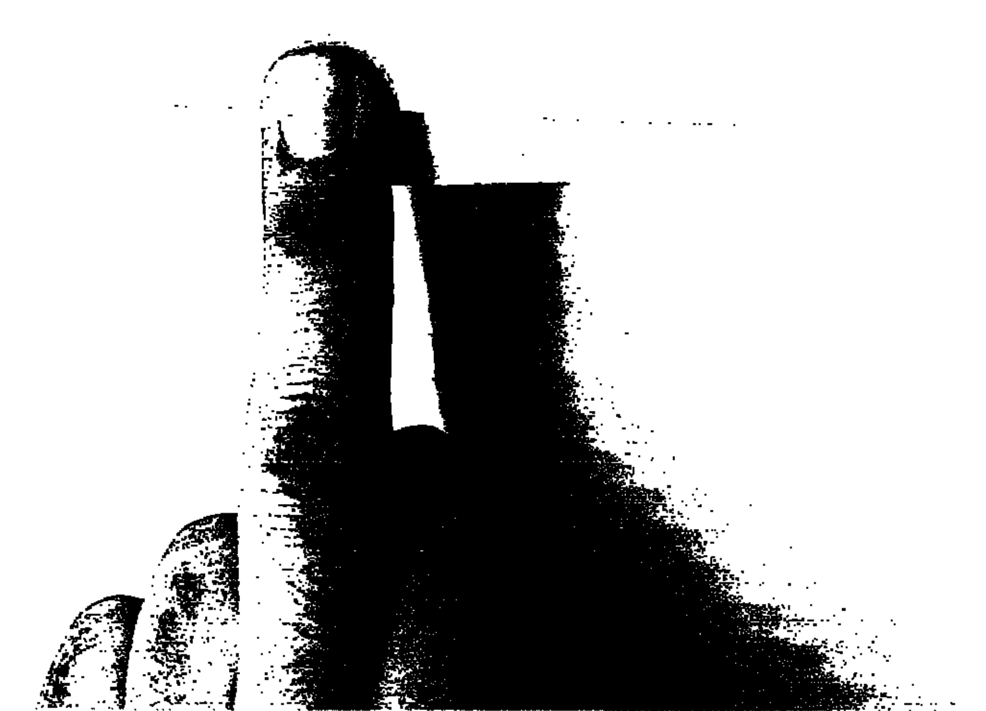
» Le président de la République et le gouvernement tout entier ont pour cette raison donné dans leur action une priorité absolue au système éducatif et à la formation. C'est dans son environnement social global que cette priorité doit être comprise. On ne fera baisser l'échec scolaire, on n'améliorera les qualifications que si les efforts s'accompagnent d'une prise en charge des situations sociales concrètes. A cela doit contribuer le revenu minimum d'insertion, sur la création duquel le Parlement délibérera à l'automne 1988, puis plus tard le crédit formation, droit ouvert à quiconque n'a pas trouvé à l'école sa première chance d'en retrouver une seconde au cours de la vie.

» Tels sont les enjeux centraux du retour à la cohésion, à la solidarité et à la fierté d'elle-même d'une France par ailleurs pleine de chances et de dynamismes multiples. Ils sont autant de conditions à l'action entraînante de la France au service de l'édification européenne, du désarmement et du développement (...).

» Pour relever des défis de l'ampleur de ceux qui viennent d'être rappelés, les moyens doivent être choisis avec soin. La France a découvert durement en 1975, puis en 1981, conclut M. Rocard, *que le degré d'interdépendance des économies modernes est devenu tel qu'il lui interdit sur le court terme un rythme de croissance économique supérieur à celui de ses partenaires principaux. Plus précisément, la croissance qui nous est permise est directement fonction de l'état de notre balance des paiements. Toute aggravation du déficit augmente en effet nos dettes et finalement met en cause notre indépendance nationale.*

» De tout cela, il résulte que la France ne dispose que de deux marges de liberté pour améliorer sa croissance : d'une part, ce qu'elle gagne par son commerce extérieur, tourisme compris, et d'autre part ce qu'elle gagne en productivité interne de l'ensemble national. Sur ce second point, la productivité globale de l'entreprise est heureusement à l'ordre du jour. Les efforts sont soutenus et les progrès rapides. Le vrai problème, celui que l'on n'a pas encore véritablement traité, c'est la productivité de l'ensemble public, Etat, sécurité sociale, collectivités locales, établissements publics.

» La ligne est donc claire : le pilotage quotidien doit être conduit de manière à profiter aux mieux des chances et à limiter au maximum les coûts qu'engendrent les vents changeants de la conjoncture mondiale, tout en permettant que se déroule une action permanente attentive et précise visant la transformation progressive des comportements et des structures. Il faut un éclairage et un fil conducteur. C'est au plan qu'il incombe de le fournir. »



Économie

Le duel entre M. Marc Blondel et M. Claude Pitous

FO prépare l'« après-Bergeron »

Dans *FO-Hebdo*, l'hebdomadaire officiel de la confédération, M. Marc Blondel et M. Claude Pitous cohabitent chaque semaine, ou presque. L'article de l'un précède ou suit l'article de l'autre. Une cohabitation normale, en apparence, puisque l'un comme l'autre se trouve être secrétaire confédéral de FO. M. Blondel est responsable du secteur économique, M. Pitous est chargé des DOM-TOM, des négociations salariales dans le secteur public et de la formation syndicale. Mais l'exercice devient plus délicat quand on sait qu'ils sont l'un et l'autre candidats à la succession de M. André Bergeron.

Après avoir été secrétaire général de FO pendant vingt-cinq ans, M. Bergeron, qui aura soixante-sept ans le 1er janvier 1989, passera la main début février, à l'issue du congrès confédéral qui commencera le 31 janvier. Ce duel entre M. Blondel et M. Pitous aurait pu se dérouler en famille, rester, pour l'essentiel, à l'abri des regards indiscrets de l'extérieur. Mais, à l'issu d'un comité confédéral national (CCN) – instance où siègent les fédérations et les unions départementales et qui élit le secrétaire général, – le 21 janvier 1987, M. Bergeron avait officialisé ces deux candidatures. La compétition devenait publique et la campagne électorale plus dure...

Des rivaux dissemblables

Aujourd'hui, M. Bergeron, qui avait été auréolé – au moins jusqu'au congrès de novembre 1984 – d'une quasi-unanimité autour de lui, ne peut que constater, avec tristesse, que ses troupes en viennent à se déchirer dans cette querelle de famille. Quand on lui demande s'il ne redoute pas que ses militants en arrivent à oublier la tolérance dont se réclame leur organisation, M. Bergeron répond : *« Je crains toujours un peu cela mais j'espère qu'il n'en sera rien. » « Je comprends*, confiait-il cet été, *que mon départ, après vingt-cinq ans de secrétariat général, pose un problème réel. S'il n'en posait pas, c'est que, vraiment, je n'aurais tenu aucune place. Mais je fais confiance à l'attachement viscéral des militants de FO pour leur organisation afin qu'ils surmontent les sentiments qui peuvent les habiter à un moment ou à un autre, et qu'ils ne considèrent que l'unité de la confédération. »*

Si M. Bergeron refuse de prendre publiquement position, il fait discrètement campagne dans les unions départementales pour M. Pitous, en souhaitant que son successeur puisse *« rassembler »* tout le monde à FO et ne soit pas *« partisan d'un groupe contre un autre »*

A première vue, les deux rivaux sont très dissemblables. Né le 2 mars 1938 dans une famille de mineurs du Nord, M. Blondel a le verbe haut et fort, la passion plutôt truculente. Extraverti autant qu'épicurien, il s'impose avec impétuosité dans les débats intérieurs et extérieurs. Dans sa jeunesse, il a fait un peu tous les métiers : vendeur sur les marchés, auxiliaire dans les PTT et l'enseignement avant de devenir permanent en 1960 à l'union des employés FO de la région parisienne. En 1974, il devient secrétaire général de la Fédération des employés et cadres, dont le recrutement en adhérents est fort hétérogène, puis entre au bureau confédéral en juin 1980. Il joue également un rôle actif au Bureau international du travail. Un tempérament de battant.

M. Pitous cultive une autre image. Discret, il peut même sembler effacé. Il ne cherche visiblement pas à paraître au premier plan. Mais sa réserve apparente dissimule mal une grande force de conviction contenue et sobre. Né le 3 janvier 1936, l'année du Front populaire, à Agen dans le Lot-et-Garonne, il a travaillé, après avoir été auxiliaire aux impôts, au centre de tri des PTT d'Argentan (Orne). En novembre 1963, il participe, comme militant FO, à son premier congrès confédéral, celui où M. Bergeron devient « le patron » de la confédération. Permanent en 1967 de la fédération des PTT, dont il devient secrétaire général en 1978, il entre au bureau confédéral en 1982. Un profil très « bergeronien ».

Pour l'heure, la campagne électorale (trop souvent alimentée de faux bruits et de rumeurs assassines) fait rage, chaque postulant faisant la tournée des unions départementales. La bataille s'annonce en effet difficile. Lors du scrutin au comité confédéral national, le rapport sera de un à trois entre les unions départementales et les fédérations. Là où une union départementale dispose de cent suffrages, une fédération en a trois cents. La chasse aux indécis *est donc importante. Les partisans* de M. Blondel assurent pourtant que l'affaire est déjà entendue et que leur favori va gagner. Selon leurs pointages, le responsable du secteur économique a le soutien de cinquante unions départementales sur cent deux et d'environ une vingtaine de fédérations sur vingt-huit. Un tel comptage lui garantirait début février 60 % des suffrages...

Pour les amis de M. Blondel, l'engagement de M. Bergeron ne pourrait pas renverser la vapeur en faveur de M. Pitous et il courrait même un gros risque en soutenant le *« perdant »*. Autant dire que leur confiance dans le secrétaire général de FO est de plus en plus réduite et qu'ils ne lui épargnent plus leurs critiques. Sûr de sa victoire, M. Blondel assure que, quel que soit le résultat, il donnera publiquement l'*« accolade »* à M. Pitous et ne verra pas d'inconvénient à ce qu'il ait une place au bureau confédéral. Une manière de répondre à ceux *qui, en face, lui reprochent d'être « trop intrigant »* ou *« trop manœuvrier »* qu'il ne sera pas l'homme d'un *« clan »* et que, en tout état de cause, il ne veut pas casser son organisation.

Dans le camp de M. Pitous, on ne joue pas la même musique. En riposte à ce qu'on appelle l'*« intox »* et l'*« esbrouffe »*
du rival, on aligne d'autres chiffres, d'autres sondages et... un autre résultat. M. Pitous aurait l'appui de deux unions départementales sur trois mais il serait *« en retard »* par rapport à son concurrent d'une dizaine de fédérations.

Avec un pourcentage d'indécis évalué à 7 % ou 8 % des mandats, le rapport des forces serait, selon eux, en faveur du responsable de la formation syndicale dans une fourchette 52 %-48 %, voire 54 %-46 %. Une façon de reconnaître que le duel sera, de toute façon, serré. D'un naturel conciliant, M. Pitous se déclare favorable à la reconduction au bureau confédéral des candidats étant actuellement secrétaires confédéraux.

Sur les douze membres de l'actuelle direction de FO, seuls trois ne se représenteront pas : M. Bergeron, M. Jean Doriac (trésorier) et M. Roger Lerda. La volonté affirmée par M. Pitous signifie qu'en cas de victoire M. Blondel, mais aussi ceux qui le soutiennent parmi les candidats « sortants », comme Mme Paulette Hofman et M. Claude Jenet, pourront demeurer au bureau confédéral. Il est vrai aussi que le vainqueur n'aura qu'une faible latitude pour faire entrer ses amis à la direction.

Le « critère d'orientation »

Lors du CCN de Rennes, en juin dernier, M. Bergeron avait demandé aux dirigeants de fédérations et d'unions départementales de *« résister à la tentation d'élire son successeur en partant de critère « d'orientation »*, en récusant au passage l'opposition entre *« participatifs »* (pitousiens) et *« revendicatifs »* (blondellistes). De fait, MM. Blondel et Pitous sont tous les deux très attachés à l'indépendance syndicale, au contrat collectif et à la laïcité. Ils refusent toute idée d'intégration du syndicalisme dans l'appareil d'Etat, *ne mêlent* pas gouvernants et gouvernés, se méfient comme de la peste du consensus et sont hostiles à un rapprochement immédiat avec la CFDT. Ils sont, chacun à sa manière, FO pur sucre.

Dans une confédération très composite, le clivage serait-il politique ? Indéniablement, M. Blondel joue sur son image de gauche. Il est *« à gauche, non par opportunisme mais par conviction »*. Proche de M. Mauroy, il a sa carte du PS mais il se déclare très vigilant quant au respect de l'indépendance syndicale. Au demeurant, le PS, comme les partis de droite, se garde bien d'intervenir dans cette bataille de succession. M. Blondel a également l'appui des trotskistes, très minoritaires mais... influents, et du bouillant secrétaire départemental anarcho-syndicaliste (et très anti-PS) de Loire-Atlantique, M. Alexandre Hébert. De son côté, M. Pitous est sans appartenance politique mais il se qualifie lui-même de *« social-démocrate »* et entretient de bons rapports avec plusieurs dirigeants du PS (dont M. Rocard).

Tandis que l'appareil est largement dominé par le courant socialisant (*à la fois* PS et *« SFIO maintenue »*), M. Roger Adiveze, secrétaire général de l'UD de l'Aude, a précisé à *Liaisons sociales* que les partisans des deux candidats ne se détermineront *« en aucun cas, selon leur appartenance ou leur affinité politique »*. Mais, ajoutait-il, *« nombreux sont les secrétaires d'UD, socialistes, (...) qui ont porté leur choix sur Claude Pitous »*.

Alors quel clivage ? Comme on dit pudiquement, des *« nuances »* les séparent. M. Blondel entend défendre *« un syndicalisme de contestation »* (c'est-à-dire qui joue pleinement son rôle revendicatif), ce qui conduit les partisans de son rival à affirmer qu'il prépare *« une radicalisation de FO »*. Reconnaissant les difficultés du syndicalisme, M. Blondel est réservé par rapport au discours sur l'adaptation du mouvement syndical.

Pour lui, c'est le syndicalisme qui doit peser sur l'évolution de la société et non la société qui doit régenter l'évolution du syndicalisme. Interrogé sur les projets d'entreprise dans « le Monde Affaires » du 23 mars 1987, il assurait notamment : *« L'entreprise est un lieu de production dans lequel il faut trouver un équilibre par la négociation et la pratique contractuelle. La tension est d'ailleurs à l'origine du mouvement (...). On ne peut pas crier à la modernité et en même temps remettre en cause ce que les salariés, à travers la négociation, ont progressivement obtenu. »*

La frontière des soutiens

Mettant en avant *l'« esprit réformiste »*, M. Pitous s'inscrit dans la *« tradition de compromis »* de FO, ce qui amène les amis de son rival à le soupçonner de vouloir participer à la gestion... Compromis n'est pas *« compromission »* et M. Pitous précise dans ses cours de formation aux militants de FO (*le Monde* du *19 décembre 1986*) qu'*« un pragmatisme de tous les instants, alliant le sens de l'initiative et le compromis, permet la réalisation d'objectifs immédiats, sans renoncer aux réformes plus profondes »*. Et, ajoute-t-il : *« Nous sommes des gagne-petit parce que nous sommes capables de signer de petits compromis qui donnent des petits plus. L'addition des petits plus, cela fait de grands plus. »*

En fait, la véritable ligne de partage est peut-être plus perceptible à travers les soutiens apportés aux deux candidats. Opposé au projet d'accord sur la flexibilité de l'emploi en décembre 1984, M. Blondel avait aussi combattu l'accord sur l'aménagement du temps de travail signé par FO dans la métallurgie en juillet 1986 puis la signature par sa confédération de l'accord sur les règles de licenciement en octobre 1986. Or la plupart des opposants à l'accord de la métallurgie étaient des « blondellistes » : chimie Loire-Atlantique, employés et cadres, défense nationale, Indre, transports. Parmi les autres « blondellistes » figurent les fédérations du textile, des fonctionnaires, des finances, du bâtiment. Du côté de M. Pitous, en revanche, on trouve des fédérations souvent en pointe dans le *« pragmatisme »*, comme la métallurgie, l'agriculture, EDF, mais aussi l'UD de Paris, les PTT, les tabacs et allumettes, les *cheminots, la police nationale...*

L'issue est incertaine et beaucoup craignent que le congrès confédéral, dans un contexte automatiquement passionnel, ne tourne à l'affrontement. A moins que... M. Bergeron ne prenne publiquement position, ce qui conviendrait à M. Pitous, ses amis espérant que les intentions de vote remonteront alors à plus de 60 % en sa faveur. A moins encore *que l'apaisement domine et qu'un « arrangement »* soit trouvé (comme à la CFDT ?), ne laissant en piste qu'un candidat. Hypothèse peu probable, même si M. Pitous souhaite l'arrangement – difficile sous la houlette de M. Bergeron, partiellement contesté par un camp – et si M. Blondel repousse toute idée de fracture. Le dernier délai de dépôt officiel des candidatures est le 31 décembre, mais plus personne ne croit à l'émergence d'un « troisième homme ».

C'est justement sous le signe du refus de la division, comme l'indique notre correspondant à Evreux, que M. Jean Jayer (quarante-trois ans), secrétaire général de l'UD de l'Eure, ni pitousien, ni blondelliste, a rendu publique avec une orchestration médiatique inhabituelle sa candidature au bureau confédéral. *« Il ne faut pas*, a-t-il déclaré, *que l'organisation se divise en deux pour cette élection. Je souhaite qu'André Bergeron prenne position pour l'un ou pour l'autre. »* Afin qu'il n'en reste qu'un.

MICHEL NOBLECOURT.

● **La CFDT et la CFTC signent l'accord sur les nouvelles technologies** – La CFDT a décidé de signer l'accord d'orientation sur les mutations technologiques négocié avec le CNPF (*le Monde* du 16 septembre), rejoignant la position déjà adoptée par la CGC. *Pour la CFDT, cet accord permet « quelques avancées »,* notamment en *« faisant des mutations technologiques et de l'organisation du travail* un objet *de négociations au niveau des branches professionnelles et des entreprises ».*

De son côté, la commission exécutive de la CFTC a décidé, le 27 septembre, de signer l'accord *« pour développer les négociations par branche et en améliorer les résultats en donnant aux salariés toute leur part dans la mise en œuvre des mutations ».*

● **La distribution de la poste principale de Paris-Louvre perturbée par une grève.** – Depuis le 28 septembre, un mouvement de grève, qui n'a pas été précédé du dépôt d'un préavis, perturbe la recette principale des PTT, rue du Louvre à Paris, le bureau le plus important de France avec deux mille postiers. Le personnel de la distribution postale, soutenu par la CGT, la CFDT et FO, proteste contre le manque d'effectifs et exige l'affectation de quarante agents supplémentaires, alors que deux cents personnes assurent la distribution du courrier dans les 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements. La direction propose quinze postes supplémentaires au 6 octobre, et l'assemblée générale, réunie le 29 septembre, a reconduit le mouvement. D'autres services revendiquent des augmentations d'effectifs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PENARROYA

Le conseil d'administration de la société Penarroya réuni le 27 septembre 1988 a examiné les comptes sociaux et les comptes consolidés du premier semestre de l'exercice en cours.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 2,1 milliards de francs contre 1,8 milliard au 30 juin 1987, soit une augmentation de 15 %. A périmètre comparable cette progression s'établit à 21 %.

L'évolution des comptes de la société et du groupe s'analyse comme suit, en millions de francs :

	Société			Consolidé (part du groupe)		
	Exercice 1987	1er sem. 1987	1er sem. 1988	Exercice 1987	1er sem. 1987	1er sem. 1988
Chiffre d'affaires	2 557	1 140	1 336	3 927	1 809	2 080
Résultat courant	– 102	– 100	+ 10	– 244	– 190	– 13
Eléments exceptionnels	+ 172	+ 105	+ 59	– 161	+ 80	+ 46
Résultat net	+ 70	+ 5	+ 69	– 405	– 110	+ 33

La poursuite des plans de redressement mis en œuvre dans le groupe sur le plan tant industriel que financier se traduit par un résultat courant positif de 10 millions de francs dans les comptes sociaux, tandis que la perte du groupe a été ramenée à 13 millions contre des montants au 30 juin 1987 qui s'élevaient respectivement à – 100 et – 190 millions de francs.

Les éléments exceptionnels enregistrés pendant le semestre concernent principalement la cession des intérêts dans l'or du Limousin en France.

Les activités du groupe ont bénéficié, depuis le mois de mai, d'une amélioration de la conjoncture économique dont l'effet est encore peu sensible sur les résultats du premier semestre, mais, si cette tendance se maintient au niveau actuel, le résultat de l'exercice 1988 serait significativement positif, tant au niveau social qu'au niveau groupe.

Le conseil a observé que les pertes des activités minières en Espagne, de l'ordre de 30 millions de francs, avaient pesé lourdement sur le résultat consolidé du groupe. Il a pris connaissance du projet de cession à un groupe espagnol de la mine des Silicates de Carthagène, qui, sous réserve des autorisations administratives nécessaires, conduirait à un arrêt de l'exploitation dans le courant de l'année 1989 et permettrait la mise en valeur, par le groupe acquéreur, des terrains rendus disponibles.

Le conseil, après avoir constaté que les autorisations préalables avaient été obtenues, a décidé de passer à la réalisation des opérations approuvées par l'assemblée générale du 27 juin 1988. Ces opérations se traduiront, dans le courant du mois d'octobre, par l'intégration dans la société Penarroya, qui prendra le nom de *Metaleurop, des activités métallurgiques* de Preussag, tandis que cette dernière société, grâce à une augmentation de capital qui lui est réservée, deviendra le principal actionnaire de Metaleurop. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, convoquée pour le 7 novembre 1988, aura à statuer, entre autres, sur la capitalisation par IMETAL de 170 millions de francs de créances ainsi que prévu, et sur la modification des statuts de la société, qui deviendra une société anonyme à directoire et conseil de surveillance. A l'issue de l'ensemble de ces opérations, Preussag détiendra environ 45 % du capital de Metaleurop, tandis que la participation d'IMETAL sera de l'ordre de 24 %.

Économie

ÉTRANGER

44 000 suppressions d'emplois et 261 milliards de francs d'investissements

Les chemins de fer italiens ne veulent plus être un système ferroviaire de « va-nu-pieds »

ROME
Correspondance

Les chemins de fer italiens sont à nouveau au bord du chaos : les syndicats de cheminots organisent des grèves dures, le 3 et le 4 octobre, tandis que politiques et techniciens s'empoignent à propos d'un *« plan de redressement et de développement »* des Ferrovie Dello Stato (FS), que tout le monde réclame et que personne ne semble vouloir vraiment.

Les FS comptent 214 000 salariés et 14 000 milliards de lires (63 milliards de francs) de déficit pour un chiffre d'affaires de 20 000 milliards de lires (90 milliards de francs) en 1987. Les ventes couvrent à peine 17 % des coûts alors qu'en 1950, quand les FS étaient une simple société d'Etat, les recettes représentaient 95 % des dépenses.

Par-dessus le marché, à quatre ans à peine de l'échéance de 1992, le système ferroviaire italien est indiscutablement la lanterne rouge de l'Europe, le moins rapide, le moins fiable, le moins moderne, le moins confortable, et le moins rentable naturellement. Pas étonnant lorsqu'on sait par exemple qu'un abonnement mensuel sur la ligne Rome-Naples (216 kilomètres) en première classe coûte 243 FF, alors que la même prestation sur un trajet de 100 kilomètres au sud de Londres coûte plus de 4 000 F à l'utilisateur britannique.

« Nous avons un système ferroviaire de va-nu-pieds », déclarait récemment à l'hebdomadaire *Il Mondo* le président des FS, Lodovico Ligato, un massif Calabrais de quarante-huit ans, qui est en passe de devenir la victime d'un bras de fer politique, bien éloigné des vrais problèmes du rail italien. Un peu comme, en juillet dernier, l'avait été Umberto Nordio, l'ex-président d'Alitalia, éjecté de son poste à la faveur d'un autre chaos, celui des lignes aériennes, en pleine saison touristique.

Lodovico, dit « Vico » Ligato, ancien député de la démocratie-chrétienne (DC), a été nommé il y a trente-deux mois à peine, à la tête du nouvel organisme autonome des FS, dont le statut a changé officiellement le 1er janvier 1986, après quatre-vingts ans de service strictement public.

M. Ligato, qui n'était en aucun cas un technicien de la gestion d'entreprise mais un homme politique, a été nommé à ce poste par un ministre socialiste, Claudio Signorile, et se trouve aujourd'hui presque opposé à son ministre de tutelle, *démocrate-chrétien comme lui, le* Frioulan Giorgio Santuz qui soutient du bout des lèvres son *« plan de redressement et de développement »*.

Ce projet, approuvé le 30 août par le conseil d'administration des FS, après deux passages en juillet au Parlement, devant la commission des transports de la Chambre des députés et celle du Sénat, alimente depuis plusieurs semaines une polémique en Italie.

Le plan quinquennal (1989-1993) prévoit quarante-quatre mille *suppressions d'emplois* (exclusivement sous forme de préretraites ou de départs volontaires, souligne Ligato), la « remise » aux régions concernées de 4000 kilomètres de lignes (sur un réseau national de 16000 kilomètres) et 58000 milliards de lires d'investissements (261 milliards de francs) pour faire de ce système vétuste et unanimement critiqué un service ferroviaire de niveau européen, rapide et fiable, et si possible rentable.

Le projet de Ligato et de son conseil d'administration, dont trois membres seulement avaient voté contre – deux communistes et un socialiste, – a été mis en charpie par le Parti socialiste qui n'a pas hésité le 12 septembre à demander la démission du président.

Il est également contesté, quoique plus modérément, par les syndicats, plus préoccupés par les coupes budgétaires tous azimuts auxquelles se livre actuellement le gouvernement de Mita pour boucler son budget 1989 que par le contenu même du plan qui a au moins le mérite d'exister, notent les observateurs.

Certes, ce plan ambitieux, mais coûteux, voit le jour au plus mauvais moment possible : le gouvernement cherche désespérément 40 000 milliards de recette (180 milliards de francs) ou plutôt d'économies, dont la moitié à peine pourra être trouvée dans les budgets des différents ministères.

Faire meilleure figure

Celui des transports est menacé, selon des indiscrétions ministérielles, de coupes claires de l'ordre de 14 %, que les cheminots, tous unis pour une fois, repoussent énergiquement au nom de l'intérêt stratégique du chemin de fer dans la perspective européenne de 1992 et alors que l'industrie du pays bat tous les records de performances.

Lodovico Ligato a contre lui le peu de réalisations présentées au cours de son premier mandat : en tout et pour tout, une liaison rapide Milan-Rome, baptisée « Mi-Ro ». Mais il a pour lui, s'il résiste aux pressions exercées pour l'éliminer, le mérite d'avoir produit un plan plausible et bien ficelé qui peut, sous réserve d'obtenir les moyens requis, permettre à l'Italie sur rails de faire meilleure figure à l'aube de 1992.

CLAUDIA MONAL.

AFFAIRES

La France et l'Allemagne choisissent leurs fournisseurs pour le radiotéléphone des années 90

La France vient de retenir ses fournisseurs pour le radiotéléphone du futur, appelé à voir le jour en Europe dans les années 90 : il s'agit du consortium *réunissant* autour d'Alcatel (groupe CGE) le finlandais Nokia et l'allemand AEG, d'une part. Et, d'autre part, le tandem formé par le français Matra et le suédois Ericsson. En RFA, le consortium bâti autour d'Alcatel est également *choisi, ainsi que le* constructeur allemand Siemens.

Le principe du consortium Alkatel-Nokia-AEG, baptisé ECR 900, a été de se faire représenter dans chaque pays par une société phare. Dans l'Hexagone, il s'agissait *de la filiale française* d'Alcatel, Alcatel-CIT. Outre-Rhin, c'était sa filiale allemande, Standard Electrik Lorentz (SEL). A la suite du lancement, le 29 mars dernier, d'un appel d'offres dans les douze pays européens, les autorités communautaires avaient reçu quatre-vingt-dix réponses. La Grande-Bretagne avait été la première, ensuite, à faire son choix en retenant, au début de l'été, pour Londres et le sud de l'Angleterre la solution proposée par le britannique Orbitel, le suédois Ericsson et le français Matra. Dans le reste du pays, les Britanniques retenaient pour un projet pilote l'américain Motorola.

Le mardi 27 septembre, la France n'a pas pris de grands risques en retenant l'offre faite par le français Alcatel-CIT au nom de l'ECR 900 d'une part, et celle du français Matra, associé au suédois Ericsson dans les centraux téléphoniques depuis un an et demi, d'autre part. Deux réseaux pilotes ayant chacun une capacité de 10 000 abonnés seront installés en région parisienne. *Ils entreront en service au cours du* second semestre de 1991. Le réseau confié au tandem Matra-Ericsson utilisera le matériel AXE du suédois. Celui confié au consortium autour d'Alcatel se servira du central français E 10.

En RFA, les autorités ont choisi eux aussi leur constructeur national, Siemens d'une part, et l'ECR 900 d'autre part. Mais, contrairement à ce qui se passera en France, le réseau confié à l'ECR 900 fonctionnera autour du système 12. Nul doute que l'on sera tenté de comparer, de chaque côté du Rhin, les performances respectives du radiotéléphone du futur développé par Alcatel et ses alliés, l'un basé sur le central français E 10 et l'autre sur le système 12 développé par sa filiale allemande... Cette concurrence intra-*Alcatel* risque d'être *lourde* de conséquences pour les choix futurs du groupe.

TRANSPORTS

Les suites de l'accident de Mulhouse

Le ministre des transports sanctionne les pilotes de l'Airbus

Le ministre des transports, M. Michel Delebarre, a suivi les recommandations faites le 9 septembre par le conseil de discipline de l'aéronautique civile. Il a retiré, le 28 septembre, leur licence aux deux pilotes de l'Airbus A-320 d'Air France tombé, le 26 juin, près de Mulhouse. Trois personnes avaient été tuées.

Le commandant de bord, M. Michel Asseline, quarante-quatre ans, se voit retirer sa licence pour une durée de huit ans et il perd sa qualification d'instructeur. Sa carrière semble finie, Air France l'ayant licencié le 14 septembre. Le copilote, M. Pierre Mazières, subit seulement un retrait de licence de deux mois. Son congé maladie a été prolongé *sine die* par Air France et M. Bernard Attali, le futur président de la compagnie nationale, sera appelé à trancher son sort dans les semaines qui viennent.

La différence de traitement entre les deux pilotes tient d'abord au principe de l'aviation civile qui veut que le commandant de bord soit seul responsable. En outre, les conversations enregistrées dans le poste de pilotage ont mis en lumière la volonté de M. Asseline d'effectuer un survol non réglementaire.

INSOLITES

Le but manqué

Si malheureux dans sa dernière Coupe du monde, Platini aurait-il manqué son dernier but ? Sa carrière s'est achevée le 23 mai dernier sur une fête haute en couleurs, dans sa ville de Nancy où naquit sa réputation, avec la participation joyeuse des plus grandes vedettes internationales du football.

Nombreux furent ceux qui voulurent profiter de cette grande kermesse. Du vendeur de merguez au fabricant de tee-shirts. La société Effigie fut de ceux-là. Elle fournit 30 000 maillots à l'emblème du champion... et en vendit 3 000. Dépôt de bilan. Et fureur d'un de ses sous-traitants, Speed Print, qui a fabriqué 5 000 badges et 5 000 porte-clés qui se sont si mal vendus que la société affirme avoir perdu 74 000 F dans l'opération.

Cravate de rigueur

La cravate, un temps délaissée, connaît à nouveau depuis trois ans un véritable « boom ». Selon la fédération de la cravate, les ventes devraient dépasser cette année 17 millions d'unités, et le chiffre d'affaires global des fabricants le milliard de francs. Fait unique dans le secteur textile : la balance commerciale de la cravate est largement positive, les exportations (243 millions de francs en 1987) dépassant largement les importations (125 millions).

Verts en plastique

Les bouteilles en plastique, de plus en plus répandues, mais de plus en plus coûteuses à éliminer, seront prochainement consignées en Allemagne fédérale. Le gouvernement vient d'adopter, sur demande du ministère de l'environnement, le principe d'un prélèvement obligatoire de 50 pfennigs (1,60 F) de consigne sur toutes les bouteilles en plastique. *Selon cette loi qui doit être* approuvée par le Bundesrat (chambre des Etats) et la Commission européenne, les détaillants et fabricants de bouteilles seront obligés de les reprendre et de les recycler.

Paris pas cher

Le gai Paris n'est plus aussi ruineux que jadis. Selon le classement des villes les plus chères du monde établi par l'Union des banques suisses, la capitale française n'arrive qu'au quinzième rang, loin derrière Tokyo, les villes scandinaves – dans l'ordre : Oslo, Helsinki, Stockholm et Copenhague –, et les villes helvétiques, Genève et Zurich. Londres, de réputation douloureuse, n'arrive pourtant qu'au neuvième rang, talonné par New-York, dixième.

REPÈRES

Assurance-maladie

Accélération des prescriptions

La progression des dépenses d'assurance-maladie s'est à nouveau accélérée en août, selon les statistiques publiées par la Caisse nationale des salariés (CNAMTS). En rythme annuel, elle était à la fin du mois de 5,3 % (3,3 % à prix constants) contre 4,7 % à fin juillet. L'accélération se marque sur les remboursements d'honoraires des médecins spécialistes (la croissance est de 6,6 % fin août pour les actes techniques et chirurgicaux contre 6,1 % fin juillet, de 7,8 % contre 7,3 % pour la radiologie) malgré un ralentissement de leur activité en été. En revanche, *l'activité des omnipraticiens a diminué.*

Mais ce sont surtout les prescriptions qui augmentent, plus vite que les prévisions : en rythme annuel, la progression est de 5,1 % contre 3,6 % fin juillet : 3 % contre 1,3 % pour les *médicaments*, 7,5 % contre 6,2 % pour les actes d'auxiliaires médicaux et 12,5 % contre 11,4 % pour les analyses biologiques.

ENERGIE

Baisse des cours du pétrole

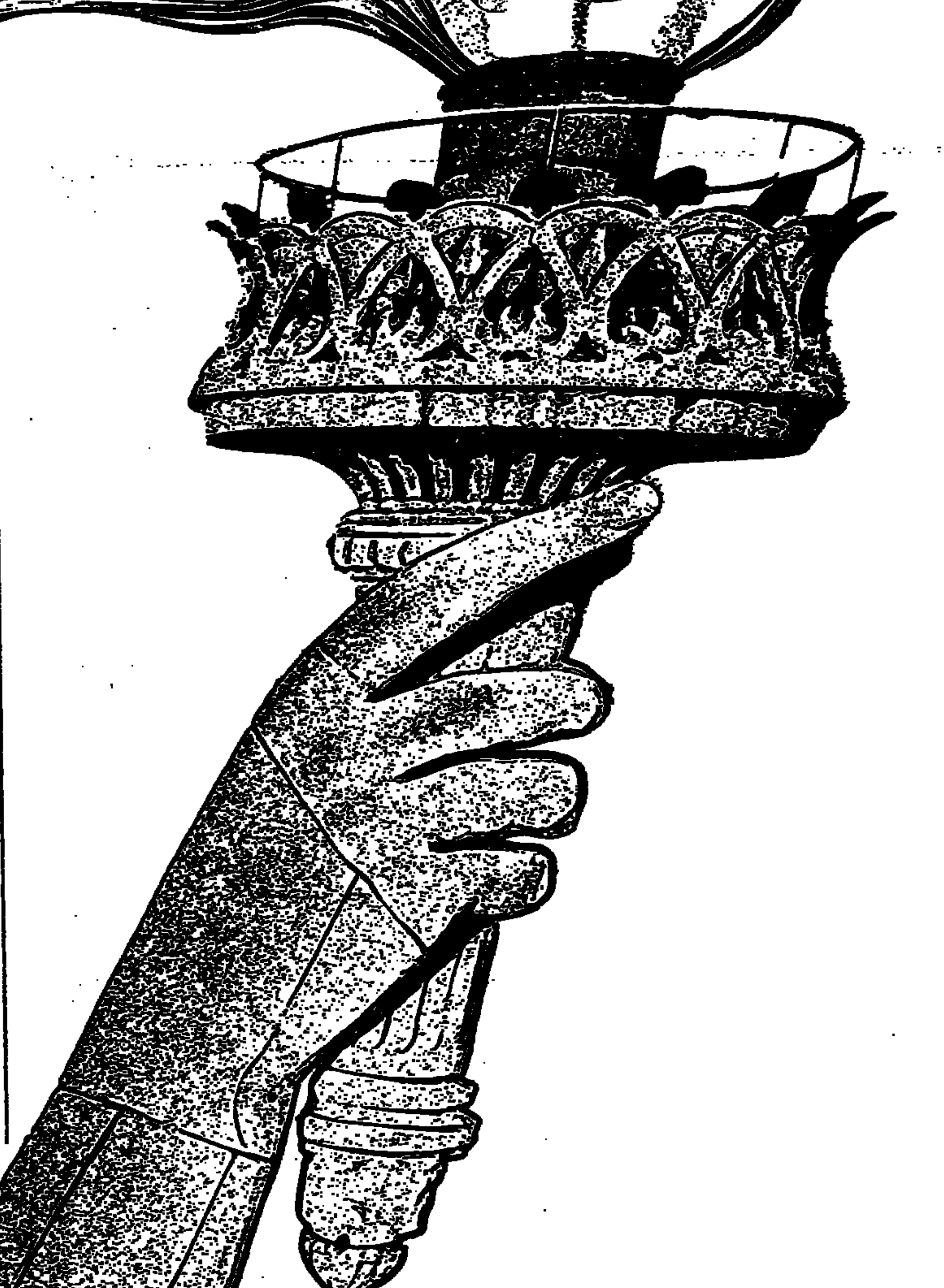
Les cours du pétrole brut ont poursuivi leur baisse mercredi 28 septembre sur le marché international, la plupart des opérateurs restant perplexes sur les résultats de la réunion du comité des prix de l'OPEP au cours du dernier week-end. Le brut américain de référence, le « WTI », a terminé juste au-dessus de 14 dollars, à 14,11 dollars par baril, tandis que le *« Brent »* britannique restait en dessous de 13 dollars à 12,75 dollars par baril.

Protectionnisme

Veto de M. Reagan sur une loi concernant les textiles

Le président Ronald Reagan a opposé son veto, le mercredi 28 septembre, à une proposition de loi sur les importations de textiles jugée protectionniste. La Chambre des représentants devrait tenter, la semaine prochaine, de contrer ce veto mais il semble peu probable que les deux-tiers des voix nécessaires pour y parvenir soient réunis. La *législation, qui avait reçu l'assentiment* final du Congrès, la semaine dernière, permet de limiter la croissance des importations de textiles à 1 % par an et gèle celles de chaussures à leur niveau de 1987. Elle encourage, par ailleurs, l'attribution *de quotas aux pays acceptant* d'acheter plus de produits agricoles américains. Ses partisans soulignent qu'environ 1 000 usines de textiles ont été fermées depuis 1980, représentant une perte de 350 000 emplois.

NEW YORK 2990F

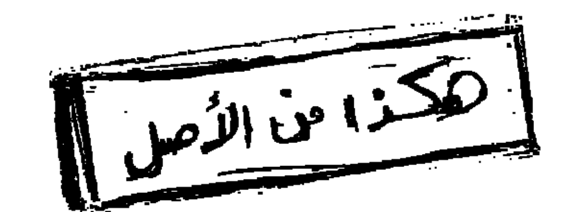


Offrez-vous la qualité Air France et ses vols directs vers les U.S.A. à des prix exceptionnels.

NEW YORK	2 990 F
CHICAGO	3 800 F
WASHINGTON	3 240 F
HOUSTON	4 125 F
MIAMI	3 990 F
LOS ANGELES	4 590 F
SAN FRANCISCO	4 590 F
PHILADELPHIE	3 560 F
BOSTON	2 990 F

Prix aller/retour au départ de Paris en classe Économique. Offre valable du 1er novembre au 9 décembre 1988 et du 25 décembre 1988 au 15 mars 1989. Suppléments de prix pour les vendredi, samedi, dimanche. Validité minimum 14 jours, maximum 30 jours. Émission et règlement du billet dans les 24 heures qui suivent la réservation. Aucun changement de réservation possible. Remboursement total ou partiel interdit. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. Renseignez-vous dans les Agences Air France ou chez votre Agent de voyages.

AIR FRANCE N°1 VERS LES USA



Marchés financiers

Nouveau renforcement du noyau stable de la CGE

M. Pierre Suard, le très controversé patron de la Compagnie générale d'électricité (CGE), a consolidé le noyau stable de ses actionnaires « amis », si l'on en croît les chiffres qu'il donne lui-même dans un entretien à *la Tribune de l'Expansion* du jeudi 29 septembre.

La Société générale et la Société générale de Belgique, notamment, ont accru chacune de 1 % leur participation dans l'entreprise, et en conséquence la part des six groupes amis (Société générale, SGB, Compagnie générale des eaux, Société de banques suisses, UAP et Dumez) est montée de 16,4 % en juillet dernier à 18,8 % aujourd'hui.

L'autocontrôle (part des filiales) est resté inchangé, à 6,8 %. Si l'on ajoute à ces chiffres la part des salariés, qui passera de 3,4 % à *« un peu moins de 6 % »* en décembre, selon M. Suard, un total de 31,6 % du capital est directement ou indirectement maîtrisé par la compagnie. Sans compter que des titres en proportion non négligeable (5,1 % du capital) sont encore entre les mains de l'Etat pour permettre une distribution gratuite d'actions (*le Monde* du 17 juin 1988). Petit à petit, M. Suard et ses alliés s'acheminent donc vers la minorité de blocage... *« Si l'un des actionnaires souhaite augmenter sa participation, je n'y verrai aucun inconvénient »*, précise-t-il, ajoutant que, selon les informations dont il dispose, *« les pouvoirs publics ne souhaitent pas perturber cet équilibre, compte tenu du rôle de la CGE dans l'industrie française »*.

Par ailleurs, le patron de la CGE se félicite des bonnes performances de son groupe, qui devrait atteindre, dès cette année, et donc avec deux ans d'avance, un taux de rentabilité de 3 % du chiffre d'affaires. En revanche, le bilan social est moins brillant : les effectifs du groupe sont tombés de 238 000 à la fin du premier semestre 1987 à 208 960 un an plus tard, soit une baisse de 29 000 emplois *« résultant pour moitié des désinvestissements opérés »* (cession de la bureautique Qume aux Etats-Unis, d'une filiale danoise, de l'électronique grand public de l'allemand SEL, etc.).

Interrogé sur l'avenir du constructeur de chaudières nucléaires Framatome, sa filiale à 40 %, et sur la gestion de son PDG, M. Jean-Claude Leny, M. Suard élude la question, se contentant de répondre que, pour surmonter ses difficultés et réussir ses diversifications, Framatome doit *« avoir les hommes ad hoc »*...

F. V.

Les serrures Chauvat-Sofrang cédées au personnel

Grâce à une RES (reprise d'une entreprise par les salariés), les cadres de la société Chauvat-Sofrang à Moulins (Allier), qui exploite la marque JPM, vont devenir propriétaires de leur entreprise. C'est en effet le moyen qu'a trouvé M. Paul Chauvat, soixante-quatre ans, pour régler le problème de sa succession. *« Le cas est tout à fait exemplaire »*, a déclaré M. Simon Luel, directeur des affaires industrielles au Crédit lyonnais, en présentant à Lyon, le 29 septembre, le montage financier de l'opération.

Fondée en 1946, cette société est l'un des trois fabricants français de serrures. Grâce notamment à son produit-vedette, les fermetures anti-panique, obligatoires dans les établissements publics, elle a connu une belle expansion. De 80 millions de francs en 1978, son chiffre d'affaires a atteint 271 millions en 1987. Avec un résultat net de 29 millions de francs, le capital de la financière Chauvat-Sofrang, le holding qui permet l'opération, s'élève à 12 millions de francs. Les cadres et le personnel de l'entreprise en possèdent 84 %. Le reste est détenu par Ciclad, une société d'ingénierie et de financement de la création d'entreprises récemment créée par le Crédit lyonnais, l'IDI (Institut de développement industriel) et le britannique Candover.

La privatisation d'Elf et le recours au marché : précision

A la suite de notre article intitulé « La privatisation d'Elf n'est pas urgente, déclare M. Pecqueur » (*le Monde* du 23 septembre), le PDG d'Elf-Aquitaine nous écrit que ses propos ont été mal interprétés.

« Interrogé sur l'arrêt des privatisations, indique M. Pecqueur, *j'avais indiqué que la politique menée par le gouvernement à cet égard constituait pour moi une donnée qui ne saurait, évidemment, être mise en cause. C'est à propos d'un éventuel recours au marché financier, qui devrait respecter cet impératif, que j'avais indiqué qu'il n'y avait pas d'urgence, compte tenu à la fois de la bonne situation de l'entreprise et de la nécessité préalable de revalorisation de notre titre. J'avais exprimé par ailleurs que j'avais bien noté les déclarations de M. le ministre de l'industrie visant à trouver les solutions nécessaires au développement des entreprises nationales dès lors que leur stratégie était bonne. »*

● **Le Conseil de la concurrence examine l'alliance Rowntree-Nestlé.** – Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, vient de saisir pour avis le Conseil de la concurrence afin qu'il examine les conséquences, sur le marché français, de l'acquisition en mai dernier du chocolatier Rowntree par Nestlé. La fusion de la filiale française de Rowntree (qui réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,3 milliard de francs) avec celles de Nestlé (Sopad Nestlé principalement) pourrait donner à la nouvelle structure des parts supérieures à 25 % sur certains segments de marché. Les pouvoirs publics souhaitent évaluer le degré de concentration sur ce marché où subsiste une seule firme française indépendante, Cantalou, à Perpignan.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



NEW-YORK, 28 septembre =

Stabilité

La Bourse de New-York a continué à piétiner, mercredi, dans un marché encore bien peu animé. Après la légère baisse enregistrée en début de semaine, l'indice Dow Jones a terminé la séance sur une hausse de 3,20 points, à 2 085,52 points. On dénombrait 741 hausses, contre 631 baisses.

Les investisseurs restent toujours très prudents. Ils attendent une fois de plus la publication de statistiques économiques, pour septembre, avec notamment la semaine prochaine celles concernant le chômage.

Les milieux boursiers redoutent que ces chiffres ne confirment pas les signes de ralentissement notés en août. Une croissance trop soutenue pourrait, en effet, provoquer un nouveau durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale pour lutter contre l'inflation et donner ainsi le signal à une nouvelle remontée des taux d'intérêt.

Le marché est resté également dans la plus grande expectative : les taux d'intérêt, qui avaient sensiblement grimpé la veille, ont peu varié. Les taux sur les bons du Trésor à trente ans ont terminé la journée à 9,14 %. Parmi les hausses, on relevait celles de Hilton, Quantum Chemical, Warner Lambert et CBS. Recul sensible de Lorimar à la suite de la décision de justice bloquant l'acquisition de cette société par le groupe Warner Communication.

VALEURS	Cours du 27 sept.	Cours du 28 sept.
Alcoa	51 1/4	51 3/4
A.T.T.	25	25 3/4
Boeing	61 7/8	62 1/4
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30 1/8
Du Pont de Nemours	80	80 1/8
Eastman Kodak	44 5/8	44 3/4
Exxon	44 3/8	44 1/2
Ford	50 5/8	50 3/4
General Electric	43	43 1/4
General Motors	73 1/2	73 1/4
Goodyear	56 7/8	57
I.B.M.	113 3/8	113 1/2
I.T.T.	48 7/8	49 3/8
Mobil Oil	42 1/2	42 5/8
Pfizer	53 7/8	54 1/2
Schlumberger	33 3/8	33 5/8
Texaco	45 1/2	45 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	92 1/8	92 5/8
Union Carbide	23 1/4	23 5/8
U.S.X.	27 7/8	28 1/8
Westinghouse	52 3/4	52 1/2
Xerox Corp.	57	56 6/8

LONDRES, 28 septembre ↑

Nouvelle hausse

La Bourse de Londres a conforté, jeudi, la hausse qu'elle avait amorcée la veille, l'indice Footsie des cent valeurs progressant de 4,5 points, à 1 812,5.

En baisse à l'ouverture, la cote a viré à la hausse dans le courant de la matinée, stimulée par la forte activité régnant sur le marché à terme de l'indice Financial Times des cent valeurs. La stabilité de la livre sterling a également contribué à la fermeté du marché, car les craintes d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt semblent écartées pour l'instant.

La compagnie Telephone Rentals, deuxième fournisseur britannique de matériel électrique aux particuliers, bondissait de 120 pence à 331 pence après l'annonce de l'OPA lancée par le groupe Cable and Wireless. Ultramar a pris 7 pence à 246, à la suite de rumeurs sur une OPA lancée par Lasmo. Les compagnies Allied Lyons et Pleasurama ont grimpé respectivement de 20 pence à 468 et de 14 pence à 227, soutenues par des rumeurs d'OPA. Sun Life a perdu 10 pence à 1 013, en dépit de l'annonce, la veille, de l'accroissement de la participation du groupe Transatlantic, filiale de la société sud-africaine Liberty Life.

Les résultats décevants du groupe Laura Ashley ont provoqué une baisse des magasins. Les fonds d'Etat étaient irréguliers, tandis que les mines d'or gagnaient plus d'un dollar.

PARIS, 28 septembre ↑

Mitigé

La pause observée mardi, rue Vivienne, s'est poursuivie mercredi dans un marché sans véritable direction. L'indicateur instantané traduisait bien cette hésitation, oscillant entre – 0,01 % et + 0,5 %. A la clôture, il revenait à + 0,9 %. *« Ce n'est ni inquiétant ni encourageant »*, constatait un opérateur pour le moins mitigé. La grisaille observée à Wall Street, où une légère tension sur les taux a pesé sur les cours, n'est pas un signe très encourageant pour les investisseurs. Toutefois, la séance a échappé à la morosité grâce aux spéculations autour de Bouygues. Dès l'ouverture, les titres étaient très ramassés, entraînant une très forte hausse des cours. La progression était de 19,9 % avec 716 000 pièces négociées, ce qui représentait plus de 6 % du capital. Au siège du groupe, aucune explication n'étant fournie pour expliquer cette envolée, les bruits les plus divers circulaient alors chez les boursiers. Trois hypothèses étaient avancées : la publication des résultats semestriels encourageants, l'entrée d'un actionnaire nouveau intéressé par une branche d'activité du groupe ou, enfin, le renforcement de la participation de certains dirigeants dans la perspective de la succession à la présidence du groupe...' La SCREG, filiale de Bouygues, était emportée par ce mouvement de hausse qui entraîna également dans son sillage l'ensemble du secteur du BTP (SGE, Dumez...). Outre ces valeurs, figuraient parmi les plus fortes progressions de la journée, Alsthom, dans l'attente d'un contrat en Espagne, et Leroy-Somer, après la publication de ses bénéfices semestriels. Les baisses étaient emmenées par des actions du secteur pétrolier (Sogérap, Esso), ainsi que par Penarroya et Alspi. Les valeurs servant de support aux marchés des options sur actions (Monep) étaient pour la plupart orientées à la baisse.

Enfin sur le MATIF, la nouvelle progression des taux de l'emprunt phare du marché américain, le bon du Trésor à trente ans, a pesé sur la tendance. Le contrat de décembre perdait 0,28 %.

TOKYO, 29 sept. ↓

Marché en baisse

Après le mouvement de forte hausse et le gonflement spectaculaire du volume des transactions, mercredi 28 septembre, à la Bourse de Tokyo, la tendance s'est inversée jeudi.

L'indice Nikkei a clôturé en baisse de 51,88 points (0,19 %), à 27 700,13. Après une ouverture en hausse, les opérateurs ont procédé à de nombreuses prises de bénéfices. Les titres les plus touchés par ce repli furent ceux des industries sidérurgiques, des chantiers navals, des chemins de fer et des transports. En revanche, parmi les hausses figuraient les valeurs automobiles, pétrolières et des biens d'équipement.

VALEURS	Cours du 28 sept.	Cours du 29 sept.
Akaï	565	584
Bridgestone	1 230	1 220
Canon	1 420	1 420
Fuji Bank	3 090	3 110
Honda Motors	2 140	2 150
Matsushita Electric	2 490	2 480
Mitsubishi Heavy	980	961
Sony Corp.	6 640	6 520
Toyota Motors	2 610	2 630

FAITS ET RÉSULTATS

● **Carnaud rachète deux sociétés en Espagne et en RFA.** – Le groupe français Carnaud a pris une participation majoritaire en RFA dans la société Ludwig Fr. Noltemeyer, qui réalisera, cette année, un chiffre d'affaires d'environ 70 millions de francs dans les emballages plastiques flexibles pour produits alimentaires. Simultanément, en Espagne, Envases Carnaud a pris une participation majoritaire dans Intaplas SA (bouchages plastiques pour les marchés alimentaires), une petite société implantée dans la région de Barcelone et dont le chiffre d'affaires atteindra, cette année, un peu plus de 15 millions de francs.

● **Maisons Phénix : augmentation de capital.** – Maisons Phénix, constructeur de maisons individuelles, dont l'actionnaire principal est la Compagnie générale des eaux, va procéder à une augmentation de capital de 83 millions de francs, a annoncé, le 27 septembre, M. Jean-Marc Oury, président de son conseil de surveillance. Le capital de la société s'établit actuellement à 165,898 millions, divisé en 3 317 960 actions de 50 F. Cette émission au pair (50 F) entraînera la création de 1 658 890 actions nouvelles, deux actions anciennes donnant droit à la souscription d'une action nouvelle. Les souscriptions seront reçues du 3 au 22 octobre prochain. Après avoir perdu 700 millions de francs entre 1983 et 1988, Maisons Phénix devrait, selon M. Oury, retrouver l'équilibre financier en 1989 et même dégager un léger bénéfice.

● **La SEP crée deux filiales avec Matra et Techlam.** – La Société européenne de propulsion (SEP) et la société Rollin viennent d'annoncer la création d'une filiale commune, baptisée Techlam, destinée à exploiter notamment les *« retombées technologiques de l'espace »*. Techlam a été créé pour développer, produire et vendre des articulations élastiques et des systèmes lamifiés – butées flexibles, – ayant des applications civiles et militaires extrêmement diversifiées. L'accord permettra de poursuivre la conquête des marchés de la marine, des transports, de l'aéronautique et de l'*offshore*, déjà entamée par les deux sociétés. D'autre part, la SEP va créer avec Matra une filiale commune, spécialisée dans le traitement des images, rattachée à la branche défense espace de Matra. Elle emploiera quatre cent cinquante personnes pour un chiffre d'affaires de 500 millions de francs.

● **Reprise de Chambon (machines d'imprimerie) par le japonais Komori.** – Le groupe japonais Komori a présenté au tribunal de commerce d'Orléans un dossier de reprise de la société Chambon (machines d'imprimerie), devenant le cinquième repreneur potentiel de cette entreprise mise en règlement judiciaire le 6 août dernier, et conduisant le tribunal à retarder sa décision. Au vu de cette cinquième candidature, après les américains Stevens et Trident-Waldorf, le français M. Corse, ancien dirigeant de cette société, et le groupe italien Cerutti, le tribunal de commerce va rendre sa décision au 28 octobre. Cette entreprise, qui compte deux cent cinquante-neuf salariés, avait déposé son bilan le 29 juillet dernier et avait été mise en règlement judiciaire le 6 août. La société Chambon réalise 95 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Ce chiffre est passé de 235 millions de francs en 1986 à 167 millions en 1987, mais il devrait se situer, cette année, à près de 250 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	300 30	304
Amault & Associés	....	530
Asystel	265	268
B.A.C.	430	430
B. Demachy & Assoc.	432	431
B.I.C.M.	544	541
B.I.P.	....	575
Boiron	383	385
Bolloré Technologies	879	880
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1569	1558
Calberson	720	718
Cardif	826	851
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	286
C.A.T.C.	138 50	136 20
C.D.M.E.	1149	1135
C. Equip. Elect.	290	290
C.E.G.I.D.	760	760
C.E.G.E.P.	....	....
C.E.P.-Communication	1548	1530
C.G.I. Informatique	825	829
Ciments d'Origny	535	535
C.N.I.M.	....	388
Concept	245	245
Conforama	....	897
Creeks	468	458 50
Defan	191	191
Dauphin	1014	999
Dauenlay	930	931
Deville	600	600
Dorséuil-Lablé	1080	1045
Editions Belfond	113 20	113
Elysées Investiss.	27	26
Finacor	245	228 20 e
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	240	245
Guintoli	530	530
I.C.C.	....	238
IDIA	224	233
I.G.F.	104	105
IN2	173	170
Int. Metal Service	....	440

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Commande Electro.	329	328
Le gd livre du mois	260	264
Loca Investissement	260 20	264
Locamic	....	179
Merlin Immobilier	....	240
Métallurg. Minière	125 70	130
Métrologie Internat.	480	495
Microservice	113	117 50
M.M.D.M.	575	570
Molex	250	250
Navale-Delmas	....	785
Olivetti-Logabax	....	183
Om. Gest.Fin.	....	320
P.F.A.S.A.	422	420
Prouboung (C. in. & Fin.)	....	98
Présence Assurance	408	408
Publicat. Filipacchi	....	454
Rezzi	935	950
St-Gobain Emballage	....	1459
St-Honoré Matignon	204	204
S.C.G.P.M.	....	304
Sagin	370	369
Sané-Metro	591	586
S.E.P.	1430	1410
S.E.P.R.	....	1350
S.M.T. Goupil	....	329 90
Sodinforg	900	930
Supra	....	335
TF 1	284	274 80
Unilog	150	150
Union Financ. de Fr.	404	405
Valeurs de France	330	330

Marché des options négociables le 29 septembre 1988

Nombre de contrats : 10 983.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	45	62	–	7,30
CGE	320	16,50	32,50	–	8,00
Elf-Aquitaine	320	15,50	28,80	–	9,20
Lafarge-Coppée	1 400	30	101	2	45
Michelin	180	7	18	0,01	8
Midi	1 355	30	110	1	76
Paribas	400	27	42	–	7,40
Peugeot	1 200	33	103	0,40	50
Saint-Gobain	520	14	39	–	15
Société générale	400	49	60	–	7,50
Thomson-CSF	200	0,10	9	11	18

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 sept. 1988
Nombre de contrats : 33 550.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	105,35	104,80	104,15
Précédent	105,70	105,10	104,55

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	1,83	1,99	0,47	1,20

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,4050 F ↑

Le dollar a progressé, jeudi, sur l'ensemble des places internationales. Une des raisons fut l'annonce d'une réunion du comité central à Moscou, prévue pour vendredi. La devise américaine s'inscrivait à 134,35 yens, contre 134,20 yens la veille. En Europe, les marchés étaient assez mornes, le billet vert s'échangeait à 6,4050 F, contre 6,3940 F à la clôture des échanges interbancaires mercredi et 6,3985 F au fixing.

FRANCFORT	28 sept.	29 sept.
Dollar (en DM)	1,8781	1,8805
TOKYO	**28 sept.**	**29 sept.**
Dollar (en yens)	134,20	134,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 sept.)	7 9/16-7 11/16 %
New-York (28 sept.)	8 13/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	27 sept.	28 sept.
Valeurs françaises	130	130,7
Valeurs étrangères	118,6	118,3
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	375,8	373,6
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 393,83	1 399,04

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	27 sept.	28 sept.
Industrielles	2 082,23	2 085,53

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	27 sept.	28 sept.
Industrielles	1 459,1	1 466,4
Mines d'or	168,2	170,8
Fonds d'Etat	87,76	87,80

TOKYO

	28 sept.	29 sept.
Nikkei Dow Jones	27 752,01	27 700,13
Indice général	2 133,46	2 131,96

Marchés financiers

BOURSE DU 28 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3740	3760	3730	– 0 27
1025	B.N.P. T.P.	1023	1022	1022	– 0 10
1110	C.C.F. T.P.	1112	1123	1123	+ 0 99
1123	Créd. Lyon. T.P.	1130	1150	1150	+ 1 77
1370	Renault T.P.	1377	1377	1380	+ 0 22
1728	Rhone-Poul. T.P.	1735	1739	1739	+ 0 23
1248	St-Gobain T.P.	1250	1248	1247	– 0 24
1231	Thomson T.P.	1241	1241	1241	....
490	Accor	487	490	487 50	+ 0 10
540	Air Liquide	535	530	533	– 0 37
2100	Alcatel ★	2160	2189	2218	+ 2 69
1390	Als. Superm.	1420	1431	1431	+ 0 77
300	A.L.S.P.I.	302 50	299	299	– 1 16
340	Alsthom ★	350	349 90	371	+ 6
1960	Arjom. Prioux ★	2025	2002	2017	– 0 40
520	Aussedat-Rey ★	516	510	511	– 0 97
990	Aux. Entrepr. ★	1014	995	1046	+ 3 16
665	Av. Dassault ★	681	688	683	+ 0 29
370	BAFIP ★	393	394	386	– 1 78
290	Bail-Equipem. ★	295	298	298	+ 1 02
805	Bail Investiss.	802	810	804	+ 0 25
290	B.N.P. C.I. ★	326 50	325	327	+ 0 15
470	Cie Bancaire ★	467	463 50	465	– 0 43
440	Bazar H.-V.	451	446 30	446	– 1 11
480	Béghin-Say ★	480	476	499	+ 3 96
1050	Berger (Mal)	1090	1089	1089	– 0 09
820	Bic ★	815	835	845	+ 3 68
1730	B.I.S.	1831	1860	1865	+ 1 86
2570	Bongrain S.A. ★	2645	2625	2640	– 0 19
470	Bouygues ★	497	510	596	+ 19 92
58	B.P. France ★	65	66	65 50	+ 0 77
5500	B.S.N. ★	5400	5410	5400	....
646	Canal Plus	630	628	616	– 2 22
2400	Cap Gem. S. ★	2361	2414	2420	+ 2 50
475	Carnaud ★	470	473 90	474	+ 0 85
2620	Carrefour ★	2725	2720	2745	+ 0 73
152	Casino	156 90	156 90	154 30	– 1 66
108	Casino A.D.P.	112 50	113	113 30	+ 0 71
1240	C.C.M.C.	1208	1207	1207	– 0 08
670	Cetelem	668	670	672	+ 0 60
415	Cerus ★	414	417	415	+ 0 24
1600	C.F.A.O. ★	1592	1590	1600	+ 0 50
340	C.G.E.	337	335	336	– 0 30
1250	C.G.I.P. ★	1215	1249	1241	+ 2 14
1170	Chargeurs S.A. ★	1188	1169	1209	+ 1 77
1090	Ciments franç. ★	1082	1079	1104	+ 2 03
420	Club Méditerr. ★	430 70	432	425	– 1 32
155	Codetel ★	159 20	161	162	+ 1 76
280	Cofimeg	285	288	284 60	– 0 14
570	Coles ★	623	620	648	+ 4 01
220	Compt. Entrepr.	226	223	223	– 1 33
765	Compt. Mod. ★	774	770	770	– 0 52
765	Créd. Foncier ★	804	800	790	– 1 74
400	C. F. Immob. ★	410	415	405 50	– 1.10
136	C.C.F.	135	134 50	136 50	+ 1 11
500	Cr. Lyon. (CI) ★	539	539	538	– 0 19
900	Crédit Nat. ★	911	911	919	+ 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
585	CSEE (ex Sign.) ★	582	585	585	+ 0 52
395	Creusot ★	380	380	376	– 1 05
2750	Damart S.A. ★	2740	2765	2761	+ 0 77
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1530	1515	1510	– 1 31
190	Dév. R.d.C. (Li)	197	192	192	– 2 54
430	D.M.C.	434 90	435	430	– 1 13
365	Drouot Assur. ★	346	347	346	....
2100	Docks France ★	2117	2110	2095	– 1 04
700	Dumez ★	690	689	719	+ 4 20
1480	Eaux (Gén.)	1455	1450	1489	+ 2 34
1680	Ecco ★	1680	1680	1660	– 1 19
765	Electrofinanc. ★	823	825	837	+ 1 70
480	El. S. Dassault	469	465	466 90	– 0 45
340	Elf-Aquitaine	335	334 50	334	– 0 30
290	– (certific.) ★	290	287	294 50	+ 1 55
790	Epeda-B-Faure ★	875	865	889	+ 1 60
2690	Essilor	2595	2700	2721	+ 0 96
1710	Essilor Int. (DP)	1700	1700	1720	+ 1 18
305	Esso S.A.F. ★	301	298 80	295	– 1 99
1510	Eurafrance	1560	1569	1570	+ 0 64
1190	Eurocom ★	1215	1218	1210	– 0 41
2290	Euromarché	2335	2350	2350	+ 0 64
580	Europe n° 1 ★	583	563	584	+ 0 18
33	Eurotunnel ★	34 95	34 50	34 95	....
1190	Exor ★	1160	1160	1166	+ 0 52
885	Facom	859	861	849	– 1 16
950	Fichet-Bauche	983	983	990	+ 0 71
190	Finextel ★	193	193	192	– 0 52
129	Fives-Lille ★	138 10	138	141	+ 2 10
1400	Fromageries Bel	1415	1421	1421	+ 0 42
1060	Gal. Lafayette ★	1000	1001	1000	....
340	Gascogne	370	364	364	– 1 62
1610	Gaz et Eaux	1526	1512	1520	– 0 33
410	Géophysique ★	449 90	449	441 10	– 1 96
545	Gerland	580	567	580	....
2850	Groupe Cité ★	2925	2925	2891	– 1 16
650	GTM-Entrepose	660	651	680	+ 3 03
680	Guyenne-Gas. ★	740	730	730	– 1 35
230	Hachette ★	232	232	234	+ 0 86
690	Havas ★	697	686	693	– 0 57
540	Hénin (La)	550	560	568	+ 3 27
1120	Hutchinson ★	1130	1126	1120	– 0 88
235	Imétal ★	244	245	246	+ 0 82
305	Imm. Plaine-M.	305	305 10	306 10	+ 0 36
435	Ingénico ★	448 50	447	445 40	– 0 69
3870	Inst. Mérieux	4250	4190	4295	+ 1 06
530	Interbail ★	521	621	519	– 0 38
1130	Intertechnique	1135	1139	1140	+ 0 44
940	J. Lefebvre	968	976	1010	+ 4 34
880	Labinal ★	860	852	863	+ 0 35
1380	Lab. Bellon	1484	1496	1500	+ 1 08
1400	Lafarge-Coppée	1438	1435	1430	– 0 56
1180	Lebon ★	1205	1190	1215	+ 0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3120	Legrand ★	3095	3110	3150	+ 1 78
2500	Legrand (DP) ★	2585	2570	2540	– 1 74
845	Leroy-Somer ★	892	919	935	+ 4 82
2100	Lesieur	2082	2036	2099	+ 0 82
660	Locabail Immob.	678	674	672	– 0 88
400	Locafrance ★	408	407	408	....
820	Locindus	816	830	825	+ 1 10
280	Luchaire	280	284 50	277 30	– 0 96
3060	L.V.M.H. ★	3058	3069	3047	– 0 36
1460	Lyonn. Eaux ★	1469	1446	1483	+ 0 95
67	Mais. Phénix	72 80	74	73	+ 0 27
230	Majorette (Ly)	236	235	235	– 0 42
365	Mar. Wendel ★	380	380	380	....
185	Matra ★	185 70	186	194 10	+ 4 52
2920	Merlin-Gerin ★	3099	3100	3073	– 0 84
189	Michelin	186 10	186 40	184	– 1 13
1470	Midi (Cie)	1387	1390	1392	+ 0 36
169	Midland Bk SA ★	167	172 80	170 20	+ 1 92
450	Min. Salsig. (Ns)	460	476	476	+ 3 48
68	M.M. Penarroya	80 60	80 95	79 10	– 1 86
115	Moulinex	114 20	113 60	114 90	+ 0 61
1110	Navig. Mixte ★	1100	1110	1114	+ 1 27
113	Nord-Est ★	113	113	116	+ 2 65
375	Nordon (Ny)	376	376	376	....
420	Nouvelles Gal.	422	420	414	– 1 90
780	Occid. (Gén.) ★	813	810	815	+ 0 25
1100	Omn.F.Paris	1290	1290	1315	+ 1 94
320	Olida-Caby ★	369 40	367	362	– 2
3600	Oréal (L')	3671	3680	3675	+ 0 11
435	Paribas	432	431	429 10	– 0 67
415	Paris-Réesc. ★	429 50	430	428	– 0 35
1120	Pechelbronn ★	1128	1120	1120	– 0 71
360	Penhoet	363	380	373	+ 2 75
1040	Pernod-Ricard ★	1120	1095	1125	+ 0 45
1250	Peugeot S.A.	1238	1238	1236	– 0 16
580	Poliet ★	562	564	565	+ 0 53
1040	Prétabail Sic.	1085	1070	1065	....
600	Primagaz	613	605	615	+ 0 33
600	Printemps ★	598	599	590	– 1 34
2170	Promodès	2201	2230	2200	– 0 05
715	Radiotechn. ★	743	746	739	– 0 54
63	Raff. D. Total ★	65 10	65 10	65	– 0 15
2840	Redoute (La) ★	2880	2861	2880	....
335	Rober financière	337	333	333	– 1 19
1230	Roussel-Uclaf ★	1291	1280	1261	– 2 32
850	R.-Uclaf-CNI ★	870	870	840	– 3 45
3600	R. Impériale (Ly)	3640	3600	3600	– 1 10
164	Sade	165	165 10	165 10	+ 0 06
1630	Sagem ★	1611	1640	1640	+ 1 80
540	Saint-Gobain	537	533	538	+ 0 19
940	St-Louis ★	960	945	950	– 1 04
1800	Salomon	1812	1806	1805	– 0 39
686	Salvepar	701	702	702	+ 0 14
776	Sanofi ★	799	804	811	+ 1 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
750	S.A.T. ★	760	750	751	– 1 18
240	Saul.-Chât. (B) ★	226 20	225 50	226	– 0 09
1290	Saupiquet (Ns)	1299	1299	1299	....
490	Schneider ★	492	490 10	492 50	+ 0 10
57	S.C.O.A.	58 30	58 90	59 90	+ 2 74
570	S.C.R.E.G. ★	581	585	638	+ 9 81
820	Seb ★	835	835	831	– 0 48
390	Sefimeg ★	393 90	393	395	+ 0 28
1400	S.F.I.M.	1420	1450	1459	+ 2 75
35	S.G.E.	36 40	37	37 80	+ 3 85
710	Silic	710	690	690	– 2 82
460	Simco-U.P.H. ★	465	466	470	+ 1 08
1010	Skis Rossignol	1030	1030	1037	+ 0 68
920	Sligos ★	899	900	899	....
435	Société Générale	434	437	442	+ 1 84
146	Sodexco	145	144	144	– 0 69
169	Sodero (Ns)	171	172	172	+ 0 58
2880	Sodexho ★	2880	2860	2860	– 0 69
105	Sogenal (Ny)	111 50	114	114	+ 2 24
240	Sogerap	270	270	273	+ 1 11
2060	Somm-Allib. ★	2038	2070	2082	+ 2 16
1180	Source Perrier ★	1142	1150	1173	+ 2 71
735	Sovac ★	758	749	747	– 1 45
400	Spie-Batignol. ★	406	410	430	+ 5 91
575	Strafor ★	600	600	610	+ 1 67
290	Suez	299 90	295 60	299 50	– 0 13
375	Synthelabo ★	374	385	366	– 2 14
820	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4450	4450	4450	....
189	Thomson-C.S.F.	192	191 50	188	– 2 08
390	Total (CFP) ★	320	320	320	....
72	– (certific.)	72 25	73 90	72 10	– 0 21
1050	T.R.T. ★	1010	1013	1028	+ 1 78
380	U.F.B.-Locab. ★	400	403	410	+ 2 50
710	U.I.C. ★	760	763	765	+ 0 67
495	U.I.F. ★	500	498 10	499	– 0 20
790	U.I.S.	799	799	793	– 0 75
166	U.C.B. ★	170 10	170	173	+ 1 70
640	Unibail	647	647	645	– 0 31
585	Valéo ★	590	589	593	+ 0 51
142	Vallourec ★	146 90	144	147 50	+ 0 41
340	Via Banque	351 60	357 40	352	+ 0 11
720	Elf-Gabon ★	780	780	740	– 5 13
125	Amax Inc.	127	127 20	126 80	– 0 16
177	Amer. Express	179 50	180	180	+ 0 28
168	Amer. Teleph.	170	169 60	167	– 1 76
83	Anglo Amer. C.	88 30	89 20	89 20	+ 1 02
390	Amgold	407	416	417	+ 2 46
925	BASF (Akt)	932	930	928	– 0 43
1040	Bayer	1040	1038	1038	– 0 19
80	Buffelsfont.	81 50	79 50	79 70	– 2 21
190	Chase Manh.	195	193	193	– 1 03
105	Echo Bay Mines	107 80	108 90	109	+ 1 11
63	De Beers	65 80	65 60	65 70	– 0 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1740	Deutsche Bank	1775	1757	1757	– 1 01
970	Dresdner Bank	989	976	977	– 1 21
61	Driefontein Ctd	54 90	55	55 20	+ 0 55
520	Du Pont-Nem.	519	511	511	– 1 54
285	Eastman Kodak	284 50	288 50	284	– 0 18
28	East Rand	29 30	29 90	29 80	+ 1 71
240	Electrolux	249 20	248	248	– 0 48
295	Ericsson	291 50	282 50	282 50	– 3 09
285	Exxon Corp.	285	282	282	– 1 05
320	Ford Motors	324	321 50	321 50	– 0 77
41	Freegold	44 15	44 30	44 20	+ 0 11
81	Gencor	82 75	82	82	– 0 91
275	Gén. Electr.	275 10	278 80	277	+ 0 69
680	Gén. Belgique	680	685	685	+ 0 74
475	Gen. Motors	474	470	470	– 0 84
144	Goldfields	137 80	139 30	140	+ 1 60
53	GdMetropolitain	54 30	54 80	54 80	+ 0 92
34	Harmony	37 90	38 10	38 20	+ 0 79
81	Hitachi	81 30	80 80	80 80	– 0 62
1000	Hoechst Akt.	1015	1008	1008	– 0 69
109	Imp. Chemical	109	110 50	110 50	+ 1 38
720	IBM	719	722	722	+ 0 42
310	ITT	316 50	312 50	312 50	– 1 26
187	Ito-Yokado	187 20	187 90	187 90	+ 0 37
300	Mac Donald's	302	301 50	301 50	– 0 17
120	Matsushita	119 70	119 50	119 50	– 0 17
375	Merck	370	368 90	368 90	– 0 30
405	Minnesota M.	406	404	404	– 0 49
275	Mobil Corp.	275	275	275	....
245	Morgan J.P.	241	242 80	242 80	+ 0 75
34780	Nestlé	35500	35530	35500	....
1500	Nixdorf	1492	1484	1484	– 0 54
195	Norsk Hydro	192 20	189	189	– 1 66
110	Ofsil	115 30	116	116 50	+ 1 04
2370	Petrofina	2285	2265	2260	– 1 09
620	Philip Morris	618	618	615	– 0 49
98	Philips	96 60	97 50	97 50	+ 0 93
76	Placer Dome	80	79	77 60	– 3
350	Quilmès	339 50	331	339	– 0 15
360	Randfontein	386	387	387	+ 0 26
680	Royal Dutch	671	670	671	....
47	Rio Tinto Zinc	46 90	47	47 10	+ 0 43
36	Saat. & Saatchi	37 15	37 20	37 20	+ 0 13
42	St Helena Co	44 40	45 60	45 60	+ 2 70
215	Schlumberger	218	215	215	– 1 38
105	Shell transp.	105 80	105 50	105 50	– 0 28
1580	Siemens A.G.	1608	1594	1595	– 0 81
320	Sony	319	319 90	319 90	+ 0 28
47	Telefonica	46 50	47 10	47 05	+ 1 18
215	T.D.K.	211 80	213 50	213 50	+ 0 80
53	Toshiba Corp.	54 95	55 25	55 25	+ 0 55
345	Unilever	348 50	344 50	344 50	– 1 15
245	Unit. Techn.	250 40	251 50	251 50	+ 0 44
380	Vaal Reefs	391 50	396 30	396 30	+ 1 23
355	Volvo	367	360	358	– 2 45
150	West Deep	160 10	163 10	163 10	+ 1 87
360	Xerox Corp.	385 50	386 50	386 50	+ 0 27
181	Yamanouchi	180 50	192 50	192 50	+ 1 05
2 02	Zambia Corp.	2 22	2 18	2 18	– 1 80

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Champex (Ny)	145	144	Louis Vuitton	629	....	Tissot-Aquitaine	199	191 o
			C.I.C. (Financ. de)	160	148	Lonrho (Sté)	1900	1959	Tour Eiffel	....	350
			C.I. Maritime	722	722	Lucia	1199	....	Ufiner S.M.D.	533	533

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions								
Applic. Hydraul.	....	710	G.F.I.I.	278	280	Savoisienne (M)	206 50	206 50
Arbel	500	497	Gaumont	601	618	SCAC	510	520
Astorg	184	190	Gévelot	735	....	Semelle Maubeuge	....	363
Avenir Publicité	720	721	Gr. Fin. Constr.	....	384	S.E.P. (M)	156	156
Bain C. Monaco	275	282	Gds Moul. Paris	....	544	Sicil	....	330
Banque Hypoth. Eur.	360	350	Groupe Victoire	622	597	Scotel	....	279
Béghin-Say (C.I.)	370	385	G. Transp. Ind.	525	525	Simnor (Li)	....	....
B.G.I.	904	867	Immindo S.A.	370 40	387 50	Sinvim	260	260
Blanzy-Ouest	806	806	Immivest	250	....	Siph (Plant. Hévéas)	338 20	343
B.N.P. Intercontin.	259	259	Immobail	370	358	Sofal financière	1850	1920
Bénédictine	4100	....	Immobanque	642	642	Sofical	....	979
Bon-Marché	915	915 c	Immob. Marseille	....	6370	Sofio	610	610
B.T.P.	....	118 10	Immofice	454	450	Soficomi	....	690
Cath	580	570	Invest. (Sté Cent.)	714	730	S.O.F.I.P. (M)	146	148
Cambodge	....	701	Jaeger	191 10	190	Sofragi	855	855
C.A.M.E.	162 90	162	Lafitte-Bail	415	418	Sopagi	163 20	163 30
Carbone-Lorraine	571	580	Lambert Frères	....	316	Soudure Autog.	482	482
Case-Poclain	21 85	24 10 d	Lille-Bonnières	....	721	Sovabail	....	580
C.E.G.Frig.	....	521	Loca-Expansion	250	250	Suez (Fin. de)-CIP	258	255
Centen. Blanzy	1350	1322	Locafinancière	....	334	Stami	780	783
Centrest (Ny)	211 50	214	Locatel	740	661	Taittinger	2853	2547
Cerabati	130	125 90						

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 28/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	878 77	857 34	Francic Régions	1026 08	996 17	Penalor	608 25	590 53
Actilion	212 02	206 35	Fructi-Associations	27 77	27 77	Phénix Placements	252 96	251 60
Actions France	457 04	440 52	Fructi-Epargne	27 73	27 05	Pierre Investiss.	668 02	637 73

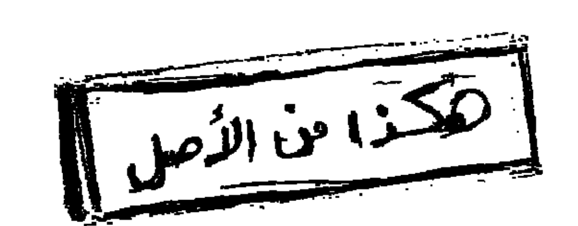
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/9	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 402	6 396	....	....
ECU	7 057	7 062	....	....
Allemagne (100 DM)	340 300	340 490	....	....
Belgique (100 F)	16 246	16 251	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	301 850	302 030	....	....
Danemark (100 krd)	88 800	88 870	....	....
Norvège (100 k)	92 310	92 280	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 727	10 771	....	....
Grèce (100 drachmes)	4 202	4 203	....	....
Italie (1 000 lires)	4 586	4 586	....	....
Suisse (100 fr.)	402 100	401 930	....	....
Suède (100 krs)	99 140	99 270	....	....
Autriche (100 sch)	48 375	48 390	....	....
Espagne (100 pes.)	5 130	5 140	....	....
Portugal (100 esc.)	4 130	4 130	....	....
Canada ($ can 1)	5 251	5 243	....	....
Japon (100 yens)	4 762	4 768	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/9
Or fin (kilo en barre)	82000	81900
Or fin (en lingot)	82050	81800
Pièce française (20 fr)	483	483
Pièce française (10 fr)	372	....
Pièce suisse (20 fr)	515	514
Pièce latine (20 fr)	470	472
Souverain	604	599
Pièce de 20 dollars	3040	3040
Pièce de 10 dollars	1485	1485
Pièce de 5 dollars	860	....
Pièce de 50 pesos	3060	3080
Pièce de 10 florins	496	495
Or Londres	397	397 65
Or Zurich	397	395 50
Or Hongkong	397 75	....
Argent Londres	....	....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Remous à la Bourse de Paris

Qui peut bien ramasser des actions Bouygues ?

Mercredi 28 septembre 1988, 780 000 titres de la société Bouygues, soit un peu plus de 6 % du capital, ont changé de main pour un peu plus de 400 millions de francs, le cours de l'action bondissant de 20 % à près de 600 F.

Aussitôt, les rumeurs les plus diverses ont commencé à courir, évoquant tout à la fois l'offensive éclair d'un raider à la recherche d'un « coup » ou celle du groupe cherchant à acquérir une forte position chez Bouygues, aux fins de négociations, ou carrément un début d'OPA.

A l'heure actuelle, les 12 millions d'actions constituant le capital de la firme de construction et de travaux publics sont répartis à hauteur de 11 % à 12 % dans les familles Bouygues et Augereau, 10 % dans Clinvest, société d'investissement du Crédit lyonnais, un peu moins de 5 % dans le groupe Suez, 5 % chez les salariés et 5 % dans une sous-filiale Bouygues, 2,7 % à l'UAP, soit 40 % environ du capital et au moins 45 % avec les droits de vote double attachés aux actions nominatives. Le public détient les 60 % restants.

Toutes les hypothèses ont été avancées pour expliquer ce ramassage et cette envolée. Une maladie du PDG et fondateur, Francis Bouygues ? Il paraissait un peu fatigué ces derniers temps et boite légèrement depuis un an à la suite d'une élongation, mais, jeudi matin, il était à son bureau au siège de la société à Saint-Quentin-en-Yvelines, en pleine forme, assurait-on.

De toute façon, la rumeur de sa mort, qui a couru à Londres, il y a une dizaine de jours, avait plutôt fait baisser le titre. Des appétits de la part de concurrents dans la branche du BTP ? Peu probable, car Bouygues pèse en Bourse plus de 7 milliards de francs en ce moment et la mise serait trop lourde, avec un succès tout à fait hypothétique.

Naturellement, on agite les noms du magnat britannique Robert Maxwell, qui détient 12,5 % du capital de TF 1 aux côtés de Bouygues (25 %) et de Jean-Luc Lagardère, PDG d'Hachette, qui tous deux pourraient viser TF 1 à travers son principal actionnaire. Mais l'opération serait hasardeuse : à qui revendre tout le secteur BTP ? Robert Maxwell, notons-le, est en train d'échouer dans le rachat, pour 2,5 milliards de dollars, de l'éditeur américain Mac Millan.

« Attendre »

Parmi les autres pistes, figure la possibilité de la revente de la participation du groupe Suez qui, on le sait, a besoin de capitaux pour financer le rachat de ses actions Générale de Belgique à M. De Benedetti : 350 millions de francs, c'est toujours bon à prendre. On a agité, enfin, d'autres hypothèses, telles que la reprise de Bouygues par ses salariés – mais c'est bien cher – l'augmentation de la participation du Crédit lyonnais pour renforcer le tour de table de Bouygues, etc.

Le fait qu'une part appréciable des transactions boursières de la journée de mercredi ait été effectuée à Londres accrédite, chez certains, la thèse soit d'une offensive Maxwell, soit celle d'un raider désireux de « faire un coup » en réservant son paquet au plus offrant. En désespoir de cause, certains observateurs voyaient dans tout cela la main de Jimmy Goldsmith, dont le nom avait déjà été avancé au début de l'année et qui, après la vente de la plupart de ses actifs, dispose d'un trésor de guerre très important. Mais on ne prête qu'aux riches.

Jusqu'à présent, personne ne parle nulle part et au siège de Bouygues on déclare « attendre ».

FRANÇOIS RENARD.

Des indices économiques publiés à date fixe

M. Bérégovoy a annoncé, dans son point de presse du 29 septembre, que les principaux indicateurs économiques français seraient désormais publiés à date fixe, selon un calendrier établi mensuellement par l'INSEE et la direction des douanes.

Cette mesure, qui porte sur les prix à la consommation, le commerce extérieur, la production industrielle et les comptes trimestriels, sera applicable dès le 1er octobre.

On notera que, si elle inclut deux indices généralement attendus avec impatience – les prix à la consommation, le commerce extérieur, – elle ne comprend pas, en revanche, les chiffres du chômage.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 septembre

Légère hausse

Sensible hausse jeudi de l'ensemble des valeurs. L'indicateur instantané affichait une progression de 0,86 %. L'attention était totalement focalisée sur le titre Bouygues, qui en raison d'une trop forte demande, ne put être coté durant la matinée. Les autorités boursières décidaient d'effectuer une nouvelle tentative à 12 h 30. Parmi les hausses figuraient les Chargeurs (+ 6,7 %), Roussel Uclaf (+ 4,1 %) et Midi (+ 4,1 %). En baisse on notait Darty (– 5,8 %), Ecco (– 2,7 %) et l'Institut Mérieux (– 2,1 %).

La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le RPR s'orienterait vers une « abstention motivée »

La mission envoyée par le RPR en Nouvelle-Calédonie a regagné Paris mercredi 28 septembre. Ses membres, MM. Masson, sénateur du Loiret, Kaspereit, député de Paris, et Sarkoy, député des Hauts-de-Seine, ont rendu compte à M. Juppé, secrétaire général, des résultats de leurs contacts. M. Juppé fera état de leur rapport devant le comité central du RPR qui, le 15 octobre, décidera à bulletins secrets de l'attitude à adopter pour le référendum du 6 novembre.

L'attitude de M. Lafleur

Les membres de la mission ont insisté sur le fait que le président du RPCR à Nouméa, M. Jacques Lafleur, souhaitait que le RPR métropolitian ne prenne pas position pour le « *non* » au référendum. En revanche, il n'a pas demandé à ses amis de se prononcer formellement pour le « *oui* », admettant très bien que le RPR formule certaines objections qui le feraient pencher pour l'abstention.

Selon les « missionnaires », M. Lafleur souhaite surtout que le RPR comprenne les raisons qui l'ont décidé à participer aux négociations de l'accord de Matignon et à soutenir celui-ci. Il aurait été convenu que M. Lafleur ne ferait pas campagne en métropole, mais seulement sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie.

Les membres de la mission RPR ont acquis la conviction, au cours de leur séjour, que la situation s'était sensiblement améliorée sur le terrain et que les militants du RPCR soutenaient unanimement leurs dirigeants locaux.

Ces élements d'information, pense-t-on au RPR, seraient de nature à retenir le comité central de se prononcer pour le « *non* » majoritaire lors du dernier comité central, le 14 septembre – sans pour autant faire prévaloir le « *oui* ». On pourrait donc s'orienter vers une « *abstention motivée* ».

A. P.

M. Rocard a reçu M. Barre

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a reçu, jeudi matin 29 septembre, à l'Hôtel Matignon, M. Raymond Barre. Les deux hommes se sont entretenus en tête à tête pendant quarante-cinq minutes. Leur conversation devait être, en principe, consacrée à la réforme du système audiovisuel et aux questions budgétaires.

M. Raymond Barre, très souriant, s'est borné à répondre aux journalistes qui l'interrogeaient à sa sortie, que cette rencontre s'était « *très bien* » passée. Dans l'entourage du premier ministre, on précisait que M. Barre avait fait savoir à M. Rocard qu'il ne ferait « *ni confidences, ni petites phrases* ».

C'était la première fois que l'ancien premier ministre était reçu ouvertement par M. Rocard.

Le référendum au Chili

M. Fabius soutient les partisans du « non »

M. Laurent Fabius a présidé, le mercredi 28 septembre, une réunion de soutien à la démocratie au Chili, organisée à l'initiative du Commandement pour le « non », aux côtés de M. Jacques Chonchol, ancien ministre du président Salvador Allende, et de M. Jacques Contreras, coordinateur pour la France du mouvement pour le « non » au référendum.

Le président de l'Assemblée nationale a confirmé qu'une délégation de parlementaires français, conduite par Mme Yvette Roudy, assisterait, le 5 octobre, aux opérations de vote au Chili (1).

Après MM. Louis Mermaz, au nom du groupe socialiste, Jean-Marie Daillet (UDC), Théo Vial-Massat (PC) et Catesson (MRG), M. Fabius a souligné que le vote du 5 octobre au Chili « *entrouvre une fenêtre* ».

Pour le président de l'Assemblée nationale, les parlementaires français, qui s'apprêtent à fêter le bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme, « *ne peuvent accepter sans réagir que ces droits puissent être niés là-bas avec cynisme et violence* ». –

Le ministre du travail annule le licenciement de trois militants CGT de Renault-Billancourt

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, vient d'annuler le licenciement de trois délégués CGT de l'usine Renault de Billancourt. Ceux-ci font partie des vingt-quatre militants cégétistes licenciés de cet établissement qui avaient demandé leur réintégration. Bien que leur licenciement, intervenu en février dernier, fût lié à l'affaire des « Dix » (licenciés à l'automne 1986 à la suite de manifestations violentes au cours de l'été), leur cas a été disjoint, car pour eux, la sanction n'était pas encore définitive.

En effet, ces trois militants (deux délégués au comité d'hygiène et de sécurité et un ancien délégué, encore « protégé » par son statut six mois après la fin de son mandat) avaient été licenciés par la Régie le 23 février 1988 pour avoir fait entrer quelques jours plus tôt un des « Dix » dans le centre industriel, ce qui avait entraîné une échauffourée et un échange de coups avec les gardiens. La direction avait demandé leur licenciement pour « *faute grave* », pour « *avoir favorisé l'entrée en force dans l'usine de personnes étrangères à l'entreprise* » et pour « *voies de fait sur des salariés de l'entreprise* ».

L'inspection du travail, obligatoirement saisie dans le cas de salariés « *protégés* », ayant accordé le licenciement le 30 mars, les trois militants avaient présenté le 28 mai – donc avant la loi d'amnistie – un « *recours hiérarchique* » auprès du ministre du travail.

C'est sur ce recours que M. Soisson vient de se prononcer (il devait le faire au plus tard le 28 septembre), mais en l'état actuel de la loi et de la jurisprudence, donc en tenant compte de la loi d'amnistie. Les actes et les fautes commises par les trois délégués étant amnistiés en vertu du premier paragraphe de l'article 15 de la loi (seuls en sont exceptés par l'article 14 les actes contraires à la probité, aux bonnes mœurs ou à l'honneur), M. Soisson a annulé la décision de l'inspecteur du travail et, du même coup, le licenciement. Les militants devront donc être réintégrés. Le ministre a annoncé sa décision par lettre le jeudi 29 septembre à chacun des intéressés et à la direction de la Régie.

G. H.

Le numéro du « Monde » daté 29 septembre 1988 a été tiré à 505 922 exemplaires

Sur le vif

Branquignols à Séoul

C'est les Branquignols à Séoul, nos athlètes, ma parole. Vous avez vu le coup des deux mecs, deux champions de la pagaie qui ont oublié de prendre le départ des régates. Ils faisaient bronzette, ils lézardaient, le short au ras des fesses, sur les bords du fleuve Han : – Faudrait peut-être y aller, dis donc ! – Pourquoi ? On est bien, là. Tiens, passe-moi un peu d'ambre solaire... Le temps de se retourner, de se mettre le ventre à l'air, la course leur avait passé sous le nez.

Mais attendez, voici mieux : là, c'est un boxeur, un Chintoc. Il a paumé sa médaille pour avoir roupillé sur le ring. Si, si, je vous jure. Il a feint le K.-O., il s'est fait envoyer au tapis, et il en a profité pour piquer un petit somme pendant que l'arbitre comptait jusqu'à 4... 5... 6... Il a fini par rouvrir les yeux. Trop tard. Son adversaire, un Marocain, tendait déjà vers le ciel le poing ganté de la victoire.

Moi, quand j'ai entendu ça, ce matin, au saut du lit, je me suis écroulée de rire sur ma carpette. Et dire qu'il y en a pour gueuler contre tout le fric qu'ils se font, ces super-mecs très sévèrement sélectionnés parmi l'élite sportive de cent soixante et une nations. C'est dégueulasse. Le comique, ça n'a pas de prix.

Remarquez, vaut mieux faire clown que macchabée. Non, parce que le sport, c'est très mauvais pour la santé. C'est pas moi qui le dit, c'est un grand toubib, un spécialiste interviewé, hier, dans *le Monde*. Ils sont à moitié crevés, les athlètes, après des années d'entraînement. Ils tiennent plus debout. Ils sont malades comme des chiens. Faut les soigner. Avec quoi ? Ben, avec des médicaments, cette question !

Nous, on est là à s'interroger, à se demander comment tous ces Bulgares, tous ces Hongrois, sans compter ce pauvre Ben Johnson, ont été assez cons pour pisser de la dope dans un flacon. Pure distraction. Simple oubli. Ils ont pas pensé à demander à leur femme ou à leur manager de leur refiler un échantillon, une giclée bien propre dans une petite poche en caoutchouc. Quitte à se retrouver enceinte, comme ce coureur cycliste qu'on a obligé à échanger son maillot jaune contre une barboteuse bleue.

CLAUDE SARRAUTE.

FOOTBALL : éliminatoires de la Coupe du monde 1990

La France d'une courte tête

Grâce à un pénalty réussi par Jean-Pierre Papin à huit minutes de la fin de la rencontre, l'équipe de France de football a atteint contre la Norvège, le mercredi 28 septembre, au Parc des Princes, l'objectif qu'elle s'était fixé : commencer par une victoire les éliminatoires de la Coupe du monde qui se disputera en Italie en 1990. Pour participer à la phase finale, la sélection nationale ne peut se permettre de perdre un seul point sur son terrain.

Même si elle a gâché un nombre élevé d'occasions, même si la circulation de balle aurait encore besoin de quelques conseils de Bison fûté pour éviter les embouteillages de l'axe central, la formation alignée mercredi soir avait bien reçu le message du sélectionneur national, Henri Michel, qui avait parlé de « mobilisation générale » avant un match où il y avait plus à perdre qu'à gagner. Les « Bleus » n'ont pas lésiné sur les dépenses d'énergie pour récupérer les ballons dans les pieds adverses.

THIERRY CERINATO.

A B C D E F G